Soulsby no. 2517a, p. 354-365

(Septembre 1807).

MAGASIN ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

JOURNAL DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS,

RÉDIGÉ

PAR A. L. MILLIN,

Membre de l'Institut et de la Légion d'Honneur, Conservateur des Médailles, des Pierres gravées et des Antiques de la Bibliothèque Impériale, Professeur d'Archéologie, Membre de l'Académie de Gœttingue, etc. etc.

NATURA

Prix de ce Journal, tant pour Paris que pour les Départemens, franc de port :

pour trois mois. . . . . 10 fr. 50 cent.

pour six mois, ... 21 francs.

pour un an, ... 42 francs.

Les hommes les plus célèbres dans chaque partie des Sciences et de la Littérature, se sont plu à coopérer à cette entreprise utile, et la collection des onze années du *Magasin Encyclopédique* est devenue précieuse, en ce qu'elle présente une réunion de Mémoires intéressans, qui ne se trouvent point ailleurs, et dont les Auteurs jouissent d'une grande réputation. On y trouve en effet, des Dissertations, des Mémoires, ou des Opuscules de MM. Alibert, Barbier, Barbié du Bocage, Bast, Bichat, Caillard, Chardon la Rochette, Cuvier, Delille, Desgenettes, Desfontaines, Dumeril, Fontanes, Fourcroy, Geoffroy, Hallé, Haüy, Labouisse,

Table des Articles contenus dans ce Numéro.

HISTOIRE.

Histoire critique de la république romaine; par P. C. *Levesque*. 5
Seconde lettre de M. *Cousinery*, à M. *Rostan*. 51

ZOOLOGIE.

Rapport fait à la première classe de l'Institut, sur un nouveau Mémoire de M. *Ceoffroy Saint Hilaire*. 39

MÉLANGES.

Le Chef-d'œuvre d'un Inconnu, par M. le Docteur *Chrisostome Mathanasius*; avec des Notes de P. X. *Leschevin*. 45

BEAUX-ARTS.

Les Beaux-Arts en Angleterre, traduit de l'Anglais de M. *Dallaway*, par M.***, publié et augmenté de Notes par A. L. *Millin*. 89

ICHTYOLOGIE.

Mémoire sur l'Odorat des Poissons; par M. C. *Duméril*. 99

BIOGRAPHIE.

Eloge de M. Willemet, prononcé à la séance publique de l'Académie de Nancy, le 20 août 1807; par le Docteur *Haldat*. 114

POÉSIE.

Mes adieux à Dillembourg, et ma visite aux mines de Müssen; par M. A. *Jullien*. 134

PHYSIQUE.

Tableau physique des régions équatoriales. 139

VARIÉTÉS, NOUVELLES ET CORRESPONDANCES LITTÉRAIRES.

Nouvelles étrangères,

— d'Angleterre 152
— de Londres. Ibid.
— d'Autriche. 153
— de Prusse. 154
— du Duché de Weimar. Ibid.
— de Bavière. Ibid.
— de Wurtemberg. 156
— de Westphalie. Ibid.
— de Suède. 181
— de Dannemarck. 182
— de Russie. 183
— de Pologne. 184
— de Suisse. Ibid.
— d'Italie. 185
— de l'Amérique Méridion. Ibid.
— des Etats-Unis. 187
Nouvelles de France. 190

THÉATRES.

La Folie musicale ou le Chanteur en prison. 202
Lina ou le Mystère. Ibid.
Le Volage ou le Mariage difficile. 203
Quitte à quitte ou les Jeunes Vieillards. 204
L'Hôpital Militaire. Ibid.

LIVRES DIVERS.

Sciences et Arts.

Journal de Physique, de Chimie et d'Histoire naturelle; par J. C. *de la Métherie*. 206
Bulletin de la Société philomatique. Ibid.

Minéralogie.

Journal des mines; par MM. *Coquebert-Montbret*, *Haüy*, *Vauquelin*. 208

MAGASIN
ENCYCLOPÉDIQUE.

ANNÉE 1807.

TOME V.

$. 1000.

MAGASIN

ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

JOURNAL DES SCIENCES,

DES LETTRES ET DES ARTS;

RÉDIGÉ

PAR A. L. MILLIN,

Membre de l'Institut et de la Légion d'Honneur, Conservateur des Médailles, des Pierres gravées et des Antiques de la Bibliothèque impériale, Professeur d'Archæologie, Membre de la Société royale des sciences de Gœttingue, de celle de Turin, de celle des Curieux de la Nature à Erlang, des Sciences physiques de Zurich, d'Histoire naturelle et de minéralogie d'Iéna, de l'Académie royale de Dublin, de la Société linnéenne de Londres, des naturalistes de Moscou; de la Société Italienne, des Sociétés d'Histoire naturelle, philomathique, galvanique, de statistique, celtique, médicale, d'émulation, de l'Athénée des arts de Paris, de l'Athénée de Lyon; des Académies de Rouen, d'Abbeville, de Boulogne, de Poitiers, de Niort, de Nismes, de Marseille, d'Alençon, de Caen, de Grenoble, de Colmar, de Nancy, de Gap, de Strasbourg, de Mayence, de Nantes, de Soissons, de Besançon et d'Evreux.

ANNÉE 1807.

TOME V.

PARIS,

DE L'IMPRIMERIE BIBLIOGRAPHIQUE,
rue Gît-le-Cœur.

MAGASIN

ENCYCLOPÉDIQUE.

HISTOIRE.

Histoire critique de la République romaine; ouvrage dans lequel on s'est proposé de détruire des préjugés invétérés sur l'Histoire des premiers siècles de la République, sur la morale des Romains, leurs vertus, leur politique extérieure, leur constitution et le caractère de leurs hommes célèbres; par Pierre-Charles Levesque, *Professeur de morale et d'histoire au Collége de France.* 3 vol. in-8.° Paris, chez *Dentu*, Imprimeur-libraire, quai des Augustins, n.° 17. — 1807.

La plupart des écrivains qui nous ont transmis les souvenirs de Rome au temps de la république, ont été les panégyristes de cette période, la plus glorieuse de son histoire. De grands objets s'offroient à leurs regards; et le spectacle d'un peuple, qui d'une origine foible et obscure s'élève comme un colosse, enchaîne et soumet presque tout le monde connu, étoit aussi propre à frapper l'imagination par une si haute fortune, que digne de fixer l'attention des philosophes par les causes d'un si vaste accroissement.

Tout un peuple de héros, une succession de

généraux qui semblent tous participer au même génie et aux mêmes talens, et ne former pour ainsi-dire qu'un seul chef de têtes si diverses et si multipliées; une certaine lenteur dans la sujétion des peuples, accomplie par l'étonnante activité d'un gouvernement qui travaille sous ces retardemens apparens, pour consolider ses conquêtes; une politique toujours semblable dans ses vues et dans ses moyens d'agrandissement; une constitution formée et perfectionnée par l'expérience, qui maintient dans les ames l'amour de la gloire et de la patrie, par l'attrait puissant de la liberté; tels sont les traits généraux qui servent dans leurs développemens, à marquer ceux de la grandeur de Rome.

L'histoire de la république romaine a cet intérêt particulier, de nous montrer assis pour ainsi dire sur le trône du monde le peuple le plus jaloux de sa liberté, et de nous faire voir, dans le conflit même de ses passions, une des plus grandes causes de cet excès de puissance.

C'est par des causes et des moyens si étranges que l'histoire de tous les peuples finit par se lier à celle de Rome. La volonté de la république règle celle des monarques; elle dirige à son gré tous les mouvemens politiques; elle enchaîne l'esprit comme les forces des nations; tel est en un mot le haut ascendant de cette puissance consolidée par les siècles que pendant le temps de sa longue décadence, aucun peuple ne conserve assez d'énergie pour revendiquer son indépendance, et qu'il

faut que des hordes barbares sortent des contrées où elles vivoient ignorées, pour renverser son immense empire, en démembrer les parties, et proclamer sur ses débris la liberté du monde.

Les résultats de l'histoire nous offrent en général deux considérations entièrement opposées, mais également importantes : d'un côté le bonheur et la force, fondés sur la sagesse et la vertu; de l'autre le spectacle des erreurs, des vices et des maux qu'ils traînent à leur suite.

C'est dans l'histoire du plus puissant empire que nous pouvons trouver ces grandes leçons. Car si jamais les vertus publiques ne se déployèrent avec un caractère plus grand et plus sublime qu'au temps de la république ; jamais aussi on ne vit de monstres plus odieux qu'à l'époque où Rome, en se relâchant de son austère civisme, donna pour ainsi dire le signal aux destructeurs de sa liberté.

Tant de circonstances également importantes se réunissent donc en faveur de l'histoire romaine, qu'il n'est pas surprenant qu'elle ait fixé, plus qu'aucune autre, l'attention des historiens philosophes. Comme l'objet particulier de toutes leurs études est d'enrichir leur esprit de connoissances utiles, ils ont dû trouver un attrait puissant à se reporter aux temps où tant de grandes choses venoient frapper leurs regards, et où surtout ils découvroient d'une manière si claire leur enchaînement.

Quoique la puissance romaine ne brille avec tout son éclat que dans les premiers siècles de l'empire, cependant, dès les commencemens, elle annonce par le caractère de ses fondateurs, toute la splendeur où elle devoit atteindre. C'est sous ce rapport spécialement que l'histoire des premiers temps de la république offre un spectacle si intéressant, et cet intérêt augmente sans doute par le contraste des siècles qui succédèrent.

Mais quelque poids que puisse avoir l'autorité des écrivains célèbres qui ont trouvé dans le gouvernement et le caractère du peuple romain, au temps de la république, une matière digne de leurs éloges, il se peut néanmoins qu'il y ait encore quelque risque de s'égarer en partageant leur sentiment.

Pour juger sainement des choses, il faudroit toujours les considérer en elles-mêmes, et par abstraction de toute opinion étrangère; mais le plus souvent la prévention précède l'examen de ce qui en fait l'objet, et dans la recherche de la vérité, c'est une opinion déjà toute faite, qu'on s'applique plutôt à confirmer qu'à soumettre au creuset d'une saine critique. Chacun juge selon ses dispositions individuelles, et rarement selon la règle générale du vrai. De là viennent ces contradictions qu'on croiroit exister dans les mêmes choses, si on estimoit leur nature selon le sentiment de chaque individu. On ne peut disconvenir que, par une prévention toute particu-

lière, plusieurs historiens ont en quelque sorte déifié les Romains ; tout leur a paru chez ce peuple également admirable ; ils n'y ont aperçu pour ainsi-dire aucune trace des foiblesses humaines : aujourd'hui l'historien estimable dont nous faisons connoître l'ouvrage, en porte un jugement bien différent, et après avoir rappelé quelques traits propres à le justifier, il termine par ce vœu : « Si, dit-il, par la peinture » des maux, des désordres, des atrocités et de » la dégradation de la dignité de l'homme, qui » furent, dans la république romaine, les résul- » tats du caractère national et de la constitution, » je puis affoiblir dans quelques esprits l'enthou- » siasme qu'elle a trop long-temps inspiré, je » croirai avoir bien mérité de ma patrie et de » l'humanité » (1).

Nous ne doutons point que ce jugement porté sur le peuple le plus célèbre de l'antiquité, ne soit le fruit d'une profonde méditation, mais si l'autorité d'un écrivain si recommandable vient contredire celle des Montesquieu, des Mably et de tant d'autres qui se sont à la vérité beaucoup plus restreints dans leurs éloges que l'auteur ne le fait ici dans sa critique, il nous sera permis de mettre quelque précaution à embrasser ses idées et de nous tenir en garde contre son sentiment, autant que contre l'opinion contaire.

Cette idée générale, l'auteur la confirme assez fréquemment dans le cours de l'ouvrage,

(1) Pref. p. 38.

par les jugemens particuliers qu'il énonce à la suite des événemens principaux, mais le plus souvent d'une manière extrêmement concise. L'examen de quelques-uns de ces jugemens peut offrir une matière digne d'attention, puisqu'on y voit condamnées des choses auxquelles on s'accorde assez généralement à payer un tribut d'admiration. Avant d'entrer dans quelques détails à cet égard, nous allons tracer brièvement le plan d'après lequel l'auteur a traité son ouvrage.

Tant d'écrivains se sont occupés à retracer le tableau de la république romaine, et l'ont fait avec un tel succès, qu'un nouveau travail sur cette matière paroîtroit peut-être superflu, s'il ne s'annonçoit par un caractère particulier, comme par exemple de détruire des préjugés invétérés. Cependant l'auteur ne s'est point attaché à un long examen des opinions qu'il combat. Il a mis à la vérité dans le choix des événemens, toute la critique qu'on doit attendre d'un écrivain judicieux; mais ce n'est-là qu'une critique de faits : quant à la critique morale, que le titre semble promettre plus particulièrement, le lecteur ne doit point s'attendre à trouver de longues discussions; l'auteur, en énonçant son opinion, ne l'appuie, comme il le dit lui-même, que de raisonnemens fort courts. Mais il nous fait désirer par l'intérêt qu'offrent ses réflexions, qu'il fut moins resté fidèle à cette méthode.

La plus grande partie de la préface est consacrée à une très-bonne critique des sources de l'Histoire romaine, où M. Lévesque montre d'une

manière très-précise l'incertitude qu'elles offrent relativement aux premiers siècles de Rome. Cette matière a déjà occupé plusieurs plumes savantes. La dissertation de M. DE POUILLY, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions, etc.*, et surtout celle de M. DE BEAUFORT, renferment des recherches très-ingénieuses et des raisonnemens extrêmement forts sur ce point ; mais la discussion de M. Lévesque doit se trouver surtout à sa place, à la tête d'une histoire critique. Tout ce qu'il rapporte des premiers monumens historiques, de l'origine de l'écriture, des premiers instrumens employés pour cet art, etc., est très-intéressant.

En marquant ainsi l'incertitude des monumens écrits de l'Histoire de Rome, l'auteur distingue avec soin ceux dont on ne peut méconnoître l'authenticité, et qui sont suffisans pour nous faire distinguer dans l'origine la marche de la constitution des romains, leurs relations avec les peuples voisins, l'état de leur puissance, leur religion, l'esprit de leur politique, etc.

Tous les esprits judicieux se sont accordés depuis long-temps à considérer comme des fables les merveilles dont on environne le berceau de Rome. A commencer de sa fondation et des prodiges qui l'accompagnent, les événemens qui rendent si dramatiques ses premières histoires, les actions magnifiques de ses premiers héros, tout nous fait voir que Rome, ainsi que la plupart des anciens peuples, avoit ses mythes que la tradi-

tion s'est plu à embellir, et que ce n'est qu'en séparant des événemens principaux tous ces accessoires fabuleux qu'on peut se promettre d'obtenir la certitude d'un petit nombre de faits.

Ce qui surprend particulièrement l'auteur dans le récit de ces premiers événemens, c'est qu'en admettant l'opinion vulgaire sur l'origine de Rome, on ne peut concevoir qu'une peuplade formée de la réunion de quelques hommes sans aveu, ait pu se soutenir contre les peuples puissans qui l'environnoient, et qu'elle soit parvenue, en si peu de temps, au point de splendeur où elle paroît sous les derniers rois. L'invraisemblance de ces faits le porte à présenter une supposition au moyen de laquelle tous les succès de Rome s'expliqueroient facilement par l'appui qu'elle auroit trouvé dans la protection des Etrusques dont elle auroit été une colonie. Selon cette hypothèse, l'auteur présume encore qu'on doit reculer de beaucoup l'origine de Rome; les règnes de Romulus et de Numa lui, paroissent imaginaires : il pense d'après la ressemblance des noms de Romulus avec ῥώμη qui signifie la *force*, et de Numa avec le mot νόμος qui veut dire *loi*, qu'on aura attribué allégoriquement à *la force* et à *la sagesse* la fondation de Rome, et que ces êtres allégoriques furent admis depuis comme réels. Ce qui peut rendre raison, selon lui, de la puissance des romains sous le règne de Tarquin l'ancien, c'est que ce Prince, déjà souverain d'une contrée d'Etru-

rie, vint établir sa résidence à Rome qui dépendoit de ses états ; et que c'est par cette translation de résidence, que Rome parvint à toute la grandeur où l'élevèrent ses derniers rois. Enfin l'auteur pense que toutes ces hypothèses se justifient d'une manière évidente par les rites religieux, les usages civils, en un mot par toutes les coutumes que Rome avoit copiées des Etrusques, et qu'elle n'auroit point adoptées sans une intime relation.

Nous ne devons pas oublier de dire que l'auteur présente cette opinion ingénieuse avec toute la modestie possible. On reconnoit le savant qui ne cherche que la vérité, et c'est ce qui nous enhardit à lui soumettre quelques réflexions. Il nous semble que son système présente encore des objections difficiles à résoudre, car sans parler du danger que court une hypothèse qui doit contredire le récit de tous les historiens, il paroîtra assez difficile de concilier celle de M. Levesque avec ce qu'on peut reconnoître de probable dans l'histoire des rois et des premiers temps de la république.

Nous remarquerons d'abord une difficulté qui se présente dans le récit même de l'auteur. En parlant des travaux qui furent exécutés sous le règne d'Ancus-Martius, il observe que ces monumens ne peuvent être ni beaucoup plus anciens ni beaucoup plus modernes que l'époque sous laquelle ils sont placés. « On ne sauroit, dit-il, les attribuer à la république, car son orgueil

les eût révendiqués; ils ne pouvoient être non plus fort antérieurs à l'état de grandeur et de puissance dont Rome jouit sous les trois derniers rois ». Et cependant c'est l'impossibilité où Rome dût se trouver, même sous le règne de Tarquin, de construire les fameuses cloaques, qui a inspiré à M. Levesque l'idée de reculer l'époque de la fondation de cette ville. Nous ne pouvons donc concilier ces deux opinions sans admettre que Rome, dans ces temps supposés de son antique existence, jouissoit d'une puissance bien supérieure à celle où elle fut élevée par Tarquin l'ancien; que déjà sous ses premiers rois elle dût être considérablement déchue, puisqu'on ne peut supposer raisonnablement que le pont Sublicien, l'aqueduc de l'Aqua-Marcia, les fortifications du mont Janicule, etc. soient d'une construction antérieure au règne d'Ancus; que Rome reprit, sous ses derniers rois, une partie de la puissance et des richesses dont elle avoit joui auparavant; qu'elle la reperdit au commencement de la république pour la reconquérir dans des temps postérieurs et ainsi de suite : voilà assurément, dans la fortune des Romains, des variations propres à inspirer tout au moins de l'étonnement.

Mais si Rome, en effet, remontoit à une si haute antiquité, comment se fait-il que ses institutions, autant qu'on peut en juger par le récit de tous les historiens, portent à un tel point l'empreinte de leur nouveauté? pourquoi son système

politique et religieux a-t-il si peu de consistance? comment la royauté, dans ce long espace de temps, n'a-t-elle pas cherché à établir sa puissance d'une manière plus solide? les lois qui règlent les élections sont si peu prévues, qu'à la mort de Romulus on ne peut pas même procéder avec quelque ordre au choix de son successeur. Les arts sont tellement dans leur enfance sous les premiers rois, que pour les constructions les plus simples, on est forcé d'avoir recours à des artistes étrangers. Rome ne possède pas même dans son sein des Prêtres et des Devins qui puissent présider aux rits religieux dans les grandes solemnités. Enfin on la voit réduite à une enceinte si médiocre sous les premiers rois, elle a si peu l'air d'une ville, elle offre tellement les marques d'une origine foible et récente, qu'il ne doit rien paroître de moins vraisemblable que cette haute antiquité qu'on lui suppose; et pour juger ce qu'elle étoit avant le règne d'Ancus, il suffit de considérer le peu d'étendue qu'elle devoit avoir avant les agrandissemens que ce Prince y fit.

Au reste, quand nous pensons que Rome n'étoit point un état ancien, nous ne considérons pas précisément le lieu où elle fût fondée, et qui paroît avoir déjà été occupé auparavant par quelques habitations (1); mais nous n'envisageons ici

(1) C'est ce qu'on doit conclure d'un passage de DENYS d'HALIC., 1. 72., et du rapport que PLUTARQUE donne des mythes qui existoient sur la fondation de Rome. V. sa *Vie de Romulus*. Les observations de M. de POUILLY, *Mém. de*

que la colonie qui, en allant occuper le territoire de Rome, doit être envisagée comme la véritable fondatrice de cette ville, et comme ayant donné la naissance à son peuple puissant.

D'autres difficultés se présentent contre la seconde supposition de l'auteur sur l'origine étrusque des Romains. Il faut, en effet, pour l'admettre, rejeter entièrement le rapport des historiens qui nous montrent Rome très-souvent aux prises avec les Etrusques, à commencer même du temps de Romulus; car qui pourroit penser qu'une colonie osât ainsi méconnoître ce qu'elle devoit à sa mère patrie. Il faut, de plus, prétendre qu'ils nous ont tous transmis la même erreur lorsque, par leur accord presque universel, ils font descendre d'Albe, qui étoit une ville Latine, la première colonie qui vint fonder Rome.

D'où vient, d'ailleurs, que nous voyons Ancus-Marcius fortifier le Janicule, non pour servir d'agrandissement à la ville, qui n'en avoit pas besoin à cette époque, mais uniquement pour être un boulevard contre les ennemis, *non inopia loci*, dit Tite-Live, *sed ne quando ea arx hostium esset?* or ces ennemis étoient précisément les Etrusques qui touchoient de ce côté au territoire de Rome. Cette précaution étoit très-peu nécessaire, si, comme le suppose l'auteur, des liens si puissans unissoient les deux peu-

l'Acad. des Inscript., tome vj, p. 23, donnent aussi fortement à présumer la même chose. V. aussi STRABON, liv. v, chap. 3, §. 2.

ples. Mais enfin que peut-il y avoir de plus fort contre cette hypothèse, que la différence de langage qui séparoit ces deux nations. On sait que la langue étrusque ne devenoit familière aux Romains qu'après une étude spéciale, et d'ailleurs toutes les anciennes inscriptions étrusques, même celles qui sont en caractères latins, prouvent assez qu'il est impossible de supposer que la langue ait été la même. Voilà donc les Romains qui nous seroient représentés sortant d'Etrurie et parlant la langue latine.

Il est certain qu'on retrouve, dans les usages civils et religieux des Romains, une foule de rites copiés de ceux des Etrusques; c'est le rapport de Tite-Live lui-même. Rome eût des Devins étrusques; ses jeux furent imités de ceux de ce peuple; elle lui devoit jusqu'aux ornemens de la royauté, la pompe triomphale, la chaire curule; mais tout s'explique lorsqu'on sait que Rome vit régner dans ses murs un Monarque venu d'Etrurie, et que l'introduction des rites étrusques date particulièrement de cette époque.

M. Levesque propose constamment cette difficulté : comment les Romains n'ont-ils point été anéantis dès leur origine par les nations puissantes qui les environnoient? Je ne disconviens pas que si tous les peuples s'étoient levés ensemble pour abattre une nation qui fut si foible dans ses commencemens, ils y auroient réussi sans peine; mais on doit remarquer que Rome n'eût, dans les premiers temps, à combattre que contre des

peuplades qui n'étoient guère plus puissantes qu'elle. Cette confédération des Etrusques, que l'auteur prétend avoir été si formidable, pouvoit l'être en effet si elle eut agit avec quelque concert dans ses opérations, mais l'histoire nous montre Rome presque toujours en guerre avec des parties de ce corps redoutable. Les peuples alliés, qui le composent, semblent fort peu s'inquiéter de l'intérêt général, et ce fait se confirme surtout à l'expulsion du dernier Tarquin, qui pût intéresser à son sort quelques Princes étrusques sans réussir cependant à remonter sur le trône. Comment penseroit-on que les Romains auroient été capables de résister, si toute la confédération avoit témoigné le même accord pour le rétablir dans ses états? On n'est donc guère porté à croire que cette confédération existât encore à l'époque de l'origine de Rome, et la conjecture de Strabon (1), qui paroît être de cette opinion, acquiert beaucoup de poids, pour peu qu'on réfléchisse sur la suite des événemens.

L'auteur rapporte les témoignages de Pline et de Strabon, qui attestent par plusieurs monumens de l'art chez les Etrusques, les richesses et la puissance de cette nation : c'est particulièrement par ces témoignages que M. Levesque tâche de démontrer l'invraisemblance qu'il y a à supposer que Rome ait pu s'agrandir aussi impunément, ayant près d'elle une nation si puissante; mais quoi qu'on puisse dire que ce ne sont

(1) Strabon, liv. v, chap. 2, §. 2.

ni les arts ni les richesses qui font la valeur des peuples, le point le plus essentiel reste toujours indécis, et c'est en effet dans l'accord des peuples de l'Etrurie qu'il faut nous prouver l'impossibilité des succès de Rome.

On supposera encore moins d'union entre les autres peuples voisins de Rome, si l'on s'en rapporte au témoignage de Strabon. Rome se voit entourée, à l'époque de sa fondation, par des peuples entièrement indépendans les uns des autres ; ce sont les Eques, les Volsques, les Herniques, des peuples aborigênes, des villes libres, etc., et il ajoute encore : *quidam libere per pagos habitabant nulli communî subjecti genti.* Or voilà des peuples de la puissance desquels il est impossible assurément d'avoir une haute opinion, et la surprise que pourroient produire les premiers succès de Rome, doit beaucoup s'affoiblir, puisqu'ils s'expliquent d'une manière si plausible. On voit même comment ses accroissemens purent être si rapides par l'affluence de ces hordes vagabondes auxquelles elle offroit un asyle; et si elle se vit attaquée, dès les premiers temps, par les peuples au préjudice desquels elle cherchoit à s'étendre, on s'explique peut-être mieux que de toute autre manière, par cette origine de ses premiers habitans, la valeur et les efforts qui lui assurèrent son existence ; du moins est-il certain qu'on est forcé d'admettre quelque événement extraordinaire qui sépara d'une manière si visible le caractère du peuple romain de celui

des peuples qui l'environnoient. Par quelle cause, si Rome ne fut qu'une colonie protégée de quelque nation, déploya-t-elle, dès les premières époques où l'histoire nous en transmet le souvenir, une énergie si extraordinaire, tandis qu'à juger de l'esprit pacifique qui laissoit exister ainsi indépendans ces petits peuples de l'Italie, sa prospérité lui eût été plutôt assurée dans le repos que dans le tumulte des armes? Rome, fondée au sein de l'adversité, entoura son berceau du courage, de la bravoure, de la constance dans les travaux. Ces vertus, entretenues par les Rois, qui s'annoncèrent tous par un grand caractère, acquirent encore un ressort plus puissant sous le gouvernement républicain. Transmises à la postérité par des exemples sans nombre, elles formèrent l'ame de toutes les entreprises, et fixèrent parmi les Romains, les premiers titres de gloire. Dès-lors on est moins surpris de voir sortir du sein de cette ville célèbre, les chaînes qui lui asservirent l'univers.

Quant à la conjecture de M. Levesque sur les noms de Romulus et de Numa, il ne nous paroît pas juste de vouloir renverser tout un système historique sur de si foibles données. Ce qui probablement a inspiré à l'auteur ces rapports de mots, c'est ce qu'on lit dans Plutarque au commencement de la Vie de Romulus, que, selon certains historiens, les Pelasges après avoir couru la plus grande partie de la terre et subjugué beaucoup de nations, s'arrêtèrent en cet endroit,

c'est-à-dire, au lieu où Rome fût bâtie, et que pour marquer leur puissance et la *force* de leurs armes, ils appelèrent *Roma* la ville qu'ils y fondèrent. Plutarque ne place ce trait qu'au nombre des fables qu'on a débitées sur l'origine de Rome : on voit donc qu'il n'est guère possible de lui accorder quelque poids.

L'auteur consacre une section particulière aux institutions qui appartiennent aux temps des rois. Les réflexions qu'il fait sur le gouvernement de ces chefs de l'état, les limites de leur pouvoir en temps de paix, leur autorité en temps de guerre, le partage de l'autorité supérieure confiée à un corps d'illustres citoyens, les points de rapports de l'ancien gouvernement de Rome avec celui des états de la Grèce au temps où ils furent gouvernés monarchiquement; en un mot toutes ces réflexions sont d'une extrême justesse, mais elles prouvent encore que Rome fût, dès son origine, un état indépendant, et qu'elle-même se donna ses rois, sans l'intervention d'aucune autorité étrangère. Le droit d'élection, qui fut conservé au peuple, ajoute encore à cette assertion plus de vraisemblance ; et ce qui paroît le plus en sa faveur, c'est que la première constitution de Rome receloit déjà tous les germes de la liberté que le peuple revendiqua depuis, et dont il sut si bien tirer avantage. Les causes qui firent tomber la monarchie, font voir que ce n'étoit en quelque sorte qu'un gouvernement provisoire, tant elle étoit peu étayée. Tel est le gouvernement que

se choisit un peuple qui, libre dans l'élection de ses chefs, dont chaque citoyen est auparavant l'égal, pourvoit assez au maintien de sa liberté pour n'avoir point à redouter l'abus des pouvoirs qu'il leur confie.

M. Levesque développe parfaitement les changemens qu'opéra Servius-Tullius dans la distribution du peuple, et dans la manière dont il émettoit son suffrage. Nous aurions transcrit ce morceau, écrit avec beaucoup de clarté et de précision, si son trop d'étendue ne nous eût fait sortir des bornes dans lesquelles nous devons nous renfermer.

La critique de l'auteur s'exerce justement sur les événemens dont les historiens ont embelli les premières guerres de Rome républicaine. Il est vrai qu'elles contribuèrent beaucoup à en flammer la valeur guerrière; l'auteur nous présente les choses sous leur vrai point de vue, lorsqu'il nous montre Rome prête à être accablée par ses ennemis, qui profitent de la circonstance pour venger leurs défaites précédentes, et Porsenna, un des Souverains les plus puissans d'Etrurie, pour lui imposer des conditions de paix humiliantes.

C'est vers le temps de cette redoutable guerre qu'on doit placer l'origine de la dictature. Les historiens n'ont pu en déterminer l'époque précise. Tite-Live est très-embarrassé dans le parti qu'il doit prendre. M. Levesque remarque, avec raison, combien on doit se défier des anciennes histoires, lorsqu'on voit des faits de cette nature encore enveloppés de tant d'incertitudes. «Ce qu'on

peut admettre, dit-il, c'est que la dictature étoit établie avant que le peuple eût obtenu d'avoir ses Tribuns. En effet, des hommes qui restoient sans pouvoirs quand la république étoit sans factions, se seroient opposés à la création d'un Magistrat absolu, terrible aux factions, etc. ». Nous remarquerons, que selon le récit de Tite-Live, il ne peut y avoir de doutes à cet égard, puisqu'on voit que le peuple se révolta d'abord et que Manius-Valerius-Publicola, qui étoit Dictateur, le ramena à l'obéissance pour combattre les Etrusques et les Sabins; or ce fut après leur défaite que la dureté des nobles et des créanciers conservant toujours le même caractère à l'égard du peuple indigent, celui-ci, révolté des fausses promesses qu'on lui avoit faites, se retira sur le mont Sacré. On sait qu'alors le Sénat, pour vaincre son opiniâtreté, lui accorda des défenseurs de ses droits tirés de la caste plébéienne.

Cette barbarie, que les créanciers avoient exercée, étoit en quelque sorte autorisée par la loi. Elle leur permettoit de se saisir de leurs débiteurs, de les traiter en esclaves, de les contraindre aux plus durs travaux, et de punir par les verges leur paresse ou leur désobéissance. M. Levesque fait, à cette occasion, une réflexion extrêmement juste. « Cette loi, dit-il, résultoit de la nature même de la chose. Chez un peuple agricole ou pasteur, l'emprunteur, qui ne peut acquitter sa dette en signes représentatifs, n'a plus que sa force ou son industrie à donner, et elle ne lui ap-

partient plus ; car tout ce qu'il a est devenu la propriété du créancier..... La même loi existoit chez les Athéniens, chez les Français, chez les Germains, chez les peuples du nord. La loi des modernes est plus conforme à leur situation ; mais elle s'accorde moins avec la nature de la chose ; elle condamne le débiteur insolvable à la prison, et il devient inutile au créancier, à lui-même et à l'Etat ; mais aussi que feroit le marchand, le bourgeois, de la personne de son débiteur qui lui seroit remise »? Cette observation excuse en quelque sorte des peuples chez qui les droits des particuliers n'ont pas encore été parfaitement déterminés, et chez qui la législation civile n'a point encore revendiqué toute l'étendue qui lui convient. D'après les principes actuels de la société, il est impossible qu'un particulier puisse s'approprier des droits qui regardent l'état civil en général ; et le premier de tous est celui qui touche la personne de chaque citoyen. Il faut remarquer cependant, que chez les Romains, lorsque le Code eût été rédigé par les Décemvirs, le créancier étoit obligé, avant d'user de la liberté que lui accordoit la loi, de faire comparoître son débiteur devant le Juge, et qu'enfin le débiteur pouvoit toujours avoir son recours contre l'abus que le créancier auroit fait de sa personne.

Ce fut l'excès des mauvais traitemens, auxquels les débiteurs étoient exposés, qui donna lieu aux premières révoltes du peuple, et amena enfin

la création des Tribuns. Ces Magistrats, quoiqu'ils ne fussent décorés d'aucun ornement extérieur, et qu'ils attendissent à la porte du Sénat qu'on leur en communiquât les délibérations, n'en jouissoient pas moins d'un très-grand pouvoir. « C'étoit, dit l'auteur, cet état même de foiblesse apparente et d'humilité qui les rendoit plus dangereux, puisque n'ayant par eux-mêmes aucune force pour soutenir leur opposition et la faire respecter, toute leur puissance consistoit à appeler légalement le peuple à l'insurrection et à troubler l'état avec impunité; aussi l'institution des Tribuns fût-elle cause de presque tous les désordres de la république, et nous voyons ces magistrats concourir puissamment à sa ruine ». On ne peut douter que les Tribuns n'ayent contribué vivement à agiter l'état. La plupart des troubles furent leur ouvrage; mais ils ne dégénérèrent en combats sanglants que vers la fin de la république, c'est-à-dire dans un temps où la liberté se précipitoit vers sa ruine. Ce seroit sans doute une question très-intéressante d'examiner si, d'après la marche que prenoient les choses avant la création de ces magistrats, il est probable que l'état se fût soutenu longtemps, et eût acquis cette vigueur qu'il déploya surtout lorsque le peuple finit par partager, avec les nobles, les dignités et les pouvoirs les plus importans; or on doit regarder ces derniers ré-

sultats de la constitution comme l'ouvrage des Tribuns.

« Les constitutions mixtes, dit ailleurs M. Levesque, semblent avoir les avantages des trois gouvernemens, et les tempérer tous en ne laissant à aucun d'eux toute son activité. Mais comme un parfait équilibre ne peut jamais se maintenir contre les trois pouvoirs, elles réunissent en effet les inconvéniens qui sont attachés à chacun d'eux, sans recueillir complètement d'aucun les avantages qui lui sont propres ». Nous ne disputerons point sur cette proposition; chacun peut avoir ses vues en politique, et il est presqu'impossible de déterminer ce qu'elles offrent de juste ou d'erroné sans considérer les temps et les peuples auxquels elles doivent s'appliquer. Mais il nous semble qu'ici l'auteur décide la question d'une manière un peu trop générale, et que le lieu qu'il choisit pour établir son principe, ne lui est pas tout-à-fait favorable; car enfin dans quel gouvernement l'équilibre des pouvoirs se marque-t-il d'une manière plus admirable? J'avoue que le gouvernement de Rome n'a pu résister à l'influence des siècles, et que sa perfection n'a pu arrêter le torrent qui renverse toutes les institutions humaines. Mais encore l'emporte-t-il, par sa durée, sur la plupart des régimes républicains; et enfin, si nous le jugeons dans sa nature, si nous considérons combien les pouvoirs correspondoient les uns aux autres et se soute-

noient réciproquement; comment il fut admirable par le caractère public qu'il inspira à tous les membres de l'état, par la vigueur et l'activité qu'il communiqua à toutes les parties de l'administration, par l'esprit généreux dont il anima tout le corps des citoyens, et qui sembloit toujours s'agrandir selon l'étendue des périls, certes il nous sera impossible de ne point revenir de la décision que M. Levesque annonce d'une manière un peu péremptoire; et il semble, en effet, que Rome parvint, par un perfectionnement successif, à un idéal de constitution que ne pourront peut-être jamais inventer les plus belles théories. Il n'est pas toujours juste de nous peindre, avec des couleurs si sombres, ces agitations civiles du peuple romain; elles eurent le plus souvent l'heureux résultat d'abolir des abus et de perfectionner la constitution; car c'est ainsi que furent portées les lois les plus salutaires de l'état. Le peuple n'avoit que ce seul moyen pour contraindre la noblesse à renoncer à ses prétentions. Aussi voyons-nous toute cette fermentation s'éteindre pour ainsi dire avec l'inégalité des pouvoirs, et dès le temps ou les plébéïens partagèrent le consulat et le sacerdoce jusqu'aux troubles des Graques, c'est-à-dire, dans un espace de deux cent quarante ans environ, l'Etat éprouva fort peu de troubles intérieurs. Mais ce qui témoigne, de la manière la plus évidente en faveur de ce gouvernement, c'est qu'il est impossible de trouver, dans les bases sur lesquelles il reposoit, aucune des

causes qui ont accéléré la chûte de la république. A moins qu'on ne veuille considérer comme étant inhérente à sa nature, la puissance à laquelle il éleva le peuple romain, et qui véritablement peut être regardée par son excès comme une des principales causes de sa décadence, il est nécessaire de rechercher celles-ci dans des circonstances extérieures, et particulièrement dans les relations de Rome avec les peuples vaincus.

Dans les commencemens de la république, Rome, affoiblie par la défection de plusieurs de ses alliés, et par les guerres continuelles qu'elle eut à soutenir, vit sa population diminuer considérablement; mais elle reprit de prompts accroissemens lorsqu'elle eût fait sentir à ses ennemis ce que peuvent le courage et la valeur fondés sur un ardent amour de la liberté. Ainsi le cens de l'an 256, dix ans après l'expulsion de Tarquin, donnoit cent cinquante mille sept cents citoyens; celui qui fut fait quatre ans après, cents dix mille, celui de l'an 279, cent trois mille; et l'an 288 on retrouve déjà une population de cent vingt-quatre mille citoyens. Ces variations n'ont rien d'étrange lorsqu'on les rapporte aux événemens qui les modifièrent; l'auteur trouve une chose bien plus surprenante dans la population des ennemis de Rome. « L'histoire, dit-il, nous montre les Romains toujours avec de petites armées et remportant toujours des victoires. Ce n'est plus la population de Rome qui m'étonne, c'est l'inépuisable population de ses ennemis. Ce-

pendant, ajoute-t-il ensuite, à considérer les choses selon la vérité, souvent ces expéditions guerrières n'étoient que des excursions de brigands qui pilloient, ravageoient, se retiroient chargés de butin pour souffrir à leur tour le pillage et la dévastation ». Or c'est précisément parce que ces expéditions étoient si peu considérables, qu'il n'est pas étonnant de voir les ennemis de Rome en état de les renouveler si souvent. Si les guerres de ces premiers temps se fussent poussées avec la même vigueur que celles des époques postérieures, ces peuples n'auroient pas occupés si long-temps la scène de l'histoire, et quelques campagnes auroient décidé du sort de l'un ou de l'autre des partis. « Mais on a lieu de croire, observe ailleurs M. Levesque avec beaucoup de probabilité, que chez les peuples voisins de Rome, chaque citoyen faisoit aussi la guerre à ses propres dépens, et que peu de jonrs voyoient commencer et finir les expéditions..... Quand on dit que les Volsques, les Sabins, etc. faisoient la guerre aux Romains, il faut entendre la partie de ces peuples la plus voisine de Rome, etc. ». Nouvelles raisons qui rendent moins surprenans les premiers succès de Rome, et qui détruisent la supposition contraire au récit des historiens, qu'elle eût besoin d'un secours étranger pour se soutenir au milieu des peuples *puissans* qui l'environnoient.

Rome témoignoit la même ardeur pour maintenir sa liberté au-dedans, que sa puissance et sa supériorité sur ses voisins. La loi agraire sembloit ten-

dre particulièrement à ce premier effet, puisqu'en prévenant l'inégalité trop grande des fortunes, elle prévenoit aussi les abus qui pouvoient en résulter. On est surpris que cette loi, sujet éternel de disputes, n'ait jamais pu recevoir son exécution par les Tribuns du peuple, qui réussirent souvent dans des entreprises tout aussi difficiles. L'auteur explique, d'une manière très-ingénieuse et très-vraie, les causes qui y mirent obstacle. « Quelque-fois, dit-il, le but auquel les Tribuns sembloient tendre avec obstination, n'étoit pas celui qu'ils se proposoient d'atteindre. En paroissant appuyer la loi agraire, pour plaire à la multitude, eux-mêmes y prenoient peu d'intérêt. Ils étoient plébéïens, mais en général ils n'étoient point de la classe indigente, et la querelle étoit moins celle des deux ordres que celle des riches et des indigens. On peut croire que les Tribuns auroient été fâchés de voir réussir la demande dont ils faisoient tant de bruit ». Il n'est pas surprenant qu'en laissant toujours empirer les causes qui avoient fait naître la première idée de cette loi, son exécution ne devint à la fin entièrement impraticable. Aussi les efforts des Gracques entraînèrent des troubles sans succès, et toutes les modifications qu'ils apportèrent à la loi furent encore insuffisantes pour vaincre l'opiniâtreté des propriétaires, qui se fondoient sur la légalité de leurs acquisitions.

Mais si des intérêts particuliers s'opposèrent à l'établissement de la loi agraire, tous les in-

térêts s'unissoient pour l'adoption d'un code général. Selon le rapport de Tite-Live et de Denys d'Halicarnasse, on envoya en Grèce des commissaires qni furent chargés de recueillir les lois de cette contrée célèbre. L'auteur ne penche point à admettre cette mission (T. I, p. 179). Mais je ne vois pas quelles raisons peuvent s'opposer à la vraisemblance de ce fait. Si Rome libre vouloit se donner des lois, c'est naturellement vers des peuples libres qu'elle devoit tourner ses regards, et l'on ne peut pas croire qu'une ville qui avoit tout au moins une marine marchande, qui avoit fait un traité avec Carthage, ait pu ignorer entièrement ce qui faisoit un des premiers titres de gloire des républiques de la Grèce. On dit qu'un certain Hermodore d'Éphèse, fit connoître aux Romains la législation de la Grèce. Il devoit donc leur inspirer le desir de la connoître plus à fond, et il étoit raisonnable que pour établir un code qui devoit régler les intérêts des membres de l'état, on ne s'en rapporta pas aux interprétations d'un seul homme, mais qu'on allât puiser aux sources mêmes.

A la création des décemvirs toutes les charges furent suspendues et les pouvoirs confiés exclusivement en leurs mains. L'auteur remarque avec raison: « qu'on n'auroit pu mieux faire si l'on avoit voulu qu'ils fussent détournés sans cesse, par les affaires de l'état et par celles des tribunaux, du grand travail qu'on leur imposoit en qualité de législateurs ». Il auroit pu ajouter

encore que, pour la perfection de leurs lois; c'étoit une très-grande faute de n'avoir choisi les décemvirs que dans la classe des Patriciens. Il étoit à supposer que l'intérêt de leur corps ne seroit point sans influence sur l'esprit de leur législation. Aussi vit-on la coutume qui séparoit les Patriciens des Plébeïens, confirmée par une loi positive, et la défense du mariage entre les deux ordres établie comme une des bases fondamentales de l'état. De plus, on leur accorda avec trop peu de prévoyance la puissance dictatoriale *sine provocatione*, c'étoit leur ouvrir le chemin à l'usurpation, et en effet il fallut un soulèvement pour renverser leur pouvoir.

L'auteur consacre un article particulier aux Lois des douze Tables. Il rapporte celles qui offrent le plus d'intérêt et les accompagne de discussions et d'explications très intéressantes.

En parlant d'une loi sur les dommages, l'auteur fait un rapprochement assez curieux d'une loi semblable des établissemens de St.-Louis. Voici le texte de la loi romaine : *Si un animal fait quelque dommage, que le propriétaire offre l'estimation de ce dommage ou s'il l'aime mieux, qu'il abandonne l'animal.* « Dans le code qui porte le titre d'établissemens, dit M. l'evesque, St. Louis ordonne que le propriétaire d'une bête qui a mordu quelqu'un, jure qu'il ne lui connoissoit pas ce vice et paye une indemnité. S'il n'osoit faire ce serment, il étoit battu, si la bête tuoit quelqu'un, elle étoit confisquée, et le maître

payoit une amende de cent sous ; mais s'il avouoit qu'il connut le vice de la bête, il étoit pendu. Les expressions du législateur sont remarquables : Et se il estoit si fox, que il deist que il seust la téche de la beste, il en seroit pendu pour la recognoissance, (et s'il étoit assez fou pour dire qu'il connoissoit le vice de la bête, il en seroit pendu pour la reconnoissance).

La loi contre ceux qui avoient insulté un citoyen portoit qu'ils lui payeroient vingt-cinq as. M. Lévesque remarque que c'étoit une peine très-grave, relativement à la fortune que possédoient les Romains. L'as étoit à cette époque de la valeur d'une livre de cuivre de douze onces, et on la pesoit dans les payemens. Or cette monnaie subit de nombreux changemens : à la seconde guerre punique, la loi *papiria* la réduisit à la valeur d'une once, et enfin vers l'an 575, elle fut réduite à une demie once (1). « La loi qui condamnoit alors à une si légère amende dut naturellement tomber en désuétude : un romain nommé Nératius, homme riche, se plaisoit à donner un soufflet aux gens qu'il rencontrait. Il étoit suivi d'un esclave qui portoit un sac de petite monnaie, et il leur faisoit compter vingt-cinq as. L'insolence de Neratius fit abroger la loi ».

La censure fût établie quelques années après la suppression du décemvirat. On sait de quelle

(1) V. Nieuport, *Ritus romanorum*, ed. 1743, p. 550.

importance étoit cette charge par le pouvoir qu'elle accordoit à ceux qui en étoient revêtus, de scruter l'intérieur des familles et la conduite des particuliers. Est-il bien certain, comme le pense M. Lévesque, que ce fut par une ambition naturelle que les censeurs étendirent leur autorité et le pouvoir de leur charge, et cette revue des mœurs, n'appartenoit-elle pas de droit à la nature de leurs fonctions ? Quoiqu'il en soit on sentit bientôt qu'une dignité si importante devoit être restreinte, sinon dans l'étendue de sa puissance, du moins dans l'étendue de sa durée (1). C. Furius et M. Geganius, se vengèrent du dictateur qui limita ainsi la durée de leur charge, en le dégradant de sa tribu. On voit donc qu'on auroit une prévention bien fausse si l'on pensoit que ceux qui étoient appelés à veiller à la moralité des citoyens étoient toujours dignes d'être proposés comme des exemples de modération. Mais M. Lévesque ne porte-t-il pas un peu trop loin la sentence qu'il semble prononcer contre la censure. « On a beaucoup loué dit-il l'institution de la censure parce qu'il faut louer tout ce qui appartient à l'ancienne Rome ». Une décision de cette nature mérite quelque discussion, pour ne point avoir l'air d'être énoncée au hasard, et c'est par des faitsqu'elle doit être

(1) *Maxima custodia libertatis est*, dit Tite-Live, *si magna imperia non sunt diuturna, et temporis modus imponitur quibus juris imponi non potest.*

appuyée. L'auteur abandonne cependant cette recherche aux soins du lecteur, mais je doute que l'histoire puisse offrir des témoignages favorables à son opinion. Il est certain que la censure n'arrêta en aucune manière la marche de la constitution, et que loin de devenir funeste à l'état, elle servit au contraire à arrêter les progrès de sa décadence. « La censure, dit Montesquieu, contribua beaucoup à maintenir le gouvernement de Rome. Comme la force de la république consistoit dans la discipline, l'autorité des mœurs et l'observation constante de certaines coutumes, les censeurs corrigeoient les abus que la loi n'avoit pas prévus ou que le magistrat ordinaire ne pouvoit pas punir. C'étoit une institution bien sage, etc., ».

Ce jugement se confirme à chaque pas qu'on fait dans l'étude de l'Histoire de la République Romaine. Les anciens qui étoient plus à même d'apprécier l'utilité de la censure, s'accordent en général pour l'importance qu'ils attachent à cette charge. Du reste on sait combien les Romains eurent soin de ne confier cette fonction si importante qu'à des hommes considérés tant par leur âge que par les places qu'ils avoient occupées. Il n'étoit donc guère probable qu'après des précautions si scrupuleuses, les censeurs pussent abuser de leur puissance, quelque latitude qu'on lui donnat, et en effet on voit très-peu d'exemples d'un pareil abus.

Nous ne suivrons point l'auteur dans le détail des guerres puniques; cette partie de l'ouvrage mérite les plus grands éloges, tant sous le rapport de la critique, que pour le mérite du style : l'auteur s'est attaché à remonter aux véritables sources, on le suit avec cet intérêt qu'inspire un écrivain judicieux qui ne se borne point à compiler sans réflexion les auteurs qui lui fournissent ses matériaux.

Ce fut vers la fin de la première guerre punique que les lettres prirent quelque faveur chez les Romains, et que les Muses commencèrent à faire entendre leur voix sur un sol qui n'avoit retenti que du cri de la guerre. L'intervalle qui s'écoula entre la seconde et la troisième guerre punique, fut illustré par les progrès que firent les Muses latines; c'est à cette époque que parurent Ennius, Cœcilius, Plaute et Terence, Fabius Pictor et Caton l'ancien. Les recherches de M. Lévesque sur ces premiers essais, sont très-intéressantes; il fait connoître le jugement que portoient de ces premières productions les plus illustres des Romains. Il est remarquable que Plaute ait été jugé d'une manière si opposée par des écrivains également célèbres. Horace ne goûtoit ni ses bons bons, ni la mesure de ses vers. Cicéron, au contraire, louoit l'élégance ingénieuse de son style, et Varron disoit que les Muses auroient emprunté le langage de Plaute, si elles avoient voulu parler latin.

Ce fut par des annales que les Romains débutèrent dans la poésie ; leurs premiers essais en prose eurent aussi pour objet le récit des événemens qui illustrèrent leur histoire. Fabius Pictor, qui obtint ce surnom pour avoir orné de peintures le temple de *Salus* à Rome, écrivit l'histoire de son pays pour les siècles qui l'avoient précédé. Il fut suivi de près par Lucius Cincius qui mit beaucoup de soin à la recherche des anciens monumens. Caton l'ancien, qui fut Consul cent quatre-vingt-quinze ans avant l'ère vulgaire, rechercha les origines des villes d'Italie.

Ainsi se préparoient ces grandes époques où Rome, après avoir soumis le monde, devoit voir fleurir à côté du laurier de la victoire celui d'une gloire plus aimable et plus douce, et couronner, en même temps que ses héros, ceux qui transmettoient d'une manière si brillante leur mémoire à la postérité.

Nous ne suivrons point l'auteur dans le récit des guerres célèbres de la république romaine, ni dans le détail des troubles civils qui commencèrent sous les Gracques. Notre but n'est point de donner un abrégé de cette Histoire. L'auteur a peint les objets avec leurs couleurs naturelles ; Nous devons les plus grands éloges à la manière dont il traite son sujet, à l'intérêt qu'il sait y répandre, à la concision, à la sagesse et à l'élégance de son style. On sent fort bien qu'en réfutant

quelques jugemens de M. Lévesque, qui ne se sont point accordés avec notre façon de voir, nous sommes loin de déprécier le mérite d'un ouvrage qui nous paroît au contraire digne, sous tous les rapports, de l'attention des lecteurs. Quand on n'approuveroit pas toutes les opinions de l'auteur, il ne perdroit cependant, aux yeux des hommes sensés, aucun des titres de respect qu'il a mérités depuis si long-temps et à si bon droit, comme écrivain philosophe : une critique littéraire ne sauroit porter atteinte à une réputation si solidement établie; et c'est ce qui doit dissiper toute crainte tant pour celui qui en est l'objet, que pour celui qui se hasarde à la faire.

D.

ZOOLOGIE.

RAPPORT fait à la première classe de l'Institut, sur un nouveau Mémoire de M. GEOFFROY SAINT-HILAIRE, *Membre de la classe, et Professeur de Zoologie au Muséum d'histoire naturelle.*

LA classe a chargé MM. Lamarck, Lacépède et Cuvier de lui faire un rapport sur le mémoire de M. Geoffroy Saint-Hilaire, intitulé : *Considérations sur les pièces de la tête osseuse des animaux vertèbrés et particulièrement sur le crâne des oiseaux.*

Nous avons déjà entretenu plusieurs fois la classe de l'importance qu'ont pour l'histoire naturelle philosophique ces rapports frappans de structure qui s'étendent tantôt sur toute une classe, tantôt même sur les quatre classes réunies d'animaux vertèbrés. Nous avons considéré récemment, à l'occasion des mémoires précédens de M. Geoffroy, les plus généraux de ces rapports, ceux qui embrassent tout un membre ou tout un organe quelconque.

Le sujet que ce naturaliste traite dans son mémoire actuel, appartient à un ordre de rapports beaucoup plus détaillés et beaucoup plus profonds.

Il s'y agit des différentes pièces qui composent un seul et même organe, comme la tête ou même seulement le crâne, et l'on y voit que ces pièces conservent une analogie plus constante encore

que celle de la présence ou de l'absence même de tout un membre.

Mais pour saisir partout cette analogie, il faut suivre chaque animal dans les différens périodes de son existence, suivant la belle méthode si bien mise en pratique par M. Tenon.

Depuis long-temps les anatomistes savoient, par exemple, que l'os frontal, qui reste composé de deux pièces dans la plupart des quadrupèdes, s'unit presque toujours de bonne heure en une seule dans l'espèce humaine.

D'autres os qui sont déjà réunis dans de très-jeunes enfans, ne se trouvent séparés que dans le fétus, tandis que, dans certains animaux, ils demeurent séparés pendant toute la vie, quelquefois même par des articulations mobiles.

Ces réunions et ces séparations ne sont donc alors que des effets de l'âge, et il n'y en avoit pas moins dans le plan primitif de la nature, ou dans la direction originaire de la nutrition des parties, un même nombre de points d'ossification, et par conséquent une analogie frappante de structure.

De tous les sujets qui traitent des sciences physiques, l'origine des corps organisés est sans contredit le plus obscur et le plus mystérieux. Quelqu'attaché que l'on soit aux méthodes rigoureuses, aujourd'hui introduites avec tant de raison dans les sciences, on ne peut s'empêcher de penser que s'il y a quelque espoir d'arriver jamais

à un peu plus de lumière sur des questions si difficiles, c'est peut-être dans la constance de ces analogies que l'on devra en chercher les premières étincelles. Cette constance est en effet indépendante de tous les usages, et par conséquent elle résulte uniquement des forces qui ont déterminé la formation du corps organique ; elles font donc présumer que cette détermination est due, au moins en partie, à quelque principe commun.

Mais nous n'engagerons pas la classe plus avant dans cet ordre de réflexions, et si nous nous permettons de les lui indiquer en passant, c'est pour lui faire sentir l'intérêt majeur que les recherches détaillées, du genre de celles que M. Geoffroy présente dans son mémoire, peuvent avoir un jour.

Pour en venir au tableau complet et uniforme des correspondances entre les crânes des divers animaux vertébrés, il a examiné des crânes de chaque ordre dans tous les âges ; il a détaché par la macération les os dont ils se composent dans l'état adulte, et les pièces dans lesquelles chaque os se divise dans l'enfance ou le fétus.

Rapprochant ensuite ces diverses pièces, éclaircissant par l'exemple d'un genre ce qui avoit pu rester obscur dans les genres voisins, employant même avec adresse les analogies des classes très-éloignées, il est parvenu à ce résultat général, que les pièces osseuses du crâne et de la face se retrouvent dans tous les animaux vertébrés, avec

des connexions à-peu-près semblables, mais tantôt mobiles ou séparables pendant long-temps, tantôt réunies ou soudées de bonne heure.

Quelquefois même une partie de ces pièces, qui auroient dû appartenir au crâne, s'en détachent pour entrer dans la face; d'autres fois elles forment en-dehors quelqu'organe accessoire et mobile. Mais il est toujours possible de les reconnoître ou par leur figure et leur position immédiates, ou par la succession des dégradations ou des développemens par lesquels on les voit passer, en observant un certain nombre d'animaux rangés sur une même ligne.

Nous ne ferons pas suivre à la classe toutes les comparaisons auxquelles M. Geoffroy s'est livré dans son mémoire. Il nous suffira d'en citer un résultat pour exemple, et nous choisirons exprès l'un des plus paradoxaux, afin de mieux montrer combien il a mis de sagacité à le saisir.

La mâchoire inférieure des oiseaux n'est pas articulée immédiatement au crâne comme celle des quadrupèdes; mais au bas d'un os mobile qui s'articule lui-même avec le crâne par son extrémité postérieure.

Hérissant et Vicq-d'Azir qui ont décrit cet os avec soin, l'ont pris pour l'analogue de la branche montante de la mâchoire inférieure. L'un de nous avoit à peu-près adopté ce résultat dans ses ouvrages imprimés.

M. Geoffroy, après en avoir facilement démontré la fausseté, par cette considération que toutes

les parties de cette branche montante existent déjà à la mâchoire même, avance cette proposition singulière :

« Que cet os répond à la portion du tem-
» poral qui contient l'articulation, le
» cadre du tympan et l'os styloïde ».

L'anatomiste, que nous venons d'indiquer, éprouva d'abord beaucoup de doutes sur une assertion aussi éloignée de l'opinion reçue. Il est obligé de reconnoître ici, qu'ayant suivi, d'après les indications de M. Geoffroy, les diverses métamorphoses de l'os temporal dans les animaux; il s'est convaincu de la justesse de cet énoncé.

Déjà dans l'*ornithorinque*, ce genre singulier de quadrupède décrit, pour la première fois, par M. *Blumenbach*, le canal osseux externe de l'oreille n'est point soudé au reste du crâne. L'apophyse styloïde ne l'est presque jamais; elle appartient le plus souvent à l'os hyoïde.

Dans tous les reptiles comme dans les oiseaux, le tynpan ou ce qui en tient lieu, suit toujours l'os carré à quelque distance qu'il se porte de l'oreille externe. Seulement lorsque l'os carré est fort allongé, l'osselet qui remplace le marteau s'allonge à proportion.

Aussi dans les serpens qui n'ont point de tympan, et dont l'os carré est extrêmement long, l'osselet malleïforme va fixer sa racine à la peau près du bord de cet os.

Enfin dans quelques tortues comme la matamata, l'os carré servant à l'articulation de la mâ-

choire, conserve néanmoins la forme tubuleuse qu'il a comme conduit auditif.

M. Geoffroy fait des rapprochemens, non moins inattendus, des diverses portions du l'ethmoïde, du lacrymal, des apophyses ptyrégoides internes, etc. etc.; et tous ceux de ces rapprochemens que nous avons essayé de vérifier, nous ont paru au moins très-plausibles.

Nous regardons en conséquence le mémoire de M. Geoffroy, comme immédiatement utile à l'ostéologie comparée, et comme pouvant conduire à des vues plus élevées encore dans la théorie générale de l'organisation.

Il a, d'ailleurs, le mérite incontestable de présenter des faits nombreux auxquels les anatomistes avoient donné peu d'attention jusqu'ici. Ainsi nous n'hésitons point à proposer à la classe d'encourager les recherches de ce naturaliste par son approbation, et d'ordonner l'impression de son mémoire.

Le Chef-d'œuvre d'un Inconnu, Poëme heureusement découvert et mis au jour, avec des remarques savantes et recherchées, par M. le Docteur Chrisostome Mathanasius. *Neuvième édition, dans laquelle on trouve, outre les pièces qui ont paru dans les éditions précédentes, l'Anti-Mathanase, ou Critique du Chef-d'œuvre d'un Inconnu, une Notice sur la vie et les ouvrages de de M. de* Saint-Hyacinthe, *et des Notes*; par P. X. Leschevin. Paris, *Imprimerie Bibliographique*, rue Gît-le-Cœur; *Barrois*, l'aîné et fils, rue de Savoye; *Renouard*, rue Saint-André-des-Arcs; *Colnet*, quai Voltaire, au coin de la rue du Bacq; *Delaunay*, palais du Tribunat, 2e. galerie de bois. Petit in-8°. 2 vol. : le 1.er de cxlviij et 353 pages, le 2.e de 558. Prix, 9 fr. et 12 fr. 50 cent. franc de port (1).

Le succès étonnant qu'eût dans sa nouveauté le *Chef-d'œuvre d'un Inconnu*, doit être attribué moins à la gaîté qui règne dans cet ouvrage, qu'aux traits satyriques dont le public, toujours malin, ne manqua pas de faire l'application à quelques critiques de mauvaise humeur qui vivoient alors,

(1) On peut voir dans le *Magasin Encyclopédique*. ann. v, tom. III, une assez longue dissertation sur le *Chef-d'œuvre d'un Inconnu*, par l'auteur de cet article.

et à quelques autres personnages ridicules. Lorsque les uns et les autres eurent disparu de la scène littéraire, l'enthousiasme dut nécessairement se refroidir, et l'auteur fut obligé de le réchauffer par des additions considérables. La première édition de 1714 formoit un modeste *in-douze* de deux cent trente-deux pages en gros caractères; celle de 1716 en remplit trois cent vingt-une en caractères ordinaires. Enfin ce nombre fut porté à cinq cents vingt-huit dans l'édition de 1732, divisée en deux volumes, la dernière à laquelle l'auteur ait présidé. Ce nombre paroissoit irrévocablement fixé, les éditions suivantes ayant copié celle-ci page pour page; mais M. Leschevin, touché de l'espèce d'abandon dans lequel languissoit, depuis un demi-siècle, le *Chef-d'œuvre*, a pris la noble résolution de lui donner une nouvelle vie, en l'accompagnant d'un commentaire excellent. On peut dire, en effet, que l'éditeur a épuisé la matière, et que si le fameux Mathanasius revenoit au monde, il seroit sans doute étonné tout à-la-fois et flatté en voyant qu'une plaisanterie qu'il s'étoit permise pour son amusement et celui du public, avoit fourni la matière d'un savant commentaire dans lequel on trouve des renseignemens précieux et des anecdotes qu'on chercheroit difficilement ailleurs.

L'auteur du *Chef-d'œuvre* est, comme on sait, *Hyacinthe* Cordonnier, plus généralement connu sous le nom de Thémiseuil de Saint-Hyacinthe, né à Orléans le 24 septembre 1684, et mort

en Hollande en 1746, après avoir lutté toute sa vie contre la mauvaise fortune; c'est hélas ! le partage ordinaire des esprits caustiques et turbulens qui ne savent vivre en paix ni avec les autres ni avec eux-mêmes. Saint-Hyacinthe est auteur et éditeur de plusieurs ouvrages; il est particulièrement connu par celui que nous annonçons; mais je ne crois pas qu'il soit entièrement de lui. Le *Chef-d'œuvre* fut probablement composé, comme l'ont été, de nos jours, les *Dîners du Vaudeville*, et les amis de l'auteur peuvent en révendiquer une partie; surtout VAN-EFFEN, auteur de la *Dissertation* ingénieuse *sur Homère et sur Chapelain*, qui se trouve dans toutes les éditions. M. Leschevin a mis à la tête de la sienne une notice très-détaillée sur Saint-Hyacinthe et sur ses ouvrages. Sa querelle avec Voltaire y occupe beaucoup trop de pages. On ne doit dire qu'un mot de ces misérables querelles qui consolent l'envie et amusent la malignité; encore feroit-on beaucoup mieux de n'en point parler du tout, parce qu'elles diminuent la considération due aux lettres et à ceux qui les cultivent.

Le but de Saint-Hyacinthe, en composant cet ouvrage, fut de jeter du ridicule sur ces commentateurs des anciens qui éclaircissent longuement des passages très-clairs, et qui négligent ceux qui offrent des difficultés réelles; mais il ne s'est pas aperçu que son livre, uniquement écrit pour amuser les gens du monde, confondoit à leurs yeux et rendoit également ridicules les compila-

teurs insipides et ces hommes laborieux qui, à force de veilles, de collations de manuscrits, nous ont donné des textes purs, ont éclairci les endroits obscurs, et procuré aux lecteurs paresseux ou légérement instruits le plaisir de lire des ouvrages qui, sans les travaux de ces savans, auroient été pour eux des *lettres closes*. Malheureusement le mérite de ces utiles commentateurs n'est guères apprécié que par ceux qui n'en ont pas besoin; ainsi la longue plaisanterie de Saint Hyacinthe prouve, selon moi, que l'érudition de l'auteur étoit très-superficielle, et je pense que l'on apprend beaucoup plus de choses curieuses dans les remarques de M. Leschevin, que dans le joyeux commentaire de Saint-Hyacinthe sur une chanson ridicule.

Le nouvel éditeur a pris beaucoup de peine pour en épargner à son lecteur; allusions, mots composés, noms tirés du grec, de l'anglais, du Hollandais, de l'allemand, il explique tout avec un très-grand soin, mais il a été un peu embarrassé à trouver la véritable étymologie du nom adopté par l'auteur, *Mathanasius;* il pense que ce nom est dérivé de deux mots grecs, ou d'un mot grec et d'un mot français. Selon la première opinion, les deux mots grecs seroient μαθεῖν du verbe μανθάνω *j'apprends*, et ἀνάσσω *je règne*, ce qui signifieroit *le prince des commentateurs, le commentateur par excellence.* Selon la seconde conjecture, le premier mot seroit également μαθεῖν mais le second seroit le mot pro-

vençal et languedocien *aze*, *âne*, c'est-à-dire, *le docteur aux ânes*. J'adopterois d'autant plus volontiers cette dernière opinion, que les deux *supports* de l'écu du docteur Mathanasius sont un âne et un paon.

Cet écu, ou, si l'on veut, les armes du docteur sont remarquables, on y voit un soufflet en champ de *gueules*; les *supports*, comme je viens de le dire, sont un *âne* et un *paon*; le cimier est surmonté d'un *perroquet*; ce qui signifie, si je ne me trompe, que le docteur Mathanasius est ignorant comme un *âne*, vain comme un *paon*, rempli de vent comme un *soufflet*, et qu'il répète comme un *perroquet* tout ce qui a été dit avant lui. On lit autour de son portrait à mine renfrognée et rébarbative, telle que doit être celle d'un critique, *CHRISOSTOMUS MATHANASIUS. D.R Q. S. M. D. L. L.* Les Savans ont cherché longtemps à deviner le sens énigmatique des lettres initiales qui terminent cette légende, et ils ont cru qu'on pouvoit les interpréter ainsi : *Docteur qui se moque de la littérature.*

L'éditeur a trouvé cette interprétation sur un exemplaire qui avoit appartenu à M. de Boisgelin; elle lui paroît peu vraisemblable; pour moi je la crois très-vraie, et je l'avois imaginée longtemps avant d'avoir eu connoissance de l'exemplaire de M. de Boisgelin.

M. Leschevin a rendu un grand service aux admirateurs du *Chef-d'œuvre*, en joignant à son édition l'*anti-Mathanase*, brochure *in*-8.° de

150 pages, qui parut à Utrecht en 1729, et qui étoit devenue fort rare. Elle se fait lire avèc plaisir, et contient des anecdotes curieuses. Le second volume est terminé par une table des matières rédigée avec soin ; ainsi l'éditeur n'a rien négligé de ce qui pouvoit rendre son édition préférable à toutes celles qui l'ont précédée, et la seule qui doive trouver place aujourd'nui dans la bibliothèque de l'amateur qui se contente d'une seule bonne édition de chaque ouvrage. Le caractère et le papier sont beaux. Les citations grecques, latines, italiennes, auroient été plus correctes si ce livre eût été imprimé sous les yeux de l'éditeur. M. Leschevin en avoit envoyé le texte corrigé d'après les meilleures éditions, et le compositeur n'a pas négligé ses corrections ; mais il n'a pas apporté le même soin à copier fidellement les passages auxquels on n'avoit rien changé, parce qu'ils étoient sains dans toutes les éditions précédentes. Au reste, le lecteur qui entend la langue de ces textes, les corrigera facilement, et comme la traduction française les accompagne presque toujours, la grande majorité des lecteurs ne s'appercevra point de ces fautes, qui lui sont indifférentes, ou, si elle s'en apperçoit, elle y attachera peu d'importance.

CHARDON DE LA ROCHETTE.

HISTOIRE.

Seconde lettre de M. Cousinery, *à M.* Rostan, *Membre de l'Académie de Marseille* (1).

Minorité de Ptolémée v.

J'ai tâché, mon cher ami, de vous prouver dans ma précédente lettre que l'inscription de Rosette a eu pour objet de transmettre à la postérité la déification de Ptolémée v, et que l'intronisation de ce Prince à Memphis n'y est mentionnée qu'accidentellement. Je crois avoir suffisamment démontré que le mot le plus propre à désigner l'acte qui élevoit chez les anciens un homme encore vivant au rang des immortels, est celui de *déification*, et que le mot *apotheose* doit être réservé pour indiquer l'hommage religieux par lequel un homme, après sa mort, étoit placé parmi les dieux.

Après vous avoir communiqué mes réflexions sur ces deux objets, je veux faire en sorte de déterminer l'époque à laquelle les prêtres égyptiens déifièrent Ptolémée v. Devons-nous croire qu'ils lui décernèrent cet honneur suprême lorsqu'il étoit à peine âgé de treize ans, comme l'ont pensé les savants qui ont écrit sur ce sujet ? N'est-il pas plus vraisemblable qu'ils ne lui accordèrent cet hommage éclatant que lorsqu'il eut atteint l'âge de vingt-cinq ans, ainsi que Polybe

(1) Voyez la première dans le tom. III, pag. 106, année 1807.

nous le fait entendre (1) ? Pour adopter la première de ces opinions, il faudroit nous persuader que les tuteurs de Ptolémée v, avoient eux-mêmes, par la sagesse de leur administration, mérité au plus haut degré la reconnoissance publique, et que les prêtres de Memphis, par une adulation excessive, auroient décerné au jeune Prince l'honneur qui n'auroit été dû qu'à ses tuteurs. Je vous rappellerai dans ma troisième lettre, la longue suite de grandes actions et de bienfaits qui motiverent la déïfication de ce Prince : il paroîtra sans doute évident qu'il ne put commencer à mettre en exécution tant de grandes choses avant d'avoir atteint sa majorité, ou, pour mieux dire, la plénitude de sa raison (2). Je vais prouver plus particulièrement dans celle-ci, que sa minorité fut extrêmement orageuse; que ses premiers tuteurs, bien loin de s'occuper du bonheur des peuples, ne cherchèrent qu'à se supplanter les uns les autres, et à dilapider les finances de l'Etat; qu'ils eurent à soutenir des guerres désastreuses; que le dernier d'entre eux, dont les intentions étoient pures, eut à peine assez de moyens pour calmer les maux les plus pressans; et qu'enfin ce Prince fut trop heureux, dans de pareilles circonstances, de conserver sa vie et son royaume.

Ces recherches me donneront l'occasion de relever des erreurs faites par quelques historiens modernes, au sujet de cette minorité. La plus

(1) Exc. Vales. pag. 113.

(2) Ce prince fut déclaré majeur à treize ans.

notable concerne M. Æmilius Lepidus, que différens écrivains croyent avoir été tuteur de Ptolémée v, et qui ne le fut en effet que de ses deux fils, l'un nommé Philometor, et l'autre Evergète II.

L'illustre auteur de l'Histoire ancienne (3), et les savans Anglais qui ont composé une Histoire universelle, justement estimée (4), n'ont pas donné assez d'attention à cette partie de la tutelle de Ptolémée v; trop occupés par la quantité des monumens historiques qu'ils avoient rassemblés, ils n'ont pas pénétré assez profondément dans les sources où ils puisoient : on sent que la discussion eût été longue et que leur tâche auroit été bien pénible, s'ils eussent voulu examiner avec détails des faits que l'insuffisance des matériaux rendoit souvent très-obscurs. Il y auroit autant d'injustice que d'ingratitude à les juger rigoureusement sur ce point.

On doit être surpris que Vaillant, qui a écrit l'Histoire particulière des Ptolémées, n'ait pas fait servir plus utilement la connoissance des médailles à applanir un grand nombre de difficultés que cette Histoire renferme. Son ouvrage est plutôt un amas de citations faites mot à mot, ainsi qu'il le dit lui-même (5), qu'une narration exacte et suivie : il sembleroit qu'il n'y a pas apporté cette critique éclairée dont il étoit si capable; aussi le savant abbé Eckhel considère-t-il

(3) Rollin, t. viij pag. 213, 229 à 231.

(4) Tome xiv, pag. 364 et suiv.

(5) *Alligare me volui, referendis solùm auctorum verbis, præf. Hist. Reg. Ægypt.*

cette production comme le plus foible ouvrage de ce célèbre numismate (6).

Parmi les différens objets où la négligence de ce savant se laisse reconnoître, je pourrois faire remarquer qu'il n'est nullement fondé à supposer, comme l'ont fait bien d'autres, qu'Agathocle, tuteur du jeune Roi, eut péri dès la première année de la tutelle qu'il avoit usurpée, ainsi que la régence. Rollin avance avec moins de droit encore, d'après le seul témoignage de Justin, que ce régent perdit la vie immédiatement après la mort de Ptolémée Philopator, père d'Epiphane. Je n'ai pas été moins surpris de l'erreur de cet estimable savant, lorsqu'il confond ensuite Sosibe le fils avec Sosibe le père, et qu'il fait de Tlépolème un des ministres de Philopator (7).

Parcourons rapidement l'histoire de la minorité de Ptolémée v, et celle des années qui avoient précédé, en remontant jusqu'à Soter I.er

Après de longues et de sanglantes querelles

(6) *Negligentiæ verò, summæ passim in hoc opere luculenta habes specimina, ut cum in canone chronologico Epiphanem constanter appellet, qui Evergetes est; et cum Cleopatræ postremæ historiam sic finit. Romani diem quo capta Alexandria...* J'aurai occasion dans mes lettres subséquentes, de démontrer avec la plus grande évidence, combien Vaillant a été induit en erreur dans cette histoire, au sujet des descendans de Soter, notamment à l'égard du portrait de Ptolémée III (Evergète I), qu'il attribue tantôt à Ptolémée XI, et tantôt à Ptolémée XII, et ce qui est encore plus remarquable relativement à l'objet qui nous occupe, en prenant la tête de Ptolémée V, pour celle de Ptolémée XIII, frere malheureux de la dernière Cléopatre.

(7) Hist. Anc. t. viij, pag. 213.

entre les généraux d'Alexandre, et après l'extinction totale de la race de ce conquérant en ligne directe (8), Ptolémée, surnommé Soter, l'un de ses plus heureux et de ses plus braves capitaines, s'empara de l'Egypte, de la Phénicie et de la Célésyrie, prit le titre de Roi, gouverna son royaume avec autant de sagesse que de prudence; et donna, deux ans avant sa mort, un exemple bien rare de tendresse et de confiance envers son fils Philadelphe, en abdiquant la couronne. Cette abdication eût lieu, suivant le Canon chronologique de Vaillant que je continuerai à citer, la troisième année de la cent vingt-troisième olympiade (9); la deux cent quatre-vingt-quatrième avant J. C. (10); la trente-huitième de l'ère des Lagides et de la fondation de Rome 466 (11).

Ptolémée-Philadelphe soutint glorieusement la

(8) Suivant divers auteurs, Ptolémée Soter étoit fils naturel de Philippe, dont Lagus avoit épousé la concubine. Cette femme étoit grosse de Ptolémée Soter lorsqu'il l'épousa; par conséquent la race de Caranus, premier Roi de Macédoine, dont Philippe étoit issu, ne s'éteignit qu'à la dernière Cléopâtre. Par la succession féminine cette race se prolonge jusqu'à Antiochus, surnommé Philopapus, petit fils d'Antiochus IV, dernier roi de la Commagène. Voyez Spon, Weller, Stuard, et surtout Gli atti e monum. de frat. Arvali, du savant Abbé Gaëtano Marini, tom. II, page 725 à 770.

(9) Hist. reg. Egypt. canon. chron.

(10) Le Père Frœlich place cette abdication en la 183 an. av. J. C. Ann. reg. Syr. p. 12; et l'Abbé Eckhel en la 182. Doct. num. vet., tom. IV, p. 5.

(11) Suivant les fastes de Panvinius, du côté gauche où se trouve l'époque Varonienne.

majesté du trône ; il s'appliqua à faire fleurir le commerce, à protéger les sciences et les beaux arts : son goût et sa magnificence honorèrent beaucoup un règne qui dura quarante ans. Ce Prince mourut la troisième année de la cent trente-troisième olympiade ; deux cent quarante ans avant J. C. (12) ; l'an 78 des Lagides, et de Rome 507 (13).

Ptolémée-Evergète son fils, pour venger la mort de sa sœur Bérénice, à qui Séleucus II, avoit ôté la vie (14), entra avec une puissante armée dans la Syrie, et la soumit toute entière. Nouvel émule d'Alexandre, il poussa très-loin ses conquêtes dans l'Orient (15). Il rentra plusieurs fois en triomphateur à Alexandrie, couvert de gloire, chargé des dépouilles des nations qu'il avoit soumises ; et après avoir ouvert par ses victoires de nouvelles routes au commerce de l'Egypte, il laissa à son fils Ptolémée-Philopator, après vingt-sept ans de règne, des états immenses et florissans. Il mourut la première année de la cent quarantième olympiade, deux cent dix-huit ans avant l'ère vulgaire ; la cent quatrième année de celle des Lagides, qui coïncide, suivant Panvinius déjà

(12) Suivant le Père Frœlich, *Loc. cit.*, page 27, la mort de ce Roi auroit eu lieu l'année première de la même olympiade, 247 ans avant notre ère. L'Abbé Eckhel a suivi le même calcul.

(13) Par ce calcul, Vaillant fait régner Ptolémée Philadelphe quarante-un ans, tandis que d'autres ne le font régner que trente-neuf.

(14) Ann. reg. syr. Frœlich, p. 28.

(15) Inscript. d'Adulis Chishul, ant. Asiæ, p. 85.

cité, avec la cinq cent trente-troisième de la fondation de Rome (16).

Entre les douze Rois qui succédèrent à Soter, Philadelphe et Evergète seulement soutinrent la noblesse de leur origine. La malheureuse facilité d'accumuler dans une seule ville les trésors de presque tout l'Orient, y produisit bientôt ce luxe voluptueux qui dénature les meilleures institutions, et qui empoisonne les sources de la morale. L'éducation des Princes loin de les habituer à leurs devoirs, leur apprit à les mépriser (17); tous les vices ensemble attaquèrent le trône comme autant d'ennemis qui devoient en consommer la ruine.

Après le règne d'Evergète, la cour d'Alexandre devint un théâtre scandaleux de débauches, un foyer de violences et de cruautés. Des Princes presque toujours abandonnés dès leur enfance à des tuteurs corrompus, à de lâches courtisans, à des Reines ambitieuses ou sanguinaires, ne furent plus que d'indignes rejetons d'une race illustre, sans en excepter Ptolémée-Epiphane, auquel un enthousiasme momentané fit décerner les honneurs de la déification.

Ptolémée-Philopator, né pour être la honte de ses pères, avoit dissimulé ses perfides intentions en montant sur le trône (18). Il prépara,

(16) Suivant le père Frœlich, Ann. reg. syr., p. 34, ce Roi mourut la troisième année de la même olympiade, 221 ans avant J. C. L'Abbé Eckhel a suivi la même supputation.

(17) Un auteur célèbre a dit que l'ouvrage le plus difficile des Rois est de résister à leur éducation.

(18) Polyb. Excerpt. vales, pag. 63.

par ses vices, la décadence de l'héritage brillant qu'ils lui avoient transmis. Forcé d'opposer une barrière à l'ambition du célèbre Antiochus, il avoit vu fuir ce jeune Prince devant ses soldats depuis long-temps aguérris; mais après la bataille de Raphia, la victoire lui offre en vain de nouveaux trophées; trop lâche, trop efféminé, pour aimer la gloire et le bonheur de ses peuples, il préfère les attraits de sa capitale pour y régner sur les cendres de ses plus proches parens, de ses amis et de ses plus fidèles sujets. Justement accusé d'un affreux parricide, il ajoute à ce forfait les meurtres de sa mère Bérénice, de son frère Magas, d'Arsinoé sa sœur et sa femme, témoins importuns de ses infames déréglemens; sa cruauté n'épargne pas Cléomène, hôte illustre dont la noblesse, le courage et les malheurs avoient tellement touché Ptolémée-Evergète, qu'il lui avoit promis solemnellement de le remettre sur le trône de Sparte. Enchaîné par des amours insensés, il partage son trône avec Agathoclée sa maîtresse, et avec Agathocle son jeune et indigne favori. Les trésors sont dissipés, les charges les plus éminentes deviennent la proie de ce favori et de ses protégés; et les grands du royaume, indignés ou proscrits, font soulever des provinces entières.

Philopator (19), affoibli par ses déréglemens habituels et accablé de mépris, perd enfin la vie après dix-sept ans de règne, la deux cent-unième année avant notre ère; la deuxième de la cent

(19) L'Abbé Eckhel observe qu'il fut aussi surnommé Tryphon et Gallus. Doct. num. vet. Tom. IV, pag. 14.

quarante-quatrième olympiade, qui coïncide avec la cinq cent cinquantième de Rome (20), et la cent vingt-unième des Lagides. Il laissa Ptolémée V, son fils âgé de cinq ans, et ses états livrés à une fermentation qu'il avoit honteusement provoquée. Les auteurs anciens nous ont transmis peu de détails sur l'histoire des premières années de ce dernier Prince; mais l'inscription de Rosette et les fragmens de Polybe, si nous les examinons avec attention, et si nous les rapprochons les uns des autres, pourront nous donner de nouvelles lumières. Je vais, avec ce secours, essayer de rétablir les faits.

Régence de Sosibe le père et d'Agathocle.

Ptolémée-Philopator mourut sans qu'on sût peut-être, dans son propre palais, qu'il fût sérieusement malade. Sosibe le père, que Polybe qualifie de πολυχρονος, *homme à longue vie*, ministre cruel qui avoit suivi aveuglément les volontés les plus injustes d'un Prince corrompu et de ses indignes favoris (21), Sosibe, dis-je, et la famille d'Agathocle cachèrent quelque temps la mort de ce Prince; ils s'emparèrent du trésor de la couronne, et s'entourèrent des nombreuses créatures, que la faveur dont ils avoient joui, avoient placé aux premiers emplois civils et mili-

(20) Suivant la chronologie du Père Frœlich, 204 ans avant J. C., Cette opinion est conforme à celle d'Ussérius et à celle d'Eckhel Il y a par-conséquent trois ans de différence entre ce calcul et celui de Vaillant qui est réellement fautif.

(21) Rollin, t. xiij, pag. 44.

taires ; ils publièrent enfin que le Roi n'étoit plus, et qu'il leur avoit confié en mourant la tutelle du jeune Roi ainsi que la régence.

On conçoit qu'il eût été aussi difficile que dangereux, dans l'état de délabrement où se trouvoit le royaume, d'opposer de la résistance aux mesures que ces *faux tuteurs* (22) avoient sçu prendre. On reconnoît, par un des fragmens de Polibe (23), que les esprits, quoiqu'aigris et aliénés, avoient été forcés de préférer les chances de cette honteuse tutelle, aux risques d'une lutte inégale. Le parti le plus sûr avoit été d'attendre quelque circonstance favorable que le mécontentement général pouvoit faire naître.

Après avoir qualifié Sosibe de FAUX TUTEUR, Polybe ne fait plus mention de lui en parlant des griefs des Alexandrins contre Agathocle. Il est aisé de conclure de ce silence, qu'à la mort du vieux Ministre, le jeune favori resta seul chargé de la tutelle et de la régence ; on peut aussi présumer que Sosibe, qui figuroit depuis quatre règnes consécutifs (24) à la cour d'Alexandrie, parvint à arrêter, pendant quelque temps, les dérèglemens d'Agathocle.

Affermi dans son autorité, celui-ci crut d'a-

(22) C'est par cette dénomination de *faux Tuteur.* (ψευδεπίτροπος) que Polybe designe Sosibe le père et Agathocle. Excerpt. Vales. pag. 65. Don Thuillier traduit le mot par Faux-Tuteurs et par Faux-Ministres. Polyb. de Folard t. vj, pag. 448 et suivantes.

(23) Excerpt. Vales., pag. 65.

(24) *Id. Ibid.*

bord pouvoir se livrer impunément aux vexations et aux débauches auxquelles il avoit présidé sous le règne précédent. Son audace lassa bientôt la patience des Alexandrins ; des murmures se firent entendre de toutes parts ; frappé du danger qui le menaçoit, il n'écarta l'orage qu'en substituant l'hypocrisie au scandale, et en faisant payer exactement la solde des troupes.

Agathocle étoit trop foible et trop corrompu pour soutenir long-temps un rôle aussi opposé à ses inclinations. Une fois le calme rétabli, il éloigna, sous toutes sortes de prétextes, les personnages les plus marquans, ne distribua les emplois qu'à ses créatures, et rassuré par ces nouvelles mesures, il se livra à de nouveaux désordres. Rien ne fut plus sacré pour lui ; dans son délire orgueilleux, il attenta même au repos et à l'honneur des familles, il viola l'asîle de la chasteté et de l'innocence.

Enfin l'agitation et les murmures se renouvelèrent à Alexandrie plus que jamais ; mais faute d'un bras assez fort pour renverser ce faux tuteur, la nation supportoit encore une tyrannie révoltante qui menaçoit l'Etat d'une ruine prochaine. Cependant les yeux étoient fixés sur Tlépolème, qui avoit séduit le peuple par sa bravoure et par son éloquence (25). Ce guerrier avoit vécu avec Agathocle dans une grande intimité (26) ; mais dévorés l'un et l'autre par l'ambition

(25) *Id.* pag. 65 et 66.

(26) Vaill. Hist. reg æg. pag. 72.

de dominer, leur amitié n'avoit pas été de longue durée.

La faveur dont Tlépolème jouissoit auprès du peuple et auprès des gens de guerre, ayant donné de l'ombrage à Agathocle, celui-ci, plus inepte encore que méchant, crut qu'en dénonçant son rival comme un traître qui n'aspiroit à rien moins qu'à s'emparer du trône, il parviendroit à le faire périr; mais il a beau convoquer la garde macédonienne et les plus notables de la ville; il a beau verser des larmes sur le sort futur du jeune Prince, qu'il soulève entre ses bras, et faire paroître des témoins qui déposent contre l'accusé alors absent, il ne reçoit des Alexandrins que des témoignages de mépris et de haine. Il veut fuir, mais rien ne seconde son dessein tardif; il tente de rassembler son parti, de massacrer ses ennemis et de s'emparer de la tyrannie, mais cette fureur n'aboutit qu'à lui faire maltraiter Danaé, belle-mère de Tlépolème et à aigrir de plus en plus les esprits. La confusion devient extrême; le soldat refuse d'obéir; tout annonce enfin au superbe Agathocle que le terme de ses forfaits est arrivé; il se croiroit trop heureux de conserver la vie; on ne l'écoute pas; on enlève le Roi de son palais; on le montre au peuple au milieu des applaudissemens et des cris d'allégresse; Sosibe, fils de l'ancien Ministre, reçoit de ce Prince enfant l'arrêt de mort de l'indigne tuteur, et Agathocle est traîné dans la place publique où le peuple l'égorge avec toute sa malheureuse famille.

Deuxième régence : Sosibe le jeune et Tlépolème.

Après la mort d'Agathocle, Sosibe, qui avoit contribué à son arrestation, et Tlépolème, qui avoit obtenu les suffrages de la multitude, furent chargés de la tutelle et mis à la tête du gouvernement. On ne peut révoquer en doute cette seconde régence ; elle est prouvée par le témoignage de Polybe (27) ; mais ce même historien nous dit en même-temps qu'elle resta bientôt sans partage à Tlépolème, quoiqu'il en eût déjà excessivement abusé (28). Il paroît que la popularité de ce nouveau tuteur, et son ascendant sur les gens de guerre, l'emportèrent sur les griefs publics qu'on avoit contre lui, et sur l'estime dont Sosibe jouissoit auprès des principaux du royaume: celui-ci fut obligé de remettre l'anneau royal à Tlépolème, qui dès ce moment gouverna le royaume à son gré. Καὶ ταύτην παρειληφὼς ὁ Τληπόλεμος, λοιπὸν ἤδη πάντα τὰ πράγματα καθὰ τὴν αὑτῶ προαίρεσιν ἐπρᾶττεν (29).

Troisième régence : Aristomène.

On n'a pas déterminé jusqu'à présent la durée des deux premières régences ; les historiens ne nous disent ni à quelle époque arriva la disgrace de Tlépolème, ni de quelle manière Aristomène fut élevé à la dignité de tuteur et de régent. Je

(27) Exc. Valesii, pag. 83.
(28) *Id. Ibid.*
(29) *Id. Ibid.*

proposerai bientôt quelques éclaircissemens à cet égard ; je continue ma narration en me réservant de prouver les faits que j'avance.

Lorsque les dissipations et l'incapacité de Tlépolème eurent fait ouvrir les yeux aux Alexandrins, et qu'au dégoût qu'inspiroit sa conduite se joignit l'inquiétude causée par l'ambition et par les victoires d'Antiochus, on fit enfin le choix qui convenoit le mieux dans la crise où se trouvoit le royaume. Un étranger, Acarnanien, généralement estimé, Aristomène (30), fut choisi pour administrer la tutelle et la régence. On ne peut nier qu'il n'eût été l'un des flatteurs d'Agatocle ; mais comme il se fit remarquer long-temps par sa prudence et par ses vertus ; qu'il fut le plus ferme appui du trône, et enfin la victime de son dévouement pour un Prince auquel il avoit tenu lieu de père, on est forcé de l'admirer ; tandis qu'on ne peut éprouver, à l'égard du Roi son meurtrier, que le sentiment qu'inspirent l'ingratitude et le parricide (31).

Quoique l'administration d'Aristomène méritât de la confiance, l'Egypte étoit toujours menacée au-dehors par le Roi de Syrie, et agitée dans l'intérieur par les mécontens ; les troupes ne connoissoient plus de discipline ; on manquoit de chefs pour remettre l'armée sur l'ancien pied. Il fallut recourir à des guerriers étrangers. Scopas, Ætolien, irrité de ce que ces compatriotes lui

(30) Polyb. l. xv.

(31) Diod. Exc. Vales., pag. 294 et suiv.

avoient refusé de le confirmer dans sa préture (32), et dévoré de la soif des richesses, avoit jeté les yeux sur l'Egypte comme sur le théâtre le plus convenable à son ambition. Accueilli par la Régence, il en reçut une somme considérable pour aller lever des troupes dans l'Ætolie. Il y rassembla bientôt six mille soldats, élite de la jeunesse ætolienne; et sans les représentations de Damocrite, il ne seroit resté personne pour la défense du pays (33).

Scopas, revenu en Egypte, se met à la tête de l'armée, et part pour recouvrer la Célésyrie et la Palestine. Il y trouve les généraux d'Antiochus qu'il défait; il s'empare de plusieurs villes, et rentre à Alexandrie chargé d'un riche butin (34). L'année suivante, obligé de se remettre en campagne, il est complettement battu par Antiochus lui-même, qui reprend les villes que ces généraux avoient perdues, et notamment Sidon où Scopas s'étoit renfermé avec dix mille hommes. La ville est prise malgré les secours qu'Aristomène avoit envoyés sous le commandement d'Æropus, de Menoclés et de Damoxène, et Scopas en sort ne conservant que la vie (35).

Le Roi de Syrie desiroit pousser ses conquêtes dans l'Asie; mais il craignoit les Romains. Dans ces

(32) Liv. lib. lxxxj, n.° 43.—Polyb. Excerpt. Vales., pag. 65.

(33) Liv. *loc. cit.*

(34) Flav. Joseph. lib. xij. — Hieronym. in cap. xi. Daniel.

(35) *Id. Ibid.*

conjonctures il lui parut indispensable de traiter de la paix avec Ptolémée. Les conditions furent qu'il donneroit sa fille Cléopâtre à ce jeune Prince, et qu'à titre de dot il lui restitueroit la Célésyrie et la Palestine, à l'époque du mariage.

Les pertes causées par la défaite de Scopas, et la nécessité de se prêter aux desirs d'Antiochus pour conclure la paix, sont des preuves de l'impuissance où étoit alors la cour d'Alexandrie de rétablir le bon ordre dans l'intérieur. Polybe observe que pour parvenir plutôt à ce but, tous les vœux se réunirent pour demander que le jeune Roi montât sur le trône avant d'avoir atteint l'âge fixé par la loi, afin que son autorité immédiate eût plus d'influence sur la prospérité du royaume; et il ajoute que Polycrate, qui fut ensuite adjoint à Aristomène, ou qui l'étoit peut-être déjà, convaincu de la nécessité d'employer ce moyen, contribua beaucoup à le faire adopter (36).

Au moment où ce projet alloit s'exécuter, ou du moins vers cette époque, une conspiration que les désordres intérieurs rendoient plus facile, mit de nouveau l'Etat dans le danger le plus imminent. Scopas, malgré ses mauvais succès, n'avoit rien perdu de sa considération à la cour d'Alexandrie. La paix, que l'on venoit de faire avec le Roi de Syrie, laissoit oisifs les soldats grecs qui étoient à la solde de l'Etat. Le général ætolien, qui avoit le commandement de ces troupes,

(36) Polyb. l. xvij, pag. 507. Vind. 1763.

conçut le projet de s'en servir pour s'emparer du gouvernement; il avoit heureusement, suivant le témoignage de Polybe, moins de talent que d'ambition. Ses plans, mal concertés, furent découverts. Traîné devant le conseil du Roi, alors âgé de treize ans; accablé de l'indignation de ce Prince, et même de celle des étrangers, il fut jeté dans une prison où Aristomène le fit empoisonner (37).

Ce fut immédiatement après la mort de Scopas, dit encore Polybe (38), qu'on se prépara à célébrer les fêtes d'usage désignées sous le nom d'*ανακλητήρια*, et que le père Froelich reconnoît bien justement pour être celles de l'installation *Τῶν πρωτοκλισίων primi inscensi throni* (39).

Ainsi finit la minorité de Ptolémée V : Aristomène et Polycrate demeurèrent auprès de lui, en qualité de ministres. Polycrate s'étoit distingué à la bataille de Raphia, il avoit ensuite été nommé gouverneur de Chypre; pendant tout le temps de la minorité, il étoit resté fidèle à son jeune souverain; il lui avoit apporté depuis peu de temps des sommes considérables amassées pendant son administration, et qu'il n'avoit pas osé envoyer en Egypte jusqu'alors : aussi ce gouverneur étoit-il accueilli comme le méritoient ses services, sa sagesse et son intégrité (40), et il ne faut pas être surpris qu'un pareil personnage parût digne

(37) *Id. Ibid.*
(38) *Id. Ibid.*
(39) Ann. Reg. Syr., pag. 44.
(40) Polyb. l. xvij. pag. 508.

de partager avec Aristomène les fonctions délicates de ministre.

Je passe maintenant aux divers motifs qui concourent à appuyer la réalité des trois régences, et leur succession immédiate ; je terminerai mes observations par examiner si la tutelle de M. Æmilius Lepidus peut-être rapportée au règne de Ptolémée v, plutôt qu'à Ptolémée Philometor son fils.

Preuves de la régence et de la tutelle de Sosibe le pere, et d'Agathocle.

Cinq personnages marquants figurent pendant la minorité de Ptolémée v, Sosibe le père, Agathocle, Sosibe le fils, Tlépolème, et Aristomène. Il est reconnu qu'on a souvent mal entendu et mal établi les faits qui les concernent. Il s'agit de prouver de quelle manière ils se succédèrent dans l'administration.

Quoique Vaillant avance que Sosibe le père eut cessé de vivre la quinzième année du règne de Philopator, je n'ai pu admettre une assertion dénuée de preuves, et qui est démentie par Polybe de la manière la plus précise (41). Quoique Justin avance que la mort d'Agatocle suivit immédiatement celle de Ptolémée Philopator (42), je n'ai pu méconnoître l'association de Sosibe avec ce favori pour le gouvernement des États du jeune héritier du trône d'Égypte, et leur qualité de tuteurs de ce Prince.

Polybe auteur contemporain, reconnoit d'une

(41) Excerpt. Vales., pag. 65.

(42) Justin. Lugd. Bat. 1760. pag. 562.

manière bien évidente que ces deux courtisans exercèrent l'un et l'autre la tutelle, puisqu'il les désigne tous les deux par la dénomination de Faux-Tuteurs ψευδεπιτρόποι. De quelque manière qu'ils se fusssent emparés de l'autorité, cette qualification prouve suffisamment qu'ils en jouirent.

Le même auteur nous donne des preuves plus étendues de la tutelle d'Agathocle, soit dans le détail des désordres que causa la tyrannie de ces faux-tuteurs (43), soit dans le reçit des circonstances qui accompagnèrent sa mort. (44).

Justin sur la foi duquel la plupart des écrivains modernes révoquent en doute cette première régence, est le seul des auteurs anciens qui affirme qu'Agathocle perdit la vie sans avoir exercé les fonctions de tuteur. Il avance en même-temps qu'à la mort de Ptolémée Philopator les Alexandrins firent périr ce jeune favori, et que déjà instruits du dessein de Philippe Roi de Macédoine et d'Antiochus Roi de Syrie de partager l'Egypte, ils se hâtèrent de demander aux Romains, par une ambassade, qu'ils donnassent un tuteur à leur jeune Roi (45).

Pour accorder quelque croyance à ce récit, il faudroit se persuader qu'Agathocle avoit gouverné

(43) Excerpt. Vales. p. 65.

(44) Polyb. l. xv.

(45) *Morte regis, supplicio meretricum velut expiata regni infamia, legatos Alexandrini ad romanos misere orantes ut tutelam pupili susciperent, tuerenturque regnum Egypti, quod jam Philippum et Antiochum, facta inter se pactione, divisissa dicebant.*

l'Egypte en qualité de ministre sous le règne précédent. Or nous ne voyons nulle part qu'il ait été en effet ministre de Philopator, et nous savons au contraire qu'il étoit le plus jeune de ses favoris. De plus, Polybe qui expose avec détail les crimes dont il se souilla dans son administration, non-seulement le qualifie de *faux-tuteur*, ainsi que je viens de le dire, mais il ne parle jamais à ce sujet de Ptolémée Philopator. Si Agathocle n'eût pas exercé durant quelque temps les fonctions de tuteur, auroit-il pu dire aux Macédoniens, qu'il vouloit intéresser en sa faveur: « Il y a long-temps que ceux qui connoissent à fond Tlépolème s'apperçoivent qu'il cherche à s'élever plus haut qu'il ne convient à un homme de sa sorte; mais maintenant il a fixé l'heure, le moment où il veut s'emparer du diadème (46) »? Peut-il tomber sous les sens que Polybe ait voulu dire que déjà, sous le règne de Philopator, le jeune Tlépolème, eût manifesté une aussi ridicule ambition? Le même auteur auroit-il dit ensuite : « comme depuis long-temps on ne souhaitoit qu'à se révolter (47) »? Enfin pourroit-on se persuader qu'Aristomène eût osé mettre sur la tête d'Agathocle une couronne d'or, dans un repas qu'il donna à ce régent (48)? Un courtisan aussi prudent qu'Aristomène ne pouvoit se porter à cet excès d'adulation qu'envers un homme revêtu du pouvoir souverain

(46) Polyb. de Follard., liv. vj.
(47) *Id. Ibid.*
(48) *Id.* l. xv, pag. 420.

et assez puissant pour le faire parvenir aux premières dignités.

Comment croire d'ailleurs qu'à l'instant même où Ptolémée Philopator venoit d'expirer, Anthiocus et Philippe eussent déjà formé le projet de partager les Etats de son fils, et que ce projet fût déjà connu du peuple d'Alexandrie ? Polybe, Appien, Tite-Live ne parlent d'aucune ambassade à Rome pour un pareil motif.

N'est-on pas forcé de dire ici avec le savant et judicieux M. de Sainte-Croix : « Justin semble mépriser la chronologie, et confond presque » tous les temps (49) ?

L'invraisemblance du récit de Justin n'a point échappé à Vaillant ; cet illustre antiquaire place la mort d'Agathocle, dans son Canon chronologique, à la seconde année du règne de Ptolémée V ; mais il me paroît lui-même tomber dans l'erreur, lorsqu'il avance, d'une part, que Tlépolème administra la tutelle conjointement avec Agathocle (50), et de l'autre, que Sosibe le père mourut la quinzième année du règne de Philopator.

La premiere de ces erreurs provient de ce qu'il a rapproché des faits totalement séparés dans Polybe. Il auroit pu remarquer que Constantin Porphirogenète, qui nous a conservé ces fragmens, suit, ainsi que l'historien, l'ordre chronologique ; et que le passage où il s'agit des malver-

(49) Exam. crit. pag. 117.
(50) Hist. Reg. AEg., pag. 72.

sations d'Agathocle, se trouve à la page 65, tandis que le second, où il est question de Tlépolème, est à la page 83.

Quant à Sosibe le père, l'assertion est absolument dénuée d'autorités, et démentie par Polybe de la manière la plus précise, lorsqu'il désigne le même Sosibe par la qualification de *faux tuteur*. Il est bien plus naturel de croire qu'à la mort de Ptolémée IV, Sosibe et Agathocle reconnurent la nécessité de leur réunion, et que les artifices du vieillard suppléèrent à l'inexpérience du jeune et orgueilleux favori, pour comprimer la haine des Alexandrins.

Preuves de la régence et de la tutelle de Sosibe le fils, et de Tlépolème.

Dans le récit que fait Polybe de la coupable administration d'Agathocle, on voit clairement que Tlépolème est l'objet des vœux des Alexandrins, et le seul génie tutélaire qu'ils puissent invoquer pour être délivrés de leur tyran (51); il n'est pas moins facile de se convaincre que leur impatience, autant que leur enthousiasme pour ce jeune guerrier, le portèrent au rang qu'il ambitionnoit.

Mais, s'il n'y a aucun doute à élever contre la régence de Tlépolème, s'il est certain qu'il avoit réuni les suffrages du peuple, il est également prouvé que Sosibe le fils eut aussi son parti parmi les Grands du royaume, pour lui

(51) Excerpt. Vales., pag. 65.

être associé. Il fit oublier par les avantages de sa naissance, par ses richesses et par son mérite, les vices et les crimes de son père. Ne le voit-on pas, auprès du jeune Roi, recevoir l'ordre de faire mourir Agathocle (52)? Ne s'aperçoit-on pas ensuite que l'orgueil de Tlépolème se lasse d'un partage qui le gêne, et que sa popularité et son ascendant sur les troupes, l'affranchissent d'une rivalité qui lui donnoit de l'inquiétude? Sosibe enfin n'est-il pas forcé de remettre à Tlépolème le vrai signe de la tutelle, l'anneau royal (53)? et Polybe ne reconnoît-il pas que ce nouveau régent étoit incapable par lui-même de conserver le rang auquel la fortune l'avoit élevé (54)?

Il est bien constaté, malgré l'assertion de Rollin, que Tlépolème ne fut jamais *Ministre d'Etat* sous le règne de Ptolémée IV (55). On ne peut croire que Sosibe le père, Agathocle et sa sœur Agathoclée, qui gouvernoient entièrement le royaume, eussent souffert que ce jeune militaire eût disposé des finances à son gré, eux qui en avoient usurpé le maniement exclusif. Tout est forcé dans l'interprétation qu'on a voulu donner aux divers passages où l'on a cru voir des

(52) Polyb. l. xv.

(53) Καὶ ταύτην παρειληφὼς ὁ Τληπόλεμος λοιπὸν ἤδη πάντα τὰ πράγματα κατὰ τὴν αὐτοῦ προαίρεσιν ἔπραττεν. Excerpt. Val. p. 86.

(54) Ἡ καὶ ταχέως οὐ μόνον ἔσφηλεν ἀλλὰ καὶ τὴν βασιλείαν ἠλάττωσε. *Id.* p. 82.

(55) Rollin, Hist. anc. t. viij, pag. 45.

preuves de son ministère ; et tout rentre au contraire dans l'ordre naturel, quand on reconnoît dans Tlépolème, qui fut indubitablement employé à l'administration de l'État, un des tuteurs de Ptolémée v, et le successeur si desiré d'Agathocle.

Preuves de la régence et de la tutelle d'Aristomène.

La régence et la tutelle d'Aristomène ne sont pas contestés, mais l'embarras consiste à assigner à ce tuteur un rang chronologique dans l'histoire de la minorité. Cette difficulté présente deux questions. On peut demander d'abord quelle fut la durée des deux premières régences, et à quelle époque de la minorité commença l'administration d'Aristomène ; il faut examiner ensuite si M. Æmil. Lepidus fut envoyé par le Sénat de Rome à Alexandrie, en qualité de tuteur, avant la régence d'Aristomène, ainsi que Vaillant paroît l'avoir entendu.

Pour éclaircir la première question, il m'a paru qu'il falloit s'arrêter à la dernière expédition de Scopas dans la Célesyrie et dans la Palestine, c'est-à-dire à la bataille de Panias.

Les écrivains de nos jours qui ont parlé de cette bataille, en ont diversement envisagé l'époque. Les auteurs de l'Histoire universelle la placent à l'année 202 avant notre ère (56) ; Rollin (57) et le Père Froelich (58), à l'année 198 ;

(56) Tome xv, pag. 90.
(57) Tome viij, pag. 259.
(58) Ann. Reg. Syr., pag. 38.

Vaillant la rapproche de quatre ans ; il suppose qu'elle se donna en l'année 194 avant J. C., la cent vingt-huitième des Lagides, la première de la cent quarante-sixième olympiade, et la cinq cent cinquante-sixième de la fondation de Rome, temps où, suivant ses calculs, Ptolémée avoit atteint sa onzième année.

L'erreur des premiers est évidente : on peut aisément reconnoître qu'ils ont suivi la chronique d'Eusèbe. Cet écrivain place en effet la première expédition de Scopas à l'année 202 avant J. C. ; mais ils ont confondu cette première expédition avec la seconde que la bataille de Panias termina ; et ils n'ont pas remarqué qu'Eusèbe met un intervalle de cinq ans entre l'une et l'autre. De plus, Eusèbe lui-même a été induit en erreur, lorsqu'il a supposé que les deux expéditions avoient duré cinq ans. Les auteurs reconnoissent unanimement qu'elles ne remplirent que deux campagnes consécutives ; et il suit de-là qu'en admettant avec Eusèbe que la bataille de Panias se fût donnée dans l'an 197, la première expédition n'auroit commencé que l'an 198.

Rollin et le P. Froelich paroissent avoir adopté l'opinion d'Usserius (59), qui sur ce point n'est pas d'accord avec Tite-Live.

Cet historien nous apprend que vers la fin de l'année 552 de la fondation de Rome, qui coïncide avec la troisième du règne de Ptolémée V, la cent vingt-troisième des Lagides, la quatrième

(59) Ann. t. 1, pag. 274.

de la cent quarante-quatrième olympiade, et 199 ans avant J. C., Scopas fut envoyé par la Régence d'Alexandrie pour lever des troupes dans l'Ætolie. En reconnoissant cette autorité, on ne peut varier beaucoup sur l'époque de la bataille de Panias. On est fondé à croire que Scopas ne retourna en Egypte avec les six mille hommes qu'il avoit pris à sa solde, que vers le milieu de l'année suivante, 553 ; qu'il porta la guerre dans la Célesyrie et dans la Palestine en l'année 554, et que l'année 555, vers le printemps, obligé de se remettre en campagne, il fut vaincu par Antiochus. Cette année 555 de Rome correspond avec la 196.e avant notre ère.

Ce calcul qui s'accorde avec la chronologie d'Eusèbe, (60), et en même temps avec l'Histoire de Polybe, me paroît le plus propre à indiquer l'époque où finit la tutelle de Tlépolème. On ne voit en effet, dans les détails qui concernent les expéditions de Scopas, aucune circonstance qui puisse faire présumer que ce Ministre prodigue y ait eu la moindre part; on remarque, au contraire, que toutes les opérations de cette guerre appartiennent au même plan. Saint Jérôme, que j'ai déjà cité, nous dit que Scopas étoit assiégé dans la ville de Sidon, et que ce fut Aristomène qui lui envoya de nouvelles troupes d'Alexandrie : nous pouvons croire par conséquent que vers la fin de l'année 199 avant J. C., la troisième année de la minorité de Ptolémée v, on avoit déjà établi un

(60) Eus. Scal. pag. 144.

conseil de régence présidé par Aristomène, ou bien qu'on avoit revêtu cet Acarnanien du titre de régent; et il suit de là, que les deux premières administrations ne comprennent qu'un espace de trois ans.

Suivant le témoignage de Polybe, Tlépolème ne se soutint pas long-temps au rang où il s'étoit élevé (61). Agathocle, au contraire, lassa la patience des Egyptiens : il est vraisemblable que la régence de Tlépolème dura un an ou environ, et celle d'Agathocle à-peu-près deux ans : toute la minorité de Ptolémée v, qui embrasse une période de huit ans, fut donc administrée de la manière suivante :

Régence d'Agathocle, depuis l'an 201 avant J. C., et de Rome 555, jusqu'à la fin de l'an 552.	2 ans.
Régence de Tlépolème.	1
Régence d'Aristomène	5
TOTAL.	8 ans.

Il me reste à examiner si on est fondé à placer dans ces huit années la tutelle de M. Æmil. Lepidus.

Tutelle de M. Æmil. Lepidus.

Il est incontestable que cet illustre Romain, deux fois consul, six fois honoré de la présidence du Sénat, et que ses grandes qualités avoient fait élever à la dignité de souverain Pontife, fut envoyé en Egypte à deux époques différentes. Dans sa première mission, en l'an 551 de Rome, la seconde année de la minorité de Ptolémée v, il fut chargé,

(61) Excerpt. Vales, pag. 82.

conjointement avec C. Claude Neron et Publ. Sempron. Tuditianus, » d'apprendre au jeune » Roi la défaite d'Annibal, de le remercier de ce » que, dans un temps où les Romains avoient » été abandonnés de leurs alliés les plus voisins, » il leur étoit demeuré fidèle, et de lui demander » la continuation de sa bienveillance et de son » amitié pour le peuple romain qui ne prenoit » les armes contre Philippe, que pour venger » les outrages qu'il en avoit reçus (62) ». — La seconde mission eut pour objet particulier de gouverner l'Egypte, et de prendre sous sa tutelle un jeune Ptolémée.

Valère Maxime, Tacite et Justin font mention de cette tutelle, et une médaille de la famille Æmilia (63), frappée pour en conserver la mémoire, dissiperoit tous les doutes, s'il pouvoit en rester.

Pighius (64) est le premier qui se soit élevé contre l'opinion généralement reçue, que cette tutelle eût eu lieu pendant la minorité de Ptolémée v ; il se fonde principalement sur la monnoie déjà citée, où ce tuteur est qualifié de Consul pour la seconde fois, et de souverain Pontife (65) ; il fait remarquer que Lepide ne jouissoit pas de ces titres lors de la minorité de

(62) Tit. liv. lib. lxxxj.

(63) Ursin. fam. rom. pag. viij. Eckhel. doct. num. vet. t. v, pag. 123 et seq. — Vaillant hist. reg. Egypt., pag. 87.

(64) Ann. rom. t. 2, pag. 404.

(65) *ALEXANDREA caput muliebre turritum : ff: M.*

Ptolémée v, et il conclut que cette tutelle concerne Ptolémée Philometor. L'opinion de Pighius me paroit juste, mais il l'a si mal discutée, qu'il a donné lieu à la critique de Vaillant (66), et à celle de l'abbé Eckhel, qui eux-mêmes ne sont entrés à cet égard dans aucun développement historique et n'ont rien éclairci.

L'abbé Eckhel prouve que les descendans des illustres familles de Rome auxquelles le droit de faire frapper des monnoies étoit dévolu, employoient quelquefois des types et des légendes anachroniques, pour renfermer dans un même cadre tous les titres honorifiques de leur famille, et il conclue de cette observation, ainsi qu'Usserius, cité par Vaillant (67), que la famille Æmilia peut avoir donné à M. Æmilius Lepidus, sur la médaille dont nous venons de parler, les titres de souverain Pontife, quoiqu'il n'en jouît pas encore à l'époque de la tutelle. Il s'appuie en outre sur un passage de Tite-Live, pour prouver qu'un souverain Pontife, une fois établi dans ses fonctions, ne pouvoit plus sortir de Rome. En combattant Pighius, le savant antiquaire de Vienne ajoute qu'on ignore la véritable époque de la tutelle dont il s'agit; « Tutela, perfunctus Lepidus, » quo tempore ignoratur » (68). Vaillant la place à

LEPIDUS. PONT. MAX. TVTOR. REG. S. C. Lepidus togatus stans regi togato adstanti et dext. hastam tenenti diadema imponit.

(66) *Loc. cit.*

(67) *Id. Ibid.*

(68) Eckhel. Doct. num. vet. t. v, p. 126.

la troisième année du règne de Ptolémée v, (69); et le père Froelich à la cinquième (70); mais je pense qu'en reconnoissant la justesse des observations de l'abbé Eckhel, on peut encore rejeter sa conséquence.

Justin, ainsi que je l'ai dit, est le seul parmi les trois auteurs cités, qui avance que cette tutelle fut demandée par les Alexandrins, immédiatement après la mort de Philopator; mais nous avons vu que cet historien est démenti par des faits incontestables, qui paroissent avoir forcé Vaillant et le Père Froelich à reculer de quelques années le second voyage de Lépidus à Alexandrie.

Valère Maxime s'exprime en ces termes : « cum » Ptolemæus Rex tutorem populum romanum » filio relinquisset, Senatus M. Æm. Lepidum » Pont. Max. bis consul, ad pueri tutelam ge- » rendam Alexandriam misit, *amplissimique et in-* » *tegerrimi viri sanctitatem Reip. usibus et sacris* » *comparatam*, externæ procurationi vacare vo- » luit, ne fides civitatis nostræ frustrà petita » existimaretur : cujus beneficiis, regia incuna- » bula conservata, pariter ac decorata, incertum » Ptolemæum reddiderunt, patris ne fortuna ma- » gis, an *tutoris majestate* gloriari deberet (71) ».

Rien n'est inutile dans ce passage. On peut bien penser que Valère Maxime, en donnant à Lépidus les titres de Consul et de Pontife, parle dans le même esprit que ces illustres familles de

(69) Canon. Chron.

(70) Ann. reg. syr. pag. 38.

(71) Val. max. l. iv chap....

Rome dont il a déjà été question; mais lorsqu'il fait mention des qualités personnelles de ce Sénateur, de sa *majesté*, de sa *sainteté*, il est évident que ces qualifications ne peuvent pas se rapporter à un jeune homme. Or Lépide n'avoit que vingt-deux ans ou environ, lorsqu'il fut envoyé, pour la première fois en Egypte, au commencement de la minorité de Ptolémée v. Ce fait, prouvé par les diverses circonstances de sa vie, est d'accord avec le récit de Tite-Live. Lépide, après avoir quitté la cour d'Alexandrie, fut envoyé par ses collègues dans l'Hellespont, pour déclarer, au nom du Sénat, à Philippe, qui faisoit alors le siége d'Abidos, que Rome le traiteroit comme un ennemi s'il ne renonçoit à ses entreprises contre les possessions de Ptolémée v. Tite-Live, en racontant ce qui se passa dans l'entrevue de Philippe et du jeune Ambassadeur, met ces paroles dans la bouche du Roi : *Ætas, forma, et super omnia romanum nomen te ferociorem facit.* « Ton âge, ta beauté, » et plus encore le nom de Romain t'inspirent » trop d'audace. » « Ces mots de Philippe nous donnent bien le portrait d'un jeune homme (72). Il est enfin impossible de supposer que le Sénat romain, composé de tant de vieux guerriers et d'an-

(72) Le premier voyage de Lépide à Alexandrie est de l'an de Rome 550; il fut créé prince du Sénat pour la sixième fois l'an 599; de sorte qu'en supposant qu'il fût âgé de 22 ans lors de sa première ambassade, il seroit entré dans la soixante-onzième année, lors de sa dernière nomination à la présidence du Sénat; par ce calcul il est aisé de reconnoître encore mieux combien Lépide étoit jeune lorsqu'il fut envoyé vers Ptolémée v et vers Philippe.

ciens magistrats, eût fait choix d'un jeune homme de vingt-deux ans pour une mission aussi importante que celle du gouvernement de l'Egypte, et de la tutelle du jeune Roi.

Nous ne saurions croire avec Ussérius, et d'après lui, avec les auteurs de l'Histoire universelle, que Valère-Maxime ait écrit sur l'autorité unique de la médaille des Æmiliens. Nous devons lui rendre la justice de croire qu'il avoit consulté des historiens dignes de foi.

Mais si Justin s'est notoirement trompé sur l'objet du premier voyage de Lépide; si Valère-Maxime est précis sur l'âge et les qualités personnelles de ce Sénateur; enfin si Polybe, si Tite-Live, si Appien ne parlent nullement de cette tutelle, Tacite ne doit-il pas nous aider à trancher toute difficulté, lorsqu'il dit: *Iisque non adultis, Trebellenus Ruffus prœtura functus datur qui regnum interim tractaret, exemplo quò majores nostri* M. Lepidum Ptolemæi liberis *tutorem in Ægyptum miserunt.* Le mot *liberis*, qui n'est employé élégamment que pour le pluriel, ne sauroit être une erreur de copiste, et avoir été pris pour *filiis*. Pighius, qui a soupçonné une erreur semblable à l'égard des manuscrits de Valère-Maxime, n'a pas remarqué qu'il n'y a erreur ni dans le texte de ce dernier auteur, ni dans celui de Tacite; celui-ci s'est expliqué plus clairement, mais l'autre ne s'est pas trompé. Valère-Maxime n'a considéré que l'héritier du trône d'Egypte, et Tacite a voulu désigner les deux fils de Ptolémée v.

Philopator ne laissa qu'un seul fils. Le témoignage de Tacite se joint donc à celui des auteurs que je viens de citer, pour prouver que la tutelle de Lépide ne concerne point Ptolémée V, mais ses deux enfans.

L'histoire de l'administration du royaume d'Egypte se réunit à toutes ces autorités, pour démontrer ce fait jusqu'à l'évidence. Si Lépide eût en effet exercé la tutelle depuis la première année de la minorité de Ptolémée V, nous ne verrions figurer, en qualité de tuteurs, ni Sosibe le fils, ni Tlépolème, ni Aristomène. Tous les actes du gouvernement auroient été faits au nom de Lépide et des Romains, et il n'existe aucune trace de ce pouvoir étranger.

Le Sénat de Rome accepta la tutelle des enfans d'un Ptolémée, non à l'invitation des Alexandrins comme le veut Justin; mais en vertu d'un testament, comme Valère-Maxime l'assure avec plus de vraisemblance; or ce testament ne peut concerner Ptolémée - Philopator. Si ce Roi méprisable eût été capable de quelque prévoyance au sein de ses débauches, comment supposer que les usurpateurs de la Régence, Sosibe le père et Agathocle, qui avoient si bien pris leurs mesures pour cacher sa mort, n'eussent pas détruit toutes les traces d'une disposition qui contrarioit si ouvertement leur dessein ?

Favorisés par leurs nombreux partisans, et soutenus par les richesses dont ils disposoient,

n'étoient-ils pas à portée d'empêcher jusqu'au moindre rassemblement qui pût leur donner de l'ombrage ; et si l'ambassade n'eût pas été demandée par les tuteurs eux-mêmes, n'auroit-il pas fallu faire marcher Lépide à la tête d'une armée ?

Comment supposer que l'orgueilleux Tlépolème eût consenti à cette ambassade ? pourroit-on se persuader encore qu'Aristomène se fut déterminé à faire demander un tuteur aux Romains pour Ptolémée, tandis que les Egyptiens ne lui contestoient pas la tutelle ?

Il faut aussi en convenir, Rome à cette époque, n'avoit point encore osé s'immiscer ouvertement dans les affaires intérieures de l'Asie ; elle y tendoit par une marche presque insensible, et par les mêmes mesures qui lui avoient ouvert le chemin de la Grèce et de la Macédoine. Elle soutenoit alors une guerre cruelle contre Philippe, et elle redoutoit encore la puissance et la réputation d'Antiochus. Si ce Prince eût voulu envahir l'Egypte, la présence d'un tuteur romain ne l'en auroit pas empêché.

Après la bataille de Magnésie, qui fit donner au jeune Scipion le nom d'*Asiatique*, les armées romaines, en menaçant de plus près les Rois de Syrie, donnèrent à ceux de l'Egypte une plus grande confiance dans la protection du Sénat de Rome. Cette protection devenoit de jour en jour d'autant plus nécessaire, que la puissance des Lagides étoit déjà ébranlée et tendoit vers sa

chûte. En comparant cette nouvelle position de l'Egypte avec celle des règnes précédens, qui ne conviendra que la prévoyance qu'on voudroit attribuer à Ptolémée-Philopator, dût naître bien plutôt dans l'esprit de son fils Epiphane à cause des circonstances où ce prince se trouva ?

A peine monté sur le trône, ce jeune Roi reçoit de la part des romains, une ambassade flatteuse; ils s'empressent de garantir ses états contre les forces de Philippe et d'Antiochus, et pendant tout le temps de son règne, il ne cesse de leur donner des marques du plus grand dévouement, au mépris même de certaines bienséances : il n'est donc pas surprenant qu'aux approches d'une mort prématurée, et par une suite de ce dévouement et de son peu de confiance dans ses plus proches parens, il fît un testament par lequel il laissoit au Sénat de Rome la tutelle de ses deux enfans.

L'époque de la mort de Ptolémée V. s'accorde avec cette opinion. Vaillant la fixe à la deuxième année de la cent cinquantième olympiade, cent soixante-dix-sept ans avant J. C.; la cent quarante-cinquième année des Lagides et de Rome la cinq cent cinquante-quatrième (73). Le Père Froelich la place à la troisième année de la cent quarante-neuvième olympiade, cent quatre-vingt-un ans avant J. C.; la cent trente-deuxieme année des Séleucides, et de Rome la cinq cent soixante-onzième (74); et l'abbé Eckhel à la première année de la

(73) Canon. Chron.

(74) Ann. reg. syr. p. 42.

cent cinquantième olympiade, cent soixante-dix-huit ans avant J. C., et la cinq cent soixante-treizième année de Rome.

Il seroit peut-être aisé de reconnoître d'où provient cette différence d'opinion; mais il suffit de remarquer que le Père Froelich soutient sa chronologie, relativement à cette époque, par une observation astronomique : « Mortis ejus » (regi Ptolemæi-Epiphani) annus certus est, ex » eclypsi lunæ, kalendis maji observata anno VII » Philometoris) », et il cite Ptolémée-Almageste et le Canon chronologique d'Eusèbe.

M. Æm. Lépide fut nommé Grand-pontife l'an de Rome 574, et Ptolémée V, mourut l'an 571. Or il n'y a aucune difficulté à supposer que l'illustre Romain, appelé à Alexandrie par le testament d'Epiphane, eût déjà commencé à exercer les fonctions de tuteur, lorsqu'après la mort de Caïus-Servilius Geminus, il fut élu Souverain-pontife à la place de ce dernier, et que cette nouvelle dignité ne l'empêcha pas de terminer les affaires de l'Egypte. Y auroit-il de la difficulté à supposer encore que le Sénat l'eût laissé le maître de différer son retour? si cette supposition est admissible, si elle est même probable, elle nous conduit à une époque remarquable qui est celle de la mort de Cléopâtre, mère du pupile Ptolémée-Philométor. Dès-lors la nomination d'Eulaïus et de Lenæus (75) pour la continuation de la tutelle, paroît

(75) Frœlich Ann. pag. 46.

devoir être l'ouvrage de Lépide, que son élection au souverain pontificat rappeloit à Rome.

Que s'il pouvoit paroître difficile d'admettre la chronologie du Père Froelich, malgré l'autorité dont il s'est appppuyé, et qu'on préférât celle qui est adoptée par l'abbé Eckhel, il y auroit toujours un an de différence entre le pontificat de Lépide et son voyage à Alexandrie, ce qui ne produiroit qu'un léger changement à la durée de la tutelle de ce Sénateur; surtout si, comme on peut aisément l'imaginer, sa nouvelle dignité ne l'obligeoit pas rigoureusement à un prompt retour à Rome. Quoi qu'il en soit, il paroît, à l'appui de tant de circonstances réunies, que le souverain pontificat de Lépide dut être précédé par la commission que lui donna le Sénat de Rome, d'aller régler les affaires de l'Egypte après la mort d'Épiphane. Nous avons vu, enfin, que Valère-Maxime en parlant de cette tutelle, peint Lépide comme un homme *très-grave* et *très-saint*. On ne sauroit croire, par conséquent, que ce vénérable Romain ait rempli une charge aussi importante avant d'avoir atteint un âge où ces qualifications pussent lui convenir. J'ai lieu d'espérer, mon cher ami, qu'il ne vous restera pas de doute à cet égard. Je souhaite que vous trouviez aussi quelque justesse dans les preuves que je vous ai données de la réalité des trois régences qui se succédèrent à la cour d'Alexandrie après la mort de Ptolémée-Philopator. Avant de vous communiquer mon opinion sur

la véritable époque de l'inauguration de Ptolémée v, il étoit nécessaire que je misse dans le plus grand jour tout ce qui concerne les troubles de sa minorité. Par ce moyen il me sera plus facile, dans ma prochaine lettre, d'expliquer la différence qui existe entre les fêtes de l'installation célébrées à Alexandrie, et celles du couronnement religieux qui, suivant les anciens usages de l'Egypte, devoient se faire à Memphis.

Je suis, etc.

BEAUX-ARTS.

*Les Beaux-Arts en Angleterre, ouvrage dans lequel on trouve des Notices raisonnées des principaux monumens d'*Architecture *anciens et modernes, et des ouvrages remarquables de* Peinture *et de* Sculpture *qui sont dans les collections publiques et particulières de Londres, d'Oxford, et dans les châteaux et maisons de campagne; une indication des statues, des bustes et des bas-reliefs extraits récemment des fouilles faites au compte des Anglais à Rome, et des tableaux qui ont été achetés pour eux sur le continent; une Histoire de l'Architecture, de la Peinture et de la Sculpture en Angleterre; des Anecdotes sur les plus célèbres Artistes anciens et modernes* : Ouvrage propre à servir de guide aux Amateurs qui voyagent en Angleterre, *traduit de l'Anglais de* M. Dallaway, *par* M. ***., *publié et augmenté de Notes par A. L. Millin, Membre de l'Institut, de la Légion d'honneur, Conservateur du cabinet des médailles, antiques et pierres gravées de la Bibliothèque impériale.* Deux vol. in-8°. de 638 p. Paris, chez *F. Buisson*, rue Gît-le-Cœur,

nº. 10. — 1807. Prix, 7 fr. et 9 fr. franc de port (1).

Ce n'est point une histoire systématique des arts en Angleterre que l'on doit s'attendre à trouver dans cet ouvrage, mais une notice étendue et détaillée des principaux objets d'arts répandus dans ce pays, et pour ainsi dire enfouis chez les seigneurs et les riches particuliers.

M. Dallaway a résidé neuf ans à *Oxford*, que l'on peut nommer l'*Athènes de la Grande-Bretagne.* Il a parcouru une grande partie de l'Angleterre, visité beaucoup de châteaux et de maisons de campagne, et il étoit plus en état que tout autre de tracer le tableau intéressant des productions des arts que possède son pays.

Son ouvrage renferme quelques erreurs, des inexactitudes et des jugemens un peu légers. M. Millin a porté sur ces fautes les lumières de la critique; il a joint à cet ouvrage des notes relatives à l'Histoire des arts, surtout chez les anciens. Il a indiqué, dans beaucoup d'endroits, les ouvrages dans lesquels on trouve les figures gravées des monumens cités ou décrits par M. Dallaway, afin que les amateurs pussent y recourir et vérifier la justesse des observations de l'auteur anglais. Il a combattu quelques opinions fondées sur la partialité plutôt que sur l'ignorance; en un mot cet ouvrage, refondu par lui,

(1) Voyez Mag. Encycl., ann. 1807 tom. IV, pag. 211.

devient presque nécessaire ; il est du moins d'une grande utilité pour les artistes, pour les personnes qui s'occupent de l'Histoire des arts, et pour les voyageurs curieux qui, faute de guide, ne sauroient où trouver les précieux monumens que leur goût les porte à rechercher. Une bonne table des matières ajoute encore à l'utilité de l'ouvrage.

La première partie étant consacrée à l'architecture, l'auteur traite d'abord de l'origine de l'architecture dite gothique, qui a été attribuée sans raison aux Goths. Ce genre d'architecture existoit avant qu'ils eussent conquis les provinces méridionales de l'Europe, et plusieurs des beaux édifices de ce genre furent achevés longtemps après que ces contrées eurent cessé d'être sous leur puissance. L'établissement du christianisme et le droit de bâtir des églises date à peu-près du même temps que les incursions des Goths ; c'est de-là que vient le préjugé commun que ces barbares avoient anéanti l'architecture grecque pour y substituer celle de leur pays. L'auteur s'étend sur l'histoire de cette architecture en Italie, en France, en Allemagne ; il traite du style gothique, lombard et sarrazin, puis il passe à l'histoire de l'architecture en Angleterre, au style saxon ; il décrit les différences de ces styles et en cite les principaux exemples. Il arrive à la manière qui distingue le quatorzième siècle, et qui, dans son état de perfection, est ce qu'on appelle maintenant le *gothique pur*. Mais au quinzième siècle le goût changea encore, le style saxon fut

altéré ; on chercha à l'assimiler au gothique. Les évêques, les abbés, étudioient la géométrie et l'art de la décoration, et donnoient eux-mêmes les plans des édifices qu'ils faisoient construire. C'est à cette époque que l'on peut rapporter cette manière particulière de bâtir que l'on a nommée le *gothique fleuri.*

L'Angleterre imita surtout les productions de Brunelleschi et de Palladio, qui réformèrent l'architecture en Italie ; mais les imitateurs restèrent loin de leurs modèles. Ils épuisèrent bientôt toutes les formes de fleurs, de roses, de feuillages, et ils y mêlèrent alors des figures d'anges qu'ils groupèrent de diverses manières. L'incroyable légèreté des murs et des voûtes, leur hauteur et leur peu de consistance apparente, inspire un moment d'effroi aux spectateurs. Rien n'est plus hardi en ce genre que le fameux édifice de Westminster, où le gothique, déjà sur son déclin, semble avoir épuisé toutes ses ressources; mais les ornemens y sont tellement multipliés que l'œil étonné se fatigue en admirant. Après quelques considérations sur l'architecture du règne d'Edouard II et d'Edouard III, et sur le style gothique en général, l'auteur passe à l'architecture domestique, décrit quelques châteaux et différentes maisons particulières; il dépeint le style du temps d'Henri VIII; ses changemens sous Elisabeth et Jacques I.er : il décrit les beaux bâtimens d'Oxford, la cathédrale, New-Collége; le collége de la Madelaine; il arrive bientôt à la fin de l'architecture gothique et au

style entremêlé de gothique et de grec. C'est alors qu'il décrit un grand nombre d'édifices où l'on distingue les divers caractères de cette époque. Par une digression assez imprévue, il parle du fameux tableau du jugement dernier de Michel Ange, du plafond du palais Barberini et des allégories de Rubens.

Il revient à son sujet et parle des ponts que l'on trouve en Angleterre. Il donne à son pays la supériorité sur toutes les autres nations, en disant « que l'Angleterre est célèbre pour ce genre d'ar» chitecture, et que les ponts sur la Tamise sur» passent, en étendue et en magnificence, non » seulement ceux bâtis sur la Seine, mais tous » ceux d'aucune espèce en Europe ». Il paroît qu'il n'a point vu, comme le remarque M. Millin, le pont du Saint-Esprit sur le Rhône et celui de Neuilly. La première partie se termine à la restauration de l'architecture grecque en Italie sous les Médicis. L'auteur fait à ce sujet un retour sur l'origine de l'architecture, sur l'architecture grecque et romaine; il revient à l'imitation que les Français ont faite du genre italien, et traite de l'architecture en Allemagne et en Angleterre.

C'est ici qu'il place la description de ces beaux édifices qui décorent la ville de Rome, et entre autres de l'admirable église de Saint-Pierre; chef-d'œuvre souvent imité, sans beaucoup de succès.

La sculpture occupe la seconde partie de l'ouvrage. On y trouve des détails historiques sur cet art, son origine, et sur ceux qui l'ont cultivé; on

y suit ses progrès, sa décadence et ses diverses révolutions, comme on l'a fait pour l'architecture. L'auteur trace rapidement une histoire de la sculpture dans la Grèce; il nomme ses différentes écoles et les noms qui les ont illustrées; il cite les beaux ouvrages qui ont traversé les siècles et sont parvenus jusqu'à nous. L'asservissement de la Grèce; les arts transplantés à Rome; le déclin de la sculpture et l'extinction totale des arts, remplissent les chapitres suivans. On les voit renaître par degrés et briller sous les Médicis.

Ce n'est que dans le dix-huitième siècle que le goût des antiques prit quelque faveur en Angleterre. Les premières collections que l'on y vit, furent celles d'Arundel et de Pembroke. Les ornemens les plus communs, des jardins et des bibliothèques, étoient des statues ou des bustes exécutés par des sculpteurs modernes et répétés en plâtre; malheur à une antique en marbre lorsqu'elle tomboit entre les mains de quelques bourgeois. Un honnête homme, peu connoisseur, en fit peindre deux pour plaire à sa femme, qui vouloit, qu'au moins, elles eussent l'air d'être de plomb.

Plusieurs chapitres sont consacrés à la description des belles collections de sculptures formées par des amateurs. Ce n'est qu'une espèce de catalogue, dans lequel les notes de M. Millin sont fréquentes, soit pour rectifier les descriptions inexactes, soit pour corriger les erreurs, surtout dans les dénominations sur les-

quelles M. Dallaway n'est peut-être pas assez sévère.

On ne lira pas, sans intérêt, la notice de la riche et curieuse collection de M. Townley. M. Millin a considérablement augmenté cet article; sa correspondance, avec ce savant amateur, l'a mis à même de connoître ses richesses; M. Townley lui avoit adressé les gravures de ses plus beaux monumens, et des empreintes de ses pierres gravées les plus précieuses.

Les Anglais ne possèdent chez eux aucun monument de la belle antiquité qui ne vienne d'une terre étrangère. Les arts furent peu cultivés chez eux, et les artistes de la Grèce et de Rome n'eurent aucune communication avec ces peuples, qui restèrent barbares longtemps encore après que l'Europe eût reçu dan son sein le germe des arts et de la civilisation qui ne tardèrent pas à y fleurir. Quand l'amour de l'antique vint régner en Angleterre, plutôt peut-être par ostentation que par un goût véritable, il fallut que les amateurs eussent recours à cette terre fécondée par les arts, qui couvre des siècles d'opulence et de talens, à cette terre de Rome où Rome est ensevelie.

Les débris des siècles entassés inspirent une triste admiration. Les chefs-d'œuvres mutilés arrêtent le soc de la charrue; les chaumières se bâtissent avec les restes des palais; de fastueuses colonnes soutiennent l'humble toît du laboureur:

dans les tombeaux des Rois vivent de pauvres paysans. C'est-là, que chaque jour encore, on trouve de quoi orner de monumens les palais de tous les Princes de l'Europe. Ce fut là que l'Anglais alla porter son or en échange de ces ruines sacrées, et qu'il remplit son île de fragmens qu'on n'y avoit jamais vu briller dans leur entier.

Les premières fouilles furent faites en 1771, par M. Lolli, sur le terrein de la *villa* d'Hadrien. Les noms de M. Hamilton et de M. Hope ne sont pas inconnus à ceux qui cultivent ou qui chérissent les arts ; leurs collections sont justement célèbres. Plusieurs Lords possèdent encore de très-beaux morceaux provenant des fouilles faites en Italie à diverses époques, et dont M. Dallaway donne une notice étendue.

Cependant la vue du bel antique inspira des artistes. Les uns, enflammés d'émulation, cherchèrent à suivre les traces de leurs maîtres ; d'autres les copièrent servilement.

Rysbrach mérite d'être distingué ; M. Dallaway cite ses meilleurs ouvrages. Il nomme encore les artistes qui ont fait le plus d'honneur à son pays, et parmi lesquels se trouvent des femmes pleines de talent, entre autre Madame Siddons, célèbre actrice tragique, qui a exécuté son propre buste et celui de son frère avec une vérité étonnante ; il rend aussi, en passant, un juste hommage à M. Flaxman, et termine la seconde partie par

un éloge du goût et de la munificence des Seigneurs et des hommes opulens de l'Angleterre qui ont enrichi leur pays de tant de précieux monumens. Si M. Millin a supprimé une sortie peu décente contre les Français, il les venge en rendant aux Anglais la justice qui leur est due, et en leur payant un tribut d'éloges sur le libéral emploi de leur fortune et la protection qu'ils accordent aux arts.

La troisième et dernière partie traite de la peinture. M. Dallaway suit pour guide *Horace Walpole*, qui a publié l'Histoire de la peinture en Angleterre de *Georges Vertue*. Il cherche à fixer l'époque de l'introduction de la peinture sur verre que *Vertue* fait remonter au temps des croisades; temps auquel des émailleurs grecs suivirent les croisés en Europe, et furent protégés surtout en Angleterre. La peinture à fresque fut pratiquée particulièrement par les ecclésiastiques. Les religieux, dans les premiers temps de leur institution, étoient encouragés à cultiver les arts libéraux; ils excelloient dans l'écriture que peu de personnes possédoient alors, et ils enluminoient eux-mêmes leurs missels : ils apprirent à peintre, à broder, et leurs ornemens, leurs vîtraux, tout fut leur propre ouvrage. Des Pays-Bas où s'élevoit une école de peinture, il leur vint des maîtres, et leur dessin acquit une certaine régularité; ensuite se formèrent les *Jarvis*, les *Forest*, les *Pearson*, et enfin M. *Eginton* dont cinquante ouvrages ont prouvé les talens et la fécondité.

En suivant la marche qu'il s'est prescrite, M. Dallaway passe de l'Histoire de la peinture aux collections.

Il cite les noms des possesseurs, ceux des peintres célèbres, et décrit ceux de leurs ouvrages marquans que possède l'Angleterre. C'est surtout des portraits que les Anglais sont curieux; il possèdent aussi de beaux tableaux d'histoire et de paysage; cinq sections ou chapitres sont employés à leur description. M. Dallaway fait un pompeux éloge de l'école anglaise qu'il met au-dessus de toutes celles de l'Europe, et termine là son ouvrage, qu'il appelle modestement un *aperçu*. Il le soumet au jugement du public, et promet beaucoup de corrections et d'augmentations si son plan est approuvé.

Cet ouvrage manquoit à notre littérature. C'est un catalogue raisonné, un répertoire utile aux littérateurs, aux artistes et aux voyageurs, enrichi de notes historiques et de dissertations utiles.

T D.

ICHTHYOLOGIE.

Mémoire sur l'Odorat des Poissons.

Lu à l'Institut national le 24 août 1807.

Presque tous les poissons observés jusqu'ici ont des narines (1). On donne du moins ce nom à deux cavités peu profondes qu'on remarque, le plus ordinairement, entre les yeux et les lèvres sur la tête de ces animaux. Ces enfoncemens ont un orifice unique et étroit; leur intérieur est tapissé d'une membrane muqueuse à replis nombreux, dans l'épaisseur de laquelle pénètre, se ramifie et se termine la première paire de nerfs qui sort du cerveau. L'analogie semble donc indiquer que les narines des poissons sont spécialement destinées à l'organe de l'odorat, comme dans tous les autres animaux à vertèbres. C'est contre cette opinion, adoptée par tous les naturalistes et les physiologistes, que je viens cependant présenter des faits et quelques réflexions qui sembleront peut-être plus d'accord avec nos connoissances de physique et d'anatomie comparée.

Je me propose d'établir, dans le cours de ce Mémoire, que l'organe du goût n'existe pas et ne pouvoit pas même exister dans la bouche des poissons, par une suite nécessaire de leur manière de respirer; que les organes, regardés jusqu'ici comme propres à l'odorat dans ces animaux, sont

(1) A l'exception des Cyclostomes, tels que les Lamproies et les Sphagebranches, qui ne sont pas de véritables poissons comme je le prouverai ailleurs.

destinés à percevoir une sensation analogue à celle des saveurs ; enfin qu'il ne peut y avoir de véritable odeur pour un animal habituellement plongé dans un liquide.

Il n'en est pas de l'organe du goût, chez les animaux à vertèbres, comme de ceux de la vue, de l'ouïe et de l'odorat dans lesquels l'anatomie a pu facilement reconnoître, parmi les nerfs qui s'y rendent, les troncs spécialement destinés à transmettre la sensation. On sait, à la vérité, que c'est à la surface de la langue, au moins chez les mammifères, que réside la faculté gustative ; mais comme cette partie charnue participe à d'autres fonctions, et qu'en particulier elle est liée, par ses mouvemens, aux organes de la voix et de la déglutition, elle reçoit des nerfs nombreux et très-ramifiés qui proviennent de trois régions différentes du cerveau.

Les anatomistes n'ont pu déterminer encore, d'une manière très-précise, si la sensation est donnée par l'intermède du rameau lingual de la cinquième paire, par le nerf glosso-pharyngien ou par le grand hypoglosse.

Le plus grand nombre des auteurs s'accordent, à la vérité, pour regarder la branche linguale du nerf maxillaire inférieur, comme la seule qui puisse transmettre l'idée des saveurs, et la plupart rapportent en faveur de leur opinion l'observation de Colombo (2), qui ne trouva pas cette branche de nerf dans un homme privé de

(2) *De re anatomicâ*, liv. xv, pag. 483.

l'organe du goût. Cependant Soëmmering (3) révoque en doute les circonstances de ce fait, et d'un autre analogue cité par Rolfink (4). D'un autre côté, quelques physiologistes, à la tête desquels on doit nommer le grand Boerhaave (5), ont attribué la faculté gustative au nerf grand hypoglosse; ils ont aussi appuyé leur sentiment de quelques observations anatomiques, et surtout d'un cas de pathologie cité par Hevermann (6), où l'organe du goût fut détruit à la suite de l'extirpation d'une glande, avec laquelle on avoit enlevé le nerf appelé alors grand gustatif ou de la neuvième paire.

Le cas particulier de physiologie et d'anatomie comparée qui nous occupe, pourra donc jeter quelque jour sur cette question qui n'est pas encore entièrement résolue.

Quoique le sens du goût soit essentiel aux animaux, et qu'il doive être nécessairement le dernier à s'oblitérer, puisque de ses jugemens dépend la conservation de l'espèce qui s'instruit ainsi de la nature des substances propres à l'alimenter, et du choix qu'elle doit en faire. Il sembleroit cependant, au premier aperçu, que les poissons en sont privés, si toutefois, et par analogie, l'on recherchoit cet organe dans les parties où il a le plus ordinairement fixé son siége.

En effet, l'intérieur de la bouche du poisson

(3) *De Corporis humani fabrica.* tom. IV pag. 235.

(4) *Dissertationum academ.* lib. iv. cap. 35, p. 733.

(5) *Prælectiones academicæ.*

(6) *Physiologia.* t. ij.

est tapissé d'une membrane épaisse, lisse et polie à sa surface; son tissu est très-serré, analogue à celui de la peau, et coloré le plus souvent comme elle. Quelquefois cette membrane est absolument détachée des os du palais, ou retenue seulement par quelques vaisseaux, ainsi que nous avons eu occasion de l'observer dans les gades, les baudroies, les cottes, les rayes, les squales; et elle ne nous a jamais offert de papilles ou de glandes salivaires.

La langue des poissons est rarement mobile; un os règne et la soutient dans toute sa longueur; jamais sa pointe ne peut se retourner en arrière, ni se porter sur les côtés. Le plus ordinairement les lèvres, le palais, la langue et les arcs branchiaux sont couverts de lames ou de pointes osseuses de formes diverses, qui s'opposent au contact intime des substances portées dans la bouche.

A la vérité on trouve dans les muscles de l'hyoïde et des arcs branchiaux placés à la partie inférieure de la bouche, tous les filets de nerfs qui proviennent de la cinquième paire, ainsi que ceux fournis par la première branche du nerf vague qui tient évidemment lieu du glosso pharyngien. Cependant nous n'avons jamais pu reconnoître le nerf grand hypoglosse dans les poissons (7), malgré les recherches les plus attentives que M. Cuvier et moi ayons faites à l'époque où j'ai eu l'avantage de rédiger ses leçons d'anatomie comparée. D'ailleurs comme ce fait étoit très-important pour l'objet de ce Mé-

(7) Leçons d'Anatomie comparée, t. ij, page 241.

moire, je crois devoir annoncer que je m'en suis assuré de nouveau par des recherches anatomiques dont j'ai conservé les pièces préparées, et je m'empresserai de les soumettre à l'examen de MM. les Commissaires que la classe voudra bien me désigner.

On conçoit enfin facilement que l'eau par son trajet continuel dans la bouche, et par la compression qu'elle y éprouve toutes les fois que le poisson détermine sur elle le mouvement de déglutition nécessaire pour la forcer de traverser les branchies, doit exercer un frottement si souvent répété, que par cela même il doit avoir émoussé toute la sensibilité dont ces parties pouvoient jouir.

Puisque les tégumens de l'intérieur de la bouche sont coriaces, sans glandes salivaires, souvent hérissés de dents ou de pointes de corne; que la langue est adhérente, osseuse, non mobile; qu'il n'y pas de nerf grand hypoglosse, et que l'eau exerce un frottement habituel sur ses parois, il est très-probable que l'organe du goût ne peut pas y exister. Tel est le premier point de la question que nous nous proposions d'examiner dans ce Mémoire.

Comme l'organe propre à discerner les saveurs ne paroît point résider dans la bouche des poissons, et que ce sens est cependant indispensable aux animaux, nous devons le rencontrer ailleurs. Or puisque les saveurs ont, en général, beaucoup d'analogie avec les odeurs; examinons

si le sens de l'odorat ne seroit pas, jusqu'à un certain point, converti en celui du goût. Mais ayant de nous livrer à ces recherches, étudions la nature de ces deux sortes de sensations.

Les physiciens, les chimistes, et par suite les physiologistes attachent, en général, à l'idée des odeurs, celle de l'existence sensible de molécules substantielles d'une extrême ténuité. Quoique nous n'ayons pas encore imité par l'art, un instrument aussi parfait que celui qui se rencontre à l'entrée de l'organe respiratoire chez les animaux qui vivent dans l'air, nous avons cependant quelques moyens de prouver chimiquement l'existence matérielle de celles des odeurs dont nous connoissons le mieux la nature. C'est ainsi que les exhalaisons qui proviennent du gaz nitreux, des huiles volatiles et de l'éther, par exemple, peuvent être détruites par la combinaison de quelques-uns de leurs principes avec l'oxigène, et que le gaz acide muriatique rend sensible à la vue, les particules de l'ammoniaque qui cessent d'être odorantes au moment où cet acide s'en empare et s'y combine dans l'athmosphère.

Les animaux les plus parfaits, ceux qui jouissent à-la-fois des cinq sens, sont organisés de manière à percevoir les principales modifications des corps qui les environnent. Ils ont la vue pour jouir des effets de la lumière; le toucher pour apprécier la solidité des objets palpables; l'ouïe pour ressentir les vibrations des corps élastiques; le goût pour discerner les qualités des substances

qui peuvent devenir liquides, et l'odorat, enfin, pour recueillir les émanations des matières qui ont les propriétés des gazs.

La lumière n'exerce son action que sur l'œil, et non sur la langue, sur les narines, l'oreille, ni la peau. Il en est de même de la plupart des odeurs qui n'agissent pas sur la vue, le goût, l'ouïe ou le toucher. Chacun des organes des sens a donc sa fonction spéciale fixée et déterminée d'avance par la disposition de ses appareils; car le principe sentant paroît être identique et placé pour ainsi dire en observation dans l'intérieur de chaque instrument, afin de receuillir et de transmettre les moindres modifications dans les qualités des corps.

Les odeurs et les saveurs sont cependant celles des sensations qui ont entre elles le plus de rapports, et par leur manière d'agir sur notre corps et par le but, au moins apparent, pour lequel la nature semble nous avoir accordé les organes destinés à les percevoir.

Les molécules odorantes et sapides sont entraînées ou avec les gazs qui servent à la respiration, ou avec les alimens solides et liquides qui doivent parvenir à l'estomach. Arrêtées sur leur passage dans les narines ou dans la bouche, ces particules touchent et avertissent ainsi de leur présence des nerfs distribués sur ces mêmes parties. Ceux-ci font naître aussitôt l'idée de la sensation qu'ils éprouvent, et nous portent soit

à recueillir soit à repousser l'air ou les alimens ; suivant que l'impression produite sur l'organe est agréable ou non. Les qualités sapides et odorantes des corps sont donc jugées telles par la langue, lorsqu'elles sont contenues dans un fluide liquide, et par la membrane pituitaire lorsquelles sont suspendues dans un fluide aëriforme.

D'après ces considérations générales sur la nature des odeurs et des saveurs, il paroît que les liquides ne peuvent point avoir intrinséquement d'odeurs, puisque cette qualité des corps est inhérente à leur état de gaz ou de vapeur. On est donc en droit de penser qu'un animal qui, par sa nature, doit être plongé dans un liquide pendant toute sa vie, ne jouit pas d'un sens dont il n'auroit pu faire aucune application ; c'est absolument le cas dans lequel se trouvent les cétacés, les poissons, la plupart des mollusques, un grand nombre de crustacés et de vers, et tous les zoophytes.

J'ai indiqué, dans le Mémoire que j'ai eu précédemment l'honneur de soumettre à la classe, et dont celui-ci est la suite, l'espèce d'analogie qui existe entre les cétacés et les poissons sous le rapport du mécanisme de la respiration (8). C'est pour ainsi dire par une conséquence de cette manière de respirer, et par leur séjour forcé dans l'eau, que l'organe de l'odorat paroît avoir été anéanti chez ces animaux ; car, ainsi que l'avoient observé d'abord, et sur quelques espèces

(8) Ce mémoire sera imprimé dans le prochain numéro.

seulement, Daniel Major (9) et John Hunter (10), et comme l'a fait depuis M. Cuvier (11) d'une manière générale et avec beaucoup de plus détails, il n'y a point de nerfs olfactifs, ni même de trous ethmoïdaux dans les cétacés. La membrane pituitaire qui tapisse leurs narines est lisse, sèche et coriace; elle paroît être devenue insensible par le frottement habituel que produit sur elle l'action rapide et violente de l'eau qui traverse la cavité des narines. Au reste, il paroît que l'organe du goût remplace ici celui de l'odorat; comme il pourroit se faire que les nerfs olfactifs des poissons, par une légère modification des organes, ayent un autre usage et soyent destinés à leur faire connoître les saveurs.

Il suit nécessairement des idées que nous nous sommes formées de la nature intime des odeurs, que les poissons ne peuvent point en recevoir une impression semblable à celle qu'elle exerce sur les animaux qui respirent l'air. Cependant on sçait que les poissons sont attirés par les émanations qui s'échappent de la surface d'un grand nombre de substances plongées dans l'eau, ainsi que le prouvent les différens appâts qu'on employe dans la pêche; comme la résure d'œufs de morue et de maqueraux; la chair grillée ou corrompue de certains animaux; le fromage rance et beau-

(9) Ephem. curios. natur. dec. 1. ann. 3.

(10) Transact. philosoph. tom. liv et lxxvij, p. 382.

(11) Mémoire lu à l'institut en l'an VII, leçons d'anat. comp. t. ij p. 40, 670 et suiv.

coup d'autres matières fort odorantes. Aristote connoissoit la plupart de ces faits ; il les rapporte même avec détails dans son Histoire des animaux. Cependant il dit positivement, comme on le verra dans le texte que je place en note (12). « Les poissons n'ont point d'organe distinct de » l'odorat, car les ouvertures qu'ils ont dans » la région des narines n'ont qu'un seul orifice » ; et ailleurs (13) : « on ne leur voit au-dehors aucun » organe pour les sens de l'ouïe et de l'odorat, » pas même de conduits ouverts ». M. Schneider, dans sa Synonymie des poissons d'Artèdi, semble à cet égard faire un reproche à Aristote d'avoir eu cette opinion (14), après avoir d'ailleurs si bien décrit les nerfs et l'organe olfactif dans ces animaux. C'est donc en quelque sorte du côté de l'opinion d'Aristote que nous nous rangerons ici, si nous essayons de prouver que toute émanation dans l'eau doit produire sur les nerfs avec lesquels elle se met en contact, une sensation analogue à celle de la saveur.

(12) Τῆς ὀσφρήσεως, οὐδὲν ἔχουσι φανερὸν αἰσθητήρων. Ο γὰρ ἂν τισιν εἶναι δόξειε χατὰ τοὺς τοπους τῶν μυκθήρων. . . . . ἀλλὰ ταμὲν τυφλὰ . . . . κ, ετερα. Aristot. H. A. Lib. iv, cap. 8, édit. de Camus, p. 212.

(13) *Id. ibidem.* pag. 87, lib. 11, cap. 16. Τῶν δ' αἰσθητηρίων τῶν μὲν ἄλλων οὐδὲν ἔχουσι φανερὸν, οὔτ' αὐτὸ, οὔτε τοὺς πόρους, οὔτ' ἀκοῆς, οὔτ' ὀσφρήσεως, ... κ, ετερα.

(14) *Petri Artedi, synonymia piscium*, in-4°. page 297. *Quod si vero piscis cerebrum Aristoteles tàm curiose rimatus erat, merito me cum mirabuntur lectores, quod sit, quod alibi piscibus nares negasse videtur.*

Puisqu'il n'y a point de véritables odeurs dans l'eau, les exhalaisons qui s'échappent des corps qu'on y plonge, tantôt s'élèvent à la surface sous la forme de gaz, qui ne restent par conséquent point dans le liquide; tantôt ces émanations y sont suspendues ou combinées, et elles participent alors de toutes les propriétés des liquides. Cependant si les qualités de ces particules ainsi dissoutes, doivent être perçues, elles rentrent nécessairement comme telles dans les mêmes circonstances que les corps sapides; il étoit donc inutile que les poissons, qui vivent habituellement dans l'eau, fussent doués de l'organe de l'odorat.

Pour prouver l'exactitude de ce raisonnement, il est nécessaire de rechercher l'usage de l'appareil nerveux qu'on a regardé jusqu'ici comme destiné à percevoir la sensation des odeurs; et nous allons y procéder en le faisant connoître avec plus de détails que nous n'en avons donnés au commencement de ce Mémoire.

Les cavités, dites nasales, sont toujours situées au-devant des yeux, dans l'intervalle que laissent entre eux les os nazaux et les labiaux supérieurs. Quelquefois, dans l'épaisseur même des os du nez (15), ou entre ceux-ci et les pièces qu'Artèdi a nommé hypophtalmiques (16), les poissons hétérosomes comme les *pleuronectes* et les *achires*,

(15) Schneider. Syn. Pisc. p. 341.

(16) Philosoph. Ichth. *partes piscium*. p. 61 éd^t. Walbaum.

seules espèces d'animaux à vertèbres dont le corps ne soit pas symétrique, sont aussi les seuls dont les narines soient situées d'un même côté du corps et inégales, tantôt à droite tantôt à gauche. Enfin, quoique la plupart des espèces ayent ces cavités placées au-dessus de la tête, sur le front, on les voit cependant en dessous et le plus souvent communiquant avec la bouche dans tous les plagiostomes, comme les raies, les squales, etc.

Dans tous les poissons, ces fosses représentent une sorte de sinus ou de cul-de-sac à ouverture étroite, le plus souvent divisé en deux portions, quelquefois en trois (17), (comme dans l'anguille), par une lame membraneuse, diversement contournée, que les ichthyologistes ont souvent observée, pour en tirer des caractères spécifiques.

On sait, par les observations de Monro (18), que ces sortes de valvules ou de pavillons peuvent être mis en mouvement suivant la volonté de l'animal, et que, dans quelques circonstances, par exemple, cette conque peut en couvrir presque tout-à-fait l'orifice. Il est facile de l'observer sur des poissons vivans, ainsi que je l'ai vu sur les cyprins dorés et sur les épinoches. On remarque alors évidemment que le mouvement de la conque semble être la suite de celui de la protraction des

(17) Artèdi. descript. piscium, pag. 66 n°. 4, édit. de Linné.

(18) *Their organ of smelling is large, and they have a power of contracting and dilating the intry into their nose as they have a occasion.* — Essay ou comparative Anatom. pag. 127.

lèvres, puisqu'à chaque inspiration la cavité s'ouvre et se dilate, tandis qu'elle se rétrécit et se recouvre toutes les fois que la bouche se ferme; d'où il semble résulter qu'à chaque inspiration, le poisson fait entrer de chaque côté une petite quantité d'eau qu'il soumet, pour ainsi-dire, à l'analyse.

Chacun de ces enfoncemens offre dans son intérieur une cavité fort spacieuse, relativement à son orifice et là se trouve étalée la membrane sensitive, enduite de mucosité et dans l'épaisseur de laquelle se perdent en entier la première paire des nerfs cérébraux et un ou plusieurs rameaux très-gros de la cinquième, suivant l'observation de Collins (19) citée et rectifiée par M. Cuvier (20).

Enfin nous n'oublierons pas de rapporter, comme une circonstance très-notable, que ces prétendues fosses nazales sont toujours séparées du conduit de la respiration, et que ce n'est que chez les raies et les autres genres voisins, qui ont des évens, qu'on les remarque presque dans la bouche. On conçoit en effet que le liquide, en les traversant, auroit émoussé la sensibilité de leur surface par la rapidité de son mouvement et par le frottement de ses parties.

Toutes les particularités de conformation que je viens de rapporter sont-elles donc de nature à nous faire abandonner cette première opinion,

(19) A Sytem. of anatomy. vol ij, pl. lxx.

(20) Leçons d'anat. comparée, t. ij page 657.

fournie par la physique, qu'il ne peut y avoir d'odeur dans l'eau ? et ce prétendu appareil de l'organe de l'odorat dans les poissons, ne seroit-il pas plus propre à faire naître en eux l'idée des saveurs ? C'est ce que nous allons maintenant examiner.

Les saveurs et les odeurs sont à-peu-près de même nature : ces deux sortes de sensations sont produites par les qualités physiques et chimiques des corps. On sait en effet qu'il se détache continuellement de la masse de certaines substances de très-petites parties qui, sans se décomposer, viennent se mettre en rapport immédiat avec l'animal et dans le seul point de sa surface où elles pouvoient manifester leur présence. Ce phénomène a lieu par l'intermède d'un véhicule fluide et par une sorte de *taction* (21).

Toutes les conditions nécessaires pour que l'impression ou la sensation de la saveur ait lieu, se rencontrent donc réunies dans l'organe que nous examinons et dans la nature des corps qui peuvent la produire, premièrement l'organe est situé et mis à l'abri dans une cavité ; il s'ouvre et se ferme à la volonté de l'animal, il repousse ou recueille les émanations à son gré : secondement, la surface sensitive reçoit des nerfs nombreux et

(21) J'ai déjà eu occasion d'exposer ces idées générales dans un mémoire sur l'organe de l'odorat des insectes, que j'ai publié il y a dix ans, et qui se trouve inséré dans le tome second du Magasin Encyclopédique, page 435 et suivantes.

très-volumineux de la cinquième paire, elle est humide molle et muqueuse ; elle présente une très-grande superficie dans un petit espace : troisièmement enfin, elle paroît jusqu'à un certain point tenir lieu de l'organe du goût, qui ne pouvoit plus exister dans la bouche des poissons par suite du mécanisme même de leur respiration.

Il semble donc résulter de toutes ces circonstances que l'organe du goût, chez les poissons, ne réside pas dans la bouche ; que la sensation des saveurs leur est probablement donnée par l'appareil qu'on a regardé jusqu'ici comme propre à percevoir les émanations des corps odorans ; enfin qu'il n'y a point de véritable odeur dans l'eau. Telles sont les conséquences que nous croyons pouvoir tirer de ce mémoire.

C. Duméril.

BIOGRAPHIE.

Eloge de M. Willemet, *prononcé à la séance publique de l'Académie de Nancy, le* 20 *août* 1807, *par le* Docteur Haldat, *Secrétaire de cette Académie.*

Remi Willemet, doyen des pharmaciens, professeur d'histoire naturelle, directeur du jardin des plantes de la ville de Nancy, membre de la Société académique de la même ville, du Conseil d'agriculture du département de la Meurthe, et d'un grand nombre de Sociétés savantes, nationales et étrangères, est né à Norroi, le 13 septembre 1735. Ses parens, Suédois d'origine, avoient peu de fortune; ils lui firent cependant commencer des études à l'Université de Pont-à-Mousson, mais elles furent interrompues, à ce qu'il paroît, et son éducation négligée sembloit le destiner à une carrière bien différente de celle des sciences, lorsqu'il y fut ramené par une circonstance qui a influé sur toute sa vie.

M. Willemet avoit un oncle Jésuite à Nancy, qui étoit chargé de la direction d'une pharmacie très-accréditée; il appela son neveu pour le former à l'administration de cet établissement. Il commença, comme tous les étudians, à se familiariser avec les noms et la physionomie de ces substances si nombreuses et si variées, dans lesquelles la foible humanité cherche des remèdes à ses maux; il acquit la connoissance pratique des

règles relatives à la récolte, à la conservation, au mélange des drogues : mais que sont ces pratiques routinières pour celui qui veut exercer avec honneur une profession de laquelle dépendent la santé et la vie des hommes. Le jeune pharmacien sentit bientôt leur insuffisance, et chercha, dans les livres, les connoissances théoriques qui lui manquoient. L'histoire naturelle des substances médicamenteuses, la science de l'action intime et réciproque que plusieurs exercent les unes sur les autres, et des produits qui en résultent, celle de leur puissance sur l'économie animale, piquèrent vivement sa curiosité et lui montrèrent l'étendue et les difficultés d'un art dont il ne connoissoit encore que la partie mécanique. Une connoissance conduit à une autre; il n'avoit encore vu que les débris informes et altérés de ces végétaux dont il tiroit tant de merveilles, et il voulut faire connoissance avec les êtres auxquels ils avoient appartenu ; il devint ainsi botaniste : ses loisirs employés à parcourir les environs de Nancy, lui firent bientôt connoître les plantes utiles qui s'y rencontrent, et l'exercice auquel cette étude le força, fortifia une santé dont il a longtemps joui sans altération.

Une excellente mémoire, une ardeur infatigable pour l'étude, procurèrent promptement à M. Willemet, non seulement assez d'instruction pour être utile à son oncle et à l'établissement dont il partageoit les soins, mais encore pour faire desirer qu'il en devînt le directeur principal.

Les Jésuites, si habiles à connoître les hommes, lui proposèrent d'entrer dans leur ordre; aucun des moyens propres à l'y déterminer ne fut épargné, les douceurs de la vie monastique, l'honnête liberté dont jouissoient les membres de la Société, la considération dont ils étoient entourés, lui furent présentés avec art; la foiblesse de sa santé, qui le condamnoit, disoit-on, au célibat, fournissoit encore d'autres argumens également spécieux : il eût cédé peut-être aux sollicitations des religieux, dont il avoit reçu beaucoup de témoignages de bienveillance, aux desirs d'un oncle qui étoit son bienfaiteur, lorsque la Société des Jésuites fut supprimée.

Rendu à lui-même, il chercha à utiliser les talens qu'il avoit acquis; il traita avec l'un des membres du Collége de Pharmacie, qui lui céda son privilége. La concession du privilége donnoit bien la propriété d'une pharmacie, mais non le droit d'y exercer les fonctions de pharmacien; on ne l'acquéroit qu'en donnant des preuves de savoir, et les membres du Collége en étoient juges. M. Willemet se présenta, pour se conformer au réglement; ses examinateurs, qui craignoient apparemment une concurrence qu'ils imaginoient ne pas devoir leur être avantageuse, lui opposèrent les statuts de leur corporation, qui exigeoient du candidat une attestation de trois années d'étude chez un maître de la ville, également reçu, et d'une année en pays étranger. La difficulté fut portée au conseil du Roi de Pologne qui gouver-

noit alors la Lorraine. Stanislas le bienfaisant, ce prince philosophe, qui connoissoit également le respect dû aux lois conservatrices des intérêts communs, et l'abus que l'on en fait lorsqu'on les employe à servir des passions et des intérêts particuliers, accorda une exception en faveur du bon témoignage qui lui fut rendu sur les mœurs et l'instruction du candidat. Il lui permit de faire preuve de ses connoissances, ce qui remplissoit également le but de la loi, à quelque source qu'il ait pu les puiser. Ce fut alors que ses examinateurs irrités lui suscitèrent une multitude de difficultés. Les épreuves ne furent pas seulement rigides, on les surchargea, à dessein, de formalités inutiles et ridicules ; on éloignoit les examens sous des prétextes vains, on les différoit ; on altéroit la forme des substances et la nature des remèdes qu'on lui présentoit à deviner comme autant d'énigmes ; cela dégénéra enfin en de véritables puérilités : mais tous ces moyens peu dignes du Collége, ne servirent qu'à mettre plus en évidence les connoissances du jeune pharmacien, et à convaincre ses examinateurs de l'injustice qu'il y auroit à l'empêcher d'exercer un état dont il réunissoit toutes les qualités. Il fut admis en 1762, et, bientôt après, la pharmacie dont il prit l'administration, devint une des plus employées ; le public voulant le dédommager ainsi des tracasseries qu'il avoit éprouvées.

Assuré d'un état honorable et lucratif, M. Willemet se remit à l'étude avec une nouvelle ar-

deur ; il approfondit les connoissances pharmaceutiques, dont il venoit de donner des preuves ; il se perfectionna dans l'histoire naturelle, et surtout dans la botanique qu'il aimoit avec passion, et qu'il a cultivée pendant toute sa vie avec des succès si connus des savans, que le Collége de médecine de Nancy lui décerna, en 1766, le titre de *démonstrateur de chimie et de botanique.* Dans le même temps, l'Académie de Nancy couronna sa *Dissertation sur la racine de houblon substituée à la salsepareille du Pérou.* Un début aussi flatteur dans la carrière des sciences, ne pouvoit que l'encourager ; il publia par la voie des journaux plusieurs Dissertations qui attirèrent l'attention des savans et déterminèrent plusieurs Académies à le choisir pour correspondant. La Société patriotique de Hesse-Hombourg le nomma directeur du Comité établi à Nancy, et le Landgrave lui écrivit à ce sujet une lettre qui contient les expressions les plus flatteuses ; Haller le présenta à la Société économique de Berne, et Vicq-d'azir à celle de médecine de Paris. Ainsi s'accumuloient sur lui des titres académiques d'autant plus flatteurs, qu'ils n'avoient pas été sollicités. Il en réunit dans la suite un grand nombre d'autres que lui décernèrent la plupart des Sociétés savantes de l'Europe (1).

(1) Il étoit membre de l'Académie Impériale des Curieux de la Nature, d'Allemagne, des Académies de Dijon, Rouen, Bordeaux, Orléans, Arras, Mayence, Goettingue, Stockolm, des Sociétés Économiques, Botaniques et Physiques de Suède,

Le desir d'étaler de vains titres, qui souvent font ressortir davantage la petitesse du personnage qui les porte, ne l'avoit pas engagé à les accepter; il aimoit les Sociétés savantes, par amour pour les sciences; bien différent de ces hommes qui n'ayant pu se faire une réputation par d'utiles travaux, la cherchent et croyent la trouver en répandant un vernis de ridicule sur les établissemens au sein desquels sont nées la plupart des découvertes dont s'honore l'humanité. Il savoit combien la réunion des lumières est utile dans la recherche de la vérité; combien les inventions nouvelles se perfectionnent par la discussion; combien l'émulation est propre à vaincre cette paresse si naturelle à l'homme; combien enfin sont capables d'exciter de nobles sentimens ces réunions qui, sans être composées de membres qui puissent tous produire, le sont toujours d'hommes éclairés et capables de juger des productions des autres. C'étoit sous ce point de vue qu'il considéroit les associations savantes; personne n'en remplissoit plus exactement les devoirs : il payoit, non seulement avec une exactitude rigoureuse, le tribut que chaque membre doit au corps, mais il établissoit même des relations entre les Sociétés nationales et étrangères,

de Leipsik, de Bâle, de Benghausen, etc.; des Sociétés de Médecine, d'Histoire Naturelle, Philomatique, Galvanique et d'Agriculture de Paris, de la Société Linnéenne, des Sociétés d'Agriculture, Arts et Commerce de Montpellier, de Lyon, de Vaucluse, des Sociétés de Médecine de Toulouse, de Montpellier, d'Evreux.

auxquelles il appartenoit, et leur servoit d'intermédiaire pour l'échange des découvertes qu'elles faisoient entre elles.

En 1774, l'Académie de Lyon avoit proposé aux médecins et aux naturalistes de *rechercher dans les plantes indigènes celles qui pourroient être substituées au séné, à l'ipécacuanha et au kinkina.* Donnant ensuite plus d'extension à son programme, elle avoit généralisé la question et doublé la récompense. Le sujet étoit trop analogue aux études de notre collègue, pour ne pas attirer son attention. La connoissance des formes extérieures, à laquelle s'arrêtent uniquement beaucoup de naturalistes, n'ayant été pour lui que le moyen de s'élever à une science plus importante, celle de leurs propriétés, il rassembla d'abord les connoissances éparses sur les vertus des plantes indigènes analogues aux exotiques les plus marquantes; l'air de famille que l'on remarque souvent entre les végétaux qui ont des qualités semblables, l'analogie tirée de la comparaison des propriétés physiques et chimiques lui servirent à déterminer d'autres espèces propres à remplacer les espèces étrangères. L'analogie, si utile dans les recherches physiques, eût peut-être suffi dans une question moins importante; mais, dans celle-ci, ce n'étoit pas assez que les végétaux, que l'on vouloit substituer les uns aux autres, présentassent des traits de ressemblance extérieure, pour qu'ils eussent des propriétés communes; il falloit encore que des expériences directes

servissent à constater l'identité entre les propriétés médicamenteuses. M. Coste (Président du comité des inspecteurs des armées) alors médecin de l'hôpital militaire de Nancy, se chargea de cette tâche importante. Chaque végétal indigène fut essayé comparativement aux végétaux exotiques auxquels on vouloit le substituer. Lorsque les expériences furent en assez grand nombre, les deux savans réunirent leurs travaux, et l'ouvrage fut présenté à l'Académie de Lyon, sous le titre *d'Essais botaniques, chimiques et pharmaceutiques sur quelques plantes indigènes substituées avec succès à des végétaux exotiques; auxquels on a joint des observations médicinales sur le même sujet.* Les deux auteurs partagèrent la couronne décernée à leur commune production, et le public eut l'avantage d'en jouir sous le titre de *matière médicale indigène*, etc. (2).

Affranchir la médecine de l'usage des médicamens étrangers, dont mille circonstances peuvent nous priver, que la cupidité et la mauvaise foi altèrent si souvent; rapprocher le remède du malade, en diminuer le prix, lui montrer la Providence occupée à lui fournir des soulagemens dans le lieu même où se trouvent les causes des maladies, c'étoit rendre un grand service à l'humanité, à la médecine, à la philosophie; aussi cet ouvrage eut-il beaucoup de succès, les Journaux

(2) In-8.° à Nancy chez la veuve Leclerc, 1793.

nationaux et étrangers retentirent longtemps des éloges que l'on devoit à un travail si louable, et qui, pour n'avoir pas rendu absolument inutile le commerce des drogues étrangères, nous avoit cependant montré chez nous des ressources précieuses ignorées jusqu'alors, et nous avoit fait connoître ce que des recherches ultérieures pouvoient nous promettre. Deux éditions de cet ouvrage s'épuisèrent promptement ; il fut traduit en plusieurs langues ; les administrations de plusieurs grands hôpitaux s'empressèrent de profiter de découvertes qui, en diminuant le prix des remèdes, permettoient de secourir un plus grand nombre de malheureux.

L'Académie de Nancy, couronna en 1779 un nouvel ouvrage de M. Willemet, intitulé *Phytographie économique de la Lorraine* (3); l'académie de Lyon accorda le même honneur, en 1787, à un mémoire intitulé *Lichenographie economique, ou histoire des Lichens utiles, etc.* (4). Et en 1790 à un second, à sa monographie, pour servir à l'histoire des plantes étoilées. Dans tous ces ouvrages, l'auteur a rassemblé des connoissances qui nous rendent précieux des végétaux, que le vulgaire foule inconsidérément aux pieds et nous attachent davantage à la conservation et à la propagation

(3) In-8°. Nancy, chez la veuve Leclerc, 1780.

(4) In-8°. Lyon, chez Piestre, et de la Mollière, 1787.

d'êtres, qui ne sont pas destinés seulement à servir de parure au sol que nous habitons, mais encore à fournir à nos besoins et à nos plaisirs.

Des succès aussi nombreux sembloient présager au savant modeste, à l'homme modéré dans ses goûts, le plus heureux avenir; mais la fortune ne semble souvent nous favoriser, que pour nous rendre plus terribles les coups qu'elle nous prépare en secret. M. Willemet avoit un fils (Pierre Remi françois de Paule), dont il avoit extrêmement soigné l'éducation; des connoissances très-précoces, dans l'étude des langues anciennes et vivantes, de l'antiquité, de la médecine et surtout de l'histoire naturelle, l'annonçoient au monde savant, sous les plus heureux auspices (6). Médecin des hopitaux militaires de Strasbourg, membre du collége de médecine de Nancy et de plusieurs sociétés savantes, déjà des cours de physiologie et de botanique, dans lesquels il avoit montré de grandes connoissances jointes à la plus heureuse facilité, l'avoient fait connoître avantageusement; déjà plusieurs dissertations sur des sujets de médecine, ou d'histoire naturelle, accueillies et goûtées du public, promettoient à la Lorraine un autre savant, qui eût fait le bonheur de sa famille et de ses amis, si, moins tourmenté du desir d'accroître ses connoissances et de l'amour de la gloire, il eût voulu se contenter de la chercher par des chemins plus longs, mais plus sûrs. Il ne

(6) Voyez le premier volume des Actes de la Société d'Histoire naturelle de Paris, page 127; par M. Millin.

croyoit pouvoir la trouver que dans un voyage lointain, qui eût acquis à la science un grand nombre de faits nouveaux; elle ne lui sembloit suffisante que lorsqu'elle avoit été acquise, par de grandes fatigues, par une entreprise hardie et périlleuse. Depuis longtemps son imagination l'entraînoit hors des bornes de l'Europe, dont les productions, trop connues, lui sembloient ne pouvoir offrir au naturaliste l'espoir d'une moisson abondante de nouvelles découvertes. Les ambassadeurs envoyés à Louis XVI, par Tipoo-Saïb, roi de Misore, alloient retourner dans leur pays, (1788) ils desiroient emmener des savans et des artistes qui, transportassent chez eux les sciences d'Europe : le jeune Willemet se présenta et fut accepté avec joie. Ses réflexions et les conseils de ses amis, les sollicitations de ses parens, les regrets de son père ne purent l'arrêter. La gloire des Forster, des Tunberg, des Desfontaines, etc; lui faisoient oublier les malheurs des Coock, de la Pérouse, des Monges, des Lamanon; il partit. L'île de France où il relacha, fut le premier théâtre de ses recherches, il recueillit un grand nombre de plantes dont le catalogue fut envoyé à monsieur Millin (7), mais qui n'ont pu être publiées, les échantillons destinés à la vérification des espèces

(7) M. Millin a publié ce catalogue sous le titre de *Herbarium Maurianum*, auctore P. R. *Willemet*, Turic. anno 1796, in-8°. Il est précédé d'une notice sur Pierre Remy Willemet, écrite en latin, l'extrait de cet ouvrage et la traduction française de celle-ci se trouvent dans le Mag. Encyclop., ann. II, t. I, p. 192.

ayant été perdus. Arrivé dans les états de Tipoo, en 1790, il fut envoyé par le prince à Séringapatam, et chargé de la santé de ses femmes. Livré à une pratique considérable dans la ville, s'abandonnant sans mesure aux excursions botaniques dans lesquelles il s'exposoit aux plus grandes fatigues et à tous les périls dont elles sont accompagnées dans ces climats, il succomba à de si grands travaux. Il avoit, dit-on, prévu sa mort (8), et avoit envoyé son herbier au musée Impérial d'histoire

(8) Je ne puis m'empêcher de rapporter ici le récit que M. Belin de Ballu, associé de l'institut, met dans la bouche de M. Bellac, dans un livre intitulé Mémoires et Voyages d'un émigré, je ne sais jusqu'à quel point sont exacts les détails qu'il renferme, mais ils sont propres à peindre le jeune Willemet : « resté seul avec M. Willemet, dit M. de Bellac, je lui témoignai combien j'étois reconnoissant des services qu'il m'avoit rendus : je suis satisfait, me répondit cet excellent jeune » homme, d'avoir réussi à vous obliger, j'aurai terminé ma vie » par une bonne action, je sens que le terme n'en est pas » éloigné, ma poitrine est considérablement affectée, mes » forces diminuent de jour en jour, je ne dois plus m'attendre à » revoir ma patrie, retournez y, cher de Bellac, reportez à mes » compatriotes, à mes amis et principalement à mon père le » regret que j'ai de mourir si loin d'eux, que celui-ci me par» donne d'avoir préféré mon amour pour la science à la sagesse » de ses conseils. Surtout que mes richesses botaniques ne pé» rissent pas, je vous en fais dépositaire, je vous remettrai mon » herbier à votre départ, conservez-le précieusement et le » publiez, ou du moins déposez-le au cabinet d'Histoire Natu» relle de Paris, etc. ». HALDAT.

Ces faits sont tous de l'invention de M. Belin de Ballu, ils lui ont été inspirés par son attachement à M. Willemet dont je lui ai fait faire la connoissance, le goût de la langue grecque et de la botanique en eut bientôt fait deux amis. A. L. M.

naturelle, de Paris; il n'y est pas arrivé. Ainsi périt ce jeune naturaliste, aussi distingué par ses grandes connoissances, son ardent amour pour la science, que par les qualités de son cœur. La nouvelle de sa mort à pénétré M. Willemet de la plus profonde douleur et a répandu sur le reste de sa vie, une teinte de mélancolie d'autant plus inévitable, que tous les objets de la science qu'il cultivoit, lui rappeloient constamment ce fils chéri. Le soin extrême qu'il a pris de conserver au-dedans de lui un chagrin qu'il savoit ne pouvoir diminuer en le partageant, nous donne la mesure de son malheur. A cette époque, accablé d'ennui, miné par une douleur d'autant plus désespérante, qu'il étoit dans la nécessité d'en dissimuler la cause à une épouse à laquelle il avoit lieu de craindre qu'elle ne devînt funeste, ce malheureux père sembloit ne plus s'occuper de sa réputation, puisquelle devenoit inutile à un fils auquel il destinoit cet honorable héritage. D'autres sources de chagrin, vinrent encore se joindre à celle-ci; la révolution avoit éclaté, la France, naguerre si calme et si florissante, n'offroit plus qu'une vaste arène où les partis, sous les armes, n'attendoient que le moment de se précipiter les uns sur les autres; la fureur des passions substituée aux principes de la raison et de la justice; les échafauds dressés de toutes parts et préparés aux hommes les plus éclairés et les plus honnêtes, les écoles abandonnées, les sciences proscrites, les familles désunies, tous les liens de la société relâchés et prêts à se rompre,

avoient converti, pour lui, sa patrie en une terre étrangère. Quel rôle pouvoit jouer, sur un semblable théâtre, le bon, le sensible Willemet ? Il gémissoit en secret des malheurs de ses compatriotes, et cherchoit, dans la culture et dans l'étude des plantes, des moyens de se distraire de pensées aussi affligeantes (9).

Cependant, fatigué de leurs fureurs, les partis devoient s'éteindre, les passions s'amortir, et de l'excès du mal résulter un ordre meilleur; les ténèbres diminuées, on sentit de nouveau le besoin des lumières et la nécessité de rétablir des corps enseignans, qui pussent rattacher à l'étude des sciences, à la pratique des vertus, une jeunesse si longtemps négligée, et les écoles centrales furent instituées. L'histoire naturelle si propre à développer l'intelligence des jeunes gens, à former leurs mœurs par la contemplation des merveilles

(9) M. Willemet racontoit dans ses cours à l'article de la famille des *Rhus* une anecdote bien propre à peindre ces temps malheureux, et qui peut faire pendant au certificat de civisme accordé au berger Daubenton. Elle concerne le docteur Dufresnoy de Valenciennes. Ce médecin qui a fait beaucoup d'expériences sur les vertus médicinales du *Rhus radicans*, ayant perdu le plan qu'il cultivoit, écrivit à un de ses amis à Cambray, de lui envoyer d'autres *Rhus*, sa lettre fut arrêtée et les membres *du Comité* qui se connoissoient mieux en exploits révolutionnaires qu'en histoire naturelle, y virent un appel aux armées *Russes*, le malheureux naturaliste fut jetté dans un cachot. Joseph *le Bon*, aux yeux duquel c'étoit un grand crime d'avoir parlé de *Rhus*, l'avoit désigné à ses bourreaux, et il eût péri si ce tigre altéré de carnage n'eût été lui-même arrêté quelques jours après.

de la nature, occupoit avec raison, l'un des premiers rangs dans l'enseignement de ces écoles. La réputation de M. Willemet, son caractère l'appeloient à la chaire d'histoire naturelle, mais une circonstance dont la ville de Nancy ne peut que se glorifier, ne permit pas qu'il l'occupât seul, un autre candidat également recommandable, M. Nicolas, ancien professeur de chimie, à l'Université de Nancy, associé de l'institut, etc, s'étoit mis sur les rangs; le jury, desirant conserver à l'enseignement deux savans dont la réputation étoit propre à en assurer le succès, les y attacha l'un et l'autre. M. Willemet fut chargé de la botanique, et bientôt après, par la retraite de M. Nicolas, il réunit toutes les parties de cet enseignement. Le jury le nomma sans concours, convaincu, comme il le dit alors, qu'il ne pouvoit y avoir aucun avantage « à y appeler le public; notre collègue ne pouvant rencontrer d'émule ».

Le jardin botanique de cette ville, dont il devint directeur, fut le premier objet dont il s'occupa en entrant en fonction. Abandonné longtemps aux soins d'un jardinier sans traitement, ce beau monument de la bienfaisance et des lumières de Stanislas, n'offroit plus qu'un vaste champ à défricher; les plus belles espèces étoient dégradées ou perdues : le zèle du directeur y suppléa d'abord par les espèces du pays qu'il y fit transporter, et bientôt, par les secours de ses savans amis, le jardin recouvra toutes les plantes qu'il avoit perdues. Walh et Timberg lui envoyè-

rent les plantes du nord, Cavalier celles du midi, et M. Thouin celles de France qui lui manquoient. Cet établissement, augmenté depuis par les soins et la bienveillance de M. Marquis, préfet de ce département, s'est encore embelli, et doit être compté au nombre des jardins les plus riches de France.

Bientôt après, il ouvrit des cours d'histoire naturelle qui réunirent beaucoup d'élèves ; la botanique qu'il cultiva toujours avec une affection particulière, fut surtout suivie d'un grand nombre d'étudians et d'amateurs. Sa première leçon étoit consacrée à l'éloge historique de Linnée, dont il a constamment enseigné la méthode, comme la plus généralement admise, et surtout la plus commode pour acquérir promptement la connoissance de la physionomie des végétaux. Dans cet éloge qu'il prononçoit avec l'expression du sentiment, il relevoit les grands services que ce beau génie avoit rendus à l'histoire naturelle, et s'attachoit surtout à faire ressortir les qualités du cœur de celui dont il se nommoit le disciple avec orgueil, il le peignoit bon, généreux, compatissant, modeste, complaisant pour les élèves, inaccessible à l'envie, assez grand pour souffrir la critique, sans jamais l'exercer : il le caractérisoit enfin par ces qualités qu'il sembloit s'être proposées pour modèles, autant que les écrits de ce grand naturaliste. Dans la seconde séance, où il exposoit les principes du système sexuel, il

faisoit l'éloge de la science des végétaux ; il en parloit avec l'enthousiasme d'un amant qui peint sa maîtresse : « Je dois, disoit-il, à l'étude des » plantes, de douces jouissances que j'aurois vai- » nement cherchées ailleurs ; elle m'a consolé » dans mes chagrins, m'a soutenu dans mes » malheurs, et m'a préservé de ces passions vio- » lentes qui obscurcissent la raison, altèrent la » santé et troublent l'ordre social. »

Lors de la suppression des écoles centrales, M. Willemet se seroit trouvé éloigné de l'enseignement ; M. le Maire de Nancy, animé du desir de conserver parmi ses administrés le goût des sciences physiques, proposa au Conseil municipal de rétablir la chaire qu'il occupoit. Ce projet fut adopté par le Conseil et approuvé par M. le Préfet avec cette bienveillance qu'on devoit attendre d'un magistrat et de citoyens aussi éclairés : notre collègue continua à donner ses soins à ces végétaux nombreux qui sont pour la plupart ses enfans ou ses élèves ; il reprit ses cours de botanique avec la même assiduité, et la mort, qui vient de nous l'enlever (le 21 juillet 1807) l'a surpris au milieu de ses utiles travaux. Son zèle pour l'histoire naturelle étoit infatigable ; il ne se contentoit pas de se tenir au courant des nouvelles découvertes, par les ouvrages périodiques qu'il recevoit en grand nombre, il entretenoit encore avec beaucoup de savans nationaux et étrangers une correspondance qui ne lui laissoit

rien ignorer des progrès de cette science. Pendant longtemps, il a concouru à la rédaction de plusieurs Journaux (11); il donnoit en même temps, dans plusieurs autres ouvrages périodiques, des mémoires, des dissertations sur l'histoire naturelle, la matière médicale et la pharmacie; des analyses d'ouvrages nouveaux, des notices historiques et critiques sur diverses productions; enfin il fournissoit à l'Encyclopédie méthodique des articles pour la rédaction du dictionnaire de pharmacie; l'âge n'a pas même diminué cette activité: il a publié, en 1805, sur les plantes de notre pays, un ouvrage très-étendu sous le nom de *Phytographie encyclopédique de l'ancienne Lorraine*, dont les savans ont parlé avec éloge. En outre, il a laissé un grand nombre de manuscrits, dans lesquels on distingue un Dictionnaire bibliographique et biographique des auteurs naturalistes, plus complet que tous ceux qui ont paru jusqu'à présent, et auquel il a travaillé pendant toute sa vie. Ses vastes connoissances dans ce genre doivent faire desirer que cet ouvrage, dont l'utilité est sentie d'avance, soit un jour donné au public. Des travaux aussi nombreux et aussi utiles lui ont établi dans le monde

(11) Le Magasin Encyclopédique, le journal Encylopédique de Bouillon, la Gazette Salutaire de la même ville, celle imprimée à Deux-Ponts sous le nom de Gazette Littéraire, les commentaires latins sur l'Histoire Naturelle, la Physique et la Médecine, publiés à Leipsick, etc.

littéraire une réputation à laquelle plusieurs savans ont fait hommage de leurs productions ou de leurs découvertes. M. Millin lui a dédié un volume du Magasin encyclopédique (12), M. Usteri un tome des Annales de botanique (13), M. Neker, directeur du jardin des plantes, etc. de l'Electeur palatin, lui a consacré une plante sous le nom de *Villemetia hieracioïdes*. MM. Durande, Delarbre et Godfrin lui ont fait de semblables dédicaces.

M. Willemet avoit toutes les vertus sociables; bon citoyen, bon époux, tendre père, il faisoit le bonheur de sa famille; généreux, confiant, toujours disposé à obliger, il servoit ses amis avec chaleur; sa bibliothèque, qui est nombreuse et bien choisie, étoit une propriété dont il ne vouloit pas jouir sans eux, ils y puisoient à leur gré, et, ce qui ne leur étoit pas moins avantageux, sa grande érudition les guidoit sûrement dans leurs recherches. Des qualités aussi précieuses le feront regretter à jamais, je ne dis pas de ceux qui lui étoient attachés par les liens de l'amitié, mais de tous ceux qui avoient eu avec lui quelques relations; j'en atteste ces larmes abondantes et vraies que vous avez vu couler sur sa tombe, lorsque l'un de nos collègues lui adressa les derniers adieux de l'amitié désolée. Sa constitution n'étoit pas de celles qui disposent aux passions

(12) Ann. v, t. 1.

(13) VII.e partie.

violentes ; aussi n'a-t-il pas eu, à la mort, ces douleurs qui la rendent quelquefois terrible ; dans le cours d'une maladie de vingt-quatre jours, le principe de la vie s'est éteint par degrés, il a cessé de vivre enfin plutôt qu'il n'a péri. Que dis-je ! il a péri ? non, Messieurs, il vit encore parmi nous ; les bons exemples qu'il nous a laissés, les connoissances dont il nous a enrichis, nous conservent pour toujours la meilleure partie de lui-même.

POÉSIE.

MES ADIEUX

A DILLEMBOURG,

ET MA VISITE AUX MINES DE MÜSSEN.

De la Dille, à regret, j'ai quitté les rivages,
Où sont, ô Dillembourg! tes fortunés bocages;
Et tes vallons fleuris, et tes rians coteaux,
Animés par le chant des amoureux oiseaux;
Ces jardins, embellis des mains de la nature,
Et qu'ornoit le printemps de sa jeune parure;
Ces femmes, de tes murs les plus beaux ornemens,
Dont les folâtres jeux, les doux amusemens,
Les danses, les chansons et les courses légères
De Gessner à mes yeux retraçoient les bergères.

Hélas! loin de ces lieux qui plaisoient à mon cœur,
Je me vois exilé dans des lieux pleins d'horreur:
Sur les tristes confins de l'âpre Westphalie,
J'ai visité du fer la sauvage patrie:
Ici, de noirs sapins, des rochers sourcilleux
De leur sinistre aspect épouvantent les yeux.
Le sol dur et noirâtre, au laboureur rebelle,
N'offre d'autre tribut que le fer qu'il recèle,
Et ce fer, travaillé par de savantes mains,
Utile tour-à-tour et funeste aux humains,
Fournit les instrumens qu'emploira l'industrie,
Ou des guerriers sanglans sert l'horrible furie.

J'ai vu ces lieux déserts, ces landes, ces guérets,
Ces rochers calcinés, ces antiques forêts,
Dans le creux des valons ces étangs solitaires,
Sur le penchant des monts ces arides bruyères,
Qui servent de pâture aux bêlantes brebis,
Et sur un roc voisin de vieux pâtres assis,

Pour tromper leurs ennuis, sur des pipeaux rustiques
De leur religion entonnant les cantiques.
Je rappelois alors à mes sens agités
Ces fêtes, ces concerts, où de jeunes beautés
De leurs divines voix unissant l'harmonie,
Par un pouvoir magique échauffoient mon génie;
Inutiles regrets! le bonheur et l'amour
N'ont point suivi mes pas dans ce triste séjour.

Depuis plus de neuf mois, éloigné de Sophie,
Dans un pénible exil je consume ma vie:
Privé de ses regards, de ses soins caressans,
Pour mon ame affligée il n'est plus de printemps,
La nature, à mes yeux, a perdu tous ses charmes,
Rien ne sauroit tarir la source de mes larmes,
Je demande Sophie aux rochers d'alentour;
Leur vain son ne rend point Sophie à mon amour.
De ce nom adoré ces déserts retentissent;
Ma bouche le répète, et les rochers gémissent,
Les ruisseaux des vallons, témoins de mes douleurs,
Reçoivent dans leurs eaux le tribut de mes pleurs.

Près de moi, cependant, un compagnon fidèle,
Partageant mes chagrins, vient signaler son zèle;
Son aimable entretien et sa douce pitié
Pour les peines d'un cœur dont la seule amitié
Réussit à calmer les blessures profondes,
Embellissent pour moi nos courses vagabondes.
Jeune encore et sensible, il porte un cœur humain,
J'aime à pouvoir verser mes regrets dans son sein,
Mon cœur, avec le sien toujours en harmonie,
Déplore librement l'absence de Sophie:
L'amour et l'amitié sont des besoins pour lui;
Quand Sophie est absente, il lui faut un appui.
Dans ce cœur, pénétré d'une douleur amère
L'amitié verse enfin son beaume salutaire.

Tous deux, nous parcourons ces agrestes climats,
Où règne encor l'hiver entouré de frimats.

De la nature en deuil écoutant le silence ;
Dans un ravin profond lentement je m'avance ;
Une porte a frappé mes regards étonnés ;
Deux hommes sont auprès, aux mines destinés.
Du séjour souterrain l'un deux ouvre l'entrée ;
Par cinq lampes de fer la voute est éclairée :
Nous suivons un sentier étroit et ténébreux,
Et glissons quelquefois sur un terrain fangeux.
A nos yeux le métal, incrusté dans la pierre
Offre, au sein de la nuit, une vive lumière ;
Et la foible lueur de nos pâles flambeaux
Nous permet d'observer l'horreur de ces tombeaux.

Déjà nous arrivons dans une grotte immense
Où règne de la nuit le lugubre silence :
L'un sous l'autre creusés, douze vastes caveaux
De dix siècles entiers attestent les travaux ;
Des masses de rochers, avec art conservées,
Servent à soutenir leurs voûtes élevées,
Vingts sentiers différens, dans leurs nombreux contours,
Du fameux labyrinthe imitent les détours,
Et paroissent ouvrir autant de noirs abîmes,
Tels qu'on nous peint les lieux où sont punis les crimes.

Nous marchons, et bientôt un sourd mugissement,
Dans ces noirs souterrains, nous annonce un torrent,
Qui, roulant avec bruit ses eaux ferrugineuses,
Fait retentir au loin les voûtes ténébreuses.
L'eau, qui s'ouvre un passage à travers le rocher,
Mêlée avec le fer, ne peut s'en détacher,
Et, présentant à l'œil mille formes brillantes,
Demeure suspendue en pointes menaçantes.
Nous admirons ailleurs les étranges effets,
Que de mille couleurs produisent les reflets :
Ici, le roc nous offre une teinte rougeâtre ;
Plus loin, il est couvert d'une couche verdâtre.
Du métal qu'il renferme empruntant ses couleurs,
Son éclat rivalise avec l'éclat des fleurs ;

Et, loin des feux du jour, la féconde nature,
Même en ce lieu d'horreur, fait briller la verdure.
Tout-à-coup aux mineurs le signal est donné :
On suspend les travaux. Par le fer façonné,
Un trou large et profond se remplit de salpêtre,
Et recèle déjà le feu prêt à paroître,
La mèche est allumée : aussi prompt que l'éclair,
Le foudre souterrain s'échappe avec le fer ;
Et des masses de roc par la poudre chassées,
Volent en longs éclats dans les airs dispersées.
A cette explosion de la terre en courroux,
Dont le sein déchiré s'ouvroit autour de nous,
Par un contraste heureux, dont l'oreille est ravie,
Succèdent les accords d'une douce harmonie.
Sous ces antres obscurs, image des enfers,
Dont la porte se cache au milieu des déserts,
Et qu'habitent la nuit, l'horreur et l'épouvante,
De six musiciens une troupe ambulante,
Par nos soins amenée accompagnant nos pas,
Fait entendre soudain les hymnes des combats ;
Puis, par une plaintive et tendre mélodie,
Invite nos esprits à la mélancolie :
Tel, Orphée amoureux descendit chez les morts,
Et charma les enfers par ses divins accords.
Du son des instrumens, dont les cordes frémissent,
Les voûtes des rochers lentement retentissent.

Ce nocturne concert, par son charme puissant,
Enivre tous nos sens d'un doux ravissement.
Mais un objet nouveau, prodige du génie,
Attirant nos regards, de l'humaine industrie
Nous apprend à bénir l'audace et les travaux.
Un art ingénieux dans ces sombres caveaux
A su faire descendre un souffle salutaire,
Qui d'un air infecté dégage l'atmosphère.
Deux énormes tonneaux, l'un dans l'autre enfoncés,
Par un contraire effort l'un vers l'autre poussés

Dans un conduit profond qui, du sein de la terre,
Communique au séjour qu'embellit la lumière,
Aspirent tour-à-tour et chasssent la vapeur,
Qui produit de la mort le germe corrupteur;
Puis, des poulmons humains imitant l'artifice,
Et rendant à la vie un semblable service,
Attirent du dehors un air pur et serein,
Qui circule partout dans ce lieu souterrain.
De ce *Ventilateur* le bienfaisant usage
A l'air extérieur ouvre un libre passage,
Le mineur, loin du jour, respire en sûreté:
Ainsi, l'art s'ennoblit, servant l'humanité.

Aux Mines de Müssen, en Westphalie, le 10 *mai* 1806.

M. A. Jullien,

Inspecteur aux revues, chargé de l'inspection de la première division de dragons de la Grande-Armée.

PHYSIQUE.

TABLEAU physique des Régions équatoriales, dressé sur des mesures et des observations faites sur les lieux, depuis le dixième degré de latitude boréale, jusqu'au dixième degré de latitude australe, pendant les années 1799, 1800, 1801, 1802 *et* 1803.

DANS ce tableau qui fait partie du tome premier de la Physique générale, M. de Humboldt réunit l'ensemble des phénomènes physiques que présentent les régions équinoxiales depuis le niveau de la mer du sud jusqu'au sommet de la plus haute cime des Andes.

L'auteur ne présente ce tableau que comme le résultat général de ses travaux, et c'est dans la suite de ses ouvrages qu'il offrira les développemens des objets dont il ne marque ici que les principaux traits. Cet essai ne laissera pas d'offrir un grand intérêt par les rapprochemens qu'il donnera occasion de faire à ceux qui s'occupent de la physique générale.

Dans ce tableau M. de Humboldt embrasse les phénomènes physiques qu'offrent la surface du globe et l'athmosphère depuis le 10e degré de latitude boréale, jusqu'au 10e degré de latitude australe. Il n'a pas étendu cette zone plus près des tropiques à cause de la grande différence que l'on observe non-seulement dans les productions du sol, mais surtout dans les phénomènes

météorologiques entre le 10e et le 23e degré de latitude. Depuis la côte occidentale de l'Amérique, dans cette région, jusqu'à la chaîne des Cordillières, on trouve une plaine très-étendue du nord au sud, mais qui n'a que 20 à 30 lieues dans sa plus grande largeur. C'est à 1° 27' de latitude australe que s'élève le Chimborazo qui forme la cîme la plus haute de l'immense chaîne des Andes. D'après les mesures barométriques de M. de Humboldt, qui ont été calculées sur la formule de M. Laplace, cette montagne auroit 6536 mètres, (3354 toises) d'élevation au-dessus du niveau de la mer. Ce calcul offre une différence de 180 mètres, (92 toises) de celui de M. de la Condamine qui n'ayant pas eu égard à la température, a du trouver une hauteur naturellement plus petite.

Dans la carte qui accompagne ce tableau, et où M. de Humboldt a figuré le plan vertical du Chimborazo, on remarque, derrière, la cîme du Cotopaxi, volcan dont l'élévation est presque cinq fois plus grande que celle du Vésuve, et dont les mugissemens se firent entendre, en 1744, à deux cent vingt lieues de distance, c'est-à-dire, comme du Vésuve à Prague ou à Dijon.

Plusieurs physiciens célèbres ont cru que la pente occidentale des Andes étoit beaucoup plus rapide que celle qui regarde à l'Orient. M. de Humboldt a pu vérifier le contraire de cette assertion, en traversant cette chaîne en entier et en plusieurs endroits. La partie de ce tableau que l'auteur consacre à la géographie des plantes,

présente des vues absolument neuves : ce savant a marqué, sur le plan du Chimborazo, les noms des végétaux qui le couvrent, selon leurs différentes hauteurs qu'il a pu déterminer exactement au moyen des observations barométriques. Le rapprochement qu'il fait des plantes qui croissent aux mêmes hauteurs sur les Alpes et les Pyrénées, est extrêmement curieux et trace parfaitement le plan que d'autres naturalistes pourront suivre dans un travail analogue au sien. Il marque même les degrés de hauteur auxquels les plantes parviennent selon leur position et leur élevation topographique, et dans toutes ces observations intéressantes, M. de Humboldt profite de celles qui lui ont été communiquées par les naturalistes de tous les pays avec lesquels il est en relation.

L'auteur fait suivre cet article d'une série d'observations sur tout ce qui est variable en raison des hauteurs auxquelles on s'élève au-dessus du niveau de l'Océan.

Ces observations forment une suite d'échelles. Celle qui traite des variations de la température, présente le maximum et le minimum de chaleur que le thermomètre centigrade indique de cinq à cinq cent mètres. On voit que le froid des Andes n'est pas très-considérable, quoique plusieurs causes le rendent difficile à supporter. Sur le Chimborazo le thermomètre ne montre, à 5908 mètres, que — 1° 8'. Dans les régions les plus chaudes

sur les bords de l'Amazone, de la Madeleine, etc., la température moyenne est de 27°, mais le thermomètre atteint rarement les extrêmes de chaleur où on le voit souvent dans le nord de l'Europe. Dans les régions équatoriales les termes extrêmes de la plus grande et de la moindre chaleur, sont éloignés de 16 à 20 degrés, et en Europe de plus de 62 degrés.

Il résulte de toutes les observations de M. de Humboldt, faites sur la Cordillière, que le décroissement du calorique, est en raison de 5 : 3, plus rapide au-dessus de 3500 mètres, que depuis le niveau de la mer à 2500 mètres; mais on doit remarquer que les inégalités de la surface de la terre influent beaucoup sur ce décroissement, et qu'un physicien qui s'élèveroit aux mêmes hauteurs dans un aerostat trouveroit des résultats différens.

L'échelle barométrique fait connoître différentes hauteurs au-dessus du niveau de la mer, calculées d'après la formule de M. de Laplace, publiée dans sa mécanique céleste. M. de Humboldt s'est élevé sur le Chimbarazo à une hauteur telle qu'il a vu descendre le mercure à 0, 37717 mètres (13 pouces 11, 2 lignes), la hauteur barométrique au niveau de la mer, ayant été fixée à 0, 76202 mètres et la température étant à 25 degrés du thermomètre centigrade. Elle diffère donc quelque peu de celle qu'adoptoit Bouguer, qui étoit de 0, 76022 mètres.

L'élasticité de l'air des zones tempérées, varie dans le même lieu, quelquefois jusqu'à 0,0450 mètres. Sous les tropiques elle ne varie au bord de la mer que de 0, 0026 mètres. M. de Humboldt indique dans une échelle particulière, ces variations aux différentes heures où elle se font remarquer. La marche de ces variations sous l'équateur et au niveau de la mer, en supposant le terme moyen du baromètre = Z, donne le tableau suivant :

à 21 heures. = Z + 0, 5	à 11 heures. = Z + 0, 1
à 4 h. = Z — 0, 4	à 16 h. = Z — 0, 2

Ces variations horaires, ne sont pas remarquées dans nos climats, à cause de la multitude de causes locales qui font monter ou descendre irrégulièrement le baromètre.

M. de Humboldt termine ses observations sur l'échelle barométrique par quelques remarques physiologiques sur les rapports de la respiration avec le degré d'élasticité de l'air. Il paroît que les hommes des plaines, accoutumés à une pression égale à 28 pouces, peuvent supporter le plus facilement ces variations de densité de l'air; ils s'accoutument aisément à celle de Quito qui répond à 20 pouces 1 ligne, et d'autres lieux plus élevés où le mercure descend à 17 pouces 4 lignes.

Dans ses observations hygrométriques, M. de Humboldt s'est servi, tantot de l'hygromètre de Saussure, tantot de celui de Deluc, mais tous les résultats ont été réduits aux degrés de l'hygromètre de Saussure, en les corrigeant pour la tem-

pérature, et les réduisant à 2,503 du thermomètre centigrade.

Sur le sommet des Andes, où l'hygromètre baisse jusqu'à 31° 7, il reste encore une très-grande humidité, et la fraîcheur que conserve la végétation, prouve assez qu'elle tire de l'eau vaporisée, l'aliment qui la soutient au milieu de l'extrême sécheresse.

L'eau vaporisée, qui se présente sous la forme de masses, paroît conserver une hauteur à peu près constante. D'après toutes les mesures de M. de Humboldt, la couche inférieure paroît se soutenir à 1169 mètres et la couche supérieure à 3300, au-dessus du niveau de la mer. Quand à ces petits nuages qu'on nomme vulgairement des *moutons,* il est très-remarquable qu'ils s'élèvent ordinairement à plus de 7800 mètres.

M. de Humboldt, estime la quantité de pluie qui tombe annuellement sous les tropiques, à plus de 1,89 mètres, tandis qu'en Europe elle n'est que de 0,48.

L'échelle électrométrique fournit plusieurs résultats non moins curieux que ceux que nous venons d'indiquer.

La tension électrique augmente considérablement à mesure qu'on s'avance près du sommet des Cordillières. Les régions équatoriales depuis la mer jusqu'à 2000 mètres de hauteur, sont peu chargées de ce fluide, mais il s'accumule dans les nuages et y cause de fréquentes explosions. Elles

sont périodiques ordinairement deux heures après la culmination du soleil, et on sait quelle violence elles ont dans les climats dont il est question. Vers trois mille mètres de hauteur, il se forme beaucoup de grêle, l'air est ordinairement chargé, à cette élévation, d'électricité négative.

On sait qu'avec la dilatation de l'air, augmente dans le même rapport l'intensité de la couleur azurée du ciel. M. de Humboldt a cru remarquer qu'en général, cette intensité étoit plus grande sous les tropiques, qu'à hauteur égale en Europe. Il attribue ce phénomène à la dissolution parfaite des vapeurs dans l'athmosphère équatoriale. Le cyanomètre de Sausure marquoit sur les Andes 46°.

Le décroissement de la lumière est plus fort en raison de l'intensité des couches d'air : il est donc beaucoup moins grand au sommet des hautes montagnes. Sous les tropiques en général la lumière est beaucoup plus vive qu'à la même hauteur en Europe. C'est ce qui se confirme par les reflets que la lune totalement éclipsée, renvoye vers la terre, et qui sont dus à l'inflection des rayons solaires par l'athmosphère terrestre. Cette grande vivacité de la lumière agit probablement sur les productions végétales, et contribue à leur donner sur la cîme des montagnes, ce caractère résineux et aromatique qu'elles présentent. Peut-être exerce-t-elle aussi son action sur les nerfs ; les habitans de Quito éprou-

vent un sentiment de foiblesse chaque fois que le soleil darde sur eux.

Bouguer avoit calculé que la hauteur de l'athmosphère réduite dans toute son étendue, à la densité de l'air correspondante à zéro de température et à une colonne de 0,76 de mercure seroit de 7820 mètres : l'observation du crépuscule indique qu'à 60 mille mètres, la densité des couches d'air est encore assez grande pour nous renvoyer une lumière sensible.

M. de Humboldt présente dans son mémoire quelques résultats des expériences faites par lui et M. Gay-Lussac, sur la composition chimique de l'atmosphère. Les parties constituantes de l'air sont d'après ces expériences, 0,210 de gaz oxigène, 0,787 de gaz azote, et 0,003 de gaz acide carbonique. Si cette composition de l'athmosphère varie, il ne paroît pas que ce soit au-delà d'un millième d'oxigène, et M. Gay-Lussac l'a trouvée la même à 7000 mètres de hauteur.

Nous passons à une article où M. de Humboldt nous offre une belle suite d'observations géologiques dont nous regrettons de ne pouvoir marquer ici tous les détails.

La hauteur des plus grandes montagnes est si peu considérable, relativement au rayon de la terre, qu'elle a très-peu influé sur les grands phénomènes géologiques. Mais elle se fait remarquer, par rapport à une petite partie de la surface de la terre et à la loi d'après laquelle

se superposent les différentes formations des roches, au-dessus du niveau de la mer.

Les régions équatoriales présentent à la fois les cîmes les plus élevées et les plus grandes plaines. Ainsi on ne peut pas attribuer à la rotation du globe la cause de cet agroupement des montagnes. D'ailleurs la chaîne des Andes s'étend à ses deux extrémités vers les pôles jusqu'à 29 ou 30 degrés de latitude. Cette chaîne est très inégale : souvent elle n'excède pas 200 mètres de hauteur ; mais quatre fois elle atteint une hauteur colossale ; sous le 17e. degré de latitude australe ; sous l'équateur dans le royaume de Quito ; au Mexique sous le 19e. degré de latitude boréale, et vis-à-vis de l'Asie, sous le 60e. degré de même latitude. Cette hauteur varie de 5 à 6000 mètres. La chaîne des Andes étonne autant par sa masse que par sa hauteur. M. de Humboldt à trouvé près du volcan d'Antisana à 4000 mètres une plaine de 12 lieues de circonférence. Dans certaines parties, cette chaîne offre une largeur de 40 à 60 lieues.

Le Chimborazo forme l'extrémité d'un groupe colossal. La chaîne qui s'étend au sud, s'avance tellement vers l'océan, qu'on peut considérer les ilots qui l'avoisinent, comme des fragmens qui en sont détachés. Au nord, la Cordillière se divise en trois chaînons. Le plus oriental forme le groupe de Sainte-Marthe et de Mérida. La branche la plus occidentale qui fournit le platine, forme dans les environs de la ville du

Mexique, un groupe dont quelques cîmes, comme le Popocatépec et le Pic d'Orizaba excédent 5300 mètres. Cette chaîne s'abaisse ensuite considérablement, mais dans le voisinage de l'Asie elle forme un quatrième groupe dont le Pic St.-Élie qui en fait partie, a 5512 mètres. C'est dans ces parages que les Andes paroissent avoir une communication souterraine avec les volcans du Kamtschatka.

Quant à leur structure intérieure, les montagnes de l'équateur réunissent à-peu-près toutes les espèces de roches qu'on découvre sur le reste du globe. La disposition des couches est aussi parfaitement analogue. Le granit forme la base de la chaîne des Andes; leur crête est partout couverte de formations porphyritiques, de basaltes, de phonolites et de roches vertes. Mais un phénomène particulier aux montagnes équatoriales, c'est l'immense hauteur à laquelle s'élèvent les roches postérieures au granit. Cette base est presque entièrement recouverte par ces formations plus récentes, et le point le plus élevé où M. de Humboldt l'ait découverte est a 3500 mètres. Les sommets du Chimborazo, d'Antisana etc. à 6572 mètres de hauteur, sont de porphyre. M. de Humboldt indique encore pour les autres stratifications, les diverses hauteurs où on les rencontre. Les débris de corps organisés sont assez rares sur les montagnes qui avoisinent l'équateur, par le peu d'abondance de pierre calcaire. Cependant on en a trouvé à

4300 mètres de hauteur. Quant aux os d'éléphans fossiles que M. de Humboldt a rapportés, il ne les a trouvés qu'à environ 3000 mètres d'élévation.

Les grandes masses de soufre qui abondent dans la Cordillière, se rencontrent souvent loin des volcans, dans des roches primitives.

C'est dans la chaîne des Andes que l'on trouve le plus grand nombre des volcans. Il en existe plus de cinquante, depuis le cap Horn jusqu'au mont Saint-Élie, qui jettent encore des flammes. Quelques-uns vomissent des laves, d'autres, par exemple, ceux de Quito, lancent des roches scorifiées, de l'eau et de l'argile.

Le volcan le plus récent est celui de Xorullo, qui sortit de terre le 14 septembre 1759, dans une plaine du Mexique, et parvint en peu de temps à 486 mètres de hauteur. MM. de Humboldt et Bonpland sont descendus au fond de son cratère, pour y recueillir de l'air qui contenoit plus de 0,05 d'acide carbonique.

Sous l'équateur, la limite inférieure des neiges est un des phénomènes les plus constans qui existent. D'après les nombreuses mesures qu'il a faites, M. de Humboldt l'estime à 4795 mètres. La Cordillière des Andes n'a point de glaciers; c'est probablement l'effet du peu de neige qui tombe sous les tropiques; mais au Chimborazo, on trouve, en creusant dans la terre, des neiges d'une très-haute antiquité.

M. de Humboldt marque, dans la description qu'il donne des animaux qui habitent les Andes, les diverses hauteurs où on les trouve; mais, comme il ne peut présenter dans un tableau général, qu'une simple nomenclature, nous renvoyons, pour ces détails, le lecteur à l'ouvrage même. L'auteur fait ici, pour la géographie des animaux, ce qu'il a fait plus haut pour la géographie des plantes.

Dans un dernier article, ce savant naturaliste considère la culture du sol dans les régions dont il trace le tableau. Plusieurs villages qui occupent la pente des Andes, sont construits à une très-grande hauteur, en sorte qu'on peut juger des succès de chaque branche d'agriculture selon ces diverses positions. Depuis le niveau de l'Océan jusqu'à 1000 mètres de hauteur, on cultive des bananiers, du maïs et du cacao. C'est la région des fruits les plus délicieux. Les Européens y ont introduit d'autres plantes, le sucre, l'indigo et le café. Cette dernière plante se plaît dans des endroits pierreux et élevés.

Le froment croît le plus abondamment à Quito et au Pérou, depuis 1600 jusqu'à 1900 mètres d'élévation. Les grands plateaux de la Cordillière des Andes sont surtout favorables aux blés d'Europe; le sol de ces régions, facile à labourer, annonce qu'ils ont été les fonds d'anciens lacs.

Depuis 3000 jusqu'à 4000 mètres de hauteur, l'objet principal de la culture est la pomme de

terre. Plus haut, les hommes vivent au milieu de nombreux troupeaux de lamas qui s'égarent souvent jusques dans la région des neiges.

Tel est l'aperçu des idées principales que renferme le tableau physique des régions équatoriales.

M. de Humboldt a accompagné ce travail intéressant d'une planche destinée à retracer à l'œil les phénomènes généraux qu'il a développés dans son mémoire. Cette planche représente le Chimborazo et le cône du Cotopaxi. L'auteur a marqué sur le plan de cette montagne les noms des plantes, aux différentes hauteurs où on les trouve. Aux deux marges de la planche, sont rangées, sous plusieurs colonnes, les échelles barométriques, électriques et autres, selon leur correspondance à ces mêmes hauteurs. Enfin on saisit d'un coup-d'œil le résumé général de toutes les observations de l'auteur, et cette nouvelle méthode de retracer l'ensemble des phénomènes d'une même région, réunit à l'élégance, toute la clarté qu'on peut desirer.

D.

VARIÉTÉS, NOUVELLES

ET

CORRESPONDANCES LITTÉRAIRES.

NOUVELLES ETRANGÈRES.

Angleterre.

On doit au docteur Wollaston une invention très-ingénieuse. Il a composé une chambre claire, *camera lucida*, dans la construction de laquelle il a substitué aux deux miroirs des instrumens à réflexion, un prisme irrégulier, au moyen duquel on fait tomber sur le papier l'image d'un objet qu'on peut copier avec la plus grande exactitude. Cette chambre claire est construite d'après les principes des instrumens de réflexion de Hadley. L'auteur a obtenu une patente. L'usage de cet instrument deviendra probablement général, parce qu'il est d'une grande simplicité et d'un volume très-peu embarrassant.

Londres.

M. Nicolas Carlisle, secrétaire de l'Académie des Antiquaires, fait imprimer un *Dictionnaire Topographique* de l'Angleterre.

Lors de la prise de Seringapatam, les Anglais envoyèrent, comme on sait, à Calcuta, la bibliothèque de Tipoo Saïb. Le capitaine Stewart qui y enseignoit alors la langue persanne, en dressa un catalogue exact en 1805, et joignit à la description de chaque volume une notice sur son auteur. Le supplément dont il a augmenté son ouvrage, après son retour en Angleterre, contient des passages des auteurs persans les plus célèbres, avec leur traduction en anglais. Le supplément et le catalogue s'impriment à présent à Londres, chez Longman et compa-

gnie; ils formeront un volume in-4°. de trois cent pages, et l'on n'en tirera qu'un petit nombre d'exemplaires. Le nombre des manuscrits de la bibliothèque de Tipoo-Saïb est de deux mille.

La Botanique et les Antiquités jouissent aujourd'hui de la plus grande faveur en Angleterre; elles forment même un objet de spéculation. M. Salisbury, propriétaire du jardin botanique de Brompton, vient d'en établir un à Londres même dans le *Sloane Street*. Il y a joint une bibliothèque de botanique, et pour compléter l'établissement, il y fait faire des cours par d'habiles professeurs.

Le libraire Philipps a annoncé qu'à dater du 1.er octobre il publieroit un nouveau journal (*The antiquary's magazine*), uniquement destiné aux antiquités, et particulièrement à celles de l'Angleterre.

On doit à M. Vedgwood l'invention d'une nouvelle machine à copier, pour laquelle il a reçu une patente. On peut au moyen d'un stylet de métal, propre à tracer les caractères, et des feuilles couvertes d'une matière noirâtre, faire à la fois six copies d'une lettre. Sa découverte ne pourra être long-temps secrette, car tout dépend de connoître la matière noire qui sert à représenter les caractères sur les feuilles de papier blanc auxquelles elles s'appliquent. Le prix de ces machines varie de deux à cinq guinées, selon leur perfection.

Autriche.

M. Trattinik publie à Vienne, chez Geistinger, la *Description des champignons comestibles des états autrichiens*. Le texte est accompagné de gravures parfaitement bien exécutées, et de reliefs en cire colorée qui donnent une idée complète de la forme de ces végétaux.

Prusse.

L'*Académie des arts mécaniques* de Berlin, a reçu parmi ses membres, M. Simon sculpteur de cette ville, et M. Hullmann directeur des Beaux-Arts et de la nouvelle Académie de Hollande.

On attendoit avec impatience la première représentation de l'Opéra d'*Ulysse* et *Circé*. Elle a enfin eu lieu et a surpassé l'attente du public. Les applaudissemens ont couronnés plutôt la musique de M. Romberg, que le poëme qui est plein d'invraisemblances et de choses de mauvais goût.

Le sculpteur Schadow a exécuté un buste extrêmement ressemblant du célèbre historien Müller. Le prince royal de Bavière a chargé le même artiste de plusieurs ouvrages en marbre de Carare, destinés à enrichir la galerie des illustres Germains.

Duché de Weimar.

M. le professeur Fernow, ci-devant bibliothécaire particulier de la duchesse Douairière de Saxe-Weimar, conserve la pension que lui faisait cette princesse, et s'occupe d'une nouvelle édition des *Œuvres* de Winckelmann, dont le prospectus paroîtra bientôt. Cette édition sera accompagnée d'un nouveau commentaire de l'illustre savant qui la publie.

Bavière.

Les jeunes gens du royaume qui embrassent la carrière des lettres, sont invités à faire tous leurs efforts pour se rendre dignes des chaires de professeurs qui peuvent leur être confiées, et prévenir ainsi la nécessité de recourir à des savans étrangers. Ceux qui se distingueront par leurs talens et leur zèle seront protégés par le gouvernement, qui leur donnera la faculté de visiter les universités étran-

gères. On parle déjà de plusieurs voyages qui doivent être entrepris aux frais du gouvernement; on nomme même plusieurs personnes qui en seront chargées. Cependant il n'est pas probable qu'aucun savant ait été désigné. La sage méthode qu'à adoptée le gouvernement de ne rien décider qu'après un concours, ne laisse du moins rien présumer de semblable.

M. P. P. Wolf, vient de publier le second volume de l'histoire de *Maximilien I.*[er] et *de son temps.* On voit en tête le portrait très-bien gravé d'Herwarts de Lips. Ce volume donne de nouvelles preuves des nombreuses sources où l'auteur peut puiser et du parti qu'il sait en tirer. M. Wolf s'est chargé de la rédaction de la *Gazette Politique*, que publioit autrefois Hübner et dont on avoit vu avec peine la suppression.

La nouvelle *Académie* de Munich, vient d'obtenir des avantages considérables, par les établissemens qui lui ont été accordés par le roi. A la bibliothèque qu'elle possédoit déjà, on a réuni immédiatement le cabinet d'Histoire Naturelle, le cabinet d'instrumens de Physique et de Mathématiques, le cabinet Polytechnique, le laboratoire de Chimie, le cabinet des Médailles et des Antiques. Toutes ces collections précieuses seront disposées dans peu, selon l'arrangement qui leur convient.

On a détaché de la *galerie*, un certain nombre de tableaux qui ont été transférés à Augsbourg, et déposés au palais du Conseil de cette ville. Ils sont destinés à former un musée. On remarque dans ce nombre le *massacre des enfans de Béthléem*, par Rubens, et plusieurs *morceaux de chasse* de ce célèbre artiste. Cette collection renferme aussi plusieurs chefs-d'œuvre de peintres Italiens. On se dispose à présenter ces tableaux dans l'ordre le plus convenable.

L'université de Landshut prend chaque jour plus de consistance. Le gouvernement Bavarois n'a rien négligé pour l'élever à une splendeur digne de ses vues libérales. Plusieurs professeurs célèbres ont été appelés des universités étrangères, entre autres MM. Koppen et Mannert; cependant on aura de la peine à réparer la perte qu'elle a faite, par le départ de MM. Feuerbach et Breyer, qui ont fixé leur séjour à Munich.

Wurtemberg.

M. l'abbé Vogler, le plus habile organiste de l'Europe, s'est fait entendre, il y a quelque temps, sur l'orgue de l'église des Chartreux d'Augsbourg, qui est du célèbre facteur Stein. Le jeu de ce grand musicien a produit sur les auditeurs, un effet admirable; et rarement l'illusion peut se porter à un plus haut point. Le morceau où M. Vogler a peint les jeux d'une troupe de bergers interrompus par un orage, a surtout excité le plus vif enthousiasme. Ce célèbre harmoniste, qui conserve à l'âge de soixante ans, toute sa vigueur et sa vivacité, est de retour à Tubingue où il dirige l'exécution d'un orgue de son invention, et auquel on travaille depuis plusieurs années.

Westphalie.

M. Wolf va publier incessamment l'*Odyssée* et les *Hymnes* d'Homère faisant suite à son Iliade. Il se propose aussi de donner une nouvelle édition de Platon avec des notes; elle sera la meilleure de toutes celles qui ont paru jusqu'à présent, et bien supérieure à celle d'H. Etienne.

Il vient de paroître à Vesel un dictionnaire de tous les néologismes qui sont actuellement en usage dans les journaux et autres ouvrages périodiques. M. Heuberger, rédacteur de la *Gazette de Vesel*, est l'auteur

de cet ouvrage, bien supérieur à tous ceux qui ont paru jusqu'à présent en ce genre.

M. J. Et. Pütter, le plus ancien membre de l'Académie de Goettingue, est mort à sa quatre-vingt-troisième année. Sa Biographie écrite par lui-même, qui parut en 1798 en 2 vol. *in*-8°., est un ouvrage très-précieux, où le cœur et l'esprit humain se montrent sous un aspect extrêmement intéressant. L'Allemagne lui a de grandes obligations; il étoit un des plus illustres publicistes de ce pays; le mérite et l'importance de ses ouvrages lui vaudront constamment une nouvelle recommandation.

M. le *Baron* d'Asch est mort dans le mois de juin dernier à Pétersbourg. Ce savant, qui contribua d'une manière si efficace à faire fleurir l'Université de Goettingue, y avoit fait ses études sous le célèbre Haller. La Bibliothèque, le Musée, le Cabinet des médailles et le Jardin botanique ont été considérablement enrichis par ses libéralités. La Bibliothèque lui doit près de cent manuscrits orientaux, une grande quantité de livres russes imprimés, des gravures, des cartes et des dessins. Le Cabinet des médailles offre actuellement la suite la plus complète des monnaies de la Russie, de la Sibérie, de l'Inde, du Japon, de la Turquie et de la Prusse. Le Jardin botanique lui doit un grand nombre de plantes de la Sibérie et de la Crimée; le Musée s'est enrichi d'une foule d'objets extrêmement curieux d'histoire naturelle et de pièces relatives à l'Histoire des peuples de l'Orient. M. Heyne a consacré, dans un écrit particulier (1), la mémoire d'un homme qui a tant de

(1) *De obitu* Georgij L. B. de Asch, *ad viros amantissimos* Jo. Frid. Blumenbach *et* Jo. Dav. Reuss, *scripsit*, Chr. Gottl. Heyne. 4°.

de titres à la reconnoissance des membres de l'Université.

Suite de la Notice des travaux de l'Université et de l'Académie des Sciences de Goettingue pendant 1806 (1).

La distribution des prix de l'Université avoit été transportée au 3 août, jour de naissance du roi de Prusse ; elle a eu lieu ainsi ce jour là.

Les questions étoient, pour la théologie: *Ut doctrinæ de jure jurando, in ecclesia christiana, Historia exponeretur.* Contre toute attente, la faculté n'a pas reçu de mémoires.

Pour le prix homélitique: *Quantum fides in Jesum Christum ex sensu litterarum sacrarum valeat ad virtutem humanam promovendam.* Le prix a été décerné à M. Jean-Jacques *Sack* d'Hanovre, et M. George-Othon-Diederich *Konig*, de Zell, a eu l'accessit.

Pour la Jurisprudence : *Quæ sint, jure novissimo hereditatis, civilis et bonorum possessionis, tum convenientiæ tum differentiæ principes.*

La faculté a reçu quatre mémoires ; le premier porte pour devise : Λιεν αριστενειν κ) υπειροχον εμμεναι αλλων.
Le second : *Dubitare et aliquid nescire ausi sunt.*

Le troisième : *Speremus, agamus.*

Le quatrième : *In magnis voluisse sat est.*

L'auteur du second mémoire, M. George-Guillaume *Plank*, de Goettingue, a eu le prix ; et l'accessit a été donné à l'auteur du troisième ; M. *Édouard* Gmelin, aussi de Goettingue.

Pour la médecine : *Cum certo constet quædam tum alimentorum tum medicaminum genera, eorumve partes, per vasa absorbentia ipsi sanguinis fluento admisceri, alia contra, his quasi respuuntur, nunquam eidem hac via affundi, desideret ordo medicus plenum quantum fieri*

(1) Voyez la Notice précédente, ann. 1805, t. v, p. 143.

potest et accuratum racemum eorum quibus sive tubo alimentario sint ingesta, sive communibus corporis integumentis applicata, ingressus in systema vasorum sanguiferorum aut concessus à natura aut negatus sit.

Le prix à été décerné sur quatre concurrens, à M. Jean-*Frédéric-Lucrèce* ALBRECHT, d'Hildesheim.

Pour la philosophie : Première question ordinaire : *Interpretationis philonianæ principia et elementa ex ipso Philone elicere et declarare.*

M. *Louis-Henri* PLANK, de Goettingue, a eu le prix, et M. Michel *Magyar*, de Hongrie l'accessit.

La seconde question extraordinaire, étoit : *ad religionum Latii veteris domesticarum notitiæ è libris fastorum Ovidii eruendas et ex aliis scriptoribus illustrandas.*

L'auteur du mémoire couronné est M. *Ernest Spangenberg*, de Goettingue.

On lut ensuite les nouvelles questions proposées pour 1807.

La faculté de théologie, demande : *Ut ex documentis à Gregorio, Pontifice romano relictis, ejusque potissimum epistolis accurate quantum fieri potest, describatur status fundorum et patrimoniorum quæ ad ecclesiam romanam sub finem seculi VI pertinebant tum quoad provincias in quibus sita erant, tum quoad reditus inde coactos, tum quoad modum qui in reditibus dispensandis et fundis administrandis obtinuit.*

Elle propose ensuite pour prix homélitique. *Quid intersit inter fidem quæ non solum sensuum testimonio nititur et fidem quam vocant cœcam.*

La faculté de jurisprudence propose : *An servitus in faciendo consistat tum secundum jus romanum, tum secundum jus germanicum.*

La faculté de médecine demande : *Quid sexus conferat ad morborum ortum et indolem, ipsorum genitalium morbis exceptis.*

Enfin, la faculté de philosophie propose : *Ut trinarum linguarum, vasconum, belgarum et celtarum, quarum reliquiæ in linguis vasconica, et gallica supersunt, comparatione solerter instituta discrimen et diversa cujusque indolis doceatur.*

M. Himly lut, le 9, à la Société un mémoire *de perforatione tympani.* Il donne d'abord l'histoire de cette invention. Déjà, en 1797, à Brunswick, il recommanda cette opération pour une espèce de surdité, qui est produite par la clôture de la trompe d'Eustache, et il la fit même sur un chien vivant, et ensuite plus souvent sur des cadavres. Il en parle encore dans un second cours, de 1799 à 1800, ainsi avant Cooper qui, en juin 1801, mit sous les yeux de la Société royale de Londres son mémoire alors si connu. M. Himly fut conduit à cette idée par des réflexions sur la manière dont la clôture de la trompe d'Eustache prive de l'ouïe; et par ce qu'il savoit de la manière de percer le *processus mastoideus*, qui rend souvent le sens de l'ouïe, en fournissant une nouvelle issue à l'air renfermé dans la cavité du tympan (ce qui apprit aussi, à *Loffler*, que la surdité revenoit à mesure que l'ouverture dans le *processus mastoïdeus* se fermoit); enfin par les expériences variées qui prouvent qu'en perçant fortuitement le tympan, la surdité est quelquefois guérie, et enfin par le peu de danger qu'entraîne cette opération. M. Himly peut prétendre à l'honneur d'avoir donné d'abord cette idée, mais M. *Cooper*, favorisé par son séjour à Londres, et qui étoit placé au grand *Hopital*, eut le bonheur de l'exécuter plutôt (en décembre 1800). Ce mérite de l'exécution appartient donc incontestablement à *Cooper*. M. Himly n'eut l'occasion de faire cette opération dans son institut de clinique qu'en 1805, ainsi beaucoup plus tard que Cooper, mais un an avant

M. *Michaelis* à Marbourg. Il est vrai que les occupations de M. Himly ne lui ont pas permis jusqu'ici de communiquer au public ce qui s'est passé d'intéressant dans son institut. *Riolan* et *Cheselden* ont demandé si l'on ne pourroit pas guérir la surdité en perçant le tympan, mais ils ne proposent pas cette opération pour le seul cas convenable, l'obstruction de la trompe d'Eustache; ils en parlent pour des maladies où elle est inutile. Riolan la conseille pour la surdité innée, et Cheselden pour les maladies du tympan. Le fils de *Haller* écrivit aussi de Paris à son père : *Est Lutetiæ homo quidam, Eli dictus, qui surditatem curare audet, dummodo malum non à paralysi nervi septimi paris oriatur. En vero ejus methodum : TYMPANUM EXCINDIT et subpositium immittit. Fecit experimenta quædam quæ satis bene ipsi cesserunt.* La dernière circonstance de cette cure, *subpositium immittit*, étoit probablement une illusion ou une charlatanerie d'Eli, mais du moins il ne veut pas faire croire que son opération puisse être utile, lorsque le défaut est dans le nerf auditif. M. Himly n'est pas entré dans plus de détails sur l'histoire plus récente de cette opération, parce que l'on n'a pas encore assez réuni de preuves et d'observations.

Pour asseoir un jugement sur cette opération, l'auteur du Mémoire passe ensuite aux signes qui en indiquent la nécessité; il faut qu'on soit sourd et qu'on ait un tympan sain. On ne peut pas employer ici ce principe : *si cela ne fait pas de bien, cela ne fait pas de mal ;* le tympan ne ressemble pas au bout de l'oreille que l'on peut indifféremment avoir percée ou non percé. On ne doit pas non plus le comparer avec la lentille de l'œil, mais seulement avec la cornée. On devroit aussi donner un peu d'attention aux tentatives et aux assertions de

Willis, Holders, Duverney, d'après lesquels, *quelques mois après qu'on a percé le tympan, la surdité revient insensiblement.* Duverney dit clairement : l'*ouïe se conserve, mais elle s'affoiblit insensiblement et elle se perd enfin tout-à-fait.* Valsalva a fait il est vrai, des contre-expériences qui n'indiquoient pas le même résultat; mais on en trouve la raison dans Morgagny. M. Himly cite un cas qu'il a observé lui-même : un jeune homme avoit le tympan percé depuis plusieurs années; l'eau lui entra dans ses oreilles en se baignant ; il survint une inflammation qui lui causa des douleurs violentes et se termina par la suppuration et par une surdité complète. L'abus de l'opération auroit aussi un autre désavantage, c'est que le peuple finiroit par ne plus croire à son utilité. Il y a décidément plusieurs sortes de surdité contre lesquelles elle ne peut rien. Le véritable cas pour cette opération est quand la trompe d'Eustache est bouchée, et alors elle *promet un résultat assez heureux, pour que toutes les objections contre ce procédé disparoissent.* Du reste, M. Himly recommande que dans les cas incertains on ne fasse pas une ouverture semblable à celle que l'on feroit si l'on étoit sûr de son fait. Dans des cas pareils il perce le tympan avec une aiguille à tricotter un peu pointue; cette ouverture laisse entrer assez d'air et se referme. Si l'opération n'a pas produit d'effet, on n'y peut rien; mais si elle a été utile, alors on fait une plus grande ouverture avec un instrument préparé pour cela.

Pour l'*opération* même, M. Himly a fait *deux remarques.* La première est qu'il est très-nécessaire de voir le tympan. Chez quelques personnes cela est très-aisé, mais chez d'autres il faut la lumière du soleil. Il lui est aussi arrivé de ne pouvoir, à aucun jour et dans aucune position, apercevoir le tympan, parce que le con-

duit auditif étoit totalement courbé; alors pour faire l'opération il faut un instrument recourbé. La seconde remarque, plus importante, concerne la guérison du trou fait dans le tympan. M. Himly ne peut dissimuler que c'est justement dans le seul cas où l'opération est utile, que le tympan se guérit le plus facilement. Croyant d'abord que l'instrument qu'employe Cooper n'étoit pas tel qu'il le falloit, il fit faire une sorte d'*emporte-pièce*, avec lequel il emporta véritablement un morceau du tympan qui resta dans l'instrument; mais comme la blessure s'étoit guérie, il fit encore une autre grande ouverture, et *le onzième jour elle étoit déjà refermée.*

M. Himly craint de dissuader quelques personnes de l'opération en communiquant ces réflexions, il croit cependant avoir parlé en sa faveur. Seulement on ne doit pas en exagérer l'effet comme on l'a fait jusqu'à présent, parce que cette opération manquant souvent, finiroit peut-être par perdre tous les avantages qu'elle peut promettre; il faut qu'on en examine attentivement les résultats, en la considérant sous plusieurs points de vue et en la traitant de différentes manières.

Lorsque M. Himly aura fini son troisième numéro de la Bibliothèque ophthalmologique, il donnera à ce Journal plus d'étendue, et il compte y traiter de tous les sens.

Dans la séance du 9 août, M. Himly a lu à la Société, des recherches sur les ovaires des acéphales par M. Oken, associé. On trouve, comme on sait, dans les acéphales, un ovaire qui avec le foie remplit tout le corps; on sait aussi que dans le temps du frai de ces animaux, leurs œufs sont entre les deux feuilles des branchies et les gonflent. Depuis un siècle on a cherché le chemin par lequel les œufs passent dans les branchies, non seulement il est resté ca-

ché ; mais même aucun naturaliste n'a pu indiquer la manière dont les œufs se déposent. Les anciens les faisoient sortir par le boyau culier, par la bouche, ou en faisant crever le ventre ; mais outre la contradiction que présentent ces différentes explications, on ne pouvoit concevoir comment ces œufs se trouvent dans les branchies. Parmi les modernes, *Rathke*, *Poli* et *Cuvier*, se sont le plus occupés de ces animaux ; mais ils ont laissé le problème sans le résoudre ; ce dernier dit même qu'il ne connoît pas la manière dont les œufs sortent des branchies.

M. le docteur Oken a communiqué à la Société sur cet objet les remarques suivantes. Entre l'attache du bord intérieur des branchies et le dos du corps, il y a le long du bord de ces branchies un organe cylindrique auquel on attribue ordinairement la fonction de séparer la chaux et de la porter à la coquille par des voies inconnues. Les trois naturalistes nommés ci-dessus reconnoissent cet organe, quoiqu'ils ayent regardé la véritable réparation de la coquille comme répondant au mucus de Malpighi. Elle ne peut être qu'un filet muqueux, endurci, placé entre l'épiderme et le manteau, et on n'y peut pas découvrir d'organe. Le mucus de Malpighi est préparé dans un intestin particulier, ainsi cet organe cylindrique ne peut être un organe à chaux. En examinant souvent cet organe dans la moule des peintres (mya pictorum), M. Oken y a vu une petite ouverture qui est resserrée comme par un sphincter ; elle est à son extrémité supérieure derrière le muscle constricteur supérieur (c'est-à-dire, celui qui est le plus près de la bouche), dans l'enfoncement des fossettes où l'extrémité supérieure des branchies s'attache à la partie du corps saillante en arrière. Il conjectura sur-le-champ

que c'étoit l'entrée du passage de l'ovaire; il essaya des injections, elles pénétrèrent à travers tout l'organe cylindrique; mais il ne put pas les conduire jusque dans le corps, parce que le cylindre créva. Il n'avoit donc plus rien à faire que d'ouvrir ces acéphales dans différens temps, pour trouver celui où l'animal va déposer ses œufs, et cela lui a réussi. Il a vu les œufs sortir l'un après l'autre par cette ouverture, et suivre une seule ligne, sur le cylindre entre la branchie intérieure et le corps, vers le muscle constricteur postérieur, ou plutôt vers les canaux des branchies; alors il n'y eut plus de doute que cet organe à chaux ne fût l'oviductus. La liaison du canal avec l'ovaire n'est pas encore démontrée anatomiquement; seulement M. Oken indique au hasard que les œufs sortent de la pointe la plus postérieure du ventre, où il a trouvé intérieurement le commencement d'un grand canal, par le moyen de canaux dans le tégument intérieur du ventre, qui se distingue là par une bande blanche comme s'il étoit plein d'œufs, ils se rendent des deux côtés au cylindre vers le haut et le bas. Le cylindre lui-même est d'un rouge brun, épais d'une ligne et long de neuf environ; il est dans sa position naturelle entouré tout-à-fait, mais d'une manière lâche, par le feuillet antérieur de la branchie intérieure, de sorte que tous les œufs doivent nécessairement être exprimés de l'ouverture de l'ovaire entre les branchies, et par conséquent dans les loges de ces branchies où ils restent quelque temps; alors ces œufs entourés du mucus des ouïes, prennent la forme plate siliqueuse sous laquelle ils sortent par les canaux des branchies et tombent dans l'eau. Pendant que ces acéphales déposoient leurs œufs, le feuillet intérieur de la branchie n'étoit pas attaché à l'oviductus, mais seulement tendu dessus

lâchement ; de sorte que les œufs pouvoient sortir très-facilement dans les canaux des branchies par l'attache des quatre branchies au muscle constricteur postérieur. Dans d'autres, M. le D. Oken a trouvé réellement ces feuillets attachés ; ainsi il ne peut rien dire de positif à cet égard ; mais il engage à examiner ces organes dont la fonction est à présent connue, afin qu'on puisse les décrire anatomiquement. M. Oken remarque aussi que l'ouverture de l'ovaire, quelque distincte qu'elle paroisse dans certains individus, ne peut pas être aperçue dans tous. Cette observation fut faite dans le mois de juillet.

M. Heyne, a annoncé le changement de pro-recteur, par un programme intitulé : *Censura Boethii de Consolatione Philosophica.* Dans un temps où presque toute l'humanité souffre des malheurs de la guerre, il n'est rien qui soit plus avidement recherché et desiré, que la consolation, lorsqu'on est obligé de renoncer à l'espérance d'être délivré de ses maux. Sans doute la meilleure manière de consoler est celle de délivrer du mal, mais si cela ne se peut pas, il ne reste plus qu'à diminuer le sentiment de la peine, en éloigner l'esprit, et le diriger vers d'autres objets et surtout vers ceux qui, par des idées justes et une volonté ferme, peuvent être opposés au sentiment du mal. M. Heyne dans son programme, apprécie d'après ces idées et analise l'ouvrage de Boëce.

Il vient de paroître une seconde édition des *mémoires pour servir à l'Histoire Naturelle*, par M. Blumenbach. On y trouve entre autres objets nouveaux, une section sur les collections Anthropologiques. M. Blumenbach fait remarquer qu'il n'y a pas longtemps que les naturalistes se sont occupés de l'histoire naturelle de l'homme, proprement dite, de la détermination et de la comparaison de

ses races, des caractères nationaux, etc. Il répond en détail à la question très-naturelle qu'on lui a faite souvent en voyant sa collection de cent vingt-huit crânes de peuples étrangers : *quel résultat intéressant cette collection offre-t-elle ?* A la fin de l'ouvrage se trouvent trois nouvelles additions. 1.° Sur la chaîne des êtres dans la nature ; 2.° sur les époques des différentes catastrophes de la terre, et 3.° sur ce qu'on nomme les causes finales.

Dans la séance du 25 août, M. Blumenbach a montré à la société, une *cinquième décade de crânes de peuples étrangers*, par le moyen de laquelle les vuides qui existoient dans sa collection, sont si heureusement remplis, qu'il peut presque à présent la regarder comme complète.

1.° Deux de la race du Caucase :

XLI. Le crâne d'un Arménien de soixante sept ans. Présent de M. le professeur *Hacquet*, à Lemberg. C'est une tête très-caractéristique ; elle porte le caractère distinctif de la race originaire du Caucase, et offre parfaitement le type primitif de la conformation Arménienne.

XLII. Le crâne d'un ancien *Guanche* converti en momie. M. Blumenbach possède le corps entier venant d'une des cavernes de Ténériffe, il lui a été donné par M. *Banks*. La conformation du crâne ressemble à celle des anciens Égyptiens, à celle que l'on remarque le plus souvent sur les Sarcophages de bois de sycomore, aux idoles, etc. Les dents antérieures ont aussi chez les Guanches, les couronnes émoussées et obtuses, comme on les trouve dans beaucoup de momies d'Égypte.

2.° Deux de la race Mogole :

XLIII. Celui d'une Laponne. M. Blumenbach le doit à M. le chevalier *Thunberg ;* ainsi que celui d'un Lapon ; tous deux offrent au premier coup-d'œil leur caractère national.

XLIV. D'un Chinois de trente ans. M. Jassoy médecin en chef des hopitaux de Batavia, a envoyé à M. B. six crânes de différents Indiens morts à l'hopital ou exécutés. Il y a joint des notices exactes sur chacun d'eux, tirées des rapports officiels. Le crâne de Chinois qui se trouve parmi ces six, se distingue par un arrondissement singulier, presque en forme de boule, de la partie antérieure, de la machoire supérieure, à laquelle correspond aussi une courbure particulière des dents de devant qui y sont encore. Déjà *Duhalde* a remarqué que les dents ont chez les Chinois une direction singulière, et Osbeck y cherche la raison des difficultés que trouvent les Européens à imiter leur prononciation.

3.° De la race Æthiopienne :

XLV. Le crâne d'une Hottentotte, envoyé par M. le pasteur Hesse, du Cap de Bonne-Espérance. Ce crâne confirme la remarque de M. Thunberg, que la physionomie du Hottentot a quelque chose de celle du singe, ce qu'annonce surtout le menton qui est plus reculé encore que chez les nègres (cependant beaucoup moins, sans comparaison, que chez l'Orang-Outang, dont M. Blumenbach a un crâne qu'il a reçu de M. le docteur *Van Marum.*)

4.° Trois de la race Américaine :

XLVI. Le crâne d'un ancien *Aturien* des catacombes de *Alto Arinoco.* Donné par M. de Humboldt.

XLVII. Toute la tête parfaitement conservée d'un *Brasilien*; M. Blumenbach la reçut de M. *Mello Franco,* médecin ordinaire du roi, à Lisbonne, avec deux crânes, l'un d'homme et l'autre de femme, appartenant aussi à des Brasiliens. Cette tête est singulièrement conservée avec sa peau et ses cheveux, même avec sa couleur nationale cuivrée (*copper colour*), et elle est ornée à la manière indienne. Les cheveux noirs et plats, sont coupés court et tondus en rond sur le sommet de la tête.

On ne voit plus de sourcils, on distingue seulement sur la lèvre supérieure et sur le menton, quelques poils de barbe durs et roides. (Margrave dit : *indigenæ brasilienses barbam habent raram aut nullam. Multi tamen dantur qui barbas habent nigras*). Les yeux et la bouche sont pleins d'une résine noire et compacte. Sur les premiers, pour indiquer les paupières fermées, on a attaché deux petits arcs en os, apparemment faits avec des dents du *Cavia Capybara*, et de la bouche sortent deux bouts d'un cordon de coton long de deux pieds. On a mis aussi aux oreilles percées pour cet effet, de gros glands, également de coton. La coëffure est composée des belles plumes du *Ramphastos tucanus*, du *Tantalus ruber*, des *Psittacus macao* et *Ararauna*.

XLVIII. Le crâne de la Brasilienne répond parfaitement à cette tête, la forme arrondie, surtout le front bombé, le nez cassé, etc.

5.° Deux crânes de la race Malaye :

LXVIII. Un *Bugginèse* d'environ trente ans, du midi de l'île Célèbes. C'est aussi un présent de M. Jassoy. Le crâne de ce peuple remarquable qui se distingue des autres Macassars, même pour la langue et la manière d'écrire, réunit, d'une manière singulière, les traits de la conformation æthiopienne, avec ceux de la Mogole, il a de l'une la machoire supérieure très-proéminente et la direction oblique des dents antérieures d'en haut, et de l'autre les pommettes des joues larges et éloignées, les cavités des yeux très-ouvertes et séparées l'une de l'autre par un vaste os cribleux. Les couronnes des incisives d'en haut sont, du côté antérieur, applaties par l'art, et toutes les dents sont, recouvertes d'une croûte noire, par la mastication du betel.

L. Le crâne d'un habitant des îles Marquises, envoyé par M. le docteur Langdorff, qui faisoit partie de l'expé-

dition de M. de Krusenstern. M. Langdorff l'a acheté à *Nukahivah*, la plus grande des nouvelles îles Marquises, d'un de ces cannibales belliqueux et d'une taille superbe, qui y habitent. Ce sauvage le portoit à sa ceinture comme le trophée de sa victoire, sur un ennemi qu'il avoit assommé; c'est pourquoi la machoire inférieure est attachée d'une manière singulière par un lien d'écorce de coco, qui passe par le nez. La conformation du crâne, répond parfaitement à celle du Oaititien représenté dans la troisième décade.

Joh. Frider Blumenbach *Geschichte und Beschreibung der Knochen des menschlichen Korpers*, c'est-à-dire, *Histoire et description des os du corps humain, par Jean-Frédéric* Blumenbach; seconde édition considérablement augmentée, avec gravures; Goettingue chez Dieterich.

Le 15 novembre, la société Royale des sciences célèbra le cinquante cinquième anniversaire de sa fondation. Dans cette séance solemnelle, M. *Osiander* lut un mémoire intitulé: *Vera Cerebri Humani circa basin incisi imago cum observationibus, de cerebro et medulla spinali, novaque nervos ac plantarum vasa hydrargiro implendi methodo.* La première partie du mémoire combat les assertions du docteur Gall, et réfute sa théorie. Dans la seconde, M. Osiander expose sa manière d'injecter les nerfs avec du vif-argent, il en fait voir plusieurs préparations. Mais outre l'injection des nerfs, il a aussi essayé d'injecter les vaisseaux des plantes; d'abord il ne réussit pas, mais enfin continuant ses expériences, elles répondirent à son attente. Il injecta les vaisseaux de la *Nymphæa-alba*, et de la *Nymphæa lutea*, ainsi que quelques feuilles d'aloës, et il a ouvert ainsi une nouvelle route aux naturalistes, pour confirmer leurs découvertes dans la phytologie et la physiologie végétale.

Après la lecture de ce mémoire, M. Heyne fit le rapport

des travaux de la société pendant cette année. Il fit précéder son récit de quelques réflexions sur ce que les ministres de l'instruction et les professeurs, particulièrement à Goettingue, doivent faire et observer dans les temps actuels, non-seulement pour le présent, mais encore pour l'avenir, pour la postérité, et pour les destinées futures de l'Allemagne, relativement à la culture des lettres et des sciences.

La classe mathématique avoit proposé la question suivante pour le mois de novembre 1806. *Quelle influence ont le gas oxigène, le gas azote et d'autres gas (ou leurs bases) sur l'électricité par frottement, et comment les autres phénomènes électriques, par exemple la propriété d'attirer et de repousser les corps, les étincelles, les aigrettes, se comportent-ils dans les principaux gas ?*

La société n'a reçu qu'un mémoire en français, avec la devise : *Non fingendum aut excogitandum, sed inveniendum est quid natura faciat.* Ce mémoire offre une série d'expériences neuves et intéressantes, qui répondent assez à l'objet de la question; cependant ces expériences ne sont pas assez décisives pour que nous puissions nous accorder avec l'auteur, sur la fonction de l'oxigène dans les apparitions électriques. La société croit pouvoir opposer aux conséquences que tire l'auteur, plusieurs autres faits et des observations qui les détruisent. Ainsi elle a jugé que ce mémoire, du reste très-estimable et très-instructif et qui mérite toute l'attention possible, n'épuise pas assez l'objet de la question pour que le prix puisse lui être décerné. En remettant le prix à 1809, la société espère obtenir des résultats plus exacts et moins équivoques sur cette question.

La question économique donnée pour la seconde fois

pour le mois de novembre 1805, étoit :

La meilleure histoire de l'exploitation des terres en Allemagne depuis les temps les plus anciens jusqu'aux plus modernes.

La société a reçu un mémoire excellent avec la devise *ament meminisse periti*, auquel le prix a été décerné. A l'ouverture du billet, on a vu que l'auteur est M. le professeur Hullmann de Francfort sur l'Oder, déjà connu dans le monde littéraire par plusieurs ouvrages intéressans.

Voici les questions pour l'année suivante :

Pour le mois de novembre 1807 : *Quæritur quæ fuerit natura et ambitus commerciorum urbis Constantinopolis, expeditionum sacrarum vel cruciatarum tempore, adeoque et ante et post urbem à Francis captam. Optat itaque societas ut exponatur, quæ fuerit ratio mercaturae byzantinæ illa aetate in universum et quas vicissitudines subierit ? 2.° Quæ merces maxima tum ex Asiâ tum ex Europa in commune hoc utrumque imperium illatæ et exportatæ fuerint. 3. Quibus viis tum per Asiam tum per Europam illud factum fuerit.*

Pour novembre 1808, la question est remise :

De arterioso et venoso fœtus humani sanguine, an diversus et quæ sint partes constitutivæ.

Pour novembre 1809, la question dont il a été parlé plus haut : *Quæ est gas oxygenii azotici aliorumque fluidorum aeriformium* (*seu eorum* basium) *vis et efficacia ad excitandam electricitatem.*

Le prix de chacune de ces questions est de 50 ducats, le terme de rigueur est le mois de septembre de chaque année.

Les questions économiques pour juillet 1807, sont :

Quelle influence ou quel effet ont les différentes sortes

d'impôts sur la moralité, l'industrie et le goût du travail du peuple?

Pour le mois de novembre 1807 :

Quels effets ont les différentes sortes d'engrais, dans une même terre, sur les propriétés des plantes qu'on en retire?

Le prix de chacune de ces questions est de 12 ducats, et le terme de rigueur, pour la question de juillet, est le mois de mai, et pour celle de novembre, celui de septembre.

Quant aux changemens survenus dans la société, M. *Meiners* de la classe historique est devenu directeur à la place de M. *Mayer* de la classe mathématique.

Parmi les MEMBRES de la société ont été reçus : MM. *Auguste Guillaume* REHBERG, inspecteur en chef de l'Accise et secrétaire privé de la Chancellerie à Hanovre; *Claude Louis* BERTHOLLET, Sénateur, Membre de l'institut et Grand-Officier de la Légion d'Honneur; *Paul Gregoriewits* DEMIDOW, Conseiller d'État de l'Empereur de Russie; *Tomassin* de VAN THUESSINK, docteur en médecine et professeur à Groningue; *Chr. Fr.* SCHNURRER Chancelier de l'Université de Tubingue.

Parmi les *Correspondans :* R. R. DUVILLARD ex-Membre du Corps Législatif, correspondant de l'Institut; *Guillaume Théophile* TILESIUS, Conseiller de cour de l'Empereur de Russie; *Charles* HORNOR docteur en Philosophie et en Astronomie de l'Empereur de Russie; *Charles Ge.* RUMY professeur à Teschen; *Michel Gottlieb* FUCHS, professeur du Gymnase à Elbing; le docteur MOLLWEID, professeur de Mathématiques au Gymnase de Halle; *Caius Cæsar* LÉONHAUD à Hanard; *Jens Weibel* NEERGAARD; le *Baron* de BACKLIN, conseiller privé à Anspach.

M. OKEN a été nommé *associé résident*, et MM. HAR-

DING et STROHMEYER, tous deux professeurs à Goettingue, l'un correspondant et l'autre associé résidant, sont devenus membres de la société.

La mort a enlevé à la société cette année, parmi les membres étrangers : M. *Benoit Frédéric* de HERRMANN, conseiller du collége de l'Empereur de Russie, OLOF AKREL professeur et directeur des hôpitaux en Suède ; et parmi les corespondans, M. *Joachim* de SCHWARZKOPF, résident hanovrien à Francfort.

M. le Docteur GAUSS a envoyé à la société de nouveaux élémens de l'orbite de Cérès, que ce savant géomètre a déduits de la dernière opposition observée par M. le professeur Pasquisch, et que M. le docteur se réserve de corriger encore quand il aura des observations plus sûres de cette opposition; ce qui lui a manqué jusqu'ici.

Epoque de la longitude, méridien de Seeberg.

	108° 19' 34" 7		
Mouvement tropique diurne.		770" ,	85' 84
Annuel.	78 9 23 ,		3
Aphélie 1806.	326 37 59 ,		
Mouvement annuel.	+ 2 1 , 2		
Nœud ascendant, 1806.	80 53 23		
Mouvement annuel.	+ 1 , 5		
Inclinaison de l'orbite 1806.	10° 37' 34"		
Diminution annuelle.	0 , 4		
Excentricité, 1806.	0 , 0783486		
Diminution annuelle.	0 , 0000058		
Log. du grand demi-axe.	0 , 4420728		

D'après ses éléments, M. le docteur Gauss a calculé le cours géocentrique de Cérès du 19 décembre 1806 jusqu'au 21 septembre 1807, de trois jours en trois jours. Comme cette éphéméride facilitera beaucoup les obser-

vations des planètes pendant sa visibilité prochaine, la voici en extrait de 6 en 6 jours :

12 h. à Sceberg.		Ascens. droite.		Déclin. austr.	
Déc.	19	210°	35'	2°	9'
	25	212	41	3	47
	31	214	44	4	22
Janv.	6	216	42	4	54
1807.	12	218	34	5	22
	18	220	21	5	47
	24	222	1	6	8
	30	223	33	6	26
Févr.	5	224	58	6	40
	11	226	12	6	50
	17	227	17	6	57
	23	228	11	7	1
Mars.	1	228	52	7	1
	7	229	21	6	58
	13	229	35	6	52
	19	229	36	6	43
	25	229	21	6	33
	31	228	53	6	21
Avril.	6	228	10	6	8
	12	227	15	5	55
	18	226	9	5	42
	24	224	55	5	31
	30	223	55	5	22
Mai.	5	222°	13'	5°	16'
	12	220	52	5	14
	18	219	35	5	17
	24	218	26	5	23
	30	217	25	5	35
Juin.	5	216	36	5	51
	11	215	59	6	11
	17	215	35	6	37
	23	215	24	7	5
	29	215	26	7	37
Juillet.	5	215	41	8	12
	11	216	7	8	49
	17	219	45	9	29
	23	217	33	10	11
	29	218	31	10	54
Août.	4	219	39	11	38
	10	220	54	12	23
	16	222	18	13	8
	22	223	48	13	54
	28	225	26	14	40
Sept.	3	227	10	15	20
	9	228	59	16	11
	15	230	54	16	55
	21	232	54	17	38

Geschichte der Christlich - Kirchlichen Gesellschaft Verfassung. Histoire de la constitution de l'Eglise chrétienne, par G. J. PLANK, docteur en théologie, conseiller du Consistoire et professeur à Goettingue, première section du quatrième volume. 1806. Hanovre. Ce volume comprend l'espace depuis le milieu du onzième siècle, jusqu'à la fin du treizième, et la seconde période principale de l'histoire des papes dans l'église occidentale.

Geschichte der Litteratur von ihrem Anfange bis auf die neuesten zeiten. C'est-à-dire, *Histoire de la littérature depuis son commencement jusqu'aux temps les*

plus nouveaux; par *Jean Godefroy* EICHHORN. Premier vol. 1805; second vol. 1806. Goettingue, chez Vandenhoek et Ruprecht.

Cet ouvrage important, que M. de Stapfer traduit en français, sera divisé en trois périodes. La première dure quatre cents ans depuis 1050 jusqu'en 1450; la seconde deux siècles, depuis 1450 jusqu'en 1650; la troisième dure encore. La première de ces périodes est traitée dans la première partie du second volume; on a annoncé le plan et la disposition de cet ouvrrage, et des parties qui en sont déjà exécutées. Le nom de M. Eichhorn répond du mérite de cet ouvrage.

Von den Elementen des national Reichthums, undvon der Staats Wirthschaft nach Adam Smith. C'est-à-dire, *des Elémens de la richesse nationale et de l'Economie politique, d'après Adam Smith*; par *Georges* SARTORIUS, professeur à Goettingue. Chez Rower. Goettingue; seconde édition.

L'auteur a tâché de rendre fidèlement en abrégé les idées de Smith. Quelquefois il est d'une autre opinion que le célèbre écrivain politique; cependant dans son Extrait il a suivi exactement l'original, par des raisons qu'il croit satisfaisantes, et qu'il a exposées dans un Avant-propos. Du reste il a donné ses propres idées sur l'économie politique, dans un ouvrage qui a paru aussi à Goettingue chez Rower, et qui est intitulé :

Abhandlungen die Elemente des national Reichthums und die Staats Wirthschaft betreffend. C'est-à-dire, *Traité sur la richesse nationale et l'Economie politique.* Le premier concerne la valeur et le prix des choses; il est dirigé contre Smith, et particulièrement contre sa mesure invariable de la valeur des choses, c'est-à-dire le travail. Le second et le troisième Traité se rapportent à un nouvel ouvrage du comte de Lauderdale;

ces deux Traités concernent l'effet de l'économie sur l'augmentation de la richesse nationale, et la différence entre cette richesse et la richesse particulière. Dans le dernier de ces Traités on examine aussi la question : dans quelle proportion est avec la richesse nationale la hausse ou la baisse du prix d'échange des choses ? ces trois Traités sont particulièrement théorétiques. Le quatrième et dernier Traité est tout-à-fait pratique ; il concerne l'économie politique dans le sens le plus spécial, et discute cette question difficile : jusqu'à quel point le Gouvernement peut-il et doit-il coopérer à favoriser la richesse nationale ? il occupe la moitié de tout l'ouvrage et est dirigé tant contre la liberté illimitée proposée par Smith et d'autres, que contre le rôle passif de quelques gouvernemens à cet égard, sans cependant vouloir défendre la malheureuse activité, et cette fureur de tout régler de quelques autres. L'auteur promet de continuer ces Mémoires. Les premiers, quoique ne paroissant qu'à présent, ont été écrits il y a assez long-temps ; c'est pour cela qu'il n'a pas pu avoir égard à quelques ouvrages qui ont été publiés plus récemment.

La Société royale des sciences a reçu, de M. le docteur Olbers résident à Brème, un Mémoire manuscrit avec des gravures excellentes représentant six pièces rares de sa collection :

1. Le crâne d'un jeune morse dans lequel on peut distinguer la suture, et en même-temps voir la proportion singulière des os.

2. Le larinx d'une *Balœna mysticetus*. La proportion et la forme de ces parties, que l'on nomme chez les hommes et les autres mammifères, le *cartilagoericoidea*, et le *cartilago arytaenoidea guttirina*, offrent une anomalie singulière. Dans ce larinx le cartilage ericoide a la

ressemblance d'un petit pot presque en forme d'entonnoir, qui en avant et en bas (cela s'étend d'après la position horisontale de l'animal), se termine en manière de goulot cambré, et les arytænoïdes sont droites au bord supérieur et antérieur, comme deux plaques ovales qui tiennent entre elles à leurs bords antérieurs par un ligament transversal assez fort.

3. Une synchondrose d'un bassin d'homme fortement ankylosée vers le haut et le bas.

4. Des ankyloses sciées des vertèbres d'un cheval, pour expliquer l'absorption insensible des cartilages intervertébraux, et de la croûte épaisse de l'os des apophyses et des facettes articulaires.

5. Une nekrose remarquable à un squelette de cheval avec la partie de l'os qui y reste à moitié rongée.

6. La vessie pour ainsi dire double d'un cochon ; elle forme au fond un élargissement plus petit et ovale.

Après un mauvais temps continuel, pendant lequel nous n'eûmes pas d'un mois une nuit sereine, le matin du 8 décembre fut le premier où la comète, découverte le 10 décembre par M. Pons à Marseille, put être observée à Lilienthal. Elle étoit déjà avancée dans la constellation de la coupe, et sa clarté avoit tellement augmenté qu'on pouvoit la distinguer à l'œil nu. Avec son excellent reflecteur de quinze pieds, M. Schroter remarqua un noyau clair et scintillant, et une queue tournée au soleil, de laquelle on pouvoit suivre la longitude jusqu'à un degré. La comète étoit près de deux étoiles de huitième grandeur, avec lesquelles Bessel l'a comparée quelquefois; il se trouve qu'à $17^h\ 17'\ 45''$ temps moyen, son ascension droite $= 177°\ 17'\ 37''\ 6$, et sa déclinaison australe $= 13°\ 53'\ 14''\ 4$.

Seulement le 12 décembre le matin la comète put

être encore observée entre les nuages, et six observations qui s'accordent bien entre elles, donnèrent pour $17^h\ 36'\ 44''$ temps moyen, ascension droite $= 175°\ 10'\ 38'',7$ déclinaison australe $= 19°\ 7'\ 10'',8$. Le mauvais temps déroba à d'autres observations, la comète marchant vers le sud avec une rapidité toujours croissante. Cependant ces données, jointes aux premières observations de Marseille et à celles reçues ensuite par M. Olbers, étoient suffisantes pour calculer l'orbite de cette comète, et fonder sur ces calculs une éphéméride de son cours futur. Bessel trouva les élémens suivans :

Passage par le périhélie . .	déc. 29, 30274	
Longitude de l'aphélie . .	96° 28' 6", 1	de l'equinoxe
—— du nœud ascendant.	322° 8' 1", 3	moyen.
Inclinaison	35° 10' 3", 7	
Log. de la plus petite déviation	0, 33112	
Mouvement.	rétrograde.	

On pourroit conclure, d'après ces points déterminés de l'orbite, que la comète marcheroit vers le pole sud de l'écliptique, avec une vîtesse toujours croissante; qu'un mouvement continué dans la même direction la rameneroit au nord et même sur l'horison de nos régions septentrionales, et qu'enfin elle conserveroit une force de lumière suffisante pour qu'on pût l'observer encore. La comète doit être devenue très-claire au ciel austral, le jour de sa découverte. Sa clarté $= o'168$, le 12 décembre 1,257, le 31 décembre 4,069, le 25 janvier 0,551, le 30 janvier 0,400. Le 18 janvier la comète devoit commencer dans la constellation de la machine électrique, pour reparoître sur l'horison de Lilienthal, et quelques jours plus tard on pouvoit penser à la rechercher. La position basse de la comète au ciel austral, couvert par un bois voisin, nécessita le transport d'un

réflecteur de sept pieds sur la galerie très-ouverte du télescope de vingt-sept pieds; là elle fut observée encore dans la belle soirée du 27 janvier. Sitôt que l'obscurité le permit, Bessel trouva la comète très-pâle, posée assez bas dans les vapeurs de l'horison, exactement à l'endroit où elle devoit être, d'après les élémens. Son lieu étoit en effet pour 6^h 40' 51" temps moyen, 19° 19' 44" ascension droite, et 28° 19' 11" déclinaison australe, différant à peine de l'éphéméride calculée d'avance. M. le docteur *Olbers* a vu aussi ce jour la comète, et aussi le 28 sous les nuages. L'harmonie du calcul avec les observations donne une preuve frappante de la justesse de la supposition que l'on a faite du mouvement parabolique de la comète; elle paroît aussi garantir la bonté des observations : cependant Bessel se réserve, avant la fin de l'apparition de la comète, de corriger encore une fois les élémens et de les ajuster à toutes les observations.

M. le Docteur *Olbers* à Brème a annoncé à la Société des sciences que le 29 mars, à 8 heures du soir, dans la constellation de la Vierge, presque exactement à l'endroit où justement il y a cinq ans (28 mars 1802), il trouva Pallas, il a découvert une nouvelle étoile errante, qui très-vraisemblablement est également une planète restée inconnue jusqu'ici dans la région entre Mars et Jupiter.

Le hasard qui nous a fait connoître les trois asteroïdes découverts plutôt, n'a rien à prétendre dans cette remarquable découverte, elle est au contraire la suite du zèle constant et des recherches infatigables de M. Olbers, qui depuis long-temps cherchoit ce qu'il a enfin trouvé. Car déjà, depuis trois ans, M. Olbers examinoit tous les mois, le côté boréal de la Vierge et la Baleine, régions que son hypothèse connue sur la na-

ture et la formation des astéroïdes désigne comme celles où les corps doivent tous passer. Une connoissance exacte de toutes les étoiles de ces régions devint la suite de ces spéculations, et de cette manière, le 29 mars, M. Olbers put reconnoître à la première vue le corps nouvellement arrivé, dont le mouvement conjecturé se trahit par les observations au micromètre, et le fit reconnoître comme l'astéroïde attendu depuis long-temps.

Ces observations et celles du soir suivant, quoique peu favorisées par le temps, donnent provisoirement la position de la nouvelle planète :

Brème	*Temps moy.*	*Asc. droite app.*	*Déclin. appar.*
1807 Mars. 29	8^h 21.	184° 8'.	11° 47. *au nord.*
30	12 33.	183 52.	11 54.
Avril. 1	9 50.	183 28.	12 5.

Cette planète a été aussi obervée ici avec le micromètre et au mural. Le dernier donna les résultats suivans :

Goettingue.	*Temps moyen.*	*Asce. droite appar.*	*Décl. appar.*
1807 5.	11^h 17' 2",784.	182° 33' 10",92.	12° 24' 19",1.
Avril. 6.	11 12' 16",022.	182 20 47, 91.	12 27 54, 4.

Cette nouvelle planète paroît comme une étoile de la cinquième ou sixième grandeur et a un éclat blanc et vif. Au moyen du télescope de dix pieds, elle se montre déjà avec un grossissement de 150 fois un petit disque planétaire dont le diamètre apparent est estimé = 2" 7, jusqu'à 3.

Soulanges Artaud, *professeur de philosophie à l'Université et de la Société des sciences de Goettingue.*

Suède.

On a célébré à Upsal, le 25 mai dernier, une fête séculaire en l'honneur du célèbre Linnée, professeur de botanique dans l'Université de cette ville, né le 24 mai 1707, et mort en 1778.

Danemarck.

Deux nouveaux établissemens ont été créés du consentement du roi. L'un est une *Société vétérinaire*. L'autre est destiné à *recueillir et à expliquer les antiquités du Pays*. Parmi les membres de ce dernier, on compte le premier maréchal de la cour, M. Hauch et MM. les professeurs Munter, Thorlacius et Nyerup. Tous les pasteurs de la campagne sont invités en particulier à veiller à la conservation des monumens qui seront découverts dans leur paroisse. La société doit proposer les moyens qu'elle jugera les plus efficaces pour les recueillir d'une manière convenable. On a aussi invité plusieurs savans étrangers à concourir à cette noble entreprise; des lettres et des diplômes ont été envoyés à Paris à MM. Sylvestre de Sacy et Millin.

La collection d'antiques qui se trouve réunie à la bibliothèque de l'université s'augmente tous les jours par le zèle des amis des sciences. On remarque parmi les nouveaux objets dont elle s'est enrichie; 1°. un harpon à la manière groenlandoise, qui étoit en usage avant l'arrivée des Européens; 2°. La ceinture précieuse dont il est question dans l'*histoire de Danemarck* par Suhm; Tom. VIII, elle porte une inscription : *Help ghot unde Maria Anna*, Dieu aide et Marie Anne. 3°. Une cassette de plomb avec des ossemens des onze mille vierges; elle a été trouvée en 1802 dans une Eglise de la Seeland. 4°. La belle collection des antiquités du nord, de M. de la Calmette qui jusqu'à présent avoit été dans l'Ile de Moen, a été transportée à Copenhague.

La bibliothèque de l'université s'est enrichie de 13 pièces tirées des archives de Rosenholm, relatives à l'histoire de la patrie.

Il a paru au commencement de cette année un catalogue raisonné de la galerie des tableaux du consul West cet ouvrage est d'un grand intérêt et digne de l'attention des artistes et des amateurs. La collection de M. West offre plusieurs morceaux excellens. Tout le monde jouit de la facilité de la voir.

M. Baggesen a publié un nouveau volume de ses poésies. Il annonce, dans un avertissement, qu'il a renoncé au genre satyrique et comique pour se livrer tout entier à un genre plus sérieux et plus conforme à son âge. Il paroitra bientôt un nouveau poëme de sa composition qui aura pour titre : *Odin.* M. Baggesen a abandonné la carrière qu'il vient de quitter à un jeune poète, M. Oehlenschlager qui promet de la suivre avec le même succès.

Il existe dans la ville de Christiania une *Société topographique* qui doit son établissement à M. le comte de Moltke. Elle a pour but de rassembler et de répandre des connoissances plus exactes sur la Norwège. Les travaux qu'elle publioit autrefois par cahiers, paroîtront désormais par volumes, sous le titre de *Mémoires de la société Topographique de Christiania*, M. le professeur Rosted est chargé de la rédaction.

Russie.

L'*Académie des sciences* de Pétersbourg, avoit proposé, vers la fin de l'année 1805, le sujet de prix suivant :

« L'*Académie Impériale* a jugé avantageux à l'avancement des sciences, de proposer un prix de 500 roubles, qui sera décerné au physicien qui aura fait et qui aura communiqué la série la plus instructive d'expériences nouvelles, sur la lumière considérée comme matière; sur les propriétés qu'on pourra lui attribuer, sur les affinités qu'elle pourroit avoir avec d'autres corps, soit organiques,

soit non organiques, et sur les modifications et phénomènes qui se manifestent dans ses substances, en vertu des combinaisons dans lesquelles la matière de la lumière est engagée avec elles ».

Ce prix a été partagé, en février 1807, entre deux mémoires, l'un du P. *Placide* HEINRICH, à Munich, et l'autre du professeur LINK, à Rostock.

POLOGNE.

La société des amis des sciences, de VARSOVIE, a tenu, le 13 décembre dernier une séance publique. M. L'évesque ALBERTRANDI a annoncé à la société, que le *mémoire sur la peste*, envoyé au concours, par M. LEVNETT, a été couronné et que l'impression du grand *Vocabulaire Polonais* de M. LINDE, a été commencée. M. BOHUSZ a lu ensuite un mémoire *sur la langue des Lithuaniens, etc.* Le prince *Alexandre* SAPIEHA un autre mémoire *sur les Slaves.* Monsieur l'Abbé STASIC a terminé la séance par la lecture de sa traduction polonaise du vingt-deuxième livre de l'Iliade.

SUISSE.

Une société d'artistes et d'amateurs, s'est rassemblée pour la seconde fois, à ZOFINGEN en Argovie; elle est composée de trente et quelques membres de divers cantons. Tous ont pris l'engagement formel, de se réunir chaque année au même lieu pendant les beaux jours du printemps. M. LYTERS poëte et dessinateur, qui a rendu de grands services a l'histoire de l'art et des mœurs dans sa patrie; a été nommé président de l'Académie naissante, chaque membre a promis de présenter désormais aux assemblées annuelles ,quelque ouvrage de sa composition. On a dressé le plan d'un journal général des beaux arts en Suisse, et pour reconnoître l'accueil bienveillant qu'à reçu la société des habitans de Zofingen, elle a résolu de placer dans

leur bibliothèque un livre blanc, ou chaque membre sera tenu de donner un échantillon de ses talens d'artistes ou de poëte; avec sa signature au bas. C'est ainsi que s'étoit formée la société de Schintznach.

Italie.

Il vient de paroître à Rome un ouvrage du célèbre jésuite *Vincent* Requeno : il a pour titre *Tamburo Stromento di prima necessita per regolamento delle truppe perfezionato*. L'auteur pense avoir présenté les moyens de changer le bruit du tambour en sons harmonieux et propres à se marier avec la voix. Ce même auteur vient de publier un supplément à ses essais *sul ristabilimento de l'arto di dipingerea l'acousta.*

M. Bondi connu par une excellente traduction de l'*Énéïde*, a publié sa traduction *des métamorphoses* d'Ovide. On fait beaucoup d'éloges de cette version.

L'*Académie* de Lucques, avoit proposé un prix pour le meilleur ouvrage qui lui seroit présenté sur le *mérite littéraire*, d'Alfieri. Le mémoire couronné, est de M. Carmignani, professeur de droit criminel, à Pise. Il est à remarquer que ce concurrent dit plus de mal que de bien du poëte.

Amérique méridionale.

« La frégate *la Pala*, appartenant à la compagnie des Philippines, et commandée par D. *Jean-Baptiste* Monteverde, allant de *Manille* à *Lima*, a découvert le 18 février 1806, un groupe d'îles dont la plus méridionale est située par 3 degrés 29 minutes de latitude du nord, et 162 degrés 5 minutes de longitude à l'orient de Cadix. Ces îles, au nombre de vingt-neuf, occupent un espace de dix lieues du nord-est au sud-est, et sont séparées par des canaux d'une ou deux lieues de large. Elles sont

basses et coupées de forêts et de ruisseaux. Leurs habitans sont de l'humeur la plus pacifique. Ils s'approchèrent d'abord de la frégate au nombre de vingt-un, partagés en deux pirogues; lorsqu'ils ne furent plus qu'à une portée de fusil, ils cessèrent de ramer et présentèrent aux Espagnols des noix de cocos, en criant et en faisant des signes. La frégate cargua ses voiles et hissa pavillon espagnol. Cette manœuvre ayant inspiré quelque frayeur aux insulaires, le pavillon espagnol fut amené et on arbora un pavillon blanc, en criant et en faisant signes aux pirogues d'approcher. En effet, elles accostèrent la frégate, et les insulaires donnèrent aux Espagnols des noix de cocos, sans rien demander en échange; mais aussi sans qu'aucun d'eux voulût monter à bord. L'équipage de la frégate leur distribua alors de vieux couteaux, des anneaux de fer, des morceaux de drap rouge, et cette libéralité causa une joie et une reconnoissance si vive à ces bonnes gens, qu'aussitôt ils vidèrent leurs pirogues pour faire des présens aux Espagnols; leurs filets, leurs hameçons, leurs nasses, leurs vases de cocos, qui leur servoient de tasses, leurs énormes chapeaux de feuilles de palmier, tout passa dans un instant à bord de la frégate, et les insulaires finirent par vouloir se dépouiller de l'unique vêtement qui entouroit leur ceinture, pour témoigner leur gratitude à leurs bienfaiteurs. Ils n'étoient même pas encore contens d'eux-mêmes, et firent comprendre aux Espagnols qu'ils alloient se rendre à leur île pour y chercher de nouveaux présens, priant la frégate de les attendre.

» Ces Indiens sont grands et bien faits, robustes et agiles. Leur couleur est olivâtre; ils ont le nez applati, des cheveux noirs et frisés, mais assez longs. Dans chaque pirogue étoit un vieillard vénérable, nud comme les autres, et qui paroissoit être leur chef. Une chose fort

extraordinaire, c'est que ces deux vieillards étoient blancs et avoient le nez aquilin. Ils avoient plutôt l'air d'Espagnols que de sauvages. Le capitaine Monteverde ajoute que ces insulaires et leurs vieux chefs avoient beaucoup de ressemblance dans leurs traits et dans leur conduite avec les Indiens des îles de St.-Barthélemi et de celles de Cafa et d'Adictai, où ce même capitaine aborda en 1800 sur la frégate *la Philippine*, commandée par D. Juan Ibarguitia ».

ÉTATS-UNIS.

La SOCIÉTÉ AMÉRICAINE DES MATHÉMATIQUES a été instituée par une réunion d'amateurs des sciences mathématiques, le 2 juin 1806, à PHILADELPHIE. M. *Robert* PATTERSON a été nommé président; M. *Samuel B.* WYLIE, secrétaire; M. *Joseph* CLAY, trésorier, et MM. CLAY, WYLIE et de LAMAR, membres du bureau de la correspondance. La Société, ainsi organisée, a proposé les deux prix suivans : 1°. un prix de cinquante dollars *pour la meilleure Méthode pratique de l'arpentage*; 2°. un prix de trente dollars pour *le meilleur Mémoire sur la théorie de la construction des arches.*

Le terme de l'envoi des Mémoires étoit fixé au 15 avril 1807.

Le congrès de PHILADELPHIE a destiné une somme de 50,000 dollars pour la *mesure exacte des côtes de l'Amérique.* Les cartes qui seront dressées à cet effet, doivent indiquer tous les bas-fonds qui se trouvent dans une étendue de 20 mille anglais des côtes.

On publiera à NEW-YORK, par souscription, deux gravures, l'une représentant *la mort du général Warren* à la bataille de Kunkers-Hill, et l'autre *celle du général Montgomery* à l'attaque de Quebec.

On a traduit en anglais les *Anecdotes originales de Frédéric*, publiées par M. Thiébaut. Cette traduction vient d'être réimprimée pour l'Amérique chez Kronson, à Philadelphie.

L'athénée établi à Barton depuis le mois de mai 1807, est composé :

1°. D'un cabinet de lecture, où l'on trouve tous les papiers publics qui paraissent dans les États-Unis. Les journaux scientifiques et littéraires anglais, français, etc. Les mémoires des sociétés savantes de Londres et de Paris; les journaux politiques de ces deux villes; la liste de l'armée et de la marine de Steele; le naval Chronicle; les catalogues des principaux libraires de Londres et de Paris; les débats du parlement d'Angleterre; les ouvrages bibliographiques, les journaux, lois et arrêtés du congrès des États-Unis; les voyages modernes les plus intéressans, des cartes géographiques, plans, etc.

2°. D'une bibliothèque destinée à contenir tous les ouvrages de sciences et de littérature dans toutes les langues, et principalement les ouvrages rares et précieux, qu'on se procure difficilement en Amérique; les encyclopédies françaises et anglaises : les dictionnaires des langues modernes; les dictionnaires critiques et biographiques; les ouvrages d'une utilité générale et les meilleurs auteurs anciens et modernes de toutes les nations.

Cette bibliothèque renferme actuellement à-peu-près 1,200 volumes, et le nombre en augmente chaque jour. Elle est ouverte tous les jours de la semaine, de même que le cabinet de lecture.

On se propose de joindre à cette établissement par la

suite un musée des arts, un laboratoire et un appareil d'instrumens de chimie, de physique, d'astronomie et de géographie.

On vient de former à Westpoint, dans l'état de New-York, et sous la protection des États-Unis. Une *Société militaire-philosophique.* Le but de cette société est le perfectionnement de la tactique; le colonel Williams a été nommé président.

L'académie des Beaux-Arts de Pensylvanie, a été ouverte le 15 avril 1807, sous la présidence de M. George Clycner, qui a prononcé à cette occasion un discours sur l'utilité des Beaux-Arts, leur influence sur la civilisation, et sur les moyens les plus propres à en répandre le goût en Amérique.

La salle étoit décorée d'une collection choisie de tableaux et de statues des meilleurs maîtres de l'Europe, arrangée avec goût, et dont l'acquisition a été faite au moyen de dons volontaires, de plusieurs membres de l'académie, et d'autres personnes qui s'intéressent aux progrès des Beaux-Arts.

Dans une des autres séances, les directeurs de l'Académie ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

I. Que les droits et propriétés de la société seront divisés en trois-cents lots ou billets.

II. Que chaque souscripteur qui aura payé la somme de 50 dollars et une contribution annuelle de 2 dollars, recevra un certificat propriétaire pour la valeur d'un billet, qui sera transmissible à perpétuité à ses héritiers ou à toute autre personne qu'il voudra désigner.

III. Cette transmission des billets pourra se faire ou par le propriétaire en personne, ou par procuration, avec l'approbation d'un des trois directeurs et en pré-

sence du trésorier de la société. Le propriétaire du billet aura ensuite l'entrée libre à l'académie à toute heure, sans attendre celles des expositions publiques.

IV. Les fonds provenant des souscriptions seront employés, 1°.) aux besoins actuels de la société; 2°.) à la construction d'une maison propre à y placer l'académie; 3°.) à l'extinction des sommes dues par la société; 4°.) au payement des employés, et 5°) à l'acquisition de nouveaux objets des Beaux-Arts.

V. Ceux qui ont souscrit jusqu'ici pour moins de 5 dollars, seront invités à completter cette somme. On leur délivrera un billet d'entrée franche, et ils jouiront de tous les droits et priviléges énoncés dans ce réglement, sans cependant être regardés comme fondateurs de la société et propriétaires de billets.

FRANCE.

La *Société des sciences, belles-lettres et arts* de Bordeaux, a tenu le 15 septembre 1807 sa séance publique, voici le programme qu'elle vient de publier.

§. 1er. La restauration du port de Bordeaux, principale base de la prospérité commerciale de la ville et des départemens environnans, a été depuis long-temps l'objet des sollicitudes de la société. C'est dans ces vues qu'elle proposa, dans la séance publique du mois d'août 1805, la question suivante : *Quel est le moyen le plus sûr de soulever les corps submergés, à une profondeur déterminée, quelle que soit leur pesanteur, dans un endroit où le flux et reflux se font sentir?*

Divers mémoires ont été adressés à la société sur ce sujet; mais aucun d'eux n'a entièrement rempli ses vues. Cependant elle a distingué particulièrement celui coté A, N°. 1, portant pour épigraphe : *In omnibus ferè minùs valent præcepta quàm experimenta.*

Cet ouvrage est écrit avec clarté et méthode : les travaux préparatoires proposés par l'auteur pour soulever les corps submergés, et qui ont pour objet de dégager le fond du navire des attérissemens que le temps et les courans y ont amoncelés, sont bien conçus, et l'ensemble de ce travail est aussi simple qu'ingénieux ; mais parmi les moyens qu'il propose, quelques-uns ont paru insuffisans. Par exemple, il ne suffiroit pas d'avoir dégagé le bas de la carène à droite et à gauche, il faudroit encore pouvoir réussir à introduire, sous la quille du vaisseau, le mat ou cylindre qu'il propose, et l'on ne pourroit y parvenir qu'autant que le navire submergé seroit placé de telle sorte que l'une des extrémités seroit libre et laisseroit un intervalle entre la quille et le fond : car sans cela il seroit impossible de trouver une force suffisante qui pût y parvenir, et fût-on même assez heureux pour réussir, il resteroit toujours à vaincre le poids de l'extrémité opposée, qui seroit d'autant plus enfoncée que la pesanteur seroit entièrement réunie sur ce point. L'auteur avoit bien senti cette difficulté, aussi avoit-il proposé d'autres moyens ; mais quelque ingénieux qu'ils soient, la société les a jugés insuffisans. Enfin, un des objets sur lesquels l'auteur n'a pas assez porté son attention, c'est la poussée verticale que le flux ou montant procure, et qui rendroit inutiles et même dangereux les treuils dont il conseille l'usage ; car l'effort du courant entraîneroit avec violence les leviers sur lesquels les hommes épuiseroient leurs forces inutilement. Malgré ces imperfections, la Société convaincue des avantages de quelques-uns des moyens proposés, a arrêté qu'une médaille d'or de la valeur de trois cents francs, seroit décernée dans la séance de ce jour à M. Georget, ingénieur en chef de première classe, à Carcassonne,

département de l'Aude, auteur du mémoire. Mais désirant avoir la solution complette de cette importante question, la société a arrêté que le concours seroit prorogé d'une année, espérant que l'auteur profitera de ce nouveau délai pour perfectionner son mémoire par un nouveau travail dont elle le croit capable, et qu'elle présentera à d'autres savans l'occasion d'entrer aussi dans la carrière et de concourir avec lui, par leurs efforts et par une noble émulation, à donner la solution de la question suivante : *Quel est le moyen le plus sûr de soulever les corps submergés, à une profondeur déterminée, quelle que soit leur pesanteur, dans un endroit où le flux et reflux se font sentir ?*

La Société croit devoir rappeler qu'en proposant cette question, elle a principalement pour but de retirer du fond des rivières les navires submergés qui les embarrassent; elle désire que les concurrens s'occupent surtout des moyens de les saisir, quelle que soit leur position.

Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 600 francs; il sera décerné dans la séance publique du mois d'août 1808. Les mémoires doivent être parvenus à la Société avant le premier juillet de la même année. Ce terme est de rigueur.

§. II. La Société avoit proposé, pour sujet d'un prix de poésie qui devoit être décerné dans la séance de ce jour, *la campagne des trois mois de l'an 14*. Neuf pièces lui ont été adressées sur ce sujet; trois n'ont pu concourir : l'une, portant pour épigraphe :

Quis Martem tunicâ tectum adamantinâ
Dignè scripserit ?

Hor. Od.

ayant déjà été imprimée; une seconde, sans épigraphe,

qui portoit le nom de l'auteur; enfin, une troisième, ayant pour devise ces vers :

> Mais qui peut, dans sa course, arrêter ce torrent ?
> Achille va combattre et triomphe en courant.

parce qu'elle n'est parvenue à la Société, qu'après l'époque qu'elle avoit fixée pour la remise des mémoires.

Parmi les six pièces restantes, aucune ne lui a paru mériter le prix, et la Société a vu avec regret que, dans un nombre aussi prodigieux de vers, il n'y en a pas un qui renferme une idée politique, pas un de consacré à exprimer le but éminent, la sublime pensée de l'Empereur dans ses conquêtes et dans ses victoires, dans la paix que commandent de concert son génie et la force de ses armes. Cependant elle en a distingué deux qui lui ont paru dignes d'être citées honorablement : la première, cotée G, N°. 7, ayant pour épigraphe :

> Son courage affamé de périls et de gloire ;
> Court d'exploits en exploits, de victoire en victoire :
> Souvent ce qu'un seul jour lui voit exécuter,
> Nous laisse pour un an d'actions à conter.
>
> Boileau.

Et la pièce N°. 3, ayant pour devise ces mots de Napoléon-le-Grand : *Soldats..... qu'un coup de tonnerre anéantisse l'orgueil de nos ennemis !*

Lorsque la société proposa ce prix, l'Empereur venoit de terminer la guerre contre l'Autriche par la mémorable bataille d'Austerlitz. Elle desiroit payer à nos armées et à leur auguste chef, un léger tribut de son admiration pour des faits qu'elle regardoit comme impossible de surpasser; mais les événemens survenus depuis cette époque ont prouvé que rien n'étoit impossible à nos invincibles phalanges et au grand capitaine qui les commande; en conséquence, elle a arrêté que le prix de

poésie sera adjugé, l'année prochaine, au meilleur ouvrage en vers *à la gloire de nos armées*, qui lui sera adressé.

Le prix consistant en une médaille d'or de la valeur de 300 fr. sera décerné dans la séance publique du mois d'août 1808. Les pièces doivent être parvenues à la Société avant le 1er. juillet de la même année. Ce terme est de rigueur.

§. III. La Société avoit proposé, pour sujet d'un prix qui devoit aussi être décerné dans la séance de ce jour, la question suivante : *Quelles sont les espèces de bois que l'on pourroit faire concourir avantageusement avec le chêne, pour la fabrication des barriques* ? Parmi les mémoires qui lui ont été adressés sur ce sujet, aucun ne lui a paru mériter le prix; mais les travaux auxquels se sont livrés quelques concurrens lui font espérer qu'en redoublant d'efforts, et sur-tout en multipliant leurs expériences, ils pourront atteindre le but proposé; en conséquence la Société a arrêté que le concours seroit prorogé d'une année, et qu'il seroit fait une mention honorable du mémoire coté A, n°. 1, ayant pour épigraphe ce vers de Virgile :

O fortunatos nimiùm, sua si bona norint,
Agricolas !

Le prix consistant en une médaille d'or de la valeur de 300 fr. sera décerné dans la séance publique du mois d'août 1808. Les mémoires doivent être parvenus avant le 1er. juin. Ce terme est de rigueur.

§. IV. La Société n'ayant reçu aucun mémoire sur la question relative à *la fabrication des goudrons*, a arrêté de réserver le prix et de retirer la question.

§. V. Un des plus habiles administrateurs que notre ville ait eu le bonheur de posséder, M. de Tourny,

père, intendant de Bordeaux, y a laissé des embellisemens qui sont un monument durable de son activité éclairée et de son affection pour cette cité. La Société saisit une occasion favorable d'acquitter la dette de ses concitoyens, et de fournir un modèle aux successeurs de ce magistrat, en proposant *son éloge* pour sujet d'un prix d'éloquence, de la valeur de 600 francs, qui sera décerné dans la séance publique du mois d'août 1808. Les fonds de ce prix ont été fournis par un membre de la Société, qui desire n'être pas connu. Les mémoires devront être parvenus avant le 1er. juillet.

§. VI. Enfin, la Société rappelle à ses concitoyens qu'indépendamment des prix proposés, elle décerne chaque année des médailles d'encouragement aux agriculteurs, aux artistes et aux littérateurs du département, qui, par d'utiles travaux, se rendent dignes de ces honorables récompenses.

La Société profite de cette circonstance pour réitérer l'invitation qu'elle a déja faite à messieurs les maires, de lui faire connoître les agriculteurs et les artistes qui leur paroîtront y avoir des droits.

La *Société des Sciences Arts et Belles-Lettres* de Soissons a tenu, le 12 août, sa première séance publique qui a eu lieu dans l'ordre suivant : 1°. *Discours de M. le Président.* 2°. *Rapport sur les travaux de la Société pendant l'année 1807*, par M. Missa secrétaire perpétuel. 3°. *Mémoire sur l'origine, l'objet et les avantages des Sociétés littéraires*, par M. Debreuvery. 4°. *Notice sur les travaux agricoles de* MM. J. Brayer et Danzé par M. J. Reuilly. 5°. *Traduction en vers françois de la troisième satyre de Juvenal*, par M. Al. Mechain. 6°. *Dissertation sur le Soissonnois*, par M. Dieu. 7°. *Mémoire historique sur l'abbaye de St.-Médard*, par M. Depouilly

fils. 8°. *Fable intitulée: le chardon, le maître et le jardinier*, par M. Caraste associé correspondant.

La Société propose, pour sujets de prix, au concours de l'an 1808, le deux questions suivantes.

1°. Déterminer les rapports qui existent entre les beaux arts, et ce que chacun d'eux emprunte ou prête à l'imagination.

2°. Donner l'analyse des terres-houilles du département de l'Aisne (vulgairement cendres noires), avant et après leur combustion : déterminer leur influence sur la végétation en général, et plus spécialement sur la culture du département.

Ces deux prix seront décernés dans la séance publique du mois d'août 1808. Le premier sera une médaille d'or de la valeur de 200 francs. Le second, une médaille d'or de celle de 150 francs.

Les mémoires écrits en latin ou en françois seront adressés, port franc, à M. Missa secrétaire perpétuel, avant le 1er. juin 1808.

La *classe des beaux arts* de l'Institut de France a tenu sa séance publique le samedi 30 octobre 1807. Voici quel a été l'ordre de la séance.

1. Notice des travaux de la classe depuis le premier octobre 1806, par le secrétaire perpétuel.
2. Observation sur le concours de composition musicale, par M. Gossec.
3. Éloge historique de M. Suvée, directeur de l'École de France à Rome, membre de la Légion d'honneur, correspondant de l'Institut national, membre de l'ancienne Académie royale de peinture, de sculpture, et professeur dans ses Écoles, par le secrétaire perpétuel.

4. Distribution des grands prix de peinture, de sculpture, d'architecture et de composition musicale.
5. Exécution du chant d'inauguration de la statue de S. M. l'Empereur et Roi. Les paroles sont de M. Arnault, et la musique de M. Méhul, membres de l'Institut.

Grand prix de peinture. Le sujet donné par la classe des beaux arts étoit, *Thésée, vainqueur du Minotaure, au moment où les jeunes Athéniens et Athéniennes, déroués au monstre, témoignent leur reconnoissance au héros libérateur.*

Le premier grand prix a été décerné à M. François-Joseph Heim, né à Belfort, département du Haut-Rhin, âgé de vingt ans, élève de M. Vincent, membre de l'Institut.

Le second grand prix a été accordé à M. François-Alexandre Caminade, de Paris, âgé de vingt-deux ans, élève de M. David, membre de l'Institut.

La classe des beaux arts, satisfaite du concours en général et du tableau désigné par la lettre G, a arrêté de décerner à son auteur une médaille d'encouragement. Ce tableau est de M. Alexandre-Charles Guillemot, né à Paris, âgé de vingt ans et demi, élève de M. David, membre de l'Institut.

La classe a arrêté, par une délibération particulière, de demander à Son Excellence le Ministre de l'intérieur d'envoyer à l'École de Rome, en remplacement de MM. Harriett et Gaudar, morts avant l'expiration du temps accordé à chaque élève, M. Blondel, qui a remporté le premier grand prix de peinture en l'an XI, et qui a continué de faire preuve d'un talent distingué depuis cinq ans.

M. Blondel est élève de M. Regnault, membre de l'Institut.

Grand prix de sculpture. Le sujet du concours étoit *Archimède de Syracuse*, l'un des plus grands géomètres de l'antiquité, et parent du Roi Hiéron; figure de ronde bosse, d'un mètre de proportion.

Le géomètre paroîtra méditer quelques-unes de ses découvertes, telle que la vis à faire monter l'eau, ou la comparaison de la sphère avec le cylindre, etc. Le compas, la règle, un rouleau sur lequel seroient tracées des figures de géométrie, peuvent être dans ses mains ou près de lui. Les Grecs de la Sicile, du temps d'Archimède, ne portoient point de barbe. Il ne doit pas, quoique parent du Roi, avoir de bandeau sur la tête; la figure sera presque nue, ajustée d'un manteau.

Le premier grand prix a été décerné à M. Jean Caloigne, né à Bruges, département de la Lys, âgé de vingt-six ans, élève de M. Chaudet, membre de l'Institut.

Le second grand prix a été accordé à M. Nicolas-Augustin Matte, né à Paris, âgé de trente ans, élève de feu M. Monnot et de M. Dejoux, membre de l'Institut.

Grand prix d'architecture. Sujet du concours. *Un palais pour l'éducation des jeunes Princes de la famille impériale.*

Cet édifice, que l'on suppose placé dans un des parcs voisins de la capitale et sur les bords d'une rivière, sera isolé, précédé d'avenues, entouré de vastes plantations et clos d'une enceinte de fossés revêtus.

Une avant-cour, à l'entrée de laquelle seront placés des corps-de-garde, renfermera les écuries et remises, un manège avec ses dépendances, et les logemens des domestiques et des employés.

Cette avant-cour sera suivie d'une grande cour d'honneur ornée de fontaines, et au pourtour de laquelle seront distribués vingt-quatre logemens destinés à l'ha-

bitation séparée des Princes et des jeunes gens qui, aux termes du décret impérial, doivent être élevés avec eux.

Ces logemens pourront être isolés ou contigus; leur rez-de-chaussée aura un vestibule, un escalier, un salon et un cabinet d'étude. Les chambres à coucher de l'élève et de son précepteur seront au premier étage, et dans un attique au dessus les logemens des domestiques : un petit parterre sera joint à chaque habitation.

Au fond de la cour d'honneur s'élèvera un vaste corps de bâtiment consacré à l'enseignement, et à renfermer tout ce qui est nécessaire pour l'éducation complète des élèves qui s'y réuniront pour recevoir les divers degrés d'instruction.

A cet effet le rez-de-chaussée de ce corps de bâtiment offrira *trois grandes salles* propres à l'enseignement des sciences, des lettres et des arts, et dans lesquelles les maîtres professeroient tour à tour; elles seront accompagnées d'antichambres et autres dépendances, et décorées des instrumens, des livres, ou des modèles nécessaires aux démonstrations et aux cours qui s'y feront. Le rez-de-chaussée offrira en outre une *salle à manger*, une *salle de récréation*, une *chapelle* et de *grands escaliers*. On aura soin que toutes ces pièces soient bien éclairées.

Au premier étage il y aura un appartement d'honneur, et en outre ceux du gouverneur, de deux sous-gouverneurs et des maîtres.

Il faut un jardin spacieux qui puisse offrir la réunion de tous les exercices, divertissemens et jeux gymnastiques, ainsi qu'une grande pièce d'eau pour les bains et la natation.

Le terrain sur lequel les bâtimens et les cours de cet établissement seront projetés n'aura pas plus de 90,000 mètres de superficie; mais le jardin et les plantations

environnantes pourront être pris hors de cette mesure.

Pour les esquisses, les concurrens feront le plan général détaillé du rez de chaussée de tout l'édifice, avec le plan du premier étage du bâtiment principal, et de plus l'élévation générale et la coupe principale sur une échelle d'un millimètre pour mètre.

Pour les dessins mis au net l'échelle sera de quatre millimètres pour le plan général détaillé du rez-de-chaussée de tout l'édifice, avec le plan du premier étage du bâtiment principal. L'élévation et la coupe seront sur une échelle de huit millimètres. Pour les dessins rendus on ajoutera un plan général (en masse seulement) de l'édifice avec les jardins, les plantations environnantes et autres accessoires, sur l'échelle d'un millimètre.

Le premier grand prix a été décerné à M. Jean-Nicolas Huvot, né à Paris, âgé de vingt-cinq ans, élève de M. Peyre, membre de l'Institut.

Le second grand prix a été accordé à M. Achille-René-François Le Clerc, né à Paris, âgé de vingt-un ans, élève de M. Percier.

Le concours étant, comme celui de peinture, plus satisfaisant que ceux des précédentes années, la classe des beaux arts a décerné aussi une médaille d'encouragement à un troisième projet qu'elle a jugé mériter cette distinction. L'auteur est M. Louis-François Giroust, né à Paris, âgé de vingt ans, élève de M. Percier.

Grand prix de gravure en médailles. Les concurrens qui se sont présentés ayant été jugés, dans les concours préliminaires, n'avoir pas encore assez modelé d'après nature, le concours définitif n'a pas eu lieu, et le prix a été remis à une autre année.

Grand prix de composition musicale. Le sujet du concours a été, conformément aux réglemens de la classe des beaux arts,

1°. Un contre-point double à la douzième et à quatre parties;

2°. Un contre-point quadruple à trois parties;

3°. Une fugue à trois sujets et à quatre voix;

4°. Une cantate composée d'un récitatif obligé, d'un *cantabile*, d'un récitatif simple, et terminée par un air de mouvement.

La classe a jugée qu'il n'y avoit pas lieu à décerner de premier prix, mais elle a décerné deux seconds grands prix égaux:

A M. Joseph Daussoigne, né à Givet, département des Ardennes, âgé de dix-sept ans et demi, élève de M. Méhul, membre de l'Institut,

Et à M. François-Joseph Fetis, né à Mons, département de Jemmapes, âgé de vingt-trois ans, élève du Conservatoire et de M. Bethoven.

Elle a décerné aussi une médaille d'encouragement à M. Auguste-Louis Blondeau, né à Paris, âgé de vingt-un ans, élève de M. Méhul, membre de l'Institut, pour le mérite très-distingué de la fugue, des contre-points, et pour des beautés qui ont été remarquées dans le chant.

Les tableaux, les figures de rondes-bosses, dessins et plans d'architecture qui ont remporté les grands prix, ont été exposés le jour de la distribution des prix et le lendemain, dans la salle d'exposition, au Palais des beaux-arts.

La classe de la langue et de la littérature françaises, a nommé, mercredi dernier, dans sa séance particulière, aux deux places vacantes, par la mort de MM. Portalis et Lebrun. M. Laujon, auteur de *l'Amoureux de 15 ans*; a été nommé à la première place, et M. Rainouard, auteur *des Templiers*, à la seconde.

THÉATRES.

Théatre de l'Opéra-Comique.

La Folie musicale ou *le Chanteur en prison.*

Un homme qui chante toujours sans rime ni raison, qui ne veut pas sortir de prison, pour y chanter plus à son aise : est-ce là une idée bien comique ? Non, puisque Martin même, n'a pu la faire supporter. Un oncle qui ne connoît pas son neveu, un jeune homme qui ne connoît ni son oncle, ni sa cousine, ni ses créanciers, tels sont les ressorts qu'à employés l'auteur pour établir des quiproquo. Le principal est celui qu'il a fait en prenant sa pièce pour un bon ouvrage. C'est un jeune homme qui a de l'esprit et qui en a donné des preuves, mais *tel brille au second rang*..... La musique de M. *Pradère* prouve encor bien cet axiôme. De jolies romances, de petits airs de piano, ne suffisent pas au théâtre.

Lina ou *le Mystère.*

Rien n'étoit plus difficile peut-être que de mettre en scène ce sujet. *Lina* qui a été surprise par un jeune audacieux, qui l'a ensuite épousée sans savoir que c'est de lui qu'elle a un enfant; une femme altière et jalouse qui veut perdre Lina et la justifie elle-même aux yeux de son époux en lui montrant l'écharpe qu'il lui laissa pour gage, dans cette nuit où elle fut sa victime : Quelle adresse ne falloit il pas pour présenter cela, sans blesser les mœurs ni la vraisemblance? L'auteur y a réussi, son ouvrage est fait avec art, il doit attirer; les premières représentations ont été brillantes. La musique de M. *Daleyrac* porte toujours son cachet, elle est savante et gracieuse; on a remarqué le petit air chanté par Madame Gavaudan, et sur-

tout un très-beau Duo au troisième acte, chanté par *Paul* et *Gavaudan*. Madame *Paul-Michu* a joué Lina avec grace et sensibilité, Madame *Crètu* à sçu faire applaudir le rôle de la méchante comtesse, et la bonne Gontier a été, comme à l'ordinaire, bonne.

Theatre de l'Imperatrice.

Le Volage ou *le Mariage difficile.*

La comédie devient de jour en jour plus difficile à traiter, c'est un champ, où tant d'autres ont moissonné qu'il nous reste à peine à glaner. Un sujet qui a l'apparence d'être neuf est une mine précieuse pour un auteur; rarement il trouve à en exploiter qui ne l'aient pas été par ses devanciers.

On a mis en scène bien des volages, mais on n'en avoit pas fait le sujet de ce qu'on appelle une pièce de caractère. C'est ce qu'à entrepris M. *Caignez*. Son volage, Valmont, a jusqu'à l'âge de trente ans voltigé de belle en belle sans songer à se marier. Le testament d'un vieil oncle, lui assure une succession de cent mille livres de rente s'il se marie à cet âge, mais le déshérite s'il le passe d'un jour sans avoir fait un choix et s'être fixé. Du caractère de Valmont et de cette clause singulière naissent les difficultés qui font le comique de la pièce. Il ne voudroit pas perdre les cent mille francs, mais chaque femme qui paroît lui semble plus belle que toutes celles qu'il a vues. Ses irrésolutions le mettent en danger de perdre la succession; il va, pour la conserver, se sacrifier et épouser une *Duègne* de cinquante ans, lorsqu'une femme qu'il aimoit, et qu'il croyoit mariée, lui apprend qu'elle n'est que la belle sœur de celui dont il la croyoit l'épouse.

Les détails de cette comédie sont agréables. Elle n'est

peut-être pas menée assez vivement, écrite avec assez de précision; on voit que c'est l'essai d'un homme familier avec un autre genre, mais cet essai est celui d'un homme d'esprit et doit l'engager à continuer.

Clozel à très-bien joué le rôle principal.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Quitte à quitte ou *les Jeunes Vieillards.*

Petite pièce à travestissemens. Imitation de *Défiance et Malice*. Les auteurs n'ont pas eu grand peine à inventer; le public ne s'en est pas donné beaucoup pour applaudir; ainsi, *quitte à quitte*.

L'Hôpital Militaire.

Ce n'est point le spectacle d'un hôpital d'infirmes dégoûtans et de soldats mourans, que l'on doit s'attendre à trouver dans cet ouvrage. Le titre est modeste et la pièce tient plus qu'il ne promet.

La garnison d'*Asti* s'est rendue : on a oublié dans la capitulation le château de *Monte Calvo*, où sont enfermés une cinquantaine de soldats français blessés. Ces braves, indignés du peu de cas que l'on semble faire d'eux, jurent de se défendre et répondent fièrement à l'envoyé du général Piémontais que puisqu'ils n'ont point été compris dans la capitulation, ils ne se rendent point. On voit ces soldats quoique blessés, transporter sur les crénaux de vieux canons, apprêter des lances et des sabres qu'ils trouvent dans un coin de leur hôpital. Ils nomment parmi eux un général, c'est le plus brave qui doit les commander : une jeune italienne à qui un aimable soldat françois a sauvé la vie, endosse l'uniforme et jure de ne point le quitter même sur la tranchée. Enfin le général arrive lui-même, rend le tribut d'admiration qu'il

doit à la généreuse valeur des soldats français, et leur accorde la plus honorable capitulation. Ils ont tous les honneurs de la guerre et vont rejoindre l'armée française. Ce tableau militaire à fait le plus grand plaisir. On a particulièrement applaudi la scène ou le vieux *Va-de-bon-Cœur* fait répéter à ses enfans, jeunes tambours, un catéchisme militaire. *S. Léger* à joué ce rôle avec chaleur. On a trouvé charmante la jeune *Betzi* en militaire, et les deux sœurs *Minette* et *Augusta* en petits tambours. L'auteur, vivement demandé, est *M. de Rougemont.*

T. D.

LIVRES DIVERS (1).

Sciences et Arts.

Journal de Physique, de Chimie et d'Histoire naturelle, par J. C. de la Métherie, août 1807.

On trouve dans ce numéro les articles suivans : *sur le quartz fétide ; par F.* Alluaud : — *sur une chaux fluatée fétide : — Mémoire sur un nouveau genre de coquille de la famille des solénoïdes ; par F. J. B.* Menard de la Groye : — *Extrait d'un Mémoire de M. le capitaine* Wilford, *sur la Géographie de l'Inde : — Analyse de l'analcime et de la sarcolite ; par M.* Vauquelin : — *De la Haüyne ; par M.* Neergaad : — *Géologie des montagnes de la Sarmatie : par M. l'abbé* Staszie : — *Second Mémoire sur l'électricité ; par M.* Avogrado : — *Tableau météorologique ; par M.* Bouvard : — *Second Mémoire de M.* Thénard, *sur l'éther muriatique.*

Bulletin de la Société philomatique.

Les fâcheux événemens qui ont causé tant d'embarras dans la librairie, interrompirent la publication du *Bulletin des sciences de la Société philomatique*, en mars 1805. La réputation de ce Bulletin est si établie, et son utilité est si généralement reconnue, qu'on est dispensé d'en faire l'éloge. Il réunit aux avantages communs à tous les Journaux, celui de faire connoître les découvertes et les faits nouveaux relatifs aux sciences, avant même la publication des mémoires, et des ouvrages par lesquels leurs auteurs doivent les communiquer au pu-

(1) Les articles marqués d'une * sont ceux dont on donnera un extrait.

blic; il se borne à un extrait fidèle pour l'annonce des livres nouveaux dans toutes les sciences. Son petit volume et la modicité de son prix le mettent à la portée du plus grand nombre des personnes qui s'intéressent aux progrès des sciences, et qui, par leurs études, sont en état d'y concourir eux-mêmes. Les membres de cette Société ont fait connoître que leurs moyens et leur zèle étoient proportionnés à l'étendue de leur entreprise, et ce Bulletin a été long-temps un des moyens les plus efficaces et les plus estimés pour mettre en circulation les découvertes au moment même, pour ainsi dire, où elles étoient faites.

Les embarras qui avoient été la cause de son interruption n'existant plus, le desir des savans, surtout dans l'étranger, s'étant manifesté pour que l'on reprît un Journal dont ils avoient longtemps joui, et dont l'interruption même leur avoit fait vivement sentir l'utilité, la Société philomatique se détermine à le recommencer le premier octobre 1807.

Au lieu d'une feuille, comme par le passé, les souscripteurs recevront *deux feuilles in*-4.°, caractère cicéro, le premier de chaque mois, à dater du premier octobre 1807. L'abonnement finira le 30 septembre 1808.

Le prix de l'abonnement sera de 13 fr. pour Paris, et de 14 fr. franc de port, pour les départemens. On s'abonne actuellement chez BERNARD, quai des Augustins, n.° 25, éditeur des *Annales de Chimie*. On ne reçoit pas d'abonnement de trois ni de six mois.

Si les anciens souscripteurs expriment le desir de voir la lacune de mars 1805 au mois de septembre 1807, remplie pour compléter leur collection, de concert avec la Société philomatique, le nouvel éditeur s'empressera de seconder leur vœu.

Minéralogie.

Journal des mines, par MM Coquebert-Montbret, Haüy, Vauquelin, etc. à Paris, chez *Croullebois,* rue des Mathurins, n.° 17, mai et juin 1807.

Les articles contenus dans le n.° de mai, sont : *Notice minéralogique et géologique sur quelques substances du département de la Loire inférieure*; *par M.* Bigot de Morogues : — *De la Haüyne, nouvelle substance minérale; par M.* Neergaard — *Notice sur les avantages que présente dans la fonte des minérais de plomb le nouveau procédé de MM.* de Blumenstein; *par M.* Hericart de Thury : — *Mémoire sur les moyens de juger la qualité du verre; par M.* Guiton de Morveau : — *Description du procédé employé en Angleterre pour l'affinage du plomb; par* John Salder : — *Note sur le gissement de l'anthracite; par M.* Tonnellier.

Articles du n°. de juin : *Rapport de l'Institut national* (*classe des sciences physiques et mathématiques*) *sur l'ouvrage de* M. André, *ayant pour titre* : Théorie de la surface actuelle de la terre : — *Remarques sur la théorie de la surface actuelle de la terre,de* M. André; *par* M. Brochant : — *Statistique du département du Lot : — Notice sur la dispostion des couches du côteau de* Durbuy, *par* M. Omalius de Halloy : — *Sur la blende; par le professeur* Proust.

Botanique.

Nova Hollandiæ *plantarum specimen auctore J. J.* Labilardière, Instituti nationalis Socio. Fasciculi 24 — 26 1/2. Parisiis apud Dominam *Huzard*, via de l'Éperon, n°. 7.

Ces livraisons complettent le second et dernier volume.

Le 24.e Fascicule offre la description de plusieurs es-

pèces qui appartiennent à la POLYGAMIE MONŒCIE : le *Spinifex hirsutus ; Dissarenum antarticum ; Spermaxylum phyllanthi ; Mimosa cochlearis, saligna suaveolens, sophoræ, nigricans.*

Les cahiers suivans contiennent la cryptogamie, un appendice général, et une table systématique des classes, des genres et des espèces.

Les espèces décrites dans la CRYPTOGAMIE sont : *Grammitis heterophylla ; Polypodium scandens, rugosulum ; Asplenium obliquum, obtusatum ; Cœnopteris appendiculata ; Pteris esculenta, vespertilionis ; Ænoclea nuda ; Blechnum procerum ; Lindsæa lanceolata ; Adianthum trigonum ; Dicksonia antarctica ; Hymenophyllum flabellatum, cupressiforme ; Schirzaea fistulosa ; Lycopodium densum, uliginosum ; Tmesipteris tannensis ; Leskea pennata ; Hypnum comosum ; Jungermannia flabellata ; Bœomices reteporus ; Fucus obtusatus, gladiatus, potatorum, comosus, caudatus, flaccidus, retroflexus, cephalornithus, moniliformis.*

Ici se termine cet excellent ouvrage. Les articles que nous avons donnés suffisent pour faire juger de son importance ; il contient les figures de 265 plantes nouvelles dont les descriptions sont faites de main de maître : enfin cet ouvrage est indispensable pour tous ceux qui veulent connoître véritablement le vaste empire de flore. A. L. M.

COMMERCE.

RÉFLEXIONS sur la librairie, dans lesquelles on traite des propriétés littéraires, des contrefaçons et de la censure, etc. ; par P. CATINEAU-LA-ROCHE, ancien imprimeur à Paris. Fontainebleau, de l'imprimerie de M^e^. *Catineau-la-Roche*, 1807, in-8.° de 91 pages.

JURISPRUDENCE.

INDICATION des changemens faits au Code civil dans la nouvelle rédaction décrétée par le Corps Législatif, le 3 septembre 1807, sous le titre de *Code Napoléon*, brochure *in*-8.° de 50 pages, à laquelle on a joint le rapport fait par M. *Chabot* (de l'Allier), orateur du Tribunat, et où se trouvent développés les motifs des changemens décrétés. *Prix* 60 cent., et 75 cent. *franc de port* par la poste.

Au moyen de cette indication, les personnes qui ont fait des notes en marge de leur exemplaire du *Code civil*, pourront facilement y transcrire les changemens décrétés. Le libraire prévient qu'il répond de la fidélité des changemens décrétés, dont il publie la copie exacte. A Paris chez *Fr. Buisson*, libraire, rue Git-le-Cœur, n.° 10.

Il va paroître à la même adresse une *Edition correcte et textuelle du Code Napoléon*, 1 vol. *in*-8.° de plus de 450 pages, sur caractère neuf de philosophie. *Prix* 3 fr. 50 cent, broché, et 4 fr. pour le recevoir *franc de port* par la poste.

TRAITÉ-PRATIQUE de toutes espèces de conventions, contrats, obligations et engagemens qu'il est permis de passer sous seings-privés; avec les formules de chacun des actes qui les constituent, des instructions sur ceux qui ne peuvent être passés que pardevant notaires, tels que les *Donations, Contrats de mariage;* et des notes qui expliquent les termes de lois peu usités: terminé par deux tables, l'une des matières, l'autre alphabétique raisonnée. Ouvrage utile à toutes les personnes qui veulent gérer ou conduire elles-mêmes leurs propres affaires; par A. G. DAUBANTON,

licencié en droit, ex juge de paix à Paris, auteur du *Dictionnaire du Code civil*, de celui *de Procédure*, *du Formulaire général des Actes judiciaires*, etc. 2 vol. *in*-12. *Prix* 5 fr. broché, pris à Paris, et 6 fr. 20 cent. *franc de port* par la poste. A Paris chez *F. Buisson*, libraire, rue Gît-le-Cœur, n.° 10.

Code de Commerce, précédé des rapports faits au Corps législatif par les Orateurs du Conseil d'Etat, MM. Regnaud de Saint-Jean d'Angély, Bégouen, Ségur, Treilhard, Maret et Corvetto; édition textuelle, collationnée sur l'exemplaire officiel déposé aux archives du Corps législatif. On y a joint une table des livres, titres, etc., et une table alphabétique raisonnée des matières. 1 vol. *in*-8.° imprimé sur caractère de cicéro gros œil. *Prix*, 2 fr. 50 cent. broché, et 3 fr. 20 cent. pour le recevoir *franc de port* par la poste, dans tout l'Empire français.

Le même ouvrage, 1 volume format *in*-12, sur caractère de cicéro, avec les motifs présentés au Corps législatif, par M. *Regnaud de Saint-Jean d'Angély*; terminé par une table des livres, titres, etc., et une table alphabétique raisonnée des matières. *Prix*, 1 fr. 50 cent. broché, et 2 fr., *franc de port* par la poste. *A Paris*, chez *F. Buisson*, libraire, rue Gît-le-Cœur, n.° 10.

Géographie.

Géographie élémentaire, avec tous les changemens politiques survenus en Europe depuis 1789 jusqu'au mois de juillet 1807; suivie d'une chronologie élémentaire, et dédiée à madame Sophie *Debré*, par Cross, professeur de géographie et d'histoire, *in*-12 de 822 pages, *Prix*, 2 fr. 50 cent. pour Paris, et 3 fr. *franc de port* par la poste pour les départemens. *A*

Paris, à la Librairie économique, rue de la Harpe, n°. 94, ancien Collége d'Harcourt.

Histoire.

Tome quatrième et dernier de la Campagne des Armées françaises *en Prusse, en Saxe et en Pologne, sous le commandement de S. M. l'Empereur et Roi, en* 1806 *et* 1807 ; ouvrage destiné à recueillir les grands événemens qui s'y sont passés, et les actions d'éclat des généraux, officiers et soldats. On y a joint des notices biographiques sur ceux qui ont péri dans cette mémorable campagne, ainsi que des détails historiques et militaires sur les siéges et batailles qui ont eu précédemment lieu dans les contrées où les Français viennent de porter leurs armes. Ouvrage orné de deux grandes Cartes et de vingt Portraits gravés en taille douce, tant des principaux Commandans, Généraux et Officiers nationaux et étrangers, que des personnes qui ont accompagné Sa Majesté. Tome iv, *in*-8.° de 500 pages, avec une carte nouvelle, coloriée, du théâtre de la guerre et de la marche des armées, et les portraits des Maréchaux *Lefevre*, *Augereau*, et de l'*Empereur Alexandre*. Ce volume est terminé par une ample table générale des matières, par ordre alphabétique pour les 4 volumes. Prix, 7 fr. broché, et 8 fr. 50 cent. *franc de port* par la poste. Le tome i coûte 5 fr. et 6 fr. *franc de port*; le tome ii, 6 fr., et 7 fr. 50 cent. *franc de port*; le tome iii, 5 fr. broché, et 6 fr. *franc de port* par la poste. Il reste encore, de tous ces volumes, quelques exemplaires en papier vélin, dont le prix est double du papier ordinaire. *A Paris*, chez *P. Buisson*, libraire, rue Git-le-Cœur, n.° 10.

Brieven en negotiatien, etc., c'est-à-dire, Lettres et négociations de M.e Laurent-Pierre Van der Spiegel, dans sa qualité de Grand-pensionnaire de Hollande, durant la dernière guerre de la République des sept Provinces-Unies, avec la République française. On y a joint nombre de pièces authentiques propres à jeter du jour sur ces Lettres. A Amsterdam, chez J. Allart, 1803, 3 vol. in-8°.; le 1.er de 385; le 2.e de 394; le 3.e de 367 pages.

L'éditeur pense que les contemporains font mieux de recueillir des mémoires et des documens authentiques pour les historiens à venir, que d'écrire eux-mêmes les événemens passés sous leurs yeux.

Des pièces officielles ou confidentielles de ceux qui ont joué un rôle plus ou moins distingué dans ces événemens, méritent surtout d'entrer ici en ligne de compte.

Les années 1793 et 1794, forment une époque singulièrement remarquable dans les annales hollandaises.

Ce qui est émané de la plume du principal Ministre ou du Grand-pensionnaire durant cette époque, ne peut donc qu'intéresser vivement; et c'est le motif qui a déterminé l'éditeur à publier ce recueil.

M. Van der Spiegel avoit publié plusieurs ouvrages très-estimables sur l'histoire de sa patrie, et honorablement rempli plusieurs charges avant d'être créé Grand-pensionnaire. Son administration, comme tel, pendant des temps extrêmement difficiles, a été fort orageuse. Il a recueilli, pour prix de ses peines, la perte de sa liberté individuelle, et peut-être une mort prématurée.

L'éditeur présente ces mémoires comme un modèle d'ordre, de lucidité, de simplicité. Ils offrent la mise en pratique des *règles de l'art du gouvernement*, que M. V. D. S. avoit tracées à l'usage de quelques-uns de

ses concitoyens destinés à fournir cette carrière, et dont il avoit permis la publication. Il apprit trop tard à apprécier le *beatus ille qui procul negotiis*, d'Horace. Les puissances liguées contre la France ayant commencé par avoir quelques succès, il est curieux de voir M. V. D. S. s'occuper, avec la sollicitude la plus politique, de la part que, dans un prochain démembrement de la France, sa patrie pourra obtenir.

Ce n'est que vers la fin du premier volume qu'il se décide à rabattre un peu de ses espérances. Il écrit à M. *Van-Kinkell*, Commissaire du gouvernement hollandais auprès de l'armée, le 4 septembre 1793 : « L'ex-» périence commence à prouver que l'idée de marcher » sur Paris pour rétablir, à main armée, l'ordre en » France, ne sera pas d'une exécution aussi facile; ..... » mais (ajoute-t-il) quand les alliés se seront emparés » des principales places fortes de la frontière, et qu'ils » auront ainsi bouché les cratères du volcan, il ne me » paroît plus impossible alors de cerner tellement les » républicains, qu'ils en viennent à s'entre-détruire dans » leur propre sein, jusqu'à ce qu'il se présente un parti » assez raisonnable pour mériter l'attention des puis-» sances alliées ».

Au second volume, p. 3, quand la Prusse se montre peu disposée à s'engager dans une troisième campagne, l'auteur prévient que cette puissance finira par être dupe de sa politique.

Progressivement les plaintes se multiplient; elles roulent, p. 9, 12, sur les gazetiers anglais, qui se permettoient de déprécier la bravoure hollandaise.

Au milieu de ces grands intérêts politiques et militaires, il est assez plaisant de voir le Grand-pensionnaire, dans une de ses dépêches à M. *Van der Hoop*,

Ministre de leurs Hautes-Puissances à Liége, lui témoigner sa reconnoissance pour le tonneau de pommes et de poires superbes qu'il venoit d'en recevoir, et qui ne lui étoit jamais si bien parvenu que cette année (t. 2. p. 27).

Il est fort question, dans la suite de ce volume, du subside à trouver pour déterminer la Prusse à une nouvelle campagne. A la page 33, le grand Pensionnaire émet l'idée de billets de confiance que son Gouvernement pourroit créer. Ce *papier* auroit été remboursable à la paix et *hypothéqué sur la France*. Il fait cependant honneur de cette découverte à M. le baron *de Rhède*, Ambassadeur des Etats-Généraux à Vienne.

Il s'agit à la page 42, d'imaginer l'indemnité de la Hollande sur les colonies françaises.

Le 6 janvier 1794, M. Van der Spiegel écrit en français à lord *Malmesbury*, et finit ainsi la lettre : « Ne » nous le dissimulons pas : la crise de l'Europe est ef- » froyable, et si nous ne parvenons à nous assurer des » moyens nécessaires pour commencer une troisième » campagne, c'en est fait de tous les Etats de notre » hémisphère. »

Viennent ensuite des plaintes sur le défaut de concert et presque de confiance, défaut qui ne peut être que du plus mauvais augure.

Le traité de subside entre l'Angleterre, la Prusse et la Hollande, se conclut le 19 avril 1794; il se trouve à la page 202. L'article 6 porte : « que toutes les con- » quêtes faites par cette armée, seront faites au nom » des deux puissances maritimes, et resteront à leur » disposition pendant le cours de la guerre et à la paix, » pour en faire tel usage qu'elles jugeront alors le plus » convenable. »

La page 210 offre une anecdote honorable pour la

mémoire de M. Van der Spiegel ; elle est extraite de la *Revue de son propre ministère*, qu'il écrivit pendant sa détention à la Haye, et qui a été publiée depuis.

« Chacun sait (dit-il) qu'il est d'usage dans les Cours » européennes, à l'occasion de la signature d'alliances » ou de traités, d'offrir des présens à ceux qui les ont » négociés. M. le greffier *Fagel* ayant été, ainsi que moi, » employé au traité de subside, il nous fut aussi offert » des présens, et qui même étoient considérables, sur- » tout de la part de l'Angleterre ; mais, l'un et l'autre, » nous les refusâmes poliment, d'après la promesse ver- » bale que nous nous en étions donnée, tant parce que, » par notre acceptation, nous aurions mis notre Gou- » vernement dans le cas de les réciproquer aux Mi- » nistres Anglais et Prussiens, que parce que nous trou- » vions honteux pour nous-mêmes de recueillir un » profit d'un traité qui n'étoit, en aucune manière, » avantageux à notre patrie.

Les succès brillans de l'armée française contre les alliés, commencèrent au mois de juin de cette année, et se succédèrent sans interruption jusqu'à son entrée en Hollande, six mois après.

La frontière du sol Batave étoit menacée de près ; le 9 Septembre le grand Pensionnaire écrivit à M. *Van Kinkell :* « Je pense que si l'on ne perd pas la tête dans » l'intérieur, une bonne défense n'est pas impraticable, » et qu'on peut tenir l'ennemi hors du pays ; les alliés » auront pour leur tâche de le repousser plus loin. Mais » une autre question est, si l'on peut compter sur la » tranquillité du dedans.

Le resserrement des bourses l'inquiète fort ; à peu près à la même époque (15 septembre).

Peu après (le 23), il exprime le desir d'un accommodement.

Au mois d'octobre, l'Angleterre fournit un secours.

Au mois de novembre, Maestricht capitule, Nimègue succombe, etc.

Il est question d'un accommodement particulier avec la France, aux moins mauvaises conditions possibles.

La conduite des troupes anglaises excite un mécontentement général.

Bois-le-Duc est rendu.

Le 18 novembre, on envoye quelqu'un de confiance à Bois-le-Duc pour sonder le terrain auprès des représentans du peuple français. Ceux-ci renvoyent au Comité de salut public, mais en faisant espérer la cessation de démarches offensives ultérieures jusqu'à obtention de réponse du Comité.

Le 11 décembre, il n'y avoit pas encore de réponse, et les Français avoient repris l'offensive.

La nuit du 15 au 16, la réponse si impatiemment attendue arrive, mais elle est vague et verbale. (Voy. t. III, page 226).

Deux commissaires, MM. Gerard *Brantsen* et Vesler *Rapelaar*, sont envoyés à Paris pour travailler au rétablissement de la paix, ou pour négocier un armistice; leurs instructions se trouvent p. 233-239.

A la fin de décembre, les glaces facilitent l'entrée des Francais.

Le 18 janvier, le grand Pensionnaire écrit aux commissaires susnommés, qu'ils sont autorisés à terminer la guerre du mieux qu'ils le pourront; mais il ne croit pas qu'on puisse vouloir en France une *alliance offensive*, attendu *l'épuisement militaire* de la Hollande, qui la rend impossible.

Il leur assure dans la même dépêche qu'il n'y a point d'influence anglaise qui domine la Hollande. « Cette » nation (dit-il) s'est fait ici une réputation si odieuse,

» qu'un siècle entier ne sauroit l'effacer. » Il les instruit enfin du départ du *Stathouder* et de sa famille.

C'est-là la dernière dépêche de ce recueil, que suivent seulement encore quelques pièces relatives aux négociations parisiennes, etc. »

M. Van der Spiegel, grand Pensionnaire, nous semble une nouvelle preuve de ce vers si connu :

Tel brille au second rang, qui s'éclipse au premier.

On peut encore très-bien appliquer à ce recueil la moralité de la fable du *Pot au lait* du bon *La Fontaine.*

P. H. M.

Antiquité.

Galerie antique ou *Collection des Chefs-d'œuvre d'Architecture et de Peinture antiques*, gravée au trait, et accompagnée d'un texte historique et descriptif; par M. Legrand, architecte des monumens publics ; *douzième* livraison, formant le complément du premier volume consacré aux *Monumens de la Grèce. A Paris*, chez *Treuttel* et *Würtz*, rue de Lille n.° 17 ; et *à Strasbourg*, même maison de commerce.

Cette livraison contient les quatre dernières planches des bas-reliefs de la frise du *monument de Lysicrates* ou *lanterne de Démosthène ;* plus, cinq autres planches qui contiennent tous les détails d'un portique d'ordre dorique érigé à Athènes du temps d'Auguste. On remarque dans cet ordre des différences sensibles avec celui du Parthénon et ceux des Propylées.

Le texte donne la description de ce portique que l'on n'oseroit affirmer avoir appartenu à un temple, un prétoire, un *agora* ou *marché public.*

L'importance et la quantité des monumens, types ori-

ginaux de l'architecture grecque, que renferme ce volume ne peut que le faire infiniment rechercher des amateurs, et l'on peut dire que seul il compose un cours complet, où les trois ordres grecs, dorique, ionique et corinthien, sont démontrés par les plus beaux et les plus riches exemples.

On en sera convaincu par la seule énumération des monumens, tels que le *Parthénon*, les *Propylées*, l'*Erechtéum*, les temples de *Minerve Poliade* et de *Pandrose*, les monumens choragiques de *Thrasillus* et de *Lysicrates*, le plan de l'*Acropolis*, la *Tour des vents*, enfin le *Portique d'Auguste*, dont nous venons de parler. Telles sont les richesses architecturales offertes, dans ce volume, aux amis de l'étude et du beau. La douzième livraison, qui en forme le complément, renferme le titre et la table, afin que les souscripteurs puissent, s'ils le jugent convenable, faire sans délai relier leur volume.

Le prix de chaque livraison de l'ouvrage est de 8 fr.: papier grand-raisin ordinaire, de 12 fr, les planches au lavis à l'encre de la Chine, de 40 fr.

Biographie.

Galerie *historique, des hommes les plus célèbres de tous les siècles et de toutes les nations; publiée par C. P.* Landon, *peintre, etc.;* Paris, chez *Landon*, quai Bonaparte, n.° 1. Tom. IX, 2.e livraison.

On trouve dans cette livraison, les biographies de Jacques Molay, Chardin, Jeanne reine de Naples, La Bourdonnaye, Mairan, Clairault, Lachaussée, Nicole, Montcalm, Jean Hennuyer, Benoît XIV, Burnet, Cohorn, Riquet, La Chalotais, Petau, Turgot, Agrippine, Blanche de Castille, Forbin, Cumberland, Claude Lorrain,

Penn, le Bailli, de Suffren, Thompson, Aristide, Justinien, Ovide, Necker, Ruysch, Périclès, Fontana, Bouchardon, Gérard Dow, le Dominiquin, le Corrège.

Annales Nécrologiques de la *Légion-d'Honneur* ou *Notices sur la Vie, les Actions d'éclat, les Services Militaires et Administratifs, les Travaux Scientifiques et Littéraires des Membres de la Légion d'Honneur, décédés depuis l'origine de cette Institution;* dédiées à S. M. l'Empereur et roi, *Chef suprême de la Légion d'Honneur*, et rédigées d'après des Mémoires authentiques, par Joseph Lavallée, chef de division à la grande Chancellerie de la Légion d'Honneur, secrétaire perpétuel de la Société Philotechnique de Paris, Membre de l'Académie Celtique et de celle des Enfans d'Apollon, de la Société Royale des sciences de Goettingue, des Académies de Dijon, Nancy, etc. Vol. *in*-8°. de 420 pages, imprimé sur beau carré fin d'Auvergne, et sur caractère neuf de philosophie, grande justification; avec quinze portraits de Légionnaires, gravés en taille-douce, et dont les dessins ont été fournis par les familles des Légionnaires; *prix*, 8 fr. 50 cent. broché, pris à Paris; et 10 fr. par la Poste *franc de port.* En papier vélin, 16 fr. sans le port. Cet Ouvrage étant par ordre alphabétique, fait suite au Dictionnaire des Hommes célèbres. A Paris, chez *F. Buisson*, rue Gît-le-Cœur, n.° 10.

On imprime la liste des souscripteurs, qui leur sera délivrée *gratis*; on invite d'écrire son nom lisiblement.

Le sujet seul de cet ouvrage en assure le succès, l'esprit et le talent avec lequel les articles sont rédigés, contribueront encore à le répandre. Chaque famille voudra posséder un livre dans lequel elle trouvera consignés les faits glorieux et les actions utiles qui ont fait inscrire plu-

sieurs de ses membres parmi les braves qui ont défendu l'état, et parmi les magistrats, les littérateurs, les hommes d'état qui l'ont bien servi.

Douzième et *dernière livraison de l'histoire des Généraux, qui se sont illustrés dans la guerre*, ou le *Cornelius Nepos* français, par A. Châteauneuf; prix des douze numéros qui composent toute la collection, 15 fr. et 18 fr. franc de port. On peut acheter à part chaque volume 1 fr 50 cent. et 1 fr. 80 cen. par la Poste. Après un mois, aucun volume ne sera vendu séparément, pour ne pas dépareiller la collection, et le prix de tout l'ouvrage sera porté à 18 fr. pour les douze numéros. Il se trouve à Paris, rue des Bons-Enfans, n.° 34, chez tous les directeurs des Postes et les principaux libraires des départemens, et de l'étranger. Ce dernier volume contient les Généraux, Pichegru, Hoche, Beysser et Vandamme.

Langue française.

Observations *sur un ouvrage anonyme, intitulé Remarques morales, philosophiques et grammaticales sur le Dictionnaire de l'Académie Française*; Paris, à l'imprimerie des Sourd-Muets, rue St.-Jacques, n.° 256, 1807, broch. *in*-8.° de 79 pages.

Poésie.

Sulmis, ein alt-orientalischer Hochgesang der Liebe.

Cette intéressante production Allemande n'est pas, comme le titre semble l'indiquer, une traduction ou simple imitation du Cantique des Cantiques : c'est un ouvrage aussi original en son genre, que chaque poëme moderne où l'on a employé quelques idées et une forme antiques. Quoique anonyme, l'auteur ne le désavoue point, et il auroit tort de le faire. C'est le Professeur Burmann, Directeur de l'Académie de Commerce à

Mannheim. M. Delalande a fait connoître aux Français son *Ostens Mystenschule* (1), l'école des initiés d'Orient, grand poëme philosophique rempli d'imagination et d'érudition, bien écrit malgré l'extrême assujettissement des strophes régulièrement rimées, de huit petits vers trochées chacunes. Si l'on y trouve une teinte souvent trop lugubre, il en est tout autrement de *Sulmis* où elle est riante, au point qu'on doit dire avec Boileau :

> Heureux qui, dans ses vers, peut, d'une main légère,
> Passer du grave au doux, du plaisant au sévère !

Le petit poëme dont nous rendons compte aujourd'hui est un épithalame dans toute l'étendue du mot, car commençant la veille et finissant le lendemain des noces, il en embrasse et les préliminaires et les conséquences. On peut reprocher un peu trop de volupté au poète, mais il est pourtant si sagement gazé en métaphores orientales qu'il ne souille pas l'esprit du lecteur, comme tant d'autres productions érotiques. Il a sauvé l'indécence que cette espèce de poésie effleure toujours, en plaçant la scène dans un temps de mœurs simples, en se bornant aux chastes plaisirs de l'hymen, et en alliant ingénieusement la piété à l'amour.

Sulmis est un drame en cinq petits actes dont les interlocuteurs sont à peu-près, comme dans le Cantique des Cantiques, deux amans fiancés, des chœurs de jeunes hommes et de jeunes filles, et en outre un chœur de génies aëriens. L'épouse sensible et ingénue aime éperduement, mais elle est vertueuse; l'époux, fils de la nature non corrompue, est un Asiatique toujours exalté, ardent et respectueux à-la-fois, sa tendresse est adoration ou jalousie Il en résulte, dans une action simple, des contrastes heureux et des situations alternativement tou-

(1) Magas. Encycl., janvier 1805.

chantes et vives. Les vers qui changent de rhythme avec le sentiment à exprimer, sont faciles et soignés. Voici trois strophes que Sulmis récite en s'éloignant de l'amant dont l'embrassement trop tendre commence à inquiéter sa pudeur; elles feront plaisir à ceux qui entendent l'allemand.

Allgeliebter, o vergieb
Nun der Tugend stärkerm Trieb,
Der mich deinem Kuss entreisset
Und die Schwestern suchen heisset.

« Pardonne, ô mon bien aimé, si la vertu qui m'est plus chère que toi même, m'arrache de tes bras, et m'oblige de chercher mes compagnes.

Wenn die Losen, die gern späh'n,
Mich allein beym Schönsten säh'n,
O sie könnten, müssten denken,
Was mich tödtlich würde kränken.

» Si leur pétulente curiosité me découvroit à l'écart auprès du plus beau des hommes, elles pourroient, elles devroient penser ce qui m'affligeroit mortellement.

Deiner würdig sey dein Weib:
Rein vor Gott an Seel' und Leib,
Nie befleck' an ihr ein Tadel,
Kein Verdacht des Weibes Adel.

» Que ton épouse soit digne de toi : pure devant Dieu, d'ame et de corps, que pas un reproche, pas un soupçon ne souille en elle la noblesse de la femme ».

Le rêve de l'époux futur, qui croit l'être déjà, mériteroit ici une place, si, hors de la scène, il étoit susceptible de traduction, et si la prose n'effaçoit tout le charme des vers.

La pièce finit par un cantique pieux de l'époux dont les esprits aëriens répètent la dernière strophe. « Amour, » volupté pure et sublime dans le cœur vertueux, les » êtres supérieurs ne vivent que pour vous; les mondes » vous doivent leur existence ». Cette strophe et les deux précédentes pourroient paroître fortes dans la bou-

che d'une dame européenne; mais Sulmis parle en Asie.

La préface et les notes montrent l'érudition de l'auteur. Il prouve, dans ces dernières, par des exemples tirés du grec, de l'hébreu, de l'arabe, du samskrit, du péruvien, otaïtien, etc., que la rime est aussi naturelle à l'homme que le chant. Une lettre française sur la poésie termine ce petit ouvrage si riche en pensées. En souscrivant à la plupart des idées de M. Burmann, nous ne déciderons pas cependant comme lui, qu'il est plus facile de versifier en français qu'en allemand. Si la première de ces langues est plus coulante et plus riche en rimes, la seconde a l'avantage de composer ses mots. M. B. invite, de précepte et d'exemple, ses compatriotes, à bannir les mauvaises rimes d'*ü* avec *i*, d'*ö* avec *ä* et *e*, qui datent du temps où l'allemand n'avoit pas de prononciation normale. Nous le louons de ce qu'il cherche à extirper ce reste de barbarie; mais nous lui prédisons le sort de *Werlhof* qui avoit proposé la même réforme, et qui n'en retira que l'inimitié de tous ceux qui étoient intéressés à défendre la rime imparfaite.

Nous avons remarqué quelques négligences dans le poëme. Comme l'auteur les a presque toutes indiquées lui-même dans la préface, nous ne nous y arrêterons point, et nous nous bornerons à relever une faute dans la première note. C'est le Prince turc *Sig* qui vint en Suède avec les Ases, et non *Gylfe* qui en étoit Roi depuis longtemps.

En lisant l'aimable Sulmis on ne se douteroit point que le poète est un profond géomètre. D'après le témoignage des connoisseurs, ses pièces de haute analyse brillent d'invention, et son arithmétique commerciale (*Contor-Encyclopädie*, etc.), ne se distingue pas moins par la richesse des applications que par les nombreux per-

fectionnemens de théorie ; on regrette seulement que ce livre ait tant de fautes d'impression. M. Burmann a aussi écrit sur plusieurs autres matières. L'ouvrage intitulé : *Musophélie* ou de l'avantage des sciences pour l'État, est de lui, ainsi que différens écrits français et allemands moins considérables dont je ne me rappelle pas les titres. Il travaille, depuis long-temps, à réaliser le projet favori de *Leibnitz*, la *Caractéristique combinatoire*. Mais nous lui conseillons de ne pas imiter cet illustre savant qui, pour avoir promis un ensemble trop au-dessus des forces d'un individu, ne publia rien du tout, et emporta son plan au tombeau. Cependant les essais, les fragmens sont précieux même dans une partie si difficile ; nous savons de bonne part que M. B. a plus que cela, et qu'il a fini la *Pasigraphie syntactique*, qui est pour ainsi dire le portail de l'édifice. *Initium plus quam dimidium operis est.*

Il peut paroître surprenant qu'un homme, qui est en même temps instituteur public, puisse réussir en tant de genres différens ; mais M. B. consacre à l'étude les heures que d'autres donnent aux récréations et au soin de la santé. Pour se distraire d'un travail il passe à un autre ; des mathématiques transcendantes, à la poésie ; des sciences commerciales, à la philologie ; des affaires, à la littérature. Craignant de perdre du temps il n'a de société que sa femme et ses enfans ; c'est sans doute pour vivre si retiré, et pour négliger absolument ce qu'on appelle le monde, que ce savant, très-connu ailleurs, l'est si peu dans la ville qu'il habite, qu'on a de la peine à y trouver sa maison. Nous nous permettons ces particularités, parce que nous croyons qu'elles plairont aux lecteurs qui aiment à retrouver dans l'auteur le caractère de ses ouvrages.

De Klein, *correspondant de l'Institut.*

PEINTURE.

Peintures du cimetière de Pise, gravées d'après les originaux par Charles Lasinio.

Un des monumens les plus célèbres, disent les auteurs du prospectus de cette intéressante collection, que puisse se vanter de posséder l'Italie et en particulier la Toscane, depuis la renaissance des arts, est incontestablement le cimetière de Pise. Cet édifice d'une riche architecture, destiné à renfermer les cendres des citoyens les plus distingués de cette ancienne et puissante république, et à perpétuer ainsi la mémoire de ces hommes célèbres qui l'ont si fort illustrée dans les sciences, dans les arts et dans la guerre, fut construit d'après le dessin et sous la direction de Jean de Pise; et ce fut en 1283 qu'il fut terminé.

Les Pisans, voulant décorer de belles peintures l'enceinte intérieure de ce superbe édifice, appelèrent les artistes les plus renommés de ce temps. Les premiers qui y travaillèrent furent Giotto et Buffalmacco. Après eux, les deux Orgagna, Laurati, Simon Memmi, Antoine dit le Vénitien, et Spinello. Chacun de ces peintres célèbres y laissa à l'envi les plus hautes preuves de son savoir. Ce fut un très-grand bonheur que Buffalmacco ne prolongeât pas plus loin son travail au-delà de la troisième histoire du vieux Testament, parce qu'un siècle après, Benozzo Gozzoli étant venu à Pise, on le chargea de terminer l'ouvrage commencé par Buffalmacco; ce qu'il fit en très-peu de temps, et tout de sa main, comme le raconte Vasari, qui donne à cet ouvrage le surnom de *redoutable, capable d'effrayer et de décourager une légion de peintres.* Il doit paroître étrange que des peintures d'un mérite si distingué, citées partout comme telles, et par Vasari lui-même, qui dans

lés Vies de leurs auteurs, en parle avec le plus grand éloge, ayent été pendant si longtemps négligées et laissées exposées aux injures des saisons. Mais cette négligence et cet abandon, on doit les attribuer plutôt aux circonstances, qu'aux personnes qui en avoient la surintendance et la garde. Le grand soin qu'on prend aujourd'hui pour leur conservation, depuis qu'elles ont été réparées avec la plus exacte attention, prouve ce que peuvent produire les bons conseils dans quiconque aime et apprécie ce qui appartient à sa patrie.

Mais ce qui doit d'abord bien surprendre, et c'est une réflexion que chacun est en état de faire, c'est que tant d'artistes et tant de connoisseurs ayent visité cette antique et superbe galerie, et que néanmoins ces peintures, si dignes d'être connues par la richesse de la composition, par la beauté de l'expression, et par la variété des grands faits qu'elles présentent d'après nature, n'ayent pas encore été données au public. On cessera cependant d'en être surpris si on fait attention que ceux qui étoient le plus dans le cas d'apprécier ces ouvrages, manquoient peut-être des moyens nécessaires pour en faire ou favoriser la publication. Peut-être encore sera-t-il arrivé que plusieurs de ceux qui ont visité ce lieu, l'ont parcouru sans beaucoup d'attention, comme font communément bien des personnes que la curiosité attire pour voir des anciens monumens, sur lesquels elles se contentent de jeter quelques legers regards, et ainsi ils n'auront pu voir les beautés et les richesses qui sont contenues dans ces peintures, dont quelques-unes échappent à la vue, à cause de leur élévation, d'autres sont endommagées par le temps, d'autres ne produisent pas tout leur effet, par défaut du clair-obscur et de la perspective; ce qui exigeroit et du temps, et une grande attention.

Il peut se faire encore, et c'est une dernière raison qu'on en peut donner, que la grandeur et la difficulté de l'entreprise ait arrêté dans l'exécution ceux qui en auront pu avoir la pensée. En effet plus de quarante grands tableaux, dont plusieurs contiennent au-delà de cent figures, et il en est peu qui n'en renferment que cinquante, qui représentent toutes les plus beaux caractères avec la plus grande expression, et qui conséquemment peuvent difficilement être transportées et rendues avec la même vérité et la même touche par le moyen de petits traits vifs et énergiques dans les teintes uniformes de la gravure; tout cela présentoit un ensemble de choses capables d'effrayer et de décourager le plus hardi.

Enfin, par un concours des circonstances les plus heureuses, nous nous trouvons dans le cas d'espérer que non seulement, par nos soins et par notre travail, paroîtra au jour une collection complète de ces superbes peintures, mais encore que la réussite sera de beaucoup supérieure à l'attente de la plupart; témoins les sept dessins qui sont déjà finis, et la première planche gravée, qui ont excité l'admiration de beaucoup d'artistes célèbres qui nous honorent de leur amitié.

Un mérite particulier, dont peu d'entreprises de ce genre peuvent se vanter, et qui est propre à la nôtre, c'est que les planches seront gravées d'après les originaux; Sa Majesté la Reine, notre très-gracieuse Souveraine, ayant daigné permettre au S.r Charles Lasinio, professeur royal de gravure à Florence, d'aller s'établir à Pise, pour pouvoir plus particulièrement s'appliquer à l'exécution de ce grand ouvrage qui, d'après les premiers essais qu'il a donnés, pourront le mettre à même de recevoir pour la première fois une récompense de son travail, plus proportionnée à ses talens.

Cet artiste, qui malheureusement n'étoit guères connu que par la grande célérité avec laquelle il étoit forcé d'expédier une immensité d'ouvrages de nul prix pour l'art, n'ayant personne qui sût ou pût l'employer dans quelque chose de mieux, animé plus qu'effrayé de la grandeur de l'entreprise et de son étendue énorme, a développé un génie et une intelligence si peu commune, qu'il a paru à beaucoup de personnes qu'il ne pouvoit se trouver un travail plus convenable et mieux adapté à son talent.

Car, dans un ouvrage comme celui-ci, il ne suffisoit pas de suivre mécaniquement les traces des contours et la disposition des figures, il falloit de plus se revêtir et se pénétrer de l'esprit et de l'expression que ces grands maîtres ont su prêter à chaque figure, à chaque attitude; en un mot se rendre propres leur esprit et leur imagination, afin de transporter sur la carte l'empreinte du caractère et du sentiment que le pinceau a laissés sur ces murs merveilleux. Si l'auteur, qui lui-même a dessiné les figures, y a réussi, ceux qui ont confronté la copie sur l'original, tête par tête, figure par figure, peuvent le dire avec connoissance. Ils en partirent comblant d'éloges l'auteur, lui présageant l'heureux accomplissement d'une entreprise commencée avec tant de succès, dont l'annonce seule avoit été taxée de témérité. Et comment pouvoit-elle ne pas l'être ? Si les dessins de divers tableaux d'Antoine dit le Vénitien, de Giotto et de Spinello, entre autres, peuvent s'appeler, pour ainsi-dire, une conquête sur le temps, qui consumera en entier ces derniers restes précieux où l'on va rechercher les traces d'un des plus grands ouvrages qu'ait faits Giotto, dont la réputation lui procura l'honneur d'être appelé à Rome, comme le remarque Vasari, par

le Pape Benoît XII, qui le fit travailler à l'église de Saint Pierre.

Les graces que Benozzo sut si bien répandre dans ses charmantes peintures, seront dessinées par un élève du célèbre Pierre Benvenuti, sujet qui donne les plus grandes espérances, et qui a commencé à se faire connoître à l'Italie, l'année dernière, par le prix qu'il a remporté dans l'Académie des beaux arts de Milan, pour un dessin qui lui a acquis une réputation peu ordinaire. Le S.r François Nenci, cet élève si estimable, dessinera donc toutes les histoires de Benozzo, et les autres le seront par le S.r Charles Lasinio, qui gravera les unes et les autres.

C'est sous ces auspices que nous nous faisons gloire d'annoncer à l'Europe la gravure d'un des plus grands monumens de l'antiquité, qui va tous les jours en dépérissant. Une fois connue par cette voie, lors même que la trace en sera effacée, elle montrera toujours combien grands furent les pères de l'École Toscane, et quel préjudice ont porté à l'art ceux de nos auteurs qui ont abandonné l'étude des ouvrages de ces hommes à jamais célèbres, pour suivre les attitudes compassées et une certaine symétrie affectée dans les compositions, qui ne seront jamais celles de la vérité, parce qu'elles ne sont pas celles de la nature. Quel vaste champ d'étude pour les artistes modernes! Quel accroissement d'une juste admiration pour les anciens! Non, nous ne croyons pas nous tromper dans l'espoir flatteur que nous avons que la publication de ces peintures fera époque dans l'histoire des arts.

Nous terminerons ce prospectus par avertir que notre but principal est de donner dans leur état présent les tableaux des divers auteurs qui ont travaillé à cette

galerie. Il ne sera fait aucun changement dans les endroits qui paroissent défectueux ; il n'y sera jamais rien suppléé, hors le cas d'une nécessité indispensable ; il n'y sera ajouté aucun ornement étranger qui leur donne plus de grace, comme on le voit souvent dans les gravures des modernes qui représentent plutôt la manière du dessinateur que le caractère et le sentiment du peintre.

Chaque planche sera accompagnée de son explication dans deux lettres. Dans l'une, on parlera de l'auteur, de l'invention et de l'histoire du tableau, et de l'état dans lequel il se trouve. Dans l'autre, il sera traité des beautés et du mérite du sujet représenté, et des secours que l'art pourroit retirer de chacune de ses parties.

Nous croyons ainsi satisfaire également et le génie des amateurs et celui des artistes.

Instruits, comme nous le sommes déjà, que de toutes parts on a accueilli avec applaudissement notre projet, comme très-capable de ramener à ses vrais principes, négligés peut-être et peu étudiés par plusieurs, l'art difficile de la peinture, nous annonçons qu'après avoir terminé le présent ouvrage, il sera gravé par le même Charles Lasinio, avec lequel nous en avons passé le contrat, la chapelle de Masaccio dans l'église des Carmes à Florence, la chapelle des Espagnols de Gaddi et de Memmi dans l'église de sainte Marie Nouvelle, le chœur de cette même église, et la chapelle de Saint François dans l'église de Sainte-Trinité, tous deux ouvrages de Ghirlandaja ; outre plusieurs morceaux anciens qui se trouvent dans diverses villes de la Toscane. Le tout se livrera à un prix modique, mais proportionné au travail.

Nous nous obligeons, quel que soit le nombre des souscripteurs, à fournir la collection complette de toutes les peintures qui se sont conservées dans le cimetière de Pise,

contenant 40 ou 42 planches, y compris la vue de l'architecture intérieure, gravées de la même manière que l'est le triomphe de la mort d'André Orgagna, qui se trouve chez nos correspondans, et comme a été exécuté un fragment d'un tableau de Laurati, que nous joignons à ce prospectus.

A moins des cas fortuits, nous nous obligeons à donner cette collection dans quatre ou cinq ans, à commencer en décembre 1806. Chaque planche imprimée sur beau papier, sera de la largeur de B.° et 4°. environ. Sa hauteur y correspondra. Elle sera livrée aux souscripteurs au prix très-modique de dix paules florentins pour chacune, après les lettres, et quinze paules avant les lettres. Celles-ci seront sujettes à une augmentation de prix, ne devant en être tiré qu'un certain nombre déterminé. C'est pour cela que nous en limitons la souscription au mois de juin 1807. La souscription pour les premières sera ouverte jusqu'en décembre 1807.

Nous entendons ensuite que les souscripteurs reçoivent toute la collection entière, en payant les planches à mesure qu'elles seront publiées, toute exception et tout prétexte levés, laissant au reste la liberté de faire les réclamations que pourroit occasionner l'inobservation de ce que nous avons promis.

On souscrit chez les principaux libraires de l'Europe et au bureau du magasin.

Sujets et Auteurs des peintures.

I. Le crucifiement de J. C., par Buffalmacco.
II. Le Triomphe de la Mort, par *André* Orgagna.
III. Le Jugement dernier et l'Enfer, des deux Orgagna.
IV. Les bons ouvrages des Pères du Désert, de *Pierre* Laurati.
V. Trois Histoires de St. Ranier, de *Simon* Memmi.

VI. Trois Histoires du même Saint, d'ANTOINE dit le VÉNITIEN.

VII. Trois Histoires des SS. Ephèse et Potito, de SPINELLO D'AREZZO.

VIII. Trois Histoires de Job, de GIOTTO.

IX. Deux Histoires d'Adam, et une de Noé, de BUFFALMACCO.

X. Deux Histoires de Noé,
XI. La construction de Babel,
XII. Quatre Histoires d'Abraham,
XIII. Deux Histoires de Lot,
XIV. Deux Histoires d'Isaac,
XV. Deux Histoires de Jacob,
XVI. Deux Histoires de Joseph,
XVII. Quatre Histoires de Moyse,
XVIII. Une Histoire de David et une de Salomon.

} de BENOZZO GOZZOLI.

XIX. Le Chaos, de BUFFALMACCO : l'Adoration des Mages, de BENOZZO : la Ste. Vierge, de *Simon* MEMMI.

Si quelqu'un desire avoir les planches séparées de la collection il les payera selon le prix suivant :

Les N.os III, XI, XIII, XV, XVI et XVIII, pour chaque, paules 30

Les N os I, II, IV, VIII, X, XII, XIV, XVII et XIX, pour chaque 20

La vue intérieure du cimetière 12

Pour toutes les autres, pour chaque 15

Les épreuves avant les lettres ne se donnent pas séparément de la collection.

GALERIE de Rubens, dite du Luxembourg, de format grand *in-folio,* avec le texte historique, et faisant suite aux Galeries de Florence et du Palais Royal. Cet ouvrage sera publié en treize livraisons, qui paroîtront successivement de mois en mois, soit en couleur, soit en noir; les estampes en couleur représentent, autant que possible, les superbes couleurs de Rubens, et don-

nent une juste idée des tableaux déposés dans la Galerie du Luxembourg. Chaque livraison est composée de deux estampes et d'une feuille d'impression au moins. Le texte est rédigé par M. Moitnei, artiste, et revu par M. Castel, auteur du poëme des plantes, etc., et imprimé par *Ch. Crapelet*, sur ses beaux caractères. L'impression des épreuves, soit en couleur, soit en noir, est confiée à M. *Finot*, avantageusement connu. Le texte et les figures sont tirés sur de très-beau papier vélin et satiné (1). A Paris, chez *Desève*, dessinateur et graveur, rue des Fossés-Saint-Jacques, n°. 1, au coin de celle du faubourg Saint-Jacques; et chez *Déterville*, libraire, rue du Battoir, n°. 26, quartier Saint-André-des-arcs, quatrième livraison. Cette livraison contient deux estampes, les Parques. — Marie de Médicis et Minerve.

On paye en retirant chaque livraison, et rien d'avance.

Architecture.

Des anciennes études de l'Architecture. De la nécessité de les remettre en vigueur, et de leur utilité pour l'administration des batimens civils; par C. F. Viel, architecte de l'Hôpital général, membre du conseil des travaux publics du département de la Seine, de la Société des sciences, lettres et arts de Paris, broch. in-4°., de l'imprimerie de *H. Perronneau*. Se trouve chez l'auteur rue du faubourg Saint-Jacques, près du Val-de-Grace; *Tillard* fils, libraire,

(1) Le prix de chaque livraison est, pour les figures en noir avec le texte, de 8 fr.; pour les épreuves en couleur, 16 fr.; pour les figures avant la lettre, en noir, dont il y a 12 exemplaires, 18 fr.; pour les figures avant la lettre, en couleur, dont il y a également 12 exemplaires, 36 fr.

rue Pavée Saint-André, n°. 16, *Cœury*, libraire, quai des Augustins, n°. 45. Prix, 3 fr.

L'auteur, en 1797, a annoncé un ouvrage enrichi de planches, sous le titre : *Principes de l'ordonnance et de la construction des bâtimens, en trois volumes.* Le premier qui parut alors contenoit 44 chapitres, dont M. Viel rapporte, dans l'ouvrage que nous annonçons, les titres des huit derniers, savoir :

Le 34.e traitant des dangers et de l'abus de la science du trait dans la construction des édifices; — le 35.e, du nouveau pont construit par Perronnet; — le 36.e, du Panthéon français (Sainte Geneviéve); — le 37.e, des causes de la destruction de la coupole de ce temple; — le 38.e, des effets principaux de destruction; — le 39.e, observations; — le 40.e, raisons d'augmenter le volume des supports du dôme; — le 42.e, de la cause du petit nombre de chefs-d'œuvres en architecture...., etc.

Le second volume, publié successivement par chapitres, de l'année 1800 à 1806, comprend :

Le 1.er, de la décadence de l'architecture à la fin du 18.e siècle; — le 2.e, de l'impuissance des mathématiques pour assurer la solidité des bâtimens; — le 3.e, de la solidité des bâtimens puisée dans les proportions des ordres d'architecture; — le 4.e, des fondemens des édifices publics et particuliers; — le 5.e, des points d'appui indirectes; — le 6.e, de la construction des édifices dans l'emploi du fer; — le 7.e, construction des entablemens et des plafonds; — le 8.e, de l'usage du fer dans les bâtimens particuliers.

Le troisième volume est composé de la collection des planches gravées, auxquelles l'auteur réunira les discours suivans : des Anciennes études de l'Architecture qui font l'objet de notre annonce. Ensuite M. Viel don-

nera des notices sur les édifices composant la collection, et il joint trois mémoires sur le monument de Sainte Geneviéve; l'un déjà publié en 1797; le second en 1798, et le troisième en 1806.

Les titres ci-dessus sont suivis de cette note : « Je dois » livrer à l'impression les Dissertations ou rapports sur » la construction d'une coupole projettée pour la halle » au bled de Paris, que j'ai faite au Conseil des travaux » publics du département et à la Commission spéciale, » au ministère de l'intérieur, années 1806 et 1807.

» Ces dissertations essentiellement liées à la science » de la construction des voûtes, intéresseront sans doute » les architectes et les amateurs des arts pour le fond, et » le public en général, eu égard à leur objet ».

Après cet exposé M. Viel entre dans son sujet. Il déplore la négligence que l'on apporte aujourd'hui dans les études de l'architecture, soit qu'on considère ce bel art du côté de ce qui constitue les belles formes, le bon goût et le caractère propre du sujet, soit qu'on l'envisage du côté de la science sans laquelle on ne produit rien de raisonnable ni de solide. — « On se contente, dit- » il, dans nos écoles, de faire des dessins sans connoître » les traités de nos grands maîtres; .... par cette pratique » on est parvenu à tracer en quelques semaines des com- » positions immenses, ... et cependant un grand, un » bel édifice ne peut être conçu, figuré en dessin avec » célérité, puisqu'il est le produit des qualités les plus » rares chez l'artiste, de la réunion de la pénétration à » la justesse, de l'alliance d'une imagination vaste et » féconde à un esprit éminemment judicieux ».

L'auteur combat ensuite quelques assertions qu'il trouve erronées, semées dans divers écrits, et qui tendent à dénaturer le caractère propre de l'art de bâtir

pour le réduire à un métier de pure pratique, et à de sèches combinaisons, en avançant que c'est à tort qu'on l'a rangé au nombre des beaux arts.

Après avoir examiné ces systèmes, M. Viel combat le mode des concours, et les désordres qui existent dans la manière d'étudier son art. Puis il établit une forme dont les élémens doivent paroître infiniment préférables à tout esprit juste.

On jugera de même des idées qu'il présente sur le mode d'administration convenable pour éviter les abus de tous genres dans la construction et l'entretien des monumens publics. Il indique les règles tracées par des hommes célèbres, tels que les Mansard, les Bullet, les Desgodets; et en rappelant le nom du grand Colbert, il montre tout ce que peut produire d'avantageux à l'art et aux artistes, la marche suivie dans le temps le plus brillant de la France.

M. Viel termine cet ouvrage, dans lequel on ne peut reconnoître qu'un zèle ardent pour le beau et le juste, appuyant ses principes et ses vues sur ce qui constitue la bonne architecture, d'une pensée tirée de l'ouvrage intitulée : *les Beaux arts réduits à un même principe.* « Toujours la régularité des plans, la sobriété des or-» nemens, l'usage discret et sage des combinaisons de » la mesure et de l'harmonie.... ».

On doit louer la clarté, la droiture des intentions, la chaleur et la pureté du style qui règnent dans la production que nous venons d'annoncer à nos lecteurs.

R.

Paris et ses monumens, ou collection des édifices publics et particuliers, les plus remarquables de cette capitale, mesurés, dessinés et gravés par Baltard, *architecte; avec des descriptions historiques, par M.* Amaury

Duval. 22e livraison, à Paris, chez l'*auteur*, rue du Bacq, n.° 100.

Cette livraison est consacrée à la description du château de Fontainebleau; la première planche représente la *cour ovale, près de la porte dorée.* On voit en profil la colonnade qui est disposée sur ses côtés. Les trois autres planches offrent les peintures à fresque du Primatice, qui ornent la salle du festin, du côté de la cour et des jardins; ainsi que les camées ou peintures qui se trouvent dans les voussures de la même salle.

Ces planches sont toujours exécutées avec l'exactitude, le goût et la perfection qui caractérisent cet ouvrage.

Quand la description du château de Fontainebleau sera terminée, nous en donnerons une analyse générale, comme nous avons fait pour la belle description du Louvre, et celle du château d'Écouen. Nous donnerons bientôt les notices des trois numéros qui composent la description du château de St.-Cloud. A. L. M.

THÉATRE.

Les causes de la décadence du théâtre et les moyens de le faire refleurir; mémoire présenté à l'Institut de France, par Cailhava, l'un de ses membres, à Paris, chez *Moronval*, place St.-André-des-Arcs, n.° 30, 1807, *in*-8.°

ROMAN.

Contes des Fées, par Perrault de l'Académie Française, contenant: *le Chaperon rouge, les Fées, la Barbe bleue, la Belle au bois dormant, le Chat botté, Cendrillon, Riquet à la houpe, le Petit-Poucet, l'adroite Princesse, Griselidis, Peau d'âne, et les souhaits ridicules*, nouvelle édition ornée de douze charmantes vignettes, 2 vol. *in*-12 très-bien imprimés sur beau papier. Prix,

2 fr. pour Paris, et 2 fr. 50 cent. franc de port par la poste. Les mêmes, papier commun, avec une seule vignette, un gros volume *in*-18., 60 cent. pour Paris, et un franc, franc de port par la poste. Les mêmes papier vélin, dont il n'a été tiré que 50 exemplaires, 4 fr. pour Paris, et 4 fr. 50 cent. franc de port par la poste. A Paris, à la librairie économique, rue de la Harpe, n°. 94, ancien Collége d'Harcourt.

Charles Martel, ou la France délivrée, poëme héroïque en douze chants; *par* M. Tardieu Saint-Marcel, *Colonel d'infanterie, membre de l'Athénée de Vaucluse.* A Paris, chez *Marié* et *Compagnie*, rue de Savoie, n.° 12, 1806, 1 vol. *in*-8.° Prix, 5 fr., et 6 fr. 25 cent franc de port. Papier vélin 9 fr., 10 fr, 25 cent. franc de port, avec la double gravure à l'eau forte, 10 fr., 11 fr. 25 cent.

MÉLANGE.

The Monthly Repertory of english litterature, vol. in-8.° Paris, *Sold. by Parson* et *Catignani.*

Cet ouvrage périodique, très-bien imprimé, paroît chaque mois, par cahier de 120 pages; il y en a déjà trois numéros qui sont très-intéressans. Dans un temps où les difficultés de la guerre ne permettent presqu'à personne en France de se procurer les livres et même les journaux littéraires anglais, il ne peut être que fort agréable à tous ceux qui possèdent la langue anglaise, de pouvoir se procurer à Paris, au prix très-modique de 30 francs par an, un journal qui contient les meilleurs articles de tous les ouvrages périodiques qui paroissent à Londres, et l'annonce exacte de toutes les productions de la littérature anglaise.

Parmi les ouvrages les plus nouveaux et les plus inté-

ressans dont on trouve la notice dans les numéros qui ont déjà paru, on distingue : *l'Histoire de la Grande Bretagne, depuis 1688 jusqu'à la paix d'Amiens, en 1802, par* M. Belsham, in-8.° 12 vol.; *l'Histoire d'Irlande jusqu'en 1801, par* J. Gordon, in-8.° 2 vol.; *les Recherches sur l'agriculture et le commerce du Bengale,* in-8.° 1 vol.; *l'Histoire de l'origine et des progrès de la marine royale d'Angleterre, par* C. Derrick, in-4.° 1 vol.; *l'Isle de Malte ancienne et moderne, par* Louis de Boisgelin, *Chevalier de Malte*, in-4.° 2 vol. avec gravures; *les Mémoires sur la vie de Priestley*, et *le Tableau des progrès des sciences, des arts et de la littérature pendant le dix-huitième siècle, par* S. Miller, in-8.° 3 vol. On souscrit chez M. Calignani, éditeur et propriétaire, rue et cour des Filles Saint-Thomas, vis-à-vis la rue Vivienne.

AVIS.

☞ A dater du 1.er janvier 1807, le Bureau du Magasin Encyclopédique étant transféré a l'Imprimerie Bibliographique, rue Gît-le-Cœur, n.° 7, c'est à cette adresse que doivent être envoyés, franc de port, les abonnemens, annonces, ouvrages, et généralement tout ce qui est relatif à la composition de ce Journal.

Il ne sera rien négligé pour qu'à l'avenir, il ne puisse y avoir lieu à *aucunes plaintes.* Cependant, si quelques-uns de MM. nos souscripteurs en avoient à faire, nous les prions de vouloir bien nous les adresser *directement, et non autrement* attendu que nous avons été à portée de reconnoître que celles qui ont eu lieu par le passé, n'ont été occasionnées que par l'inexactitude ou la négligence de quelques *correspondans.*

Le service des années antérieures nous est totalement étranger : si néanmoins quelques réclamations nous étoient adressées relativement à ce service, nous nous chargerons volontiers d'en suivre l'effet auprès de M. Delance, notre prédécesseur.

Botanique.

Nova Hollandiæ plantarum specimen auctore J. J. Labilardière. Ibid.

Commerce.

Réflexions sur la librairie; par P *Catineau-la-Roche.* 209

Jurisprudence.

Indication des changemens faits au Code civil. 210

Traité-pratique de toutes espèces de conventions; contrats, obligations et engagemens qu'il est permis de passer sous seings-privés; par A. G. *Daubanton.* Ibid.

Code de commerce, précédé des rapports faits au Corps-législatif par les Orateurs du Conseil d'Etat, MM. *Régnaud de Saint-Jean d'Angély, Bégouen, Ségur, Treilhard, Maret* et *Corvetto.* 211

Le même ouvrage, avec les motifs présentés au Corps-législatif, par M. *Régnaud de Saint-Jean d'Angély.* Ibid.

Géographie.

Géographie élémentaire; avec tous les changemens politiques survenus en Europe depuis 1789 jusqu'au mois de juillet 1807; par M. *Cross.* Ibid.

Histoire.

Tome quatrième et dernier de la Campagne des Armées françaises en Prusse, en Saxe et en Pologne, sous le commandement de S. M. l'Empereur et Roi, en 1806 et 1807. 212

Brievem en negotiatien, etc., c'est-à-dire, Lettres et négociations de Me. L. P. *Van der Spiegel.* 213

Antiquité.

Galerie antique, ou collection des Chefs-d'œuvre d'architecture, et de peinture antiques, par M. *Legrand.* 218

Biographie.

Galerie historique des hommes les plus célèbres de tous les siècles et de toutes les nations; par C. P. *Landon.* 219

Annales nécrologiques de la Légion d'honneur, ou Notices sur la vie, les actions d'éclat, les services militaires et administratifs, etc. 220

Douzième et dernière livraison de l'Histoire des Généraux qui se sont illustrés dans la guerre; par *A. Châteauneuf.* 221

Langue française.

Observations sur un ouvrage anonyme. Ibid.

Poésie.

Sulmis, ein alt-orientalischer Hochgesang der Liebe. Ibid.

Peinture.

Peintures du cimetière de Pise, gravées d'après les originaux; par C. *Lasinio.* 226

Galerie de Rubens. 233

Architecture.

Des anciennes études de l'Architecture; par C. F. *Viel.* 234

Paris et ses monumens; par MM. *Baltard* et *Amaury Duval.* 237

Théâtre.

Les causes de la décadence du théâtre, et les moyens de le faire refleurir; par M. *Cailhava.* 238

Romans.

Contes des fées; par *Perrault.* Ibid.

Charles Martel; par *Tardieu Saint Marcel.* 239

Mélange.

The Monthly Repertory of english litterature. Ibid.

Lacépède, Lagrange, Lamarck, Langlès, Lebrun, Léveillé, Marron, Mentelle, Morellet, Noel, Sainte-Croix, Schweighæuser, Sicard, Silvestre de Sacy, Suard, Traullé, Van-Mons, Ventenat, Visconti, Usteri, Willemet, d'autres Littérateurs estimables, et de plusieurs Savans que la mort a moissonnés, dont les principaux sont MM. Cavanilles, Daubenton, Desault, l'Heritier, Hermann, Lalande, Mercier Saint-Léger, Oberlin, Villoison, Winckler.

On y insère les Mémoires les plus importans sur toutes les parties des Arts et des Sciences; on choisit principalement ceux qui sont propres à en accélérer les progrès.

On y publie également les Découvertes ingénieuses, les Inventions utiles dans tous les genres. On y rend compte des Expériences nouvelles. On y donne un précis de ce que les Séances des Sociétés littéraires ont offert de plus intéressant; une description de ce que les dépôts d'objets d'Arts et de Sciences renferment de plus curieux.

On y trouve des Notices sur la Vie et les Ouvrages des Savans, des Littérateurs et des Artistes distingués dont on regrette la perte; enfin les Nouvelles littéraires de toute espèce.

La correspondance que le Rédacteur entretient avec plusieurs Savans étrangers, et principalement en Allemagne, lui procure beaucoup de Notices qu'on ne trouve point ailleurs.

On s'adresse, pour l'abonnement, à Paris, à M. Doublet, à l'Imprimerie Bibliographique, rue Git-le-Cœur.

A Amsterdam, { Chez la veuve Changuion et d'Henget. chez Van-Gulik.
A Bruxelles, chez Lemaire.
A Florence, chez Molini.
A Francfort-sur-le-Mein, chez Fleischer.
A Genève, chez Manget et chez Paschoud.
A Hambourg, chez Hoffmann.
A Leipsick, chez Wolf.
A Leyde, chez les frères Murray.
A Londres, chez de Boffe, *Gerard Street.*
A Strasbourg, chez Levrault.
A Vienne, chez Degen.
A Wesel, chez Geisler, Directeur des Postes.
Et chez les Directeurs de Poste en France.
Il faut affranchir les lettres.

(Octobre 1807).

MAGASIN ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

JOURNAL DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS,

RÉDIGÉ

PAR A. L. MILLIN,

NATURAL HIST

Membre de l'Institut et de la Légion d'Honneur, Conservateur des Médailles, des Pierres gravées et des Antiques de la Bibliothèque Impériale, Professeur d'Archæologie, Membre de l'Académie de Gœttingue, etc. etc.

Prix de ce Journal, tant pour Paris que pour les Départemens, franc de port :

pour trois mois. . . . . 10 fr. 50 cent.

pour six mois, ... 21 francs.

pour un an, ... 42 francs.

Les hommes les plus célèbres dans chaque partie des Sciences et de la Littérature, se sont plu à coopérer à cette entreprise utile, et la collection des onze années du *Magasin Encyclopédique* est devenue précieuse, en ce qu'elle présente une réunion de Mémoires intéressans, qui ne se trouvent point ailleurs, et dont les Auteurs jouissent d'une grande réputation. On y trouve en effet, des Dissertations, des Mémoires, ou des Opuscules de MM. Alibert, Barbier, Barbié du Bocage, Bast, Bichat, Caillard, Chardon la Rochette, Cuvier, Delille, Desgenettes, Desfontaines, Dumeril, Fontanes, Fourcroy, Geoffroy, Hallé, Haüy, Labouisse,

Table des Articles contenus dans ce Numéro.

HISTOIRE.

Principes de physiologie ou Introduction à la Science expérimentale, philosophique et médicinale de l'Homme; par L. *Dumas*. 241

BIOGRAPHIE.

Notice biographique sur Ph. G. *Hensler*; par J. B. *Demangeon*. 254

ARCHÆOLOGIE.

Essai sur la restitution d'un passage corrompu de Pline. 259

MŒURS ET USAGES.

Recherches historiques sur l'emploi des faux cheveux et des perruques, dans les temps anciens et modernes; par feu M. *Winckler*. 267

VOYAGE.

Lettres sur la Calabre et la Sicile; par M. J. H. *Bartels*. 286

LITTÉRATURE ANGLAISE.

Lettre à M. *Millin*, sur l'*Universal Prayer*. 306

LITTÉRATURE ORIENTALE.

Recherches asiatiques, etc.; traduits de l'Anglais par A. *Labeaume*: revus et augmentés par MM. *Langlès*, *Cuvier*, *Delambre*, *Lamarck* et *Olivier*. 320

BOTANIQUE.

Lettres de M. *Gérard* à M. *Millin*. 354

POÉSIE.

Les Rose-Croix; par E. *de Parny*. 366

VARIÉTÉS, NOUVELLES ET CORRESPONDANCES LITTÉRAIRES.

Nouvelles étrangères,

— d'Angleterre. 379
— de Hollande. 384
— d'Autriche. 386
— de Prusse. 387
— du Duché de Bade. 389
— de Bavière. Ibid.
— du Duché de Gotha. 391
— de Westphalie. Ibid.
— de Suède. 393
— de Dannemarck. 394
— de Russie. 396
— de Suisse. 397
— d'Italie. 398
— du Portugal. 400
— de l'Archipel. Ibid.
— de l'Afrique. Ibid.
— des Etats-Unis. 401
Nouvelles de France. 403
— de Paris. 439

THÉATRES.

Débuts aux Français. 456
Rentrée d'*Elleviou*. Ibid.
Les Souvenirs des Premières amours. Ibid.
Le Petit Maître au Marais, ou une Leçon de bonnes gens. 457
Pauvre Jacques. Ibid.

HISTOIRE.

Principes de Physiologie ou *Introduction à la Sience expérimentale, philosophique et médicinale de l'Homme vivant ;* par Charles-Louis Dumas, *Professeur d'anatomie et de physiologie à l'Ecole de Médecine de Montpellier, etc.* Seconde édition, revue, corrigée et réduite à la partie élémentaire de la science. Tomes troisième et quatrième. A Paris, chez *Déterville*, libraire, rue du Battoir, n.° 16. — 1807.

Monsieur Dumas vient de compléter sa Physiologie élémentaire ; les deux derniers volumes ont déjà vu le jour depuis quelques mois. On se souvient du plan de cet ouvrage (1), et l'on connoît depuis long-temps la méthode de M. Dumas ; nous pouvons donc, sans autre préliminaire, indiquer rapidement les objets qui sont contenus dans ces deux tomes ; chacun devine comment ils y sont traités.

La seconde édition de la troisième partie a pour objet *l'action de l'air et de la chaleur sur les fluides et sur les organes, pour les maintenir dans un etat convenable de cohésion et de liquidité.* L'auteur rappelle d'abord les principales

(1) Il en a été donné un analyse étendue dans le *Magasin Encyclopédique*, ann. 1807, t. 1, p. 317.

propriétés physiques et chimiques de l'atmosphère, pour entreprendre ensuite l'histoire de la *respiration.* Il prélude à l'examen de cette fonction, par la description raisonnée du thorax et des poumons ; il ne néglige point, comme on le pense, les fameuses questions de la présence de l'air entre le poumon et la plèvre, et de l'organisation intime de la substance pulmonaire. Quand il en vient aux propriétés vitales du poumon, il réunit un grand nombre de faits connus par l'observation pathologique et par l'expérience, pour prouver que cet organe a des mouvemens qui lui sont propres, et qu'il ne reçoit point des parties environnantes. L'irritabilité lui paroît surtout y être fort exaltée, et c'est aux mouvemens spasmodiques décidés dans cet organe par l'impression des gas délétères, qu'il attribue le reflux du sang vers les parties supérieures, l'apoplexie et la mort dont les asphyxiés sont frappés ; il rapporte des expériences ingénieuses qu'il a faites en 1787, desquelles il résulte que l'acide carbonique donne la mort sans pénétrer dans l'intérieur du poumon, et que même il ne peut entrer dans cet organe par le seul effet de la respiration, si quelque cause mécanique ne l'y force. M. Dumas rappelle aussi des expériences très-intéressantes, qu'il a publiées longtemps avant que Beddoës ait fait les siennes, et par lesquelles il a déterminé les effets de l'oxygène pur sur les poumons. Les changemens ou les transformations de la subs-

tance de ce viscère, et ses rapports avec le cœur et le cerveau l'occupent ensuite, et lui fournissent l'occasion de rapporter une observation très-singulière, dont il a enrichi l'anatomie pathologique, et qui a pour sujet un changement d'organisation du poumon. Quand il en vient à l'examen du mécanisme du mouvement du thorax, il ne laisse rien à dire sur le centre de la rotation des côtes: sur l'action des muscles intercostaux, et sur le degré de capacité que la poitrine acquiert par l'inspiration. Mais on observera que, contre l'usage d'aujourd'hui, lorsqu'il prend un parti dans une question douteuse, ce n'est qu'après avoir exposé de très-bons motifs de préférence et avoir réfuté les raisons sur lesquelles on appuie le sentiment contraire.

Je passe sur tous ces objets, pour parler de la manière dont l'auteur a traité la question de la *chaleur animale*. Il a d'abord exposé les principaux traits de l'histoire de ce phénomène; il a examiné tour-à-tour les diverses hypothèses proposés pour les expliquer. On ne peut rien voir de plus sage et de plus retenu que toute cette discussion; partout M. Dumas a prouvé, d'un côté, qu'il ne se laissoit pas subjuguer par les opinions dominantes, et d'un autre, que, malgré qu'il soit convaincu de la vanité ou de l'influence de ces théories, il ne se croit pas dispensé d'entrer dans les détails d'une réfutation méthodique, fondée même sur les idées de ses adversaires. Aux

opinions qui ont fait tant de fortune dans ces derniers temps, il promet de substituer, quand il s'occupera de la physiologie générale, une doctrine fort différente, dans laquelle il établira que le corps animal contient en lui-même la source et le fond de la chaleur habituelle; l'oxigène et le calorique, dit M. Dumas, puisés dans l'atmosphère, y seront considérés, non comme fournissant les matériaux de la chaleur vitale, mais comme exerçant sur les organes une force stimulante qui, tour-à-tour, suivant certaines circonstances, provoque ou arrête l'émission du calorique intérieur.

La *transpiration cutanée* fait le sujet du dernier chapitre de la troisième partie. On remarquera dans ce chapitre, les conditions nécessaires au libre exercice de cette fonction, et l'on se convaincra que, parmi ces conditions, il en est plusieurs qui renversent des idées proposées depuis peu sur les causes prétendues de la modération de la chaleur animale. Comme la résistance vitale admise par M. Dumas, règle en quelque sorte la formation des produits qui s'échappent par la transpiration, l'auteur trouve ici l'occasion de poser les lois principales auxquelles l'exercice de cette force est asservie.

La quatrième partie a pour objet le commerce perpétuel que l'homme entretient avec tout ce qui l'environne, ou les fonctions de relation générale. Ces fonctions se rapportent à deux chefs

qui sont : 1°. l'action des objets extérieurs sur l'homme pour l'instruire de leur présence et de leurs qualités ; 2°. les mouvemens de l'homme pour faire tourner cette connoissance à son profit. Cette distinction divise naturellement cette partie en deux sections.

Des considérations générales sur la *sensibilité* forment une introduction à ce que l'auteur doit dire bientôt sur les fonctions des organes des sens. Il pose en principe que la sensibilité est d'autant plus exaltée, que la foiblesse actuelle du corps rend plus dangereuse les impressions des objets extérieurs. Il admet la distinction entre la sensibilité générale et particulière ; il prouve, par des expériences concluantes, que cette dernière a des effets dirigés vers un but qui ne permettent pas de la regarder autrement que comme une sensibilité véritable. Il reconnoît, entre les phénomènes de sensation et ceux qui en sont la suite, une harmonie parfaite qui suppose un principe d'unité ; principe qu'il permet d'appeler *ame sensitive*, ou de tel autre nom qui paroîtra convenir mieux. Il expose les expériences contradictoires de Haller et de ses antagonistes pour déterminer quelles sont les parties sensibles, et il donne quelques idées très-propres à rendre raison de la diversité des résultats. D'abord il prouve, par ses propres observations, que lorsque la sensibilité d'une partie est épuisée par l'application de divers stimulans, elle peut être de nouveau ranimée

pourvu qu'on porte dessus des excitans directs et appropriés. Ensuite il observe que l'exercice de la faculté de sentir est subordonné à diverses circonstances inappréciables dont l'absence devient la cause d'une insensibilité actuelle, de sorte que les résultats généraux des expériences faites dans ce dernier cas sont nécessairement fautifs; voilà tout ensemble le correctif des assertions erronées de Haller, et le moyen de concilier les observations opposées de divers auteurs estimables.

La structure de la masse cérébrale et de ses enveloppes, leurs propriétés vitales, les rapports qu'ont la configuration et la grandeur de ces organes avec l'intelligence, les fonctions particulières du cerveau et son influence sur les organes de la poitrine, font le sujet de trois chapitres. On y trouvera beaucoup de faits et d'expériences dont M. Dumas enseigne à déduire des résultats rigoureux; la sévérité de sa méthode lui fournit le moyen de tirer souvent une ligne de démarcation entre les vrais dogmes physiologiques, et les opinions soit simplement probables, soit vagues des esprits impatiens. On ne pourra s'empêcher de lui tenir compte de l'attention qu'il a donnée aux objets dont la connoissance intéresse spécialement la pratique médicale, tels que l'influence réciproque du cerveau et des viscères des deux autres cavités.

Les fonctions du *système nerveux* sont exposées avec rapidité, netteté, retenue, et avec beaucoup

d'érudition. Les faits ne manquoient pas, mais il étoit difficile de ne pas tomber dans la faute qu'ont commise presque tous les expérimentateurs, qui consiste à tirer des conclusions favorables aux opinions qu'ils ont déjà reçues. M. Dumas reste dans les bornes prescrites par la logique la plus sévère; de plus il a établi autant de lois particulières qu'il y a de classes de faits, et avec ces précautions il donne à la doctrine des fonctions du système nerveux et à celle des sympathies, autant de certitude qu'en puisse avoir une branche quelconque des sciences physiques. Tout ce que l'auteur dit des organes des sens et de leurs fonctions est marqué au même coin; c'est le même art d'exposer les choses vraies avec élégance et clarté, de séparer le certain du douteux, et de semer en passant mille réflexions aussi piquantes que neuves.

La suite de cette section commence le quatrième volume. Le onzième chapitre a pour objet les *facultés intellectuelles*; il contient une excellente et courte analyse de l'*entendement humain*. J'y ai lu, avec plaisir, ce que l'auteur dit contre le projet d'une idéologie comparée, projet dont l'exécution lui paroît impossible; mais qu'il ne traite point avec mépris, parce qu'il n'a garde de méconnoître l'intérêt qu'offriroit une semblable science.

Le chapitre sur le *sommeil* est très-piquant; les phénomènes de cette *fonction* (car c'est ainsi que M. Dumas considère le sommeil, au lieu de

le regarder, à l'imitation de tant d'autres, comme un état purement passif) y sont ramenés, avec beaucoup d'art, à un petit nombre de lois énoncées d'une manière claire. La théorie des songes est curieuse à cause d'une analogie ingénieuse que M. Dumas a vue et montrée le premier ; je regrette que les bornes d'un extrait ne me permettent pas de transcrire tout cet article, que je ne saurois abréger sans affoiblir la force des raisons. Le sommeil des animaux qui s'engourdissent une partie de l'année, fixe un instant l'attention de M. Dumas ; il n'a pas cherché à expliquer ce phénomène singulier, mais il a présenté une série de questions dont ne manqueront pas de se servir ceux qui s'occupent du problème proposé sur cette matière par l'Institut, puisque ces questions forment le plan d'un travail complet.

L'auteur a cru devoir s'arrêter quelque temps à réfuter les hypothèses les plus célèbres sur le mode d'action des nerfs. Il s'est surtout attaché à combattre la doctrine du fluide nerveux, sans doute parce qu'elle est la plus accrédité ; d'ailleurs elle compte parmi ses partisans des personnes dont l'autorité est d'autant plus importante, qu'elles ont la réputation de ne pas favoriser les opinions arbitraires.

Un chapitre est consacré à exposer *les anomalies de la sensibilité*, à rechercher le degré de solidité des bases du système de M. Gall, et à poser les principes d'une théorie physiologique des sensations. Les idées fondamentales de cette

théorie sont : 1°. que la faculté de sentir est attachée à la réunion ou à l'action combinée de tous les organes ; 2°. que dans la sensation il y a deux actions opposées, celle qui part de l'organe, le plus souvent à l'occasion d'une impression reçue, et celle qui est entretenue par la vie et qui paroît soumise à l'influence du cerveau. Au moyen de ces deux principes l'auteur explique, d'une manière fort ingénieuse, plusieurs des faits les plus singuliers de l'histoire des sensations.

Dans la deuxième section, M. Dumas examine d'abord de plus près la faculté qu'ont les parties vivantes d'exécuter des mouvemens, faculté qu'il trouve dans tous les organes, mais à différens degrés, et soumise à des lois différentes. Il expose la doctrine de Haller sur l'irritabilité, mais il montre combien les conclusions que cet auteur célèbre a tirées de ses expériences, sont loin de s'accorder avec tous les faits donnés par l'observation physiologique et pathologique. En passant, M. Dumas, fidèle à sa méthode, jette une foule d'idées très-intéressantes et d'une utilité pratique. On remarque surtout une observation sur l'effet avantageux de la compression des membres par des bandages, pour combattre un tremblement universel, suite d'excès vénériens ; et des expériences faites sur les parties déclarées non irritables par Haller, dans le dessein d'y rendre l'irritabilité sensible.

Je ne puis m'arrêter sur divers objets anatomiques, d'où l'auteur a pris occasion de dire bien

des choses aussi agréables qu'utiles ; ce qui n'est pas un petit mérite dans un sujet de cette nature.

Le chapitre IV, consacré à l'exposition des fonctions des muscles et des conditions de leur mouvement, est remarquable par l'art avec lequel toutes les lois sont présentées, et par la sévérité de raisonnement que l'auteur met en usage, soit pour déduire des faits les résultats qu'ils fournissent, soit pour réfuter une foule d'hypothèses imaginées afin d'expliquer un des phénomènes le plus singulier de la vie. Peut-être M. Dumas fait-il en cela plus qu'on auroit osé exiger ; mais on lui sait gré de ces détails de surérogation, si l'on peut parler ainsi, et l'on est bien aise de trouver, dans le même ouvrage, les principes et l'histoire de la science.

La mécanique des mouvemens de l'homme est ensuite exposée avec une étendue, qui auroit paru incompatible avec la précision, si M. Dumas n'eût prouvé plusieurs fois qu'il lui est facile de renfermer beaucoup de choses en peu de mots. Dans la première édition de cet ouvrage, l'auteur a fait une objection contre la théorie du saut donnée par M. Barthez ; celui-ci répondit par un Mémoire qui a été publié parmi ceux de la Société d'émulation de Paris. M. Dumas trouve ici l'occasion de répliquer à cette réponse, et le fait avec beaucoup de soin. Je crois que ces éclaircissemens, fournis de part et d'autre, mettront le public à même de juger le différent.

La cinquième et dernière partie est composée de deux sections, dont la première a pour objet la relation spéciale des deux sexes pour la propagation de l'espèce ; et la seconde, les rapports moraux de l'homme avec ses semblables.

L'auteur, qui vouloit un ouvrage utile, aussi dégagé de superfluités qu'il seroit possible, s'est presque contenté dans la première d'être historien ; mais historien élégant et exact. Il a considéré séparément dans les deux sexes les fonctions et les propriétés vitales des parties qui servent à la génération. Il a saisi l'occasion d'insérer ici des observations qui lui sont propres, et que leur nouveauté rend très-curieuses. Ensuite il a considéré premièrement les phénomènes de la copulation ; secondement la gestation et les fonctions maternelles ; troisièmement la formation et le développement du fétus. Il n'a exposé que des choses acquises par l'observation ; elles sont fort intéressantes sans doute, malheureusement elles ne sont pas assez nombreuses pour laisser à notre curiosité l'espérance de pénétrer un mystère enveloppé de tant de voiles. On diroit que M. Dumas, en se bornant au rôle d'historien, a voulu dédommager le lecteur par un surcroît de perfection dans son style et dans sa méthode d'exposition.

Les matières de la seconde question n'ont d'élémentaire que le mécanisme par lequel s'exécutent quelques-uns des signes dont nous nous servons pour transmettre nos pensées et nos affec-

tions aux autres hommes ; aussi M. Dumas n'a-t-il fait qu'effleurer ce sujet, il ne s'y est même arrêté un instant que pour remplir son cadre.

Il seroit superflu sans doute de louer un ouvrage sur lequel le public s'est prononcé d'une manière si avantageuse ; mais on ne peut s'empêcher, après l'avoir lu attentivement, de remercier l'auteur du service qu'il rend à la science. Mettre à la portée de tous les esprits les principes les plus abstraits de la physiologie, faire trouver, à l'aide d'un style agréable et d'une méthode facile, autant de plaisir que d'instruction dans l'étude de ces vérités dénuées des prestiges des hypothèses ; enrichir la science de l'homme, soit par l'addition de nouveaux dogmes fondés sur des faits bien interprétés, soit par la soustraction d'erreurs accréditées ; faire servir à la solidité et à l'embellissement de son ouvrage, une foule de connoissances accesssoires, tout cela doit valoir à M. Dumas autant de reconnoissance que de gloire.

Je trouve encore qu'on doit lui savoir gré de ne s'être pas conformé à un usage aujourd'hui très-répandu, qui est de ne point citer les auteurs des découvertes qu'on expose. M. Dumas, au contraire, a le soin de renvoyer aux sources, tant pour donner aux lecteurs la faculté d'approfondir la question, plus qu'il n'a pu le faire lui même dans un ouvrage élémentaire, que pour distribuer à chacun la portion de gloire qui doit légitimement

lui revenir. Il ne s'est écarté de cette conduite que pour les choses qu'il pouvoit supposer connues de tout le monde. Pour agir ainsi M. Dumas a d'aussi bonnes raisons que les auteurs qui se comportent différemment. Ceux qui sont riches de leur propre fond aiment à clore leurs propriétés, autant par orgueil que par intérêt; les pauvres, au contraire, sentent fort bien qu'ils ont tout à gagner quand les bornes disparoissent.

LORDAT.

BIOGRAPHIE.

Notice biographique sur Philippe-Gabriel Hensler, *Docteur en Médecine, Archiatre du Roi de Danemarck et Professeur à l'Université de Kiel;* par J. B. Demangeon, *Docteur et Professeur en Médecine, etc.*

Hensler naquit le 11 décembre 1733 à Oldensworth en Holstein; peu de temps après sa naissance, son père, ministre du culte protestant, mourut à Preezen, en laissant une veuve avec six enfans à élever. Philippe-Gabriel fut envoyé aux écoles de Husum et de Schleswig. Il se voua ensuite par nécessité à la théologie, qu'il étudia à Goettingue, sous les professeurs *Mosheim, Walch, Michaelis, etc.* A son retour de l'Université, il fut placé comme précepteur en Holstein et en Danemarck; mais n'étant point satisfait de la théologie, il y renonça et retourna à Goettingue, pour y étudier la médecine; il y fut promu au grade de docteur, et se montra zélé partisan de l'inoculation de la petite-vérole dans sa dissertation inaugurale intitulée: *Tentaminum et observationum de morbo varioloso satura.* A son retour, il exerça la médecine à Preezen, puis à Segeberg, fort de son courage contre la rigueur du sort. Il sut toujours allier la lecture des auteurs classiques, pour lesquels il avoit un goût décidé, avec les travaux du praticien. En 1769, il fut nommé à la place de médecin-

physicien d'Altona, vacante par la mort du célèbre *Unzer*. Sa pratique y fut heureuse, s'étant toujours distingué par l'étendue de ses connoissances, par son humanité, par sa modestie et par ses bons procédés envers ses collègues. Hensler a travaillé à l'établissement de l'hôpital d'Altona, à la composition de la Pharmacopée Danoise (*Pharmacopea Danica*) et à l'amélioration du système monétaire du Danemarck. Il étoit lié avec les savans de son siècle, jouissoit de la protection des deux Ministres *Bernstorf*, du Comte de *Reventlow*, et protégeoit lui-même tous les jeunes gens studieux. En 1775, il fut nommé Archiatre du Roi, et appelé à Goettingue pour une place de professeur qu'il refusa; mais il accepta celle qui lui fut offerte à Kiel, lorsqu'il vit que sa santé commençoit à s'affoiblir. C'est dans cette Université que le professeur Hensler, entièrement voué à sa nouvelle vocation, n'a cessé de tenir des cours de médecine très-courus, qu'il n'interrompit pas même durant les plus violens accès de goutte, et durant d'autres affections, s'arrachant souvent de son lit pour ne point frustrer l'attente de son auditoire. Hensler, considéré comme auteur, s'est plutôt distingué par la solidité et le mérite intrinsèque de ses ouvrages, que par leur nombre. Il a composé un traité sur *la lèpre du nord* (*Vom abendlaendischen Aussatze*) (1); une histoire de la maladie vénérienne

(1) J'ai fait mention de cet ouvrage dans la description du *Radsyge de Norwège*, inséré dans le cahier de février 1806, du

(*Gerchichte der lustseuch*) (2), et un autre traité intitulé : *De Herpete seu Formicâ veterum ;* trois ouvrages de main de maître. Sa bibliothèque lui servoit de récréation dans ses loisirs, de consolation dans le chagrin qu'il éprouvoit de la perte de ses proches, et d'azile dans ses attaques vio-

Recueil périodique de la Société de Médecine de Paris, et, par extrait, dans le n.° 34 de la Bibliothèque médicale.

(2) Voici comment s'exprime sur le mérite de cet ouvrage l'homme de l'Europe le plus en état d'en juger, *Swédiaur*, dont le *Traité complet des maladies vénériennes*, qui est entre les mains de tous les Médecins, offre, à la page 17, le passage suivant :

« Le professeur *Hensler*, l'un des Médecins les plus savans et les plus ingénieux de l'Allemagne, a publié, depuis *Sanchez*, une Histoire de la maladie vénérienne, telle qu'elle a paru en Europe vers la fin du quinzième siècle (*Geschichte der Lustseuche*, Altona, 1 b., 1783, et 11 b. 1789), dans laquelle il nous communique des extraits de beaucoup d'ouvrages sur la maladie vénérienne, qui non seulement ne se trouvent pas dans la collection de *Luisinus*, mais qui furent inconnus à *Astruc* lui-même. L'auteur prouve par ses recherches profondes et par des passages fidèles des auteurs contemporains de l'apparition de la vérole, rares et peu connus, qu'il est très-problable que la maladie syphilitique a commencé à paroître en Europe avant le retour de *Colomb* de son premier voyage en Amérique (*Voy. l'introduction au deuxième volume*, p. xiij); et ce qui rend son ouvrage doublement intéressant, c'est qu'il distingue avec sagacité, ce qu'aucun des auteurs modernes n'a fait avant lui, la maladie syphilitique ou la vérole des maladies locales des parties génitales produites par la suite d'un coït impur, dans les temps beaucoup antérieurs à la maladie syphilitique : telles que la dysurie, la blenorrhagie ou gonorrhée virulente des deux sexes, des ulcères impurs, des bubons, des excroissances verruqueuses ou condylomateuses, des rhagades, etc. ».

lentes de goutte et d'asthme. Un voyage qu'il entreprit dans les montagnes, lui avoit procuré du soulagement; mais le retour d'une goutte anomale très-cruelle, jointe à un asthme convulsif, le firent succomber le 31 décembre 1805; *multis ille bonis flebilis occidit*

Telle est la carrière honorable fournie par le brave et respectable Hensler. *ave pia anima! molliter ossa cubent!* s'écrient toutes les voix. En le perdant, les lettres ont à regretter un savant profond; l'Université de Kiel, un de ses professeurs les plus distingués; la médecine, un scrutateur opiniâtre de l'antiquité et de la vérité; les malades, un praticien plein d'humanité et de zèle; ses amis, un homme sûr et toujours dévoué à leurs intérêts. Que son exemple ne soit point perdu pour les jeunes médecins, et qu'ils apprennent de lui à connoître l'objet, le but et la manière de leurs études! Pauvre, son courage et son travail lui applanirent toutes les difficultés; jeté par la nécessité dans le labyrinthe de la théologie, son goût se réveilla pour l'étude des anciens, et son esprit, disposé par-là aux recherches historiques, le porta dans une nouvelle sphère où ses premières connoissances le servirent utilement, en confirmant l'expérience acquise depuis long-temps, que c'est à la solidité de la première éducation que la médecine dut toujours ses meilleurs littérateurs, ainsi que les fondateurs et les plus zélés partisans de la vraie doctrine. Les fleurs cueillies par Hensler sont des immortelles que le

temps ne pourra flétrir, comme celles dont se parent des hommes bouffis de théories futiles et de frivolités pompeuses.

Voilà l'exposé succinct des principales époques de la vie de Hensler et des témoignages d'estime que les professeurs de l'Université de Kiel ont publiquement payé à la mémoire de leur digne collègue, par l'organe de M. Heinrich, dans un discours imprimé in-4.°, en 1806, sous ce titre: *Memoria Philippi-Gabrielis Hensleri, celeberrimi medicinæ Doctoris et Professoris, regiique Archiatri, nuper defuncti, celebrata Academici Senatûs Kiliensis rogatu et autoritate.* Partageant les regrets et tous les sentimens des membres de cette illustre et savante Université où, durant les orages de la révolution, j'ai joui de l'hospitalité la plus cordiale, je dois encore au professeur Hensler la reconnoissance d'un élève à qui il prodigua l'instruction et les bienfaits; et c'est plus particulièrement à ce titre, qu'il m'est agréable de contribuer à faire honorer sa mémoire, en publiant cette notice succincte de ses travaux et de ses vertus.

J. B. Demangeon.

10 Octobre 1807.

ARCHÆOLOGIE.

Essai sur la restitution d'un passage corrompu de Pline, *concernant la statue de Praxitèle, appelée Sauroctone.*

Les anciens artistes ne représentoient pas toujours des traits d'histoire ou de mythologie, les sujets les plus indifférens leur suffisoient pourvu que l'action figurée leur donnât lieu de montrer leur talent. L'attitude la plus gênante, la plus embarrassante fut quelquefois choisie de préférence, parce qu'elle développoit tout le jeu des muscles, et qu'une heureuse exécution emportoit le mérite de la difficulté vaincue. Tel étoit l'*apoxyomenos* ou *le baigneur qui se nettoye la peau avec un strigile.* Quatre différens artistes avoient traité ce sujet, Dédale, Antigone, Dahippe et Lysippe (1). On voit bien que ce ne fut pas la beauté de l'action, mais la difficulté de l'exécution qui le leur fit rechercher.

D'autres statuaires, qui aimèrent à exprimer la force, choisirent des sujets qui joignoient à une attitude difficile à saisir, des muscles très-tendus, et toutes les marques d'une agitation violente. Tels étoient tous les *lutteurs combattans ;* le *discobole* ou *lanceur de disque* de Myron, et les *pristai* ou *scieurs* du même auteur (2).

(1) Plin. l. n. lib. 34, cap. 19. n.os 6, 15, 26, 28.
(2) Plin. l. c. n.° 3.

Les artistes qui se plaisoient à exprimer la beauté et la fraîcheur de la première jeunesse, représentèrent, par la magie de leur ciseau, les actions et les jeux de l'adolescence. Ainsi POLYCLÈTE exécuta deux *astragalizontes*, c'est-à-dire, *des jeunes garçons qui jouent aux osselets* (3). On les voyoit dans le vestibule du palais de l'Empereur Titus, et ils passoient pour être l'ouvrage de ce genre le plus achevé: tel étoit encore le *jeune garçon qui souffloit le feu*, exécuté par ELEUTHERUS, disciple de Myron (4), et un autre qui *offroit de l'encens*; ouvrage fait par LYCUS. Tel étoit enfin le *jeune garçon* de PRAXITÈLE qui *menaçoit de la pointe d'une flèche un lézard*, c'est le célèbre *Sauroctone* dont parlent Pline (5) et Martial.

Parmi une grande quantité de répétitions qui existoient anciennement de cette statue, quelques-unes se trouvent à la Villa Borghèse à Rome; une autre en bronze se voit dans la collection de Son Em. le Cardinal Albani; elle a cinq palmes de hauteur. Le tronc d'arbre sur lequel grimpe un lézard exécuté en argent, a été ajouté (6). La statue qui fait partie de la collection des antiques du Musée Napoléon, est faite de marbre blanc et semblable aux autres par son attitude; mais l'ar-

(3) PLIN. l. c. cap. 19, n.° 2.

(4) PLIN. l. c. cap. 19, n.° 17.

(5) PLIN. l. c. cap. 19, n.° 10, *fecit et puberem* (Apollinem) *subrepenti lacertæ cominus sagitta insidiantem, quem Sauroctonon vocant.*

(6) WINKELMANN *Monumenti*, tom. I, p. 40.

tiste qui l'a restaurée, au lieu d'ajouter un tronc d'arbre et le lézard, lui a donné une lyre.

C'est par une méprise assez singulière que cette statue a été reçue sous le nom d'*Apollon Sauroctone*, être mythologique de moderne création et désavoué par toute l'antiquité.

L'autorité du Père HARDOUIN a principalement contribué à répandre cette erreur. Il dit, dans une note sur cet endroit de Pline (7), « j'ai ajouté le » mot *Apollinem*, qui a été omis dans les éditions » antérieures de Pline. Ce mot se trouve dans les » manuscrits de la bibliothèque du Roi et de la » bibliothèque de Colbert. MARTIAL paroît con- » firmer cette leçon, en disant à son Sauroctone, » épargne le lézard que tu menaces de la pointe » de ton fer; il voudroit périr de ta main. C'est- » à-dire, il voudroit périr d'une mort glorieuse » tué par la main d'un dieu. Nous avons vu, » de plus, que Pythagore le Leontin a fait un » Apollon tuant un serpent à coups de flèches ».

Pour répondre aux argumens du Père Hardouin, il faut réfléchir que la mythologie n'offre

(7) *Vocem eam Apollinem admonitu codicum regii* 2, COLBERT 3, vel DALECAMP *aliorumque in libris hactenus vulgatis prætermissam restituimus. Favere ei lectioni videtur etiam* MARTIALIS, *hoc signum describens* lib. 14, epig. 172, *cui titulus* Sanroctonos *Corinthius;*

Ad te reptanti puer insidiose lacertæ
Parce: cupit digitis illa perire tuis.

cupit ea nimirum nobili fato perire, nece à Deo illata. Simile conflasse signum PYTHAGORAS Leontinus dicitur *hac ipsa sectione* 4, *Apollinem serpentem sagittis conficientem.*

pas un seul trait qui eût pu autoriser un artiste à représenter Apollon tuant un lézard; car confondre l'énorme et pernicieux serpent Python avec un animal aussi petit et aussi peu dangereux qu'un lézard, cela auroit été une altération de la fable (8) qu'on ne pardonneroit pas à un artiste d'aujourd'hui, et qu'on ne doit pas seulement supposer chez un ancien.

On ne donnoit jamais d'autres surnoms aux divinités que ceux qui étoient reçus, et adoptés par les poètes les plus célèbres et les plus anciens. Ce fut pour éviter toute innovation à cet égard, que quelques poètes plus modernes se donnèrent la peine de rassembler et de mettre en vers tous les surnoms que les anciens poètes avoient donné à Bacchus et à Apollon (9); mais parmi soixante-quinze différens surnoms d'Apollon contenus dans ces vers, celui de Sauroctone ne s'y trouve pas, et je conclus de là qu'il n'appartient pas à l'antiquité.

Si le Sauroctone de Corinthe dont parle Martial avoit été un Apollon, ce poète l'auroit appelé

(8) Pausanias, lib. x, cap. 6, croit que les tyrans et les usurpateurs qui de temps en temps venoient piller le temple et les maisons des riches particuliers de Delphes, ont donné lieu à cette fable. Quand les habitans adressèrent leurs vœux à Apollon et le conjurèrent de ne pas les abandonner dans un danger si pressant, l'Oracle répondit : Apollon décochera une flèche contre le bandit du Parnasse et l'étendra à ses pieds. Ce bandit étoit le fils de Crius, homme puissant dans l'île d'Eubœe.

(9) Anthologie, lib. I, cap. 38, n.° 2.

par son véritable nom, ou bien il auroit fait allusion au trait de la fable auquel la représentation se rapportoit, comme on le voit dans l'épigramme suivante, où il parle d'un tableau qui représentoit la mort d'Hyacinthe tué par Apollon d'un coup de disque (10).

Le trait de l'épigramme consiste dans le desir que le poète suppose au lézard de périr par la main d'un aussi beau garçon; ce n'est pas l'ambition de périr par la main d'un dieu, mais c'est l'amour qui lui fait rechercher la mort. Cette licence poétique est justifiée par le penchant naturel pour l'homme que les anciens attribuoient au lézard; on connoît l'histoire du lézard qui réveilla un homme endormi sous un arbre pour le sauver de la morsure d'un serpent prêt à tomber sur lui.

Quant aux manuscrits on sait qu'ils ne sont pas exempts d'interpolation et de fautes, et comme ils ont été copiés les uns sur les autres, on conçoit facilement que deux manuscrits, qui contiennent une leçon suspecte, ne doivent pas l'emporter sur un plus grand nombre d'autres qui ne la contiennent pas. Les premières éditions de Pline, qui ont été faites à Venise en 1469, et à Rome en 1470, et toutes les éditions suivantes jusqu'au temps du Père Hardouin, n'ont pas cette

(10) *Hyacinthus in tabula pictus.*

Flectit ab inviso morientia lumina disco
Œbalius, Phœbi culpa dolorque puer.

leçon, ce qui prouve que les manuscrits de Florence et de Rome ne la contiennent pas non plus. Dalechamp fut le premier qui, dans son édition de 1587 pag. 808, plaça le mot *Apollinem* parmi les variantes qu'il fit imprimer à côté du texte, en se rapportant au manuscrit de la bibliothèque du Roi. Enfin Hardouin se crut autorisé, par les raisons que j'ai alléguées à le faire entrer dans le texte.

Je suis donc persuadé que ces raisons suffisent pour prouver que le mot *Apollinem* doit être rejetté, et que la leçon des manuscrits du Vatican et de Florence mérite la préférence sur les autres. J'ajoute seulement que le mot *puberem* devient inutile et oisif devant *Apollinem*, parce qu'Apollon est toujours représenté dans l'âge de la puberté, à moins que ce ne soit Apollon enfant assis sur les bras de Latone sa mère ; cette leçon est donc indigne de Pline dont le style, extrêmement concis et serré, n'admet aucun pléonasme, aucun adjectif inutile et surabondant.

Winkelmann (11), en déférant pleinement à l'autorité du Père Hardouin, a cependant établi une opinion particulière ; selon lui il faudroit lire, *impuberem Apollinem ;* « les anciens statuaires, » dit-il, ne représentent jamais les statues d'A- » pollon et de Bacchus avec les signes de la pu- » berté, c'est-à-dire, avec ce tendre duvet dont » la nature revêt les parties destinées à la géné-

(11) *Histoire de l'art.*

» ration, c'est pour rendre visible d'une manière » frappante, l'éternelle jeunesse que les poètes » attribuent à ces dieux, et c'est par cette raison » que Pline, qui apparemment a fait la même » remarque sur son Apollon Sauroctone l'appele » *impuberem* «. Mais autant l'observation que Winkelmann a fait sur les statues est vraie, autant la conséquence qu'il en tire est fausse. Ce ne sont pas ces signes externes négligés à dessein par les artistes, mais c'est la faculté de la génération qui détermine l'âge de la puberté, et ce seroit faire injure à Apollon et à Bacchus, de les appeler *impuberes*, eux qui s'étoient rendus célèbres par tant d'exploits amoureux.

Considérons maintenant la leçon, comme elle se trouve dans les manuscrits de Florence et de Rome : *fecit et puberem subrepenti lacertæ cominus sagitta insidiantem.* Il y a là quelque chose qui va mal; une oreille faite à la bonne latinité, n'est pas encore satisfaite ; l'adjectif *puber* peut s'employer substantivement, mais on ne s'en sert qu'en opposition avec *impuber* et dans les occasions seulement où il s'agit de la faculté générative. En parlant du portrait d'un jeune homme, on ne dit pas ce tableau représente un homme dans l'âge de la puberté, on dit ce tableau représente un jeune homme,un jeune garçon. La langue latine pour rendre la même idée, s'exprime de la même manière. Pline en parlant de la représentation *d'un enfant qui étrangle une oie*, ne dit pas *impuber*, mais *infans anserem strangulans.* En

parlant de jeunes gens, il ne les appele pas *puberes* mais *pueros*. Ainsi il dit : *duos pueros, nudos, talis ludentes*, deux garçons qui jouent aux osselets ; il appele *celetizontes pueros*, des jeunes gens à cheval ; *pueros distringentes se*, des jeunes baigneurs qui s'essuient ; *puerum sufflantem languidos ignes*, un jeune garçon qui souffle le feu ; *puerum suffitorem*, un jeune homme qui brule de l'encens ; pourquoi dans la seule représentation du Sauroctone, ou du jeune garçon qui tue un lézard, se seroit-il servi du mot *puberem* au lieu de *puerum?* Quand on réfléchit combien ces deux mots se ressemblent et que les six lettres dont le mot puerum est composé, se trouvent toutes dans *puberem* ; il devient très-vraisemblable que ce dernier mot a été subtitué au premier, par l'inadvertence d'un copiste ? Qu'on lise : *fecit et puerum subrepenti lacertæ cominus sagitta insidiantem*, et Pline sera non-seulement conforme à sa propre manière de parler, mais aussi à celle de Martial qui ne donne à son Sauroctone aucune autre qualité que celle d'un jeune garçon, *puer*.

C'est cette méprise d'un ancien Scribe qui a donné occasion à quelque savant ou demi savant, qui présidoit aux copistes du moyen âge, d'ajouter le mot *Apollinem*, pour donner un substantif à l'adjectif *puberem*, qui paroissoit dénué d'appui. C'est cette même méprise qui a égaré le père Hardouin et Winkelmann.

MŒURS ET USAGES.

Recherches historiques sur l'emploi des faux cheveux et des Perruques, dans les temps anciens et modernes, extraites d'un ouvrage Allemand de M. Frédéric Nicolaï, *par feu M.* Winckler (*).

Après avoir parlé de l'usage des faux cheveux chez les Grecs et les Romains, et avant de traiter de leur emploi dans le moyen âge, et dans les temps modernes, il sera nécessaire de faire mention des différentes *étymologies* du mot *perruque*, qu'on s'est efforcé de dériver des langues anciennes, quoiqu'il ne se trouve dans aucun auteur grec, ni latin. Son usage ne date que d'un temps peu reculé, et l'acception dans lequel on le prend aujourd'hui, ne remonte guère qu'à la fin du seizième siècle.

Il n'y a pas de mot sur lequel les conjectures des étymologistes aient été moins heureuses ; toutes les étymologies qu'ils en ont proposées sont si forcées, que souvent elles deviennent plaisantes. On ne sera pas faché de trouver ici réunies, les opinions des différens savans qui se sont occupés d'en rechercher l'origine.

Ménage, dans son *Dictionnaire Etymologique*,

(*) *Voyez* Magasin encyclopéd., année 1805, t. v, p. 5-62, la première partie de ces recherches, où il est question de l'emploi des faux cheveux *chez les anciens*. Dans cette seconde partie, il est question de cet usage chez les modernes.

de la *langue française* et dans celui de la *langue italienne ;* dérive ce mot tantôt de l'hébreu *perah,* ou du chaldéen *pervah,* qui signifient cheveux de la tête ; tantôt d'un certain *Pierre* « qui s'en sera » servi le premier, ou qui les aura bien ajustés. » M. *Guyet,* ajoute-t-il, dérivoit ce mot du » grec πηνίκη, qui signifie la même chose, et qui » se trouve avec cette signification dans les *Dialo-* » *gues des courtisannes* de LUCIEN ; et il le dé- » rivoit ainsi, πηνίκη, *penica, perica, peruca,* » *perruque* ». Mais malheureusement les mots *penica* et *perica,* ne se trouvent point dans les langues, latine, italienne, française et espagnole.

Ménage pense que la meilleure étymologie est celle qui dérive ce mot du latin, *pilus.* « Pilus, » dit-il, *pelus, pelutus, peluticus, pelutica, pe-* » *rutica* » ; on observera que ces cinq mots n'appartiennent à aucune langue, et qu'ils ont été arbitrairement imaginés par Ménage (1), « *pe-*

(1) Aucun de ces cinq mots, *pelus, pelutus, peluticus, pelutica, perutica,* ne se trouve ni dans DUFRESNE, ni dans CARPENTIER ; ils ne sont pas de la bonne latinité : *Ménage* les a donc composés arbitrairement, pour arriver de *pelus* à *peruca,* et pour trouver une étymologie du mot *perruque.* Il suit une méthode semblable à l'égard du mot *pelouse,* pour la dérivation duquel il imagine gratuitement cinq mots semblables ; il dit : « pelouse, de *pilus, pelus, pelutus, peluti, pelutitius, peluti-* » *tia,* pelouse. » Mais même en italien, où l'on trouve le mot *pelo* formé du latin *pilus,* il n'existe pas de mot, *peluto,* ni *pelutitio,* ni aucun autre semblable, qui signifie velu ou couvert de poils ; au contraire on y trouve le mot *peluzzo,* qui signifie des *cheveux minces.* Ce n'est qu'en espagnol et en portugais que *peludo* signifie *velu* ; cependant les Portugais ne dé-

» *luca*, *perruca*, *perruque*». Au sujet de ces étymologies on peut dire :

Il a bien changé sur la route

M. Deguerle (2), dérive ce mot, moitié en plaisantant, moitié sérieusement, de deux mots de langues différentes; de la particule grecque περὶ, et de l'arabe *nucha*, qui doit répondre au français *nuque*, *péri-nucha*, ce qui est autour de la nuque. Nos lecteurs ne seront sans doute point tentés d'adopter cette barbare étymologie tirée contre l'analogie de deux mots de langues différentes. Dans les *origines linguæ italicæ*, par *Ottavio* Ferrari (3), on trouve au mot Perucca, le passage suivant : » *perucca*, *galericulus*, *capillamentum adscititium*, » *a pilo* pilucca ; *nam ab eodem*, pilucco *itali* floc- » cum *appellant* et *congestum in vertice capillum*».

Ce passage fait voir combien un homme d'ailleurs très-savant, peut se tromper, même dans sa propre langue, s'il veut donner une étymologie à un mot dont l'origine est obscure ou inconnue. *Pilucca*, *pilucco* et même *pelucca*, ne sont pas des mots italiens, mais ils ont été imaginés par Ferrari sans aucun fondement, comme avoit fait Ménage

signent pas une perruque par le mot *peluca*, ils l'appellent *peruca* ou *cabilliera*. Dans le latin du moyen âge, *pilus* ne signifie pas un *cheveu*, mais un *pieu*, ou une *flèche*, et *pelu* est une espèce de *pelisse* ou manteau garni de fourrures. Voy Carpenterii *Glossarium*, t. III, p. 230.

(2) *Eloge des perruques*, p. 49.

(3) *Voy.* O. Ferrarii, *Origines linguæ italicæ*, Patav. 1676, fol. p. 236.

pour les mots latins dont il a été question. Dans le *Vocabolario della Crusca,* on ne trouve, ni *pilucco,* ni *pilucca;* on peut donc assurer que ces deux mots ne sont pas italiens, puisque ce dictionnaire contient aussi tous les mots qui avoient vieillis du temps de Dante et même avant ce poète. Cependant Ferrari ne dit pas que ces mots, imaginés par lui pour établir son étymologie, ont vieilli, mais il cite *pilucca,* comme un terme usité, dont il veut dériver *perrucca.* Mais *une touffe de cheveux arrangée sur le sommet de la tête,* ne ressemble pas trop à une perruque, et une touffe (*floccus*), s'appele en italien *bioccolo* ou *fiocco* et non pas *pilucco.* Si ce dernier mot étoit en effet dans la langue italienne, il ne pourroit point signifier une *touffe de cheveux;* car *piluccare* veut dire *cueillir les grains d'un raisin l'un après l'autre pour les manger;* dans le langage languedocien le mot *peluca* a encore la même signification. Dans le vieux langage français, *péluc* signifie le grain séparé de la balle. Dans la langue italienne, *piluccare* a encore un sens figuré, et se dit de tout ce qu'on fait lentement; un *piluccone* est un vil égoïste qui aime à s'attribuer le bien d'autrui. Les Italiens appelent *peluzzo* de *pelo,* un cheveu mince et isolé; c'est par conséquent le contraire d'une *touffe de cheveux* que Ferrari prétend être la signification de *pilucco.* On pourroit par analogie dériver notre mot de *pelo* en italien *peluccio;* mais une *chevelure épaisse et laide* n'a rien de commun avec une perruque. En espagnol, une perruque

est appelée *peluca*, mais cela ne tient qu'à la prononciation espagnole de la lettre *r*. STIELER dans son *Trésor de la langue*, publié sous le nom *Spate*, tranche la difficulté et établit que ce mot est d'origine allemande ; mais sa dérivation n'est pas admissible. Il écrit *Barücke*, et prétend que *Bar* est un vieux mot gothique qui signifie *tête*, et que *Hücke* veut dire *voile*. Ces deux significations sont imaginaires. Le mot *Bar* se trouve en effet dans les langues suédoise, anglo-saxonne, et le vieux allemand ou tudesque ; mais loin de signifier *tête*, il est constant qu'il veut dire *nud, qui n'est pas couvert*, et de là vient encore un mot usité aujourd'hui dans la langue allemande ; *barfuss*, c'est-à-dire, *nud pied ; Bar* est donc l'opposé d'une perruque. *Heuke* ou *hoike*, au contraire, signifioit autrefois un *manteau*, et est encore en usage dans le dialecte connu sous le nom de plat-allemand, qu'on parle dans les parties septentrionales de la Basse-Saxe (4). Le *hoike* sert donc pour couvrir l'épaule et non pas la tête, et Stieler n'a pas été plus heureux que Ferrari dans cette étymologie.

Autrefois les étymologistes aimoient assez à dériver tous les mots du grec, dès que dans cette langue ils trouvoient un mot d'une prononciation

(4) On dit à Hambourg et à Brême : *den Hoiken up beeden Schuldern tragen* (porter le manteau sur les deux épaules), *Hoiken und hood verspeelen* (perdre le manteau et le chapeau) ; *voy.* BREMISCH *Niederteutsches Woërterbuch*, c'est-à-dire *Dictionnaire du dialecte de Brême et de la basse Allemagne* ; t. II, p. 644.

un peu analogue. Damm (5) a imaginé assez plaisamment d'*écrire* en grec le mot *perruque*, au moyen des mots περικε-φαλαια, expression employée par Hésychius; mais il n'a pas cru sérieusement que le mot *perruque* fut d'origine grecque. Skinner au contraire dans son *Etymologicum linguæ anglicanæ* prétend d'ériver le mot anglais *periwig* (6), du grec περιοχη, *parce qu'elle entoure la tête.* Il ajoute : *s'il étoit permis de plaisanter*; on voit qu'il propose cette étymologie assez sérieusement.

Lemon (7), le dernier étymologiste de la langue anglaise, a poussé la manie bizare plus loin que tous ses prédécesseurs. Il dérive du grec et de la manière la plus ridicule, tous les mots anglais les plus connus et qui viennent évidemment de l'anglo-saxon ou du latin. On ne sera donc pas étonné

(5) Damm, *Glossarium homericum*, *voce* φρην p. 2467.

(6) Dans son *Etymologicon linguæ anglicanæ*, Skinner dit au mot *Peruke* : « *Vox fœcialis*, pura puta gallica, idem quod » Periwig«. On ne comprend pas trop bien ce qu'il a voulu dire par *vox fœcialis*. Le *Pontifex fœcialis*, chez les Romains portoit un *Galerus*; mais nous avons vu (*Voy.* la première partie de cette dissertation, Magas. encyclop. 1805, t. v, p. 28) que ce n'étoit point une perruque. Comment Skinner a-t-il pu désigner comme une *vox fœcialis* le mot, *perruque*, qui étoit tout-à-fait inconnu aux Romains.

(7) *English Etymology or a derivative Dictionary of the English tongue*, by the Rev. G. W. Lemon, 1783, grand in-4.°. On est étonné de la quantité énorme d'étymologies ridicules qui sont données avec un grand appareil d'érudition, dans ce gros volume assez inutile.

est si inconnue. » *Perwicke* et *perruque* est pour » ainsi dire selon lui *peregrina rica*, par contrac- » tion *per-ric*, ou *per-ruke* ou *per-ruque*, c'est- » à-dire, *velum capitis muliebris*, voile de » tête d'une femme; *rica* est dérivé de ῥικος, *cin-* » *gulum muliebre capitis* (8); ce qui sert aux » femmes pour ceindre leur tête ».

WACHTER (9) tire aussi très-sérieusement ce mot de la langue grecque. Après avoir fait voir le ridicule de l'étymologie donnée par Stieler, il ajoute gravement : « ce mot est formé de » πύῤῥιχος, *fulvus*, parce que les *premières fausses* » *chevelures* étoient de couleur jaune doré, et » qu'on les faisoit avec des cheveux achetés dans la » Germanie ». Au premier coup d'œil la grande simplicité de cette étymologie la fait paroître probable, mais en l'examinant de près on voit bientôt qu'elle ne peut se soutenir.

Pour appuyer son étymologie Wachter avance que les *premières fausses chevelures* employées chez les anciens, ont été de *couleur d'or*, et qu'on les apportoit de la *Germanie*; cela n'est pas exact. Les Grecs ont porté des chevelures postiches longtemps avant les Romains; mais ils n'ont pas connu les chevelures de couleur jaune doré des Germains; en général ils ont regardé comme belle

(8) Ce qu'il y a de plus fâcheux contre cette étymologie, c'est que ῥικος ne signifie point *chevelure de tête*, ni rien en général qui ait rapport à la tête. Selon SUIDAS, ce mot est synonyme de ζωνα, ζωνη, c'est donc une ceinture qu'on place autour du corps. *Rica* est une espèce de voile.

(9) WACHTER, *Glossar. Germ.*, t. II, p. 1187.

la chevelure de couleur noire. Anacréon veut que son amante et son Bathylle soient peints avec des cheveux noirs. Au surplus le mot πύῤῥιχος n'est employé en général qu'en parlant des animaux; jamais les auteurs n'ont indiqué par ce mot la couleur des cheveux de l'homme. THÉOCRITE parle de taureaux qu'il désigne par l'épithète πυῤῥιχοι, et ARISTOTE, dans son *Histoire des animaux*, employe le même mot en parlant des brebis; les commentateurs pensent que dans ces deux passages le mot πύῤῥιχος ne signifie pas la *couleur*, mais la *patrie* de ces animaux : selon eux c'étoient des taureaux et des brebis de l'Épire dont le Roi *Pyrrhus* a le premier amélioré la race; c'est ainsi que le mot πύῤῥιχος est appliqué à une danse appelée pyrrhique, parce que l'invention en est attribuée à Pyrrhus ou à Pyrrhichus. πυῤῥιχίζειν signifie *exécuter la danse pyrrhique*, et non pas *teindre en blond* ou en *rouge*. En parlant de cheveux roux des hommes on ne se sert pas du mot πύῤῥιχος, mais de πύῤῥος dont est dérivé πυῤῥόθριξ, aux cheveux roux.

Il est difficile de croire que les Grecs et les Romains ayent aimé des cheveux couleur rouge de feu, ni de ce rouge sale qui est la couleur du poil des taureaux et des brebis. Pour désigner une belle chevelure d'un jaune doré, ils se servoient du mot ξανθος (10).

(10) CALLIMAQUE, lorsqu'il s'adresse aux jeunes filles grecques, les appelle ξανθαι :

Σεσθε νυν ω ξανθαι σεσθε Πελασγιαδες.

Hymnus in lavacrum Palladis, v, 4.

Les Romains, il est vrai, en parlant de la chevelure des Germains, employent outre le mot *flavus* celui de *rutulus;* mais il est certain qu'ils n'entendoient point désigner par ces mots des cheveux *roux*, auxquels pourroit convenir l'expression πυῤῥιχοι, mais des cheveux blonds ξανθοι. Les cheveux rouges de feu n'étoient pas regardés

Milto ou Aspasie, l'esclave chérie de Cyrus, avoit les cheveux blonds : Την κομην ξανθην, και ϐλη τας τριχας ηρεμα, c'est-à-dire des cheveux blonds, d'un jaune doré, et bouclés agréablement. ÆLIAN, *var. Hist.* lib. XIII, cap. 1.

THÉOCRITE désigne Ménélas par l'épithète de ξανθόθριξ. Il est vrai que ξανθος est quelquefois employé pour indiquer le teint foncé du visage d'un homme souvent exposé au soleil et au grand air. Il est en général difficile de bien déterminer les couleurs, d'après les expressions employées par les anciens auteurs; il paroît cependant constant qu'en parlant des cheveux, le mot ξανθος a signifié la belle couleur dorée, ce qui a fait donner au dieu du soleil le surnom de χρυσοκομης, *à la chevelure d'or*, et non pas celui de πυῤῥος.

HÉRODIEN, pour contredire la tradition reçue que l'Empereur Commode parsemoit ses cheveux de poudre d'or, et pour assurer que sa chevelure étoit d'un blond éclatant, c'est-à-dire d'une couleur dorée, dit κομη τε φυσει ξανθη. (*Voy.* HÉRODIAN, *Hist.* l. 7, et THÉOCRIT. *Idyll.* XVIII, 1, et II, 78). Un passage déjà cité de l'*Onomasticon* de POLLUX (lib. II. cap. 3, §. 35) nous prouve au moins que quand il est question des cheveux, ξανθος désigne une couleur claire; car il oppose ξανθιζεσθαι την κομην *teindre sa chevelure en blond*, au mot μελανιζεσθαι *la teindre en noir;* c'est encore là ce qui est prouvé par un passage de ZONARAS, dont il sera question plus bas. Le Scholiaste d'Aristophanes, cité par SUIDAS, compare la couleur blonde ξανθος à celle du miel. Cela s'accorde encore avec l'expression d'Homère ξανθη Δημητηρ. (Iliad. v. 500), *la blonde Cérès*, lorsqu'il veut parler du blé.

comme une beauté par les Romains. Clitophon, dans Térence (11), refuse d'épouser la fille de Phanocrates, parce qu'elle a les cheveux roux, et une épigramme de Martial (12) vient à l'appui de notre opinion.

Les femmes grecques et les femmes romaines ne portoient point exclusivement des perruques blondes, ainsi le nom n'a pu être dérivé de la couleur, comme Wachter le suppose.

Nous avons vu plus haut que les femmes grecques savoient teindre en blond les cheveux noirs, et teindre en noir les cheveux blonds (13). Enfin il n'y a pas un seul passage qui prouve que les Grecs ou les Romains ayent employé ces mots πυρρίχος ou *pyrrichus*, pour désigner une chevelure blonde, soit naturelle soit artificielle. Juvenal, pour désigner une *perruque blonde*, se sert de l'expression *flavus galerus* (14).

D'après ces observations on croira difficilement que les Italiens et les Français des temps modernes, pour désigner la fausse chevelure dont ils faisoient usage, se soient servis d'un mot grec que

(11) —Rufam ne illam virginem ?
— Non possum.
Terent. *Heautontimor.*, act. v, sc. 5, v. 17.

(12) *Crine ruber*, niger ore, brevis pede, lumine læsus.
Rem magnam præstas, Zoïle, si bonus es.
Martial. lib. xii, épigr. 54.

(13) Jul. Pollux, *Onomasticon*, l. i, 3, 35.

(14) Juvenal, Sat. vi, 120.

les Grecs et les Romains ne prenoient point dans cette acception. Ainsi il est évident que l'origine du mot *perruquier,* en le dérivant de *πυρρίχος*, n'est fondée que sur une ressemblance fortuite, et que cette étymologie est aussi forcée que celle qui se tire de *περικε-φαλαια.* Le mot *perruque* ne vient donc ni des Grecs ni des Romains, puisque ces deux peuples se servoient de mots tout-à-fait différens pour désigner ce qu'il signifie.

Avant que d'exposer mon opinion sur l'étymologie de ce mot, il sera bon de rechercher dans quel temps et dans quel lieu cette expression a été employée, et surtout *quelle en a été la signification* dans les temps où on s'en est servi.

Le mot *perrique* se trouve dans la langue *romaine* ou *walone*, encore à moitié celtique, dont la langue française s'est formée vers la fin du dixième siècle; c'est-là sa plus ancienne trace : mais alors il ne signifioit pas de *faux cheveux.* Dans le *Dictionnaire roman, walon, celtique, et tudesque, rédigé par un religieux Bénédictin de la Congrégation de St. Vannes* (Bouillon 1777, gr. in-4.°), on trouve à la p. 233 cette explication du mot *perrike* : « *longue chevelure de ses* » *cheveux propres* ». Aucun des auteurs qui ont écrit sur les perruques n'a encore fait attention au sens primitif de ce mot, et cependant on peut en tirer des conséquences importantes pour son étymologie.

La langue italienne nous offre encore un autre exemple de l'emploi de ce mot à une époque reculée.

Selon le *Vocabolario della crusca*, on trouve dans les Œuvres de *Bernardo* BELLINCIONI, poète florentin de la seconde moitié du quinzième siècle, le passage suivant :

. . . . . son tutte opinioni
I bei capei; cercate sale in zucca.
Perche Assalon morì per la *parrucca*.

Nous voyons par ce passage qu'au quinzième siècle ce mot ne désignoit pas, en Italie, de *faux cheveux*, mais une *chevelure forte, naturelle et longue*, telle que devoit être celle d'Absalon ; de même que chez les Grecs le mot προκομιον ne désignoit qu'une *boucle de devant*, et que chez les Latins la véritable signification de *capillamentum* étoit celle de chevelure naturelle. Le *Vobolario della crusca*, et d'après lui les autres dictionnaires italiens vulgaires ajoutent que ce mot est employé aujourd'hui pour désigner de *faux cheveux* ; cependant on n'a pas encore cherché à découvrir quand et comment ce changement de signification s'est opéré, et lorsqu'on a voulu expliquer ce mot, on ne s'est pas rappelé sa signification primitive.

On trouve encore dans la langue italienne une trace de cette ancienne acception. *Caperruccia* et *capperruccio* désignent la partie du bonnet qui couvre la chevelure ; c'est comme qui diroit *cappa di perrucca*, bonnet de chevelure. Le *Vocabolario della crusca* cite les vers suivans d'un poète florentin du seizième siècle.

Piu non si fan le bionde pastorelle
Coi sacchi a' rozzi crin' la *capperruccia*.

Et il a été employé dans le même sens par VARCHI, dont la prose a été regardée comme classique par les Italiens.

En France, le mot *perruque* a été pris dans l'acception de *cheveux naturels*, jusqu'au seizième et au commencement du dix-septième siècle. A cette époque, on se servoit toujours de l'expression *fausse perruque*, pour désigner ce que nous appelons aujourd'hui simplement une *perruque* (15).

(15) C'est ce qu'on peut voir par les anciens Dictionnaires qui avoient paru alors. *Henri* ESTIENNE, dans son *Thesaurus linguæ græcæ*, imprimé en 1575, dit dans le tom. III, au mot Φεναξ : » Φενακη . . . *coma adulterina.* BUD. *Galericulum et* » *capillamentum ex* SUETONIO ; *addens id esse quod vulgus* * *nostrate vocat* fausse perruque. » *Guillaume* BUDÉE, dont il est question dans cette citation, a vécu de 1467 à 1540: j'ai cherché ce passage dans ses *Commentarii linguæ græcæ*, mais je n'ai pu le trouver ni dans l'édition de Bâle, 1530, ni dans celle de *Robert* ESTIENNE, Paris 1548; dans ses *Annotationes in Pandectas* (1514, folio 155; et 1556, fol. 182), il y a une explication semblable du mot φενακη qu'il compare avec le πιλιδιον dont parle Démosthènes; mais l'expression *fausse perruque* ne s'y lit point. Les mots cités plus haut, se trouvent dans le *Lexicon sive Dictionarium græco-latinum G.* BUDÆI, *J.* TUSANI, *R.* CONSTANTINI, Paris 1562, fol, d'où Henri Estienne pourroit les avoir empruntées. Voici ce qu'on y lit à la page 1894 : « Φενακη, πηνικη, LUCIAN. περιθετη « POLLUX, etc. *Capillamentum et Galericum* SUETON. *Coma* « *adulterina, vulgò* faulse perruque. » Les mêmes expressions se retrouvent aussi dans le Λεξικον Ἑλληνορωμαϊκον, Bâle 1577, fol. — Dans le *Dictionarium octo linguarum*, *Ambr.* CALEPINI, Basil. 1584, fol., à la page 180, on lit : « *Capilla-* » *menta dicuntur ipsi capilli,* τριχωματα, gall. *chevelure, perru-* « *que*; ital. *crini*; allem. *die Haar.* Dans les éditions postérieures de 1605, etc. on trouve non seulement ce passage, mais

Les théologiens de Louvain ont donc eu raison ; au seizième siècle, de traduire dans le passage d'Isaïe, *Cha. III, v.* 17, le mot *crines* par perruque, ainsi qu'il a déjà été dit (*); mais Thiers auroit dû mieux connoître l'histoire de sa propre langue, et ne pas en tirer la conséquence que ces mêmes théologiens ont voulu indiquer par là, que les perruques étoient déjà en usage au temps du prophète Isaïe (16). Cela prouve encore que

encore l'article suivant : « *Capillamentum, quod vulgus* falsam » perruquam *vocat* ». Il est vrai que Ménage, dans son *Dictionnaire étymologique de la langue française*, et M. Deguerle, dans son *Eloge des perruques*, rappelent que dans l'origine, le mot *perruque* n'a signifié que *chevelure naturelle* ; mais ni l'un ni l'autre n'ont tiré de cette observation les conséquences nécessaires, ni recherché l'époque à laquelle on a commencé à prendre le mot *perruque* dans le sens de *fausse perruque*, et celle où on a distingué avec soin ces deux significations. Dans un poëme français du quinzième siècle, cité par M. Deguerle, la perruque est désignée par l'expression *perruque feinte*. En espagnol, il paroît qu'on emploie encore aujourd'hui, du moins en badinant, le mot perruque pour désigner les cheveux naturels. Le Dictionnaire espagnol de l'Académie de Madrid ne rapporte pas, il est vrai, cette signification, mais il cite le passage suivant d'un poëme héroï-comique de dom *Joseph* de Salvestre, intitulé : *El robo de Proserpina* (l'enlèvement de Proserpine), qui fut publié en 1731; il y est question de l'occasion *sans cheveux* :

Un gran trecho los dos fueron iguales,
Mas la occasion, que nunca trahe peluca,
Dexòse asir del moño de los males

(*) *Voyez* la première partie de cette dissertation, Magasin encyclop. 1805, vol. déjà cité.

(16) Le célèbre prédicateur de Strasbourg, Geiler de Kai-

le mot perruque ne doit pas être dérivé du mot grec πηνικη, (peniké), ainsi que Menage et quelques autres l'ont prétendu; en effet, comme on a vu plus haut, πηνικη veut dire constamment *des cheveux postiches et étrangers*, et le mot *perruque* signifioit anciennement une *forte chevelure naturelle*. L'acception que nous lui donnons aujourd'hui de fausse chevelure, ne date que d'environ 230 à 240 ans.

Mais pourquoi, dès le temps où la langue française et la langue italienne commençoient à se former, a-t-on désigné par les mots *perrique, perruca, perruque, une chevelure naturelle?*

En comparant les témoignages de plusieurs historiens anciens, il paroît prouvé que la langue des Celtes s'est étendue beaucoup plus loin qu'on ne le croit communément, et que, dans la partie de la Germanie connue des Romains, du temps de César et de Tacite, on ne parloit pas les langues *gothique, théotisque et allemannique*, mais une langue semblable à celle dont les restes se sont conservés dans la principauté de Galles et dans les montagnes de l'Ecosse; les mœurs des peuplades à moitié sauvages de la Germanie paroîssent aussi avoir beaucoup ressemblé à celles des habitans des montagnes de l'Ecosse. On peut, d'après cela, concevoir comment presque tous

SERSBERG, mort en 1510, cite cependant aussi ce passage d'Isaïe, contre l'usage que ses contemporains faisoient de faux cheveux. *Voy.* ses Sermons sur le *Narrenschif* (c'est-à-dire, la nef des foux,) page 28.

les noms germaniques qui se lisent dans les écrits de Jules César et de Tacite peuvent facilement s'expliquer par la langue erse ou celle des habitans des montagnes de l'Ecosse, et par celle des habitans du pays de Galles; cela peut s'appliquer à beaucoup de dénominations de fleuves, de montagnes, de l'Allemagne, qui n'ont aucun sens en allemand, mais dont on saisit la signification, si on connoît l'une ou l'autre des langues que je viens d'indiquer, et qui toutes sont dérivées de l'ancienne langue des Celtes (17).

En supposant même que la langue celtique ne se soit pas étendue jusqu'au nord de l'ancienne Germanie, il n'en sera pas moins vrai qu'en Italie, en Espagne et dans les Gaules, le peuple a parlé

(17) On trouve des exemples de pareilles dénominations, explicables seulement par les langues dérivées du celtique, dans le Voyage de Nicolai en Allemagne, t. XI, p. 15 à 22, et l'*Appendix* XII, page 3 à 57; tom. XII, p. 1 à 17, 19, 20, 25, 26, 30 à 47; l'*Appendix* XIII, 1, p. 3 à 26; et les additions au tom. XI, *ibid.* pag. 130 à 138. Le savant Écossois, M. James Macdonald, *of Sout-Uist*, aussi versé dans la connoissance de la langue allemande, qu'il a approfondie pendant son séjour assez prolongé en Allemagne, que dans celle des montagnards de sa patrie, regarde ces dérivations comme dignes de l'attention de ceux qui s'occupent de recherches sur les langues. *Voy.* le Mercure allemand (1798, n.° 8, p. 344),

M. Boettiger a publié quelques détails biographiques sur ce savant Ecossais qui actuellement est ministre de l'évangile dans le comté de Fife en Ecosse. Il s'est fait connoître en Allemagne par les intéressantes observations, dont il a accompagné la traduction allemande du *Voyage en Angleterre, en Écosse et aux Hébrides* de M. Faujas de St. Fond, publié à Goettingue, 1799, in-8.°.

des dialectes celtiques, c'est-à-dire semblables à la langue irlandaise ou du pays de Galles, même à l'époque où la langue latine étoit universellement répandue dans l'empire romain. SUETONE, auteur du premier siècle, et FESTUS, auteur du quatrième, qui citent plusieurs mots gaulois ou celtiques, sont à cet égard des témoins irrécusables (18):

Tous les auteurs qui ont fait des recherhes sur les origines de la langue française actuelle, s'ac-

(18) SUETONE, dans la *Vie de Vitellius*, chap. 18, nous apprend que le compétiteur de cet Empereur étoit né à Toulouse, et qu'il y avoit été désigné, pendant sa jeunesse, par le sobriquet *becco*, qui, dans la langue du pays, signifie *bec de poule*, à-peu-près de même que nous disons *blanc bec*. Selon le même auteur, *Vie de Galba*, ch. 3, on croyoit que celui de la famille *Sulpitia* qui le premier porta le nom de *Galba*, fut appelé ainsi, à cause de son embonpoint, du mot gaulois ou celtique *galba*, qui signifie *gras*; encore aujourd'hui, les mots *calb* ou *galb* signifient en bas-breton *gras*, *épais*. Voyez le *Dictionnaire français-celtique* du P. ROSTENEN. L'Empereur Marcus-Aurelius Antoninus, né à Lyon, plus connu sous le nom de *Caracalla*, reçut ce surnom, parce qu'il portoit habituellement le manteau des soldats gaulois, que l'on désignoit par le mot celtique *caracalla*. Encore aujourd'hui, un *surtout* ou *manteau* s'appelle *carrachallamh* dans la langue erse. FESTUS, *de ling lat.* lib. III, dit que *cimber*, dans la langue celtique, étoit synonyme de *latro*, c'est-à-dire *soldat*, et que *bardus* signifioit un *chanteur*, *ibid.* lib. II Plusieurs autres mots que Festus veut faire passer pour appartenant au vieux langage latin, se retrouvent encore aujourd'hui dans la langue erse et dans celle du pays de Galles; tels sont, entre autres, *ocr*, nom d'une montagne escarpée, lib. XIII; *runa*, espèce de flèche, selon ENNIUS, lib. XVI. *Rin* et *run* signifient *une pointe* dans la langue erse.

cordent à dire qu'elle a adopté beaucoup de mots celtiques. Les dénominations de beaucoup de villes, de villages, de montagnes, en France, en Espagne, en Italie et en Suisse, en sont des preuves indubitables ; on ne trouvera donc pas étrange de chercher dans cette *langue des anciens Gaulois*, l'origine du mot *perruque*, qui dans le *vieux français*, et dans le *vieux italien*, a d'abord eu la signification de *forte chevelure naturelle*, et qu'on ne peut expliquer raisonnablement par aucune langue connue.

Le *Vocabulaire* ou *Dictionnaire provençal français* (Marseille 1785, grand in-4.° tome II, page 487) dit expressément que le mot *perruque* est dérivé du celtique, mais il n'indique pas comment. Le *Dictionnaire roman, walon, celtique et tudesque* déjà cité, dit également que ce mot est d'origine celtique. Dans la langue irlandaise, *barr* signifie *la chevelure*, et *uc* ou *uch* veut dire *grand, élevé, considérable* (19) ; *barr-uch* seroit donc une *chevelure forte et élevée*, et cette signification conviendroit parfaitement à l'épaisse chevelure d'Absalon, que BELLINCIONI appele dans ses vers *la parrucca*. Cette dérivation est donc la moins forcée, puisqu'elle est tirée de l'ancienne langue des pays où son acception primitive se trouve à une époque très-reculée.

(19) Dans la langue du pays de Galles, le mot *barug* signifie la gelée blanche qui enveloppe les arbres comme une espèce de chevelure.

Il est encore curieux d'observer que le mot latin *galericulus* a passé dans le vieux langage français. Dans le *Dictionnaire du vieux langage français*, par LACOMBE (Paris 1766, in-8.°), on trouve à la page 236, *galéricule* ou *galicolie*, perruque de femme, c'est-à-dire, en prenant le mot *perruque* dans l'acception que nous lui donnons aujourd'hui, et qu'il n'avoit pas anciennement, ainsi que je l'ai démontré plus haut; et c'est précisément ce qui a engagé à adopter le mot *latin* dans le vieux langage.

Après cette digression sur l'étymologie du mot perruque, il nous reste à donner, d'après des sources authentiques, l'histoire de l'emploi des perruques, depuis le moyen âge jusqu'à nos jours; ce sera le sujet d'un article que je réserve pour le numéro suivant.

VOYAGE.

Lettres sur la Calabre et la Sicile ; par M. Jean Henri Bartels (1).

LETTRE PREMIÈRE

Naples, août 1786.

Mon parti est pris, dans peu de jours je pars pour la Calabre. Depuis longtemps j'en avois formé le projet, malgré les représentations d'amis, peut-être trop craintifs, qui ne cessent de vouloir m'en détourner par le récit de dangers, que je crois imaginaires. Ces amis ont sans doute été effrayés par tout ce qu'on raconte de défavorable sur cette partie de l'Italie ; je ne me laisserai point épouvanter par ces bruits sans les approfondir.

Il ne me manquoit qu'un ami qui partageât avec moi les plaisirs et les désagrémens du voyage : si M. Heeren (2) n'avoit pas été retenu à Rome,

(1) Ces lettres et le Voyage de M. Munter sont les deux ouvrages qui font le mieux connoître la Calabre et la Sicile. M. *Winckler* avoit entrepris la traduction de celui de M. Bartels ; j'en donnerai quelques lettres qui feront connoître cet intéressant voyage, fait en 1786 : celle-ci est la première, elle traite des motifs qui y avoient déterminé M. Bartels, et du plan qu'il s'étoit tracé pour l'exécuter.

(2) *Arnold-Hermann Ludwig* Heeren à présent professeur de philosophie à Goettingue, né à Brême le 27 octobre 1760, est un des plus habiles philologues et des meilleurs esprits de l'Allemagne ; il est auteur de plusieurs excellens ouvages qui lui ont assigné une place distinguée parmi les savans ; il a passé

il m'auroit accompagné dans la Calabre, comme il avoit fait dans l'Italie supérieure. J'ai trouvé pour compagnon un jeune anglais, et rien ne peut me retenir. J'éprouve l'impatience d'un homme ardent qui a pris une résolution vive, et qui voit ceux qui l'environnent, juger son entreprise, avec un sang froid insupportable, et réunir leurs efforts pour l'en détourner, au lieu de lui donner les conseils et les secours qui lui sont nécessaires pour l'entreprendre. Mais tout ce qui intéresse le napolitain, l'occupe sans cesse, et il vous faut écouter

un assez long temps en Italie, où il a été accueilli par feu le cardinal Borgia, sur lequel j'ai publié une notice. On lui doit une belle dissertation sur une inscription renfermée dans le riche Museum de cet illustre ami des lettres, et une autre dissertation sur un bas-relief du Musée Pio-Clementin, représentant le matricide d'Oreste. Ces dissertations ont été réimprimées avec plusieurs autres également importantes dans une collection intéressante intitulée *Bibliothek der alten Litteratur und Kunst*, Bibliothèque d'ancienne littérature et des arts, que M. Heeren publioit avec le savant Tychsen, et dont il n'a paru que dix numéros. Outre les écrits dont je parle ici, et plusieurs autres, tels qu'une dissertation sur les *chœurs de tragédies grecques*, une édition d'un traité des *encomii* de Menandre, le Rhéteur, t. 8., on lui doit un bel ouvrage sur le commerce des principaux peuples de l'antiquité, dont il a déjà fait paroître ce qui est relatif aux Carthaginois, aux AEthiopiens, aux AEgyptiens et aux peuples de l'Asie. Le premier volume de cet ouvrage vient d'être traduit en français. Il a encore donné d'excellentes dissertations sur la connoissance que les anciens et principalement les Grecs avoient de l'Inde. On voit par là combien il devoit être intéressant de voyager avec un homme tel que M. Héeren, et combien M. Bartels, qui avoit eu cet avantage dans l'Italie supérieure, a dû être fâché de se séparer d'un semblable compagnon. A. L. M.

ses raisonnemens et ses avis absolument vides de sens. Cependant Naples renferme aussi beaucoup de bons esprits; leur proportion est comme celle du bled à l'ivraie dans un champ bien cultivé. Les homme de mérite de cette nation, s'empressent de contribuer au succès de mon entreprise, de lever les obtacles qu'elle éprouve, et font leurs efforts pour rendre mon voyage aussi instructif qu'il sera possible.

Je crois devoir vous développer encore les motifs qui m'ont déterminé à ce voyage, pour que vous sachiez ce que vous devez attendre de mes observations sur la Calabre, et pour prévenir vos questions sur mon opiniâtreté à réaliser ce projet. Vous me connoissez assez, pour savoir combien je suis ennemi de cette froide prévoyance, qui cherche par indécision des difficultés où il n'y en a point, et de cette promptitude inconsidérée, qui se précipite dans les dangers.

Vous vous rappelez sans doute, mon ami, l'amertume de nos regrets, lorsqu'en parcourant la vaste scène du monde, nous voyions les contrées les plus fertiles de l'Europe, celles qui ont donné la naissance aux grands hommes, à qui nous devons presque toutes nos lumières, retombées dans la Barbarie. Nous nous efforcions vainement de trouver la solution de ce problême.

Les républiques les plus florissantes de la Grèce sont devenues barbares; Carthage est anéantie; Rome énervée ne nous présente plus qu'une ombre de sa grandeur passée; nous trouvons partout les causes évidentes de ces révolutions, tantôt c'est la

situation du pays, tantôt ce sont les changemens survenus dans le système politique et dans le gouvernement. Nous ne pûmes jamais concevoir comment une des provinces les plus heureuses de l'Europe, qui encore aujourd'hui est en relation avec les pays les plus florissans, qui par sa situation semble pouvoir aspirer à l'empire des mers, qui par son heureux climat pourroit produire les plus beaux génies, est dans une si grande décadence; nous fûmes obligés de remettre la solution de ce problême à un autre temps. Combien de fois nous avons souhaité de lever un coin du voile qui couvroit ce secret; à mesure que j'approchais de la Calabre ce désir devint plus ardent : voilà mon premier motif.

Le second étoit d'apprendre à observer ces terribles révolutions de la nature, qui dans un moment ont dévasté les ouvrages les plus solides, et enséveli des nations sous les ruines de leurs propres travaux. Je voulois voir de près ce fléau du genre humain, qui surpasse infiniment tout ce que la nature offre de plus terrible (3), et dont nous autres

(3) Je cède au desir de citer ici un très-beau passage de Senèque, où il montre, par des rapprochemens heureux, qu'un tremblement de terre est l'événement le plus effrayant que nous connoissions : « A tempestate nos vindicant portus : » nimborum vim effusam et sine fine cadentes aquas tecta pro- » pellunt; fugientes non sequitur incendium; adversus toni- » trua et minas cœli, subterraneæ domus et defossi in altum » specus remedia sunt; ignis ille cœlestis non transverberat » terram, sed exiguo ejus objectu retunditur; in pestilentia » mutare sedes licet; nullum malum sine effugio est; Nunquam

habitans des contrées septentrionales ne pouvons nous faire une idée.

Etudier l'homme, pleurer avec lui ses malheurs, connoître les consolations qui soutiennent encore son courage; voir ce que le gouvernement a fait

» fulmina populos perusserunt; Pestilens cœlum exhausit, urbes » non abstulit : Hoc malum (scil. terræ motus) latissime patet, « inevitabile, avidum, publice noxium. Non enim domos solum » aut familias, aut urbes singulas haurit, sed gentes totas, re- » giones que subvertit, et modo ruinis operit, modo in altum » voraginem condit, ac ne id quidem relinquit, ex quo appa- » reat, quod non est, saltem fuisse : sed supra nobilissimas » urbes, sine ullo vestigio prioris habitus, solum extenditur. » SENECA *in nat. quest.* lib. VI, c. 1, *note de l'auteur.*» Je joindrai ici la traduction de ce passage par LAGRANGE, pour ceux à qui la langue latine n'est pas familière. « Les ports sont un » asyle contre la tempête, les toits un abri contre les torrens » du ciel et la fonte continuelle des nuages; l'incendie ne pour- » suit pas l'homme dans sa fuite contre les tonnerres et les me- » naces du ciel en courroux; on trouve un remède dans des de- » meures souterraines et des cavernes profondes; en effet les » feux de l'atmosphère ne pénètrent point la terre, et sont » émoussés par le moindre obstacle de sa surface; dans la peste, » on peut changer de climat. Il n'y a point de calamité à la- » quelle on ne puisse se dérober; jamais la foudre n'a consumé » des peuples entiers; la peste dépeuple des villes, mais ne les » détruit pas; le fléau dont nous parlons est le plus étendu, » le plus inévitable, le plus insatiable, le plus général de tous » les fléaux. Ce n'est point des maisons, des familles, des » villes, qu'il attaque; ce sont des nations, des régions en- » tières qu'il détruit; tantôt il les couvre de leurs propres » débris; tantôt il les ensevelit dans des abîmes profonds, sans « laisser la moindre trace qui fasse juger que ce qui n'est plus, » a du moins existé; le sol étendu sur les villes les plus puis- » santes, fait disparoître jusqu'au moindre vestige de leur état » précédent. » A. L. M.

pour soulager les malheureux habitans de la Calabre ; ce qu'il fait encore, et quel est le degré d'activité qu'il y met ; voilà mon ami, ce qui m'engage à entreprendre ce voyage. J'observerai scrupuleusement, et avec la plus grande impartialité, et je vous communiquerai les résultats de mes observations.

J'ai encore un troisième motif, que je ne dois pas vous cacher. Vous connoissez les idées défavorables, répandues dans nos contrées, contre les habitans de la Calabre ; mais vous vous trompez, si vous croyez qu'elle ne doivent leur origine qu'au grand éloignement ; par la distance au contraire, les couleurs se sont affoiblies ; le napolitain lui-même regarde son voisin presque comme un sauvage toujours disposé à détruire, à piller et à tuer, et qui mérite plutôt sa haine que sa compassion ; cependant l'expérience que j'ai pû acquérir jusqu'à présent, ne me montre pas une dépravation si générale qu'elle puisse autoriser ce jugement. Je crois donc rendre un service essentiel à l'humanité, en saisissant l'occasion d'examiner, si en effet la nature a livré à la dépravation les habitans de ce pays charmant, autrefois si policé, ou si nous sommes égarés par des préjugés ? Je m'abstiendrai de tout jugement, avant d'avoir bien observé, mais plus j'y pense, plus la Calabre me paroît dans la situation des autres pays qui ont été injustement diffamés par ceux qui les ont décrits (4).

(4) Les exemples dont parle M. Bartels sont en effet nombreux et anciens. Mon savant ami M. Boettiger a prouvé dans

Je ne connoîs que deux sources, où un préjugé si injuste et si général, ait pu prendre naissance. On ne connoît pas bien le pays et ses habitans; ses histoires imparfaites sont défigurées par des fictions, et bien des gens ont intéret à cacher la vérité et à répandre de faux récits.

Dans un éloignement aussi considérable que celui qui nous sépare de la Calabre, les détails incomplets sont facilement défigurés, quoique les communications ne soient même pas entravées; car une foule de circonstances peuvent contribuer à dénaturer ces récits, avant qu'ils viennent à notre connoissance. Mais si cette prévention existe entre deux pays aussi peu éloignés l'un de l'autre, que Naples et la Calabre, quoique d'ailleurs les points de contact soient aussi multipliés qu'ils doivent l'être, puisque ce sont des provinces du même royaume, je crois qu'on peut avancer que les rapports sont entravés par quelque grand obstacle. Voilà précisement le cas de la Calabre : la nature a entassé à son entrée des montagnes difficiles à franchir, et l'art a négligé jusqu'à présent, d'y frayer des routes, d'y cons-

une belle dissertation *sur la flûte et sur le Mythe de Marsyas*, inséré dans l'article Museum de M. Wieland, t. 1, p. 279 et traduite en français dans le Magasin encyclopédique, année VII, t. V, pag. 296 que plusieurs traits de l'histoire et de la mythologie ont été défigurés par les préjugés que les *Athéniens* avoient conçus contre leurs voisins les *Bœotiens*, et il étendra même cette idée dans d'autres dissertations. On pourroit, dans l'Histoire ancienne et moderne, trouver beaucoup d'exemples semblables. A. L. M.

truire des ponts pour faciliter le passage des rivières nombreuses qui en croisent les vallées, en un mot, d'y répandre ces facilités indispensables pour encourager les communications. Je conviens qu'il existe toujours des liaisons de commerce, mais elles ne contribuent en rien à faire connoître l'intérieur du pays ; toute l'exportation se fait par eau, dans de petites barques qui suivent les côtes. D'ailleurs il est prouvé par l'histoire de tous les temps, que le négociant ne s'inquiète que de ses spéculations commerciales et du calcul de ses intérêts (5) ; il ne reste donc de moyens de communications avec ce pays, que les courriers, qui sont obligés de le parcourir plusieurs fois la semaine.

Quoique Naples et la Calabre soient gouvernés par le même souverain, et d'après les mêmes lois, cela n'a point d'influence sur les relations de la masse du peuple.

L'établissement des couriers contribue plutôt à augmenter, qu'à diminuer cette ignorance, qui à l'aide de l'imagination doit produire une foule de préjugés. La plupart des voyageurs et

(5) Il n'a pas besoin d'autre chose pour atteindre son but. On auroit donc tort si on croyoit que ce que je viens de dire contient un reproche. Les négocians nous ont procuré de tous temps les premiers moyens de communiquer avec d'autres pays ; leur activité nous les facilite encore. Le commerce a donc toujours été et sera toujours l'appui le plus important du monde politique, aussi bien que de la République des lettres.

surtout ces mêmes couriers (6), qui parcourent la Calabre, exagèrent les dangers et les désagrémens d'un voyage dans ces contrées peu fréquentées, soit pour intéresser par le merveilleux de leurs récits, soit pour rehausser l'opinion qu'on doit concevoir de leur courage; et pour être sûrs que leur secret ne sera pas trahi, ils représentent les avantages qu'on peut retirer de ces voyages, comme très-légers et presque nuls. Il est donc certain que si les voyageurs et ces courriers ne sont pas animés d'un amour sincère de la vérité, ils contribuent plutôt à répandre des préjugés, qu'à les détruire, d'ailleurs le peu de renseignemens qu'on obtient sur ce pays, ceux qu'on peut regarder comme authentiques, ne font mention que de pillage et de meurtre. L'imagination ajoute à ce tableau les couleurs les plus sombres; rien de plus naturel alors, que de croire à l'exactitude de tous ces rapports. Je vous citerai seulement d'après ma propre expérience, quelques exemples qui prouvent la vérité de ce que je viens d'avancer, car je ne finirois pas, si je voulois vous dire combien de fois les voyages imprimés m'ont fourni l'occasion de faire de semblables observations. L'Abbé B.... (7), au-

(6) Ces couriers sont ordinairement des personnes qui ont reçu une éducation soignée, et ils ont l'accès dans la meilleure compagnie. Ils se donnent même beaucoup de peine pour obtenir ces places, et, si je ne me trompe, ils sont obligés de fournir une caution considérable.

(7) Si un de mes amis me demande le nom de quelque personne que je n'ai indiquée que par une lettre initiale, je n'hési-

quel j'ai parlé à Rome et ensuite à Naples, lorsqu'il traversoit cette ville pour aller en Sicile, tâcha à différentes reprises, de me dissuader de mon voyage en Calabre, tantôt en plaisantant, tantôt sérieusement; il me répétoit toujours qu'il avoit eu

terai pas à le lui dire; mais je me garderai toujours de nommer publiquement un homme auquel ce que j'en raconte pourroit être défavorable, ou lorsque les faits que je cite m'ont été communiqués seulement par un des mes amis. Si *Brydone* avoit usé de cette discrétion, il auroit épargné au respectable *Recupero* plus d'un désagrément. *(Note de l'Auteur).*

Il est bon d'instruire le lecteur sur la vérité de l'anecdote racontée à l'occasion du chanoine *Recupero*. Brydone, *Lettre I.re sur la Sicile*, traduct. française, 1, 158, cite l'opinion de ce chanoine sur les éruptions de l'AEthna; il lui fait dire que la première éruption de l'AEthna doit avoir eu lieu il y a 14 mille ans, et il fait remarquer cette opinion dans un prêtre catholique. La Borde, note première de sa traduction française des Voyages de Swinburne, tom. II, p. 71, prétend que le cardinal archevêque Branchiforte avoit défendu à Recupero de publier cette opinion, et que l'indiscrétion de Brydone l'a fait plonger à perpétuité dans un affreux cachot. Dolomieu (Mémoires sur les Isles Ponces, p. 470), dément cette anecdote : Recupero, dit-il, ne méritoit ni la haute opinion qu'on a eu de son savoir, ni les doutes élevés sur son Orthodoxie. Il savoit la nomenclature des éruptions de l'AEthna et avoit lu sur ce sujet quelques mémoires à l'académie des AEthnéens de Catane. La cour de Naples, loin de le persécuter, lui donna des éloges et lui accorda une pension : il se plaignoit, il est vrai, de la réputation que Brydone lui avoit faite très-mal à propos; mais il n'a été ni recherché ni emprisonné. Après sa mort, la cour de Naples voulut avoir ses manuscrits pour les faire imprimer, mais il furent trouvés trop peu importans. M. Bartels a donc raison d'appeler désagrémens ce que La Borde nomme persécutions; l'indiscrétion de Brydone n'en est pas moins répréhensible, et la retenue de M. Bartels très-louable. A. L. M.

l'occasion de connoître le caractère fourbe et dissimulé des Calabrois; et voilà ce qu'il m'en raconta : » un jour j'allois de Messine à Reggio ; » à peine avois-je mis pied-à-terre, qu'une foule » d'hommes d'une physionomie sinistre m'entou- » rèrent; ils se parloient à l'oreille, et parurent se » concerter pour me surprendre et m'assommer, » lorsque je serois dans l'intérieur de la ville. Je » me hâtai de regagner ma barque, que je fis » éloigner de terre; je provoquai alors ces coquins » en les menaçant de ma canne, tandis qu'ils me » repondoient par une grêle de pierres.

Comment se persuader que sans aucun espoir de gain (car c'étoit en plein jour et dans la ville) on ait voulu insulter à M. l'abbé B... sans qu'il y ait donné occasion ? sans doute en me racontant ce fait, il ne s'aperçut pas que les caractères de fiction étoient trop visibles. Je ne lui cachai pas que selon moi une terreur panique lui avoit fait voir une attaque de brigands où il n'y avoit que du badinage, ou qu'il vouloit plaisanter sans doute avec moi. Mais plus je riois de sa poltronnerie, et plus il confirma la vérité du fait, et il finit en disant : « si vous vous obstinez à ne pas suivre de bons conseils, je m'en lave les mains, et le danger que vous courez est pour vous » ?

Voici encore un autre exemple. Un de mes amis m'a accompagné ce matin chez le dernier courrier revenu de la Calabre, il y a quelques jours, dans l'espérance qu'il pourroit me donner quelques avis utiles ; mais je ne fus pas longtemps

sans m'apercevoir que je m'étois mal adressé. Celui-ci commença par me dire beaucoup de chose sur l'air, qu'il assura être plus mauvais en Calabre que partout ailleurs; il m'annonça donc des fièvres putrides, et la mort même d'un ton si sérieux et d'un air si assuré, qu'il auroit finit par m'effrayer, si l'expérience ne m'avoit pas déjà suffisamment démontré la véritable valeur de ces avis généreux. A la vérité les personnes les plus dignes de foi m'assurent que les maladies, qui naissent du mauvais air, sont encore plus fréquentes en Calabre que dans les environs de Naples, qu'en un mot elles sont affreuses. Le corps du malade, de quelque âge qu'il soit, devient d'un jaune foncé, et s'enfle au point que toute espèce de mouvement est presqu'impossible. Cet état est suivi de fièvres, de consomption, ou de fièvres putrides, et même quelquefois de mort subite; mais quelques terribles que puissent être ces maladies, la crainte qu'elles inspirent ne pourra jamais me détourner de mon voyage. Des médecins habiles m'ont assuré qu'avec un corps sain et robuste on n'a rien à craindre, pourvu qu'on se garde de passer la nuit dans des contrées infectées d'un air délétère et pestilentiel; ce que le courrier me disoit ne fit donc aucune impression sur moi. Il me régala ensuite de récits de pillage et d'assassinats commis dans la Calabre; il me raconta que les brigands se tiennent cachés dans les broussailles, que sans être

aperçus ils tirent sur les voyageurs ; qu'il ne devoit qu'à son escorte considérable de n'avoir pas été attaqué ; que déjà beaucoup de ses camarades avoient été leurs victimes. Il se résumoit en ajoutant : *tutti, tutti sono malviventi, malandrini !* (tous, tous sont des filoux et des scélérats !) Ce qu'il y avoit de vrai dans son récit, c'est qu'il n'y a pas longtemps qu'un courrier a été dévalisé près de Nicastro, et qu'un autre a été tué aux environs de Castrovillari ; mais je n'ai pas besoin de vous dire que ces faits isolés ne peuvent pas faire juger d'une nation entière, d'autant plus que ces exemples sont assez rares. Si on vouloit apprécier ainsi toutes les autres actions de l'Europe, n'auroit-on pas autant de raison de nous appeler des voleurs et des assassins ? mais ici on juge d'après ces récits, et on y est presque forcé puisque ce sont les seuls détails qu'on obtienne de tous temps sur la Calabre. Il est évident que tout cela ne peut qu'augmenter les préjugés et l'ignorance des Napolitains sur ce pays, et la vivacité de leur imagination contribue encore beaucoup à les accroître.

Je vais vous montrer encore l'autre source de ces préjugés. C'est celle dont sont nés ceux des Allemands contre les Italiens ; préjugés que plusieurs voyageurs modernes semblent encore avoir pris à tâche d'entretenir et de propager. Les négocians de l'Allemagne qui, dans le moyen âge, trafiquoient avantageusement

avec les grandes villes commerçantes de l'Italie, craignoient que la concurrence ne leur enlevât cet avantage; ils tâchoient de les dégoûter de l'Italie en leur peignant le caractère des habitans avec les couleurs les plus affreuses : ils réussirent, en effet, à répandre des préjugés qui, encore aujourd'hui, n'ont pu être entièrement déracinés.

Vous voyez à présent comment cela peut s'appliquer à la Calabre.

Le Roi de Naples ne connoît pas lui-même ses possessions. Il aime mieux prodiguer des sommes considérables pour d'autres voyages d'amusemens, pendant que ses ministres font ce que bon leur semble.

On m'a dit plus d'une fois à Naples : « ce n'est » pas la faute du Roi, car si ses ministres lui ins» piroient le desir de faire un voyage en Calabre, » il ne tarderoit pas une heure à partir. » D'après tout cela n'est-on pas fondé à soupçonner qu'on cache la vérité, et qu'on s'efforce de répandre des mensonges ?

Je ne prétends pas cependant que les habitans de la Calabre n'ayent donné aucune occasion à la mauvaise réputation qu'ils ont chez leurs voisins. Il est incontestable que des bandes de voleurs infestoient autrefois ce pays ; c'est ce que prouvent la quantité de noms de célèbres chefs de brigands connus chez les Napolitains. Ces bandes ne paroissent plus être si considérables ni si redoutables qu'autrefois ; on ne parle plus de troupes

entières de voleurs, mais seulement de coups hardis faits par quelques téméraires réduits à l'extrémité. Cela n'empêche pas que le souvenir de ces bandes de brigands ne subsiste, et que la mauvaise réputation des habitans de la Calabre ne soit toujours la même; mais elle la perdroit enfin si elle n'étoit pas perpétuée par une autre cause.

L'imputation la plus grave des Napolitains contre les habitans de la Calabre, est celle-ci : *sono ladroni !* (ce sont des coquins !)

Quand j'en demandois la preuve on me racontoit d'abord de petites ruses, et des escroqueries que les habitans de la Calabre s'étoient permises envers les habitans, pour les tromper dans leurs affaires de commerce, et on ne parloit qu'ensuite des coups de mains qu'on leur reprochoit.

Partout j'ai entendu les mêmes récits; ce qui me fait croire que le Napolitain qui, à ce qu'on sait, a la renommée de surpasser les autres nations de l'Italie dans l'art de l'escroquerie, est particulièremeut humilié d'être prévenu par un autre, et dans le même moment peut-être où il espéroit avoir la primauté.

Je pourrois citer une foule d'exemples de ce genre dont j'ai été témoin, ou dont je devois moi-même être la dupe. Je me bornerai à vous en raconter un seul. Il y a huit jours à peu-près que j'ai été voir la grotte de Pausilippe. Le voiturier qui devoit m'y conduire et me ramener me demanda d'abord une grosse somme; je con-

vins avec lui d'un prix qui étoit encore de quatre carlins (8) plus fort que le prix ordinaire. Le rusé Napolitain se réjouissoit déjà de son gain, et oublia de me demander combien de temps j'y resterois; il supposoit sans doute que je ne ferois qu'aller et revenir. Mais mon dessein, au contraire, étoit de passer en même temps au moins une heure chez un de mes amis; c'est ce que je fis aussi. Jamais je n'ai vu un Napolitain dans une pareille fureur, ni proférer de plus horribles insultes accompagnées de gestes violens, lorsque je lui payai la somme dont nous étions convenus. Il s'en alla d'abord sans accepter l'argent, revint une heure après encore aussi emporté qu'il avoit été, et voyant enfin que tout cela ne faisoit aucune impression sur moi, et qu'il ne réussiroit pas à avoir davantage, il mit la main à son couteau (9) (c'est la menace ordinaire), me montra les dents et dit en s'en allant qu'il me traiteroit autrement si j'étois son semblable, etc.

Il paroît que les habitans de la Calabre, ne cèdent en rien à leurs voisins, pour ces petites escroqueries; ils ont même souvent occasion de développer leur adresse lorsqu'ils apportent leurs mar-

(8) Un peu moins d'un demi ducat; le ducat vaut 10 carlins, le ducat 4 l. 3 s. 4 d. A. L. M.

(9) C'est une arme que portent tous les Napolitains, malgré la défense du Gouvernement : tantôt ce couteau est pendu à la ceinture sur le côté, tantôt on le met dans une poche latérale des culotes.

chandises à Naples, qui est le seul point de communication entre ces deux nations. Je crois qu'à-présent la haine des Napolitains contre les habitans de la Calabre, ne doit plus vous surprendre.

Je reviens à mon premier sujet. Pour voir par mes propres yeux, et pour m'assurer par ma propre expérience, à quel point mes conjectures sont fondées, je crois devoir faire le voyage de la Calabre, puisque l'occasion s'en présente. J'espère y puiser des instructions précieuses, et apprendre à connoître davantage les hommes. L'idée de contribuer en quelque sorte à détruire des préjugés qui déshonorent l'humanité, est trop douce pour y résister; et j'espère que l'ardeur qui m'anime me fera retirer quelqu'utilité de mon voyage.

Si j'en ai le temps et l'occasion, je vous marquerai ce que j'aurai vu et observé dans chaque endroit. Je vous laisse le soin de faire un ensemble de ces différens matériaux. Je tâcherai de rester fidèle à mon dessein, de ne raconter que ce que j'aurai vu, sans jamais me permettre des conjectures hasardées, et je vous prie de m'avertir et de me redresser toutes les fois que je m'écarterai de cette route.

Il me sera impossible de parcourir tout le pays, mon temps ne me le permet pas; cela n'est même pas nécessaire pour atteindre mon but. Je me suis donc proposé de passer par, *Saferno*, *Castrovillari*, *Cosenza*, *Nicastro*, *Lo-Pizzo*, *Monteleone*, *Seminara*, *Bagnara*, de voir la *Scylla*, et de m'embar-

quer à *Reggio*, pour aller en *Sicile*. Vous voyez que les détails historiques, géographiques et statistiques que je pourrai vous donner n'embrasseront que les provinces de la Calabre, situées le long de la méditerranée. J'ai choisi ces contrées parce qu'elles ont été, ou négligées tout-à-fait par nos voyageurs, ou seulement parcourues à la hâte.

Vous desirez peut-être encore quelques détails sur ma manière de voyager ? Je sens bien qu'il me faudra renoncer pour quelque temps à plusieurs de ces commodités, qui sont presque devenues des besoins pour nous; mais ces petits sacrifices contribuent même à augmenter mes jouissances.

J'ai toujours la maxime que vous me connoissez, mon ami, qu'il est flatteur de vaincre et d'avoir vaincu des obstacles qui font reculer les autres.

Vous n'ignorez pas que la Calabre manque absolument de routes frayées, qu'il y a au contraire beaucoup de montagnes à franchir. On n'y peut donc voyager qu'à pied ou à cheval. Au lieu de chevaux, on se sert souvent d'ânes. En Sicile on voyage de la même manière ; ce seront sans doute les circonstances qui détermineront chaque fois laquelle sera la mienne. Ceux qui sont fermement persuadés de la vérité de tous les assasinats qu'on raconte, se font escorter ici et dans la Sicile, par deux ou trois cavaliers armés de fusils chargés. En Calabre on donne à cette escorte le nom général de *guardia*, en Sicile son nom est *campieri;*

comme vous le savez déjà par les lettres excellentes de RIEDESEL *sur la Grande-Grèce et la Sicile*, BRYDONE et d'autres voyageurs. Mais quoique BRYDONE puisse dire du peu de sureté que les voyageurs trouvent en Sicile, pour donner à son ouvrage l'air plus romanesque, tous les voyageurs modernes auxquels j'ai parlé, m'ont assuré qu'il n'y a pas de pays où le voyageur ait moins à craindre, et quil n'y a pas d'argent dépensé plus mal-à-propos, que celui qu'on donne aux *campieri*. Ne seroit-ce pas aussi le cas de la Calabre? Mon compagnon, un jeune anglais, nommé *Joseph-Bouchier-Smith* (10), respectable par les qualités de son cœur et de son esprit, est parfaitement d'accord avec moi, d'essayer du moins de nous en passer absolument. Nos pistolets sous le bras ou pendus à notre bête de somme, et notre petit portemanteau en croupe; voilà tout l'équipage dont nous nous chargeons et qui doit nous suffire pour braver les voleurs et les assassins.

Comme notre dessein principal, est de connoître le pays et surtout la nation, nous sommes bien résolus de ne pas prendre des lettres de recomman-

(10) Dans le moment où on réimprime cette première lettre, je reçois la triste nouvelle que ce respectable ami, avec lequel j'ai passé les momens les plus heureux de ma vie, est mort dans le printemps de sa vie. C'étoit un des hommes les plus estimables que j'aie jamais connu, la nature l'avoit doué des talens qu'elle ne donne qu'à ses favoris; sa figure étoit noble et belle, son caractère droit et honnête. *Paix soit à ses cendres!*

dation pour les gouverneurs du pays, ou du moins de ne pas les remettre, si les circonstances ne nous y obligent pas; puisque nous sommes persuadés que leur connoissance en nous procurant à la vérité, quelques aisances, ne serviroit qu'à nous enlever la confiance des habitans; ce qui nous feroit manquer le principal but de notre voyage.

LITTÉRATURE ANGLAISE.

Lettre à M. Millin, *sur l'*Universal Prayer.

Monsieur,

De tout temps la littérature a été une passion pour moi; j'y ai passé bien des nuits, et tout jeune que j'ai été je me suis fait une habitude de me rendre compte de chacune de mes lectures. Pour peu qu'un ouvrage me plût, un pamphlet, un journal, une critique éphémère, etc., c'étoit une analyse, un extrait ou un court *excerpta* qui entroit dans mes recueils. Aujourd'hui même encore, malgré l'extrême paresse que j'ai d'écrire, je n'ai point abandonné cette habitude. Dernièrement les deux volumes de la *Poétique anglaise* de M. Hennet m'ont fourni cent trente articles; et entre autres ouvrages, le *Dictionnaire de* M. Gaillard, ses *Mélanges*, et les *Poëmes* de M. Delille, un très-grand nombre d'articles; les *Fastes* de M. de Saint Ange, quelques-uns; et ses seules *Métamorphoses*, plus de 300 pag. in-8°. de manuscrit. Aussi quelquefois, pour me délasser et m'instruire, je m'amuse à faire des rapprochemens, des comparaisons d'Ovide, et de ses autres traducteurs, gaulois, français, anglais, italiens, etc., auxquels je joins des imitations par le poète latin, d'Homère, de Virgile, de Lucrèce, de Tibulle, etc.; et quelquefois les traductions en vers de ces mêmes passages, par

POPE, DRYDEN, *Annibal* CARO, BONDI, etc. (1).

Si je faisois parade de quelques succès littéraire, ce seroit une sorte de vanterie; mais je ne parle ici que de l'amour de l'étude, de mon avidité d'apprendre, et surtout de la manière que j'ai toujours regardée comme la plus profitable. Extraire un bon ouvrage pour soi, sans y apporter cette correction qu'on doit au public, c'est se pénétrer de sa substance et être sûr d'en conserver longtemps la mémoire. C'est une méthode que j'aime à rappeler à la jeunesse, et que je lui conseillerai toujours avec confiance; et j'invite les maîtres à en inspirer le goût à leurs élèves.

Aujourd'hui la *Poétique anglaise* de M. HENNET (2), qui nous offre une belle traduction en vers de la *Prière universelle de Pope*, m'a fait ressouvenir que j'avois quelque part dans un de mes cartons, un court *Examen des beautés de cette superbe Ode sacrée*. J'avois fait pour moi cet Essai, qui n'étoit pas destiné à voir le jour; je hasarderai aujourd'hui, Monsieur, de vous adresser cette bagatelle, à laquelle je ne mets aucune importance, et dont vous pouvez faire usage si vous le jugez à propos.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, etc.

(1) D'après cette abondance de matériaux, j'avois eu quelque envie (et je le pouvois) de donner une *Mythologie poétique et pittoresque en vers, en cinq langues, ornée de figures*. Cette idée neuve et riche en poésie polyglotte, de morceaux choisis de *plus de cinquante poètes différens*, auroit pu être agréable aux peintres, aux poètes, en un mot à tous ceux qui aiment et qui cultivent les arts de l'imagination. Mais. . . .

(2) *Voy.* ann. 1806, p. 299.

The Universal Prayer.

I.

Father of all in ev'ry age,
In ev'ry clime ador'd,
By saint, by savage, and by sage,
Jehova, Jove, or Lord! (*)

II.

Thou great first cause, least understood;
Who all my sense confin'd
To Know but this, that thou art good,
And that myself am blind.

III.

Yet, gavest me; in this dark estate,
To see the good from ill;
And binding nature fast in fate,
Left free the human will.

IV.

What conscience dictates to be done,
Or warns me not to do;
This, teach me more than hell to shun;
That, more than heav'n pursue.

(*) *Quamobrem te summe rerum stator, cujus tot nomina sunt quot gentium linguæ esse voluisti.* . . . On a prétendu que ce passage d'un panégyrique de Constantin, par un auteur peu connu aujourd'hui, avoit pu fournir à Pope le fonds de cette strophe et cette heureuse énumération de *Jehova*, *Jove*, *or Lord*. Non, c'est une erreur. Une idée est belle, grande et sublime, dès-lors elle appartient au génie et lui vient spontanément. Le génie imite peu et copie encore moins. Racine et Corneille ont essuyé les mêmes reproches. Corneille fut accusé d'avoir pris à Malherbe l'idée des deux vers suivans. Les deux poètes parloient de la félicité mondaine :

La Prière universelle.

I.

O toi qui créas tout, à qui l'on rend hommage,
O toi qu'en tout temps, en tout lieu,
Ont adoré le saint, le sauvage, le sage,
Jehovah, Jupiter ou Dieu!

II.

Principe universel, essence inconcevable;
Ebloui de ta majesté,
Pour moi tout est secret, tout est impénétrable,
Hors ma foiblesse et ta bonté.

III.

Vers le bien ou le mal, dans cette route obscure,
Tu me laisses ma liberté;
Et la fatalité qui régit la nature,
N'enchaîne point ma volonté.

IV.

Ma conscience parle, et cette voix intime
Dirige mon cœur combattu:
Ah! fais-lui voir l'enfer moins affreux que le crime,
Le ciel moins beau que la vertu.

Et comme elle a l'éclat du verre,
Elle en a la fragilité.

MALHERBE avoit dit avant lui:

La lumière est un verre, et sa faveur une onde.

Et RACINE devoit à un mauvais et ancien tragédien, disoit-on, ces vers sublimes:

Aux petits des oiseaux il donne la pâture,
Et sa bonté s'étend sur toute la nature.

V.

What blessings thy free bounty gives,
Let me not cast away;
For God is paid when man receives,
T'enjoy is to obey.

V I.

Yet not to earth's contracted span
Thy goodness let me bound;
Or Think Thee lord alone of man,
When thousand worlds are round.

V I I.

Let not This weak, unknowing hand
Presume thy bolts to throw,
And deal damnation round the land,
On each I judge thy foe.

V I I I.

If I am right, thy grace impart;
Still in the right to stay;
If I am wrong, o teach my heart
To find that better way.

I X.

Save me alike from foolish pride
Or impious discontent:
At aught thy wisdom has deny'd,
Or aught thy goodness lent.

X.

Teach me to feel another's woe,
To hide the fault I see;
That mercy I to others show,
That mercy show to me.

X I.

Mean tho' I am; not wholly so
Since quick'ned by thy breath;
O lead me wheresoe'er I go,
Thro' this day's life or death.

V.

Que ma raison jamais ne dédaigne l'usage
Des biens dont un Dieu m'enrichit !
En recevant tes dons, l'homme t'en fait hommage ;
En jouissant, il t'obéit.

V I.

Mais dois-je seul prétendre à ces biens ineffables ?
Non, le Dieu de l'humanité
Est encore le Dieu des mondes innombrables
Répandus dans l'immensité.

V I I.

Ne permets pas, grand dieu, que mes mains impuissantes
S'arment de tes foudres vengeurs,
Et que j'ose vouer aux flammes dévorantes
Ceux que je crois tes détracteurs.

V I I I.

Lorsque je fais le bien, daigne affermir encore
Mes pas toujours mal assurés ;
Lorsque je fais le mal, vers ce bien que j'ignore,
Ramène mes pas égarés.

I X.

Heureux ou malheureux, que mon cœur ne connoisse
Ni murmure ni vanité.
Fais-moi, dans tes refus, adorer ta sagesse,
Dans tes dons chérir ta bonté.

X.

Que prompt à compâtir aux malheurs de mon frère,
Je sois lent à le condamner ;
Et lorsque je pardonne un injuste adversaire,
Daigne, grand Dieu, me pardonner.

X I.

L'homme est vil, il est vrai, mais l'homme est ton ouvrage,
L'homme encor doit s'enorgueillir.
Ah ! sois toujours son guide, et l'homme avec courage
Saura vivre et saura mourir.

XII.

This day, be bread and peace my lot :
All else beneath the sun,
Thou know'st if best bestow'd or not,
And let thy will be done.

XIII.

To Thee, whose Temple is all space,
Whose altar, earth, sea, Skies,
One chorus let all being raise !
All nature's incense rise !

Cette *Prière universelle* est le sentiment d'un homme religieux profondément touché des bienfaits de son Créateur, qui seul ne se croit pas suffisant à louer, à célébrer ses dons, ses grandeurs, et la magnificence de ses ouvrages ; cette magnificence qui parle à tous les êtres.

Au divin chantre de l'Éternel s'unissent ici l'homme instruit et non instruit de la révélation, le chrétien, et les différens sectaires du Christ ; le sauvage, l'idolâtre, l'homme simple et ignorant comme l'homme civilisé et savant ; tous font chœur avec lui pour exalter les merveilles augustes de son règne éternel, la sagesse, la toute-puissance de ses œuvres, et par dessus tout, la bonté infinie du Souverain de l'Univers.

Strophe 3 : *yet gavest me to see*, est un excellent idiotisme emprunté du latin : *Æneïd.* 1. 66.

Et mulcere dedit *fluctus et tollere vento...*

idiotisme, que les Latins ont reçu des Grecs et des Hébreux. La Bible est remplie de cette locution. Datum *est illis bellum facere.* Apoc 13, 7. Datum

XII.

Je demande aujourd'hui que ta bonté suprême
M'accorde le pain et la paix ;
Sur le reste je dois m'en remettre à toi-même ;
Prononce et remplis tes décrets.

XIII.

Tes autels sont les cieux, et la terre et les ondes ;
Ton temple c'est l'immensité.
Chœurs des êtres, chantez, brûlez encens des mondes,
Célébrez la Divinité.

---

est illis æstu affligere 16, 8; et mille autres exemples traduits littéralement de ces deux langues anciennes.

Même Strophe, les meilleures éditions anglaises portent *gave* à la troisième personne, et celle de M. Hennet, celle même de Barrois, Paris, 1782, 2 *vol. in*-12, estimée pour la correction, et rare aujourd'hui; mais des littérateurs qui ne manquent point de goût, préfèrent ici, avec quelque raison, la seconde personne *gavest*. Ce n'est point un récit, c'est une prière; comme dans Virgile, celle des Salliens à la divinité du lieu :

Tu nubigenas invicte bimembres... Te Stygii tremuere lacus... Te janitor Orci, etc Æn. 8, 293. Et pour preuve que ce seul mot *gave*, à la troisième personne, est échappé aux éditeurs de Pope, c'est que dans toutes les autres Strophes de l'Ode, c'est d'un bout à l'autre le ton d'un homme qui prie, et non qui raconte : Thy *bounty*, Thou *know'st, to* Thee, *etc, etc.*

Les deux premières Strophes et la dernière ont quelque chose de saint, d'auguste et de sublime, qui élève l'âme vers le Souverain de l'Univers.

Les Strophes, 3, 4, 5, 6 et 7, sont d'un style humble et soumis, qui inspire la crainte et le respect, et qui rappelle à l'homme la distance infinie entre la créature et son Créateur.

La dixième Strophe, et la douzième offrent une paraphrase riche et poétique des demandes de l'Oraison dominicale : *dimitte nobis debita nostra, panem nostrum quotidianum da nobis. Fiat voluntas tua.*

La onzième, *Lead me, etc,* est une version noble et élevée du *Ne nos inducas in tentationem. This day's life* est une expression très-belle à remarquer; notre vie, l'espace d'un jour.

La dernière Strophe enchérit en beautés sur toutes les autres. Elle semble réunir à la fois, le lyrique et la poésie de Pindare et d'Horace, le sublime et l'élévation d'Isaïe, et en même temps ce qui doit étonner, sans nuire à la clarté et à l'harmonie, la précision de Salluste et de Tacite, précision qu'on ne rencontre guère que dans la prose.

Toute cette Strophe si éclatante, est cependant l'expression brillante de ces mots si simples dans la prose du *Pater, qui es in cœlis, sanctificetur nomen tuum.* Voyez comme les choses les plus nues, le génie poétique sait les revêtir d'une parure noble et solemnelle, de tous les ornemens et de toutes les richesses de l'imagination, embellie par

le plus brillant coloris. Partout la pompe lyrique de cette Ode répond à la majesté et à la grandeur du sujet.

Quant à l'élégance, ce n'est point ici celle de Racine, ni même en général notre élégance française en poésie. Pope emploie deux fois dans un poëme aussi court, deux épithètes de suite sans la conjonction, *and* : *great, first, weak, unknowing* Strophe 2 et 7; et au commencement du dernier vers de la dernière Strophe, où la conjonction paroît nécessaire; omission qu'on ne voit guère chez nos bons poètes modernes, ni chez les meilleurs poètes anciens, si ce n'est dans quelques circonstances d'une harmonie imitative et pittoresque, comme :

Monstrum horrendum, informe, ingens, cui numen ademptum.
AEn. III, 658.

M. Delille a conservé dans notre langue le mouvement du Poète latin :

Un monstre immense, informe, aveugle, horrible à voir.

Et ailleurs :

Terribilem cristis galeam, flammasque vomentem,
Sanguineam, ingentem. VIII. 620.

Et chez le Tasse :

. . . . . Ed arse.
D'ira, di rabbia immoderata, immensa. 2. 11.
Egli scuote la virga aurea, immortale. 16. 49.

Strophe 6e : *When thousand worlds are round;* le mot *are* n'est peut-être pas assez poétique pour exprimer une aussi grande et magnifique image d'un millier de mondes qui brillent et roulent sur nos

têtes. Strophe 2, on rencontre de suite plusieurs mots durs et rocailleux; c'est un reproche qu'on a souvent occasion de faire à la poésie anglaise.

> To know but this, that thou art good
> And that myself am blind.

Beaucoup de mots se trouvent répétés dans cette Ode, les uns près des autres dans une pièce si peu étendue, et avec une langue qu'on dit être si abondante: *good* Strophes 2 et 3, et *goodness* Strophes, 6 et 9; *teach* Strophes 4, 8 et 10; *round* 6 et 7; *days* et *day* en deux vers qui se touchent, Strophes 11 et 12, et quelques autres répétitions semblables.

On sait encore que la poésie anglaise est plus indulgente et beaucoup plus commode pour le versificateur que la française. La plupart de leurs rimes ne sont exactes, ni à l'œil, ni à l'oreille : à l'œil Strophe 4 *done et shun*; *do* et *pursue*; 5 *way* et *obey*; 7 *throw* et *foe*; 8 *impart* et *heart*; 10 *woe* et *show*; 13 *space* et *raise*, *rise* et *skies*. Dans la poésie française, nous n'admettons point en rimes le pluriel avec le singulier; enfin aucun mot terminé par une *s*, avec un autre qui n'en a pas. Et à l'oreille, il y en a plusieurs que la poésie anglaise admet, et que la nôtre rejetteroit. Le vérificateur anglais enfin, se permet un nombre d'élisions, de contractions que le français s'interdit et qu'il renvoie au style poissard de Vadé.

Strophe 10. La copie de M. Hennet porte : *to hide the* faults I *see*. Dans l'édition de Barrois et les meilleures de Londres, on lit et avec raison, *the*

fault I see. Ici le singulier est plus expressif, la faute, la moindre faute que j'apperçois.

Strophe première, édition de M. Hennet, *in every* âge, lisez *ev'ry*, autrement le vers n'y seroit pas.

Father | of all | in ev' | ry age.

Ces variantes, la plupart arbitraires, ne doivent point déprimer l'impression de la *poétique anglaise de M. Hennet*, dirigée avec beaucoup de soins, et recommandable surtout par la plus exacte correction, comme tout ce qui sort des presses de M. Valade, qui s'est fait un nom par de belles éditions grecques et autres. Je saisis avec plaisir cette occasion de rendre cette justice à un habile imprimeur qui se distingue par l'amour de son art, et par les talens qu'il exige.

Voyons comment, entre les poètes modernes, celui qui passe pour être le plus énergique, le Dante a su traduire à sa manière, l'*Oraison dominicale*, cette prière prosaïque dans l'original, et qui ne respire que la plus grande simplicité. Ce rapprochement poétique de deux grands peintres pourra faire plaisir à quelques personnes.

O Padre nostro che ne' Cieli stai,
1. Non circonscritto, ma per più amore
Che a' primi effetti di là su tu hai.

Laudato sia 'l tuo nome e 'l tuo valore
2. Da ogni créatura, com 'è degno
Di render grazzie al tuo dolce vapore.

Vegna per noi la pace del tuo regno,
3. Che noi ad essa non potem da noi
S'ella non vien, con tutto nostro 'ngegno.

Come del suo voler gli Angeli tuoi
4. Fan sacrificio a te cantando *ozanna*,
Così facciano gli huomini d'e suoi.

Dà oggi a noi la cotidiana manna,
5. Sanza la qual per questo aspro deserto
A retro va chi più di gir s'affanna.

E come noi lo mal ch' avem sofferto
6. Perdoniamo a ciascuno ; e tu perdona
Benigno, e non guardare al nostro merto.

Nostra virtù che di leggier s'adona,
7. Non spermentar con l'antico avversaro,
Ma libera da lui, che sì la sprona.

PURGAT. XI.

Le Dante et Pope ici, ne peuvent guères être comparés ensemble. Chez le poète italien, c'est un poëme en dialogues que l'auteur appelle même *Comédie;* chez le poète anglais, c'est une Ode dont le ton doit être élevé et sublime. Le *purgatoire* d'ailleurs et le *Paradis* du Dante, sont très-inférieurs à son *Enfer*, où la haine, la rage, la vengeance et la satire la plus mordante avoient inspiré à sa Muse une vigueur et une énergie qui ne se trouvent point dans ses autres poëmes. Le passage cependant du *panem nostrum quotidianum*, le pain de chaque jour, ce mot si utile et si trivial en même temps, et rébelle en quelque sorte au ton de l'Ode, Pope l'a rendu par ce vers ;

This day be bread and peace my lot,

Vers où le lyrique anglais, et d'après lui ses traducteurs n'ont guères pu être que prosaïques.

Le Dante, au contraire, dans son troisième ter-

cet, a su relever cette idée commune d'une manière ingénieuse et poétique à la fois :

> Dà oggi a noi la cotidiana manna,
> Sanza la qual per questo aspro deserto
> A retro va chi più di gir s'affanna.

Quatrième tercet, le Dante rend encore assez bien, en poète, le *Santificetur nomen tuum, sicut in cœlo et in terra;* et toujours par des expressions tirées de l'Ecriture, comme a fait le grand Racine toutes les fois que l'occasion s'en est présentée (*).

E. B.

(*) Cette poétique anglaise de M. Hennet, 1806, 2 vol. in-8.°, qui a donné lieu à cet article, se trouve chez Théophile *Barrois* fils, libraire, quai Voltaire, n.° 5.

LITTÉRATURE ORIENTALE.

Recherches Asiatiques ou *Mémoires de la Société établie au Bengale, pour faire des recherches sur l'histoire et les antiquités, les arts, les sciences et la littérature de l'Asie;* traduits de l'Anglais par A. Labeaume : revus et augmentés de notes, pour la partie orientale, philologique et historique, par M. Langlès, Membre de l'Institut, Conservateur des manuscrits orientaux de la Bibliothèque Impériale, etc.; et pour la partie des sciences exactes et naturelles, par MM. Cuvier, Delambre, Lamarck et Olivier, Membres de l'Institut, etc. (*).

Notice de la partie littéraire, par M. Sédillot, *Secrétaire de l'Ecole spéciale des Langues orientales.*

Les communications que le commerce établit entre les hommes, les conduisent insensiblement à échanger leurs idées; et les connoissances de chaque peuple, devenant communes à tous, comme les produits de leur sol et de leur industrie, le domaine de l'esprit humain s'accroît sans cesse de toutes les découvertes particulières.

Cet accroissement devient plus rapide si, pour étendre les communications, on joint au com-

(*) Deux volumes in-4.° de l'Imprimerie impériale, avec 44 planches gravées en taille-douce, chez *Treuttel* et *Wurtz*, libraires, rue de Lille, n.° 17. Prix, 72 fr. broché.

merce, deux autres moyens non moins puissans, l'envoi des colonies et les conquêtes faites par des peuples civilisés. L'antiquité nous en offre d'illustres exemples; mais, sans remonter aussi haut, nous en avons d'assez brillans dans les établissemens modernes des Européens dans les deux Indes, et l'Angleterre nous en présente un, sans contredit, des plus remarquables, sur le continent de l'Asie.

Une compagnie commerçante devenue en peu d'années puissance territoriale; et à ce titre, obligée d'entretenir un nombre considérable d'employés de tout grade, a transporté dans le Bengale des hommes déjà munis de l'instruction européenne, et dont l'activité sait rendre utiles les momens de loisir que leur laissent leurs fonctions civiles ou militaires.

Vingt-sept d'entre eux, dont les noms sont honorablement consignés dans les mémoires dont nous allons rendre compte, frappés des avantages littéraires qu'ils pouvoient retirer de leur séjour dans une contrée qui a longtemps passé pour le berceau des sciences et des arts, se réunirent le 15 janvier 1784, pour former une société savante, sous la protection de sir Warren Hastings, gouverneur général, et des membres du conseil du fort William, dépositaires de l'autorité exécutive dans les possessions de la compagnie.

M. *William* Jones, qui avoit conçu le plan de l'établissement, fut nommé président, et la Société, sur sa proposition, prit le nom d'*Asia-*

tique, pour faire connoître qu'elle avoit le dessein d'étendre ses recherches sur toutes les parties de l'Asie.

Déjà huit volumes in-4.° de ses Mémoires ont paru, et à l'édition originale de Calcutta ont succédé deux ou trois nouvelles éditions faites à Londres.

M. Adrien Duquesnoy, l'un des maires de Paris, et dont le nom, lié à toutes les institutions philantropiques, est cher aux amis de l'humanité, et ne doit pas l'être moins aux amis des lettres, jaloux de faire jouir la France d'une collection qui mérite l'attention des hommes éclairés, s'est proposé d'en donner une édition française, et il a eu la satisfaction de voir concourir à ses desseins plusieurs de nos académiciens les plus distingués, qui ont bien voulu se charger de revoir les traductions, et d'y ajouter tous les éclaircissemens qu'exigeoient une littérature nouvelle et les détails relatifs aux sciences exactes et à l'histoire naturelle.

Les deux premiers volumes sont sortis des presses de l'imprimerie impériale, et les additions qu'ils renferment, en font pour ainsi-dire un nouvel ouvrage, tellement qu'il est hors de doute qu'elles seront en grande partie transportées dans les éditions ultérieures qui pourront en être faites en Angleterre.

Ces deux volumes comprennent les travaux de la Société asiatique, pendant les sept premières années de son institution. Ils sont composés d'en-

viron soixante mémoires qui se partagent naturellement en deux classes, selon qu'ils se rapportent à l'histoire et à la littérature anciennes, ou aux sciences physiques et mathématiques. Nous ne parlerons aujourd'hui que de la partie purement littéraire, et nous commencerons par l'histoire ancienne de l'Asie.

Histoire ancienne de l'Asie.

M. *William* Jones s'est particulièrement occupé de cette branche importante et trop peu connue de l'histoire générale ; il y a consacré six dissertations qui sont remplies de recherches et d'observations sur les langues et la littérature des nations asiatiques, leur philosophie, leurs religions et leurs monumens.

Ce n'est cependant pas un corps d'histoire qu'il nous donne, mais seulement des matériaux historiques sur lesquels il établit un nouveau système sur l'origine des peuples. La Perse lui paroît être le pays le plus anciennement habité, duquel a dû sortir la population du reste de l'Asie, et par suite celle de l'Europe et de l'Afrique. Il étend même ses considérations jusque sur l'Amérique, où il croit appercevoir quelques vestiges d'une ancienne communication avec la presqu'île de l'Inde.

Ne pouvant le suivre dans tous les détails qu'exigeroit le développement d'un système aussi étendu, nous n'en ferons connoître que les bases, et nous examinerons si c'est avec raison que ce sa-

vant Anglais s'est flatté de donner la solution des trois questions suivantes :

Quels sont les peuples qui habitent aujourd'hui le continent de l'Asie ? A quelle époque s'y sont-ils établis, et d'où venoient-ils ?

La première est une question de fait dont nous avons tous les élémens sous les yeux. Il suffit, pour la résoudre, de classer les Asiatiques selon les familles auxquelles ils appartiennent, et M. W. Jones en porte le nombre à cinq, qui sont les Arabes, les Persans, les Indiens, les Chinois et les Tartares, regardant les Hébreux et les Chaldéens ou Assyriens, comme des familles arabes. Il motive cette division sur la position géographique de ces peuples, et sur l'analogie ou la différence absolue de leurs langues.

Il n'avoit pas de même les élémens nécessaires pour résoudre la seconde question, et il n'étoit pas probable qu'il pût jamais déterminer les époques auxquelles se sont formées les cinq nations entre lesquelles il partage toute l'Asie. La chronologie des premiers temps est, chez tous ces peuples, une chronologie fictive inventée pour remplir les espaces qui ont précédé les premières annales, et lorsque M. W. Jones a voulu en fixer les époques, comme il avoit annoncé qu'il le feroit, il s'est vu forcé de se rétracter et de convenir que l'ancienne chronologie de ces familles primitives ne présentoit rien de satisfaisant ; aussi n'a-t-il donné sur cette partie de son système que des conjectures très-vagues,

qui ne jettent aucune lumière sur cet important sujet.

La troisième question présentoit les mêmes difficultés. Le défaut de monumens historiques la rend également insoluble. Cependant M. William Jones a pensé qu'il pourroit la résoudre par la comparaison des langues, et que ce moyen lui suffiroit pour démontrer que les Arabes, les Tartares, les Indiens, et par ceux-ci les Chinois, sont originaires de la Perse. Nous ne parlons pas de ses observations sur les institutions civiles et religieuses, parce qu'elles ne sont présentées que comme un témoignage accessoire.

Quoiqu'on ne puisse attibuer un tel projet qu'à une erreur de son imagination, la réputation que ses rares connoissances lui ont méritée, même dans son pays, nous fait un devoir de l'examiner. Personne d'ailleurs n'étoit plus en état que ce savant Anglais, de comparer entre eux les principaux idiômes de l'Asie.

A la connoissance du turc, dans lequel on retrouve le langage des Tartares occidentaux, qui, sous le nom de Scythes, furent autrefois les maîtres de l'Asie, et sous celui de Huns, ravagèrent l'Empire romain; il joignoit celle de l'arabe, dont l'hébreu et le chaldéen ne sont que des dialectes. Le persan et le samskrit, ne lui étoient pas moins familliers; le premier est en grande partie, composé du zend; la langue de Zoroastre et du Pehlvy, qui a été parlé dans les provinces occidentales de la Perse, et le second est mêlé, depuis

bien des siècles, aux premiers idiômes de l'Indostan, et à ceux des îles de l'Asie, depuis les Maldives jusqu'aux Philippines.

Nous laisserons un moment les Chinois, parce que M. W. Jones a traité séparément de l'origine de cette nation.

La comparaison des langues tartares, de l'arabe et du samskrit, lui fit connoître que ces langues n'avoient rien de commun, ni dans leur vocabulaire, ni dans leur grammaire; et cette différence absolue qui prouve que les Arabes, les Tartares et les Hindous sont trois races très-distinctes; indiquent en même temps que ces peuples ne peuvent être sortis de la même contrée, à moins que, dans cette contrée, il n'y eut eu aucune espèce de langage avant leur émigration.

On vient de voir que la langue persane est en partie composée de pehlvy et de zend; M. W. Jones y ajoute un mélange de tartare, et il fait voir qu'il y a dans le pehlvy un grand nombre de mots chaldéens ou arabes, et dans le zend une proportion plus considérable encore de mots samskrits; et de cette composition de la langue persane, il conclut que la Perse est la contrée d'où sont sortis les Arabes, les Indiens et les Tartares. Ainsi, c'est dans un langage bigarré, qu'il reconnoît celui du peuple qui a donné naissance à trois grandes nations, dont les langues n'ont entre elles aucune analogie.

Pour appuyer cette conséquence déjà fausse par elle-même, M. W. Jones fait remarquer que la

Perse est située entre l'Arabie, la Tartarie et l'Inde; que les Arabes ne se rappellent point d'avoir été en Perse avant Mahomet; et qu'avant l'invasion des Mèdes (1); les Tartares ne paroissent pas avoir quitté leurs plaines et leurs forêts; enfin que les anciennes lois des Brahmanes, ne leur permettant pas de sortir du pays qu'ils habitent maintenant; ils n'ont pu venir dans la Perse qu'avant d'habiter au-delà de l'Indus.

De ces quatre assertions, la première n'avoit aucune valeur; car la position centrale de la Perse est aussi bien une raison d'envahissement pour les nations qui l'environnent, qu'une raison de croire que ces nations en sont sorties; la seconde et la troisième sont appuyées sur des idées fausses, et la quatrième est purement conjecturale.

En effet, nous savons par l'Histoire que des rois arabes ont, même avant Sémiramis, régné dans la Chaldée, et que les Chaldéens ou Assyriens, que M. W. Jones regarde comme une branche arabe, ont possédé une partie de la Perse; elle nous fait également connoître que les Tartares ont été maîtres de cet Empire 1400 ans avant l'invasion des Mèdes, comme on le voit dans l'Abbréviateur de Trogue-Pompée (2); si elle ne dit rien des Hindous, il est probable, ou qu'ils avoient étendu leur domination sur les provinces qui touchent à

(1) Vers l'an 886 avant Jésus-Christ.

(2) Voyez *Just. Histor. lib.* 11, *cap.* 3. Les peuples de la Tartarie portoient alors le nom de Scythes.

leur pays, ou que les sectateurs de Brahmah qui ont porté le samskrit dans l'Inde, et que les Hindous eux-mêmes, disent être venus du Nord, avoient d'abord conquis et habité long-temps une partie de la Perse avant de passer au-delà de l'Indus. Ainsi, on auroit plus de raisons pour attribuer la composition de la langue persane à cette succession de dominations étrangères, que pour la regarder comme une preuve de l'origine persane des Arabes, des Tartares et des Indiens.

Ce que M. W. Jones avance à légard des Chinois, n'est pas mieux fondé. Il n'a fait qu'ajouter à tous les systèmes qui ont été formés sur leur origine, celui des Hindous, qui se croyant autocthones, sont persuadés que les autres nations ne sont que des familles d'une caste hérétique, qui, après avoir abandonné les préceptes des Brahmanes, se sont retirées dans les pays qu'elles habitent aujourd'hui.

M. W. Jones, fixe entre le douzième et quinzième siècle avant J. C. l'époque de l'établissement d'une de ces familles, dans les provinces nord-ouest de la Chine; et il ne balance pas à faire descendre de quelques Hindous dégradés, l'immense population de ce vaste Empire, et comme il pressent les objections qu'on pourroit lui faire, à cause de la différence absolue des langues et de la religion des deux nations; il répond d'avance qu'il n'est pas impossible que les Chinois aient oublié totalement leur ancienne religion, et la langue qu'ils

parloient dans l'Inde, et qu'ayant aussi perdu le souvenir de leur écriture alphabétique, ils l'aient remplacée par les hiéroglyphes, dont ils se servent aujourd'hui ; c'est-à-dire, qu'un simple état de dégradation, auroit en quelques siècles, anéanti dans une colonie, jusqu'aux plus faibles traces du langage et des institutions de ses ancêtres, et que cette colonie auroit consenti à échanger ce qu'il y a de plus simple et de plus parfait dans l'invention des signes pour une écriture symbolique compliquée, au dernier degré, composée de plus de cent mille caractères, et dont le moindre défaut est de ne constater, ni les variations, ni les fluctuations du langage, parce qu'au lieu de peindre les sons elle représente les idées.

Telles sont les solutions que M. W. Jones prétend donner des plus grandes difficultés de l'Histoire, et qu'il a pris soin d'orner de tout ce que peut fournir la variété d'une érudition, qui lui fait parcourir avec une extrême facilité, tous les monumens conservés par les anciens peuples.

On est tenté de croire en lisant ses dissertations, que s'étant lui-même apperçu du peu de justesse de ces conséquences, il a voulu par un grand développement de connoissances suppléer à la solidité des preuves, plutôt que de renoncer au dessein qu'il avoit formé, et dont il avoit cru pouvoir annoncer l'exécution.

Il vouloit faire voir que, par des considérations étrangères aux récits de la Genèse, on pouvoit démontrer que tous les peuples sont sortis de l'Ar-

ménie, où les traditions ont placé Noé, immédiatement après le déluge. Il a donc étendu la Perse jusqu'à la chaîne du Caucase, qui sépare la Mer-Caspienne de la Mer-Noire, et jusqu'aux limites occidentales de l'Asie mineure, afin d'y comprendre toute l'Arménie, et de pouvoir appliquer à cette contrée ce qu'il dirait de la Perse en général; et après avoir ainsi déterminé le but de ses recherches, il ne s'est plus appliqué qu'à en faire cadrer les résultats avec son opinion préalablement établie, sacrifiant à cette opinion et les règles de l'Histoire et le caractère de l'historien, dont l'esprit doit être libre de tout système et de toute prévention.

Quoi qu'il en soit, ses dissertations peuvent être regardées comme un ample recueil de matériaux historiques (3), au milieu desquels on distingue

(3) C'est ainsi, ce me semble, que les a considérées M Langlès. Sans s'arrêter à la partie systématique, ce savant orientaliste s'est principalement appliqué à développer les idées positives de M. W. Jones sur la différence des langues et sur les monumens. Ses notes sur les deux dialectes arabes, hémyaryte et coraïchyte, et sur ceux de la Tartarie, de la Perse et de l'Indostan; sur les lettres musnades et sur le caractère d'écriture que les Oïghours communiquèrent aux Moghols, aux Kalmoucs et aux Mantchous, méritent d'être distinguées. Les détails qu'il a réunis sur Cyrus, nommé Kaïkhosrou par les Persans, et sur les inscriptions de Persépolis ne sont pas moins curieux.

La partie géographique des additions de M. Langlès supplée aux éclaircissemens que la nature des dissertations de M. Jones ne lui permettoit pas d'y insérer. Les descriptions du Kiptchâq, de la Perse et du Kermân, l'une de ses provinces, et beaucoup d'autres notes sont tirées des auteurs Persans, Arabes et Turcs.

au moins la trace des anciennes communications des nations asiatiques, si on n'y découvre pas celle qui peut conduire à leur origine.

Les premières familles du genre humain, seront toujours enveloppées d'un voile impénétrable, et la découverte des races primitives, est un de ces problèmes historiques dont on ne doit plus espérer la solution. C'est en vain qu'on auroit recueilli tous les documens conservés par les anciens peuples, et qu'on seroit doué de toute la sagacité nécessaire pour en faire usage; où les monumens cessent, il faut s'arrêter, et les monumens ne datent pas de bien loin. Je parle de ceux qui sont dus à l'industrie de l'homme, et que le temps peut effacer; car il en est d'autres qui nous font infailliblement connoître que la terre a été habitée dans des temps bien antérieurs à ceux dont nous avons conservé le souvenir, et il suffit pour s'en assurer, de jetter un coup d'œil sur les immenses débris d'animaux marins que nous retrouvons au milieu des conti-

Les ouvrages les plus estimés dans l'Orient, et cités dans les Mémoires, ont été aussi l'objet de notices quelquefois très-étendues. On lira avec intérêt celles de l'histoire de Moghols de Rachydeddyn, du Firhâng Djihânguyry, Dictionnaire universel de la langue persane, et particulièrement celle du Dabistân, traité précieux s'il est authentique, qui prouveroit l'existence d'une dynastie persane, celle des Mahabadiens, antérieure à la dynastie des Pichdadiens, jusqu'à présent regardée comme la plus ancienne, même par la majeure partie des écrivains orientaux, et qui feroit en même temps connoître que les anciennes institutions des Persans avoient beaucoup de rapport avec les institutions actuelles des Hindous.

nens, sur l'ivoire qu'on nous rapporte des contrées septentrionales, et sur les squelettes nouvellement recomposés d'animaux dont la race ne subsiste plus.

Ainsi c'est aux sciences physiques et non pas à l'histoire, à nous apprendre à quelle distance on doit placer les origines ; mais toute fois ces sciences nous laissent dans l'incertitude sur les époques.

Chronologie Hindoue.

Nous avons déjà parlé des chronologies qui ont été imaginées pour suppléer à la connoissance des premiers temps ; celle des Hindous qui n'est pas la moins remarquable, a été l'objet d'un mémoire fort étendu de M. W. Jones.

Leurs supputations chronologiques, se rapportent à la vie de Brahmah, qui doit durer cent ans, composés chacun de 360 jours, dont un seul comprend quatre millions trois cent-vingt mille de nos années.

Celui où nous sommes actuellement, est le premier de la cinquante-unième année de Brahmah ; on le divise en quatre âges, et le commencement du quatrième qui a eu lieu l'an 3102 avant J.-C., est l'époque astronomique des Hindous.

On sait que M. Bailly a proposé de regarder comme des jours, le nombre des années de ces quatre âges et que les ayant réduits par là à 12,000 ans seulement, il a négligé les deux premiers âges et fait voir que la durée des deux autres, se rap-

proche beaucoup des périodes conservées par les autres peuples de l'antiquité.

Cette réduction paroît à M. W. Jones, assez bien fondée, mais ne voulant pas, comme M. Bailly, perdre les deux premiers âges, il présente pour les conserver, deux nouvelles hypothèses qui ne nous ont paru en aucune manière pouvoir balancer celle du savant astronome français.

Ce que nous avons trouvé de plus remarquable dans ce mémoire, se rapporte à la précession des équinoxes. M. Bailly avoit été obligé d'admettre la période de 24,000 ans, indiquée dans les tables indiennes qu'il a discutées. M. W. Jones laisse entrevoir que les Hindous ont eu connoissance d'une autre période de 25,920 ans, beaucoup plus exacte que la première, et dont on déduit pour l'époque où elle a été reconnue, une précession moyenne de cinquante secondes. La précession des équinoxes est un peu plus considérable aujourd'hui et elle va en augmentant.

M. W. Jones parle aussi de la période tartare de 180 ans, qui multipliée par 144 donne le même nombre de 25,920 ans. Cette observation n'avoit pas échappé à M. Bailly; on la retrouve dans ses *Lettres sur l'origine des sciences*, et dans son *Traite de l'astronomie indienne*; et tout le monde sait qu'après avoir recueilli les idées astronomiques communes à différens peuples de l'Asie, M. Bailly reconnut qu'elles n'avoient pu appartenir qu'à un système d'astronomie d'une grande perfection, et

qu'il en conclut l'existence d'un peuple civilé antérieur à tous ceux que nous connoissons.

La justesse de cette conclusion, qui a éprouvé quelques mauvaises critiques, vient d'être portée jusqu'à l'évidence la plus parfaite, par le rétablissement de la carte copiée par Eratosthènes. M. Gossellin, l'un de nos plus savans géographes, a fait voir que cet ancien astronome nous avoit transmis sans les connoître lui-même, des mesures en longitude de plus de cent degrés qui se rapprochent tellement de celles qui ont été faites par les modernes, qu'on ne sait pas encore si l'erreur est du côté des anciens ou du nôtre, et ces observations ne nous permettent plus de douter qu'il n'y ait eu sur le continent de l'Asie, à une époque extrêmement reculée, d'immenses connoissances et des communications très-étendues.

Mythologie Hindoue.

La mythologie hindoue nous fournit de nouvelles preuves de ces communications. On y retrouve la plupart des divinités de la Grèce et de l'Italie, et on les y voit réunies avec les dieux de l'Ægypte, de la Syrie, de la Perse et des contrées septentrionales. Cette réunion de presque toutes les théogonies dans celles des Hindous, ne pouvoit manquer de fixer l'attention de la Société asiatique, et M. W. Jones s'est hâté de tracer une esquisse des traits les plus frappans des dieux

de l'Inde, et de leurs rapports avec ceux du Panthéon grec et latin.

Ganésa y paroît le premier. C'est le dieu qu'on invoque en commençant les sacrifices, les cérémonies religieuses, tous les ouvrages sérieux, toutes les affaires importantes. Son image est placée sur les portes des temples et des maisons particulières ; il préside au commencement de toutes choses : c'est le Janus des Latins. Le nom et les attributs de ces deux divinités sont absolument les mêmes.

Mais Ganésa n'est, comme Janus, qu'une divinité inférieure. Celle du premier ordre et peut-être la seule que reconnoissent les hommes éclairés parmi les Hindous, est une substance intelligente, éternelle, immatérielle et sans bornes, nommée *Brehm* qui anime toutes les parties de l'univers comme l'ame de l'homme anime son corps. Quoique toute-puisssante ce n'est pas une divinité créatrice, les élémens matériels du monde existent de toute éternité comme Brehm. Il est même inactif suivant les Hindous qui disent qu'il a délégué l'exercice de sa toute-puissance à Brahmah Vichnou et Siva, le formateur, le conservateur et le destructeur ; et le pouvoir qu'ils attribuent à Brahmah consiste à donner de nouvelles formes aux élémens de la matière, toutes les fois que la puissance de Siva cessant d'être balancée par celle de Vichnou, l'ordre de l'univers est totalement détruit.

C'est de ces trois personnages allégoriques,

emblême des trois principaux actes de la nature ; la *formation*, la *conservation*, la *destruction* ou plutôt la reproduction sous de nouvelles formes, que descendent la plupart des autres divinités hindoues.

Les unes président aux différentes actions de l'homme, et ne sont, comme chez les Grecs et les Latins, que ses passions ou ses facultés personnifiées ; telle que l'Amour représenté par Cama, ou *Dipuc* armé de l'arc et des flèches de Cupidon ; l'Avarice sous le nom de Couvera, le Plutus indien ; la Force ou Hercule sous le nom de Kartikeya, et la Beauté sous celui de Rembha avec son cortége d'Apsaras. C'est Vénus et les Grâces des Grecs.

Les arts et les sciences ont de même leurs divinités protectrices. L'agriculture est honorée sous le nom Lakchmi ou *Sri*, la même que Cérès ; Nared, fils de Brahmah, a les attributs d'Hermès ou Mercure Trimégiste. Dourgâ est comme Pallas la déesse de l'art de la guerre et de la valeur, et Sarésoutati, comme Minerve, celle des beaux-arts, de la science et de la sagesse.

Sept autres divinités dirigent les mouvemens du soleil et des planetes. Elles ont donné leurs noms aux jours de la semaine dans l'ordre que nous leur assignons, ordre qui étoit le même chez les Ægyptiens, quoiqu'il ne soit établi ni d'après les distances ou les grandeurs respectives des planètes, ni d'après la durée de leurs révolutions.

D'autres président aux constellations, et toutes ces divinités astronomiques sont sous l'inspection d'un dieu plus puissant, Indra, le Jupiter Olympien, et soumis comme celui-ci aux ordres irrévocables de Destin.

Les apparitions de Vichnou, sous différentes formes, sont aussi l'objet du culte des Hindous; et relativement à la mythologie grecque les deux plus remarquables sont Râma et Krichna. Le premier, aussi nommé Dionysa, et qui a fait la conquête de l'Inde avec un armée de singes, paroît répondre à Bacchus surnommé Dionysios, qui étoit accompagné de satyres lorsqu'il fit la même expédition. Le second est un des emblêmes du Soleil comme l'Apollon grec, l'Osiris ægyptien, et le Mythra des Perses et des anciens adorateurs du feu.

M. W. Jones, après avoir peint Krichna, le dieu favori des femmes indiennes, sous les traits d'un beau jeune homme élevé parmi les bergers, ajoute que « dans sa jeunesse il mit à mort un énorme serpent, et une multitude de géans et de monstres; et que dans un âge plus avancé, il tua son cruel ennemi Kansa et alluma la guerre mémorable qui est décrite dans le Mahâbhârat.

» Il est impossible, continue-t-il, de ne pas découvrir dans ce portrait l'Apollon surnommé dans la Grèce *Nomios* le pastoral, et *Opifer* en Italie, qui fit paître les troupeaux d'Admète, et tua le serpent Python ».

A ces détails nous ajouterons une partie de ceux

que M. Langlès a réunis dans une note sur la même divinité.

« L'*Apollo Nomius*, dit ce savant académicien, naquit et vécut dans les montagnes de l'Arcadie. Krichna naquit au pied du mont Vindhyâ dans l'ancienne ville de Madour, que Ptolémée appelle la ville des Dieux, laquelle est située sur le Djemnah, entre Agrah et Dehly, et renferme encore aujourd'hui d'immenses ruines de temples indiens. Apollon tua le serpent Python, et cette victoire lui valut le surnom de Pythien. Krichna perça de ses flèches le serpent Kalinga qui sortoit du fleuve Yamouna (le Djemnah). Les Grecs célébroient la victoire d'Apollon entre le 7 et le 13 janvier; les Malabars celle de Krichna au mois de décembre (4).

» Apollon avoit Jupiter pour père : celui de Krichna se nomme *Ananda Vasoudèva*, c'est-à-dire, dieu de l'éther, infini, sans bornes.

» Un tyran nommé Kansa, c'est-à-dire, avide, qui ne peut se rassassier d'années (c'est ici le même que Saturne), poursuit le jeune Krichna : il envoie pour le tuer Asoura, Rakchasa, Dévada (les géans, les tirans et les démons), que le jeune dieu trompe et détruit par différens moyens. C'est à cause d'une semblable victoire qu'Apollon est nommé *Titanicida* par Orphée, et Krichna reçoit le nom de Kansaradi et Mad-

(4) Ces deux époques relatives au cours du Soleil dont Krichna est l'emblême, se rapprochent également du solstice d'hiver.

houradi, destructeur des tyrans Kansa et Madhou.

» Tandis qu'*Apollo Nomius* et *Jupiter Arcadius* venoient au monde, les Corybantes battoient le tambour afin qu'on n'entendit pas les *vagissemens* de l'enfant : au moment de la naissance de Krichna, les Brahmanes battoient le tambour et jouoient des instrumens dans la ville de Madour, afin que les cris du jeune dieu ne parvinssent point aux oreilles des espions du tyran Kansa, etc. »

On ne peut offrir des traits plus caractéristiques pour établir une comparaison entre les divinités de deux peuples aussi éloignés l'un de l'autre ; comparaison qui seroit sans doute encore plus exacte si les poètes, qui nous ont conservé les mythologies anciennes, n'eussent pas cherché à embellir plutôt qu'à transmettre avec exactitude les traditions de ce genre, qu'ils ne considéroient peut-être qu'à raison du merveilleux qu'elles répandoient dans leurs écrits.

La mythologie et la littérature hindoues sont si peu connues, que nous aurions desiré donner un précis de toutes les autres additions que M. Langlès a faites à ce Mémoire. La variété des objets qu'il a traités ne nous le permet pas ; et nous ne pouvons qu'indiquer les articles les plus remarquables ; tels sont ceux de Ganésa, Indra, Lakchmi ou Sri, Kartikeya, Câmadêva et Râma, et les notes sur Saturne et Yama ou Minos, sur le lotus et l'*amrita* (l'ambroisie de l'Olympe indien), et

sur la naissance de Brahmah, ainsi que celles sur les monts Mérou et Hymalaya, l'Imaüs des Grecs, et sur le Tsampou et le Brahmah-Poutre qui paroissent ne former qu'un seul et même fleuve qui, sous le nom du Tsanpou prendroit sa source auprès de celle du Gange, et après s'être éloigné de ce fleuve, de près de 300 lieues vers l'orient, s'en rapprocheroit de nouveau sous le nom de Brahmah-Poutre et verseroit ses eaux dans le golphe du Bengale, par la même embouchure. Dans ces additions comme dans celles qui ont été faites aux dissertations de M. W. Jones sur les origines, M. Langlès paroît s'être principalement attaché à augmenter la masse des faits et à nous faire connoître ce qu'il y a de plus remarquable et de plus exact sur l'objet de chaque Mémoire dans les autres écrits qui traitent des choses de l'Inde. Le nombre des ouvrages que ce savant orientaliste a été obligé de consulter dans le cours de ses recherches est même si considérable, que si l'on en réunissoit seulement les titres avec les *notices* qui les accompagnent, on pourroit en faire la base d'une excellente bibliographie indienne; recueil qui manque à notre littérature, et dont la nécessité se fait appercevoir dès qu'on veut approfondir quelque point de l'histoire de la géographie, du commerce même et de la politique des pays situés au centre de l'Asie, et particulièrement de la partie soumise à la domination britannique.

L'affinité de la mythologie des Hindous avec

celles des Grecs et des Latins, conduit à deux questions que la Société asiatique résoudra sans doute : dans quelle source ces trois peuples ont-ils puisé ? ou bien s'ils sont eux-mêmes les auteurs de ces allégories, auquel des trois faut-il en attribuer l'invention ? Ces deux questions nous paroissent d'autant plus dignes de l'attention des hommes de lettres, que la langue samskrite offre les plus grands rapports avec les langues grecque et latine, et que les Hindous assurent que le samskrit leur a été apporté du Nord.

Ruines antiques sur la côte de Coromandel.

Le Mémoire de M. W. Chambers sur les ruines de Mavalipouram pourroit jeter quelque lumière sur ce sujet, en ce qu'il semble donner aux dieux de l'Inde une antiquité beaucoup plus reculée que celle que nous attribuons communément aux divinités de la Grèce et de l'Italie.

Mavalipouram, qui n'est plus aujourd'hui qu'un simple village connu des marins sous le nom des Sept-Pagodes, est situé auprès d'un rocher assez élevé et presque entièrement recouvert de sculptures relatives à la mythologie hindoue, et d'édifices taillés dans le roc, dont l'architecture diffère de celle qui est en usage aujourd'hui dans l'Inde. Les ruines que l'on voit à quelque distance au milieu des eaux, font même présumer que ces anciennes constructions ont dû s'étendre jusques sur les plages recouvertes à présent par la mer.

Deux pagodes, aussi taillées dans le roc, d'en-

viron trente pieds de long sur vingt de large, et à peu-près autant de hauteur, se voient aussi à une demi lieue au sud de Mavalipouram, et près de là un éléphant de grandeur naturelle et un lion dans des proportions très-fortes, tous deux d'un seul bloc et assez bien exécutés.

Le père Paulin de Saint-Barthélemi qui avoit visité ces ruines, pensoit qu'il avoit fallu plusieurs siècles pour terminer les travaux dont elle ne donnent encore qu'une foible idée, et M. Chambers remarque « qu'on ne rencontre auprès de ces monumens, ni dans aucun endroit du voisinage, les déblais qui ont dû résulter de ces sculptures extraordinaires, ensorte, dit-il, qu'on n'a aucun moyen de vérifier le degré de travail, le temps que ces monumens ont exigé, ou le volume des rochers dans lesquels ils ont été taillés, ce qui les rend encore plus étonnans. »

Ce savant voyageur croit que Mavalipouram, dont le nom signifie *la ville du grand Bâli*, a dû être autrefois la résidence d'un prince très-puissant, conjecture très-probable, puisque d'aussi grands travaux ne peuvent avoir été faits que dans un temps où les arts étoient très-cultivés et la population très-nombreuse.

La manière dont les Hindous en racontent l'origine et la destruction, fait voir qu'il n'ont conservé de ces deux époques qu'un souvenir très-confus. Elle est en partie fondée sur l'autorité du Mahâbhârat, dont M. Chambers a extrait et inséré dans son Mémoire l'épisode relatif à cette

ville. C'est un récit plein de fables et d'allégories mythologiques, mais vraisemblablement fondé sur des faits, comme tout le reste du même poëme, et le passage relatif à la situation de Mavalipouram peut être de quelque utilité.

L'auteur du Mahâbhârat dit que cette ville étoit située à deux cents yodjens au sud du Gange, et à cinq yodjens à l'ouest de la Mer-Orientale. Si cette estimation est vraie, elle donneroit d'une part une valeur approchée de l'yodjen, d'une lieue et demi (5), et de l'autre elle feroit connoître que la mer a dû s'avancer de plus de sept lieues sur la côte de Coromandel, depuis la fondation de Mavalipouram. Quoique cet envahissement de la mer soit peut-être trop considérable pour être uniquement attribué à son mouvement général d'Orient en Occident, s'il n'étoit réellement dû qu'à cette progression constante des eaux sur les côtes orientales, il pourroit servir de base à quelques conjectures sur l'époque où a dû fleurir l'une des plus grandes et des plus anciennes villes de l'Inde. Il indiqueroit en même temps que les excavations des îles de Salcette et d'Eléphanta à la côte occi-

(5) L'yodjen dont il est souvent question dans les livres samskrits, n'a pas encore été déterminé d'une manière précise. Les astronomes hindous disent que la circonférence d'un grand cercle de la terre est de 5059 yodjens. L'yodjen ne pourroit donc avoir plus de sept quarts de lieue, et l'évaluation qui résulte de ce passage du Mahâbhârat n'ayant été prise qu'à l'ouverture du compas sur la carte de Danville, s'éleveroit peut-être à un sixième de plus si on avoit la mesure exacte depuis Mavalipouram jusqu'à l'embouchure du Gange.

dentale, sont d'une construction beaucoup moins ancienne ; et comme celles d'Elora sont du même genre, quoique bien plus vastes et situées au centre de l'Indostan, on en concluroit également que leur antiquité n'est pas aussi reculée que celle de Mavalipouram.

M. Chambers parle aussi de plusieurs voûtes en ogive, mais comme il ne dit pas si ces voûtes sont formées de plusieurs pierres, ou simplement taillées dans l'épaisseur des rochers, on ne peut encore savoir si, comme il paroît le penser, l'architecture gothique a été réellement connue des Hindous. M. Anquetil du Perron a vu aussi à Kenneri, dans l'île de Salcette, une caverne voûtée de plus de 80 pieds de long sur 50 d'élévation et 21 de large, dont la voûte est soutenue par 32 colonnes, et il seroit bon pour l'histoire de l'Architecture d'avoir de plus amples détails sur ces édifices.

Littérature hindoue.

Si les ruines de Mavalipouram font présumer que les Hindous possédoient avant les Grecs, les fables communes à ces deux peuples ; l'examen de la littérature indienne fait aussi penser que la plupart des systèmes philosophiques de la Grèce ont été puisés dans l'Inde, et que ce n'est pas sans raison que ce préjugé subsiste depuis si longtemps dans toute l'Europe.

Un pandit nommé Goverdhan-Kal, avoit traduit du Samskrit le premier chapitre d'un ouvrage intitulé Vidyadersa, *Aperçu de la science ;* M. W.

Jones a présenté cette traduction à la Société et l'a accompagnée d'un commentaire qui en rend la lecture plus facile et en même temps plus satisfaisante.

Le *Vidyadersa*, comme son titre l'annonce, est un tableau raisonné de toute la littérature hindoue, laquelle se divise en dix-huit parties principales dont nous allons donner une idée.

1.° Quatre *Vêdas*. Les trois premiers traitent des devoirs de l'homme, et le quatrième des lois divines.

2.° Quatre *Oupavêdas*, ou additions aux vêdas; sur la médecine, la musique, la fabrication des armes et des machines de guerre, et sur soixante-quatre arts mécaniques.

3.° Six *Angas* ou corps de sciences, dont quatre ont pour objet les sons et les articulations, la grammaire, la prosodie et l'explication des passages obscurs et difficiles des Vêdas, et les deux autres le culte et l'astronomie.

4.° Quatre *Oupangas* ou additions aux Angas. Le premier sur les institutions et cérémonies religieuses, et les trois autres sur la métaphysique, la morale et la législation.

L'explication de ces trois derniers Oupangas a donné lieu à différens systèmes et fait naître plusieurs écoles que M. W Jones compare à celles des Grecs, et où il retrouve la philosophie de Socrate et de Platon, celle d'Aristote, la secte Ionienne de Thalès, l'Italique de Pythagore et le Stoïcisme de l'école de Zénon. Il faut lire tous

ces détails dans l'ouvrage même ; ils feront sans doute desirer que la Société asiatique nous procure des traductions de ces différens traités, et nous mette à portée de juger avec plus de certitude de la philosophie indienne, et de savoir positivement quelles sont les idées que les Grecs peuvent y avoir puisées.

Les additions faites à ce mémoire dans l'édition française, ont été tirées en grande partie d'une histoire du Grand-Mogol Akbar, écrite par Aboûl Fazel son visir, qui avoit eu ordre de recueillir les opinions religieuses et philosophiques des différens peuples de l'Asie. On voit qu'il s'étoit procuré beaucoup de renseignemens sur celles des Hindous et les nombreux extraits de son ouvrage que M. Langlès a placés à la suite du Mémoire, en y joignant le texte persan, pourront faire juger des connoissances et du style d'Aboûl Fazel, dont la grande réputation dans l'Orient faisoit dire que les monarques de l'Asie étoient encore plus effrayés de sa plume que de l'épée d'Akbar.

La division générale des sciences n'est pas exposée par Aboûl Fazel, dans le même ordre que celui du Vidyadersa ; il observe aussi que ceux qui suivent la doctrine du Meïmensa, le troisième Oupanga, ne regardent pas Brahmah, Vichnou et Siva comme des divinités, mais comme des personnages qui se sont rendus célèbres par leurs actions.

Suivant cette secte, les corps sont composés

d'atômes, et il n'existe aucune substance ; le monde est éternel, et il n'y a ni peines ni récompenses à venir.

Les sectateurs du Beydanta ont quelque rapport avec les Pyrrhoniens ; ils prétendent qu'excepté la Divinité, rien n'existe, l'Univers entier n'étant qu'une apparence sans réalité.

Si Aboul Fazel étoit bien instruit sur ces deux doctrines, M. W Jones auroit eu tort de comparer le Meïmansa et le Beydanta à la doctrine de Platon, qui leur est toute opposée, puisque le philosophe grec enseignoit que le monde a été créé ; que l'ame est immortelle, qu'elle sera punie ou récompensée ; qu'il y a quatre substances élémentaires, et que, loin d'admettre les atômes dans le sens du Meïmansa, il ne regardoit comme tels que les derniers élémens ou molécules indivisibles de ces substances.

On trouvera dans les autres notes de M. Langlès des détails particuliers sur les *Védas*, les *Pouranas*, les *Sastras* ou corps de lois ; sur le *Mâhabhârat* et le *Ramayan*, poëmes très-célèbres dans l'Inde ; sur l'art dramatique et sur les traités de rhétorique et de grammaire.

On ne verra pas non plus sans intérêt ce qui concerne Amara-Sinha, auteur d'un vocabulaire samscrit, dont la bibliothèque impériale possède un exemplaire, précédé d'une grammaire avec une traduction latine, incomplette à la vérité, mais dont la lecture laisse entrevoir que la langue

samskrite doit être l'une des plus riches et des plus parfaites que l'on connoisse.

C'étoit le sentiment du père Paulin de Saint-Barthélemi qui en avoit fait une étude particulière. « Le Samskrit, dit-il dans le *Sydharubham*, possède presque tous les mots imaginables, et on ne peut en excepter que ceux qui sont inventés successivement pour les arts et les sciences, à mesure qu'elles s'étendent et se perfectionnent. L'abondance des noms et des verbes est prodigieuse, et le nombre des termes de théologie, philosophie, histoire naturelle, physique, grammaire, et des autres sciences, est immense. Mais ce qui est très-digne d'observation, c'est que tous ces termes existent dans le Samskrit de temps immémorial. . . . . Il est même à présumer que ceux que nous avons reçus des Grecs, leur avoient été transmis par l'école des Brahmes. » (6)

« La langue samskrite, quelle que soit son » antiquité, dit aussi M. W. Jones, est d'une » structure admirable, plus parfaite que le grec, » plus riche que le latin, et plus raffinée que » l'un et l'autre ; on lui reconnoît pourtant plus » d'affinité avec ces deux langues, dans les raci- » nes des verbes et dans les formes grammati- » cales, qu'on ne pourroit l'attendre du hasard. » Cette affinité est telle en effet, qu'un philologue

(6) Voyez le *Sydharubham, seu Grammatica samscredanica*, pag. 16.

» ne pourroit examiner ces trois langues, sans » croire qu'elles sont sorties d'une source com- » mune, qui peut-être n'existe plus. »

Le même savant pense que la composition des *Angas*, dont quatre sont purement grammaticaux, a dû précéder l'an 980 avant J. C., et c'est une nouvelle preuve de la haute antiquité de la langue samskrite. Tout le monde sait que les peuples n'ont commencé à étudier la théorie du langage qu'après avoir déjà cultivé avec succès les autres sciences, et même composé des chefs-d'œuvre de littérature. Ce n'est que depuis Louis XIV que la grammaire générale est étudiée en France; elle ne le fut à Rome que vers le siècle d'Auguste, et déjà les plus beaux temps de la Grèce étoient passés, lorsque parurent les premiers essais de Platon sur la nature des mots et l'arrangement du discours.

L'analyse de l'alphabet samskrit, que M. W. Jones a inséré dans une dissertation sur l'orthographe des mots orientaux, semble indiquer qu'une connoissance approfondie de la nature des lettres a dû présider à sa formation. Dans le corps des mots les voyelles perdent une partie des traits qui les composent lorsqu'elles sont initiales, et cette partie est précisément pour huit d'entre elles la figure même de l'*h*, c'est-à-dire, le signe d'une articulation aspirée. Les voyelles initiales y sont donc de véritables caractères syllabiques et en cela l'usage est, chez les Hindous,

parfaitement conforme à la théorie des sons et des signes orthographiques.

Nous n'avons plus que peu de choses à dire sur la partie littéraire des Mémoires asiatiques ; nous ne ferons qu'indiquer la dissertation sur les *ordalies*, épreuves judiciaires à-peu-près semblables à celles que nous connoissons sous le nom de jugemens de Dieu, et nous passerons aux inscriptions. La plus ancienne date de l'an 23 avant notre ère. C'est un acte de concession du territoire et de la ville de Mesika près Monguir, par un Prince indien à un savant Brahmane. Il n'y a d'excepté que les biens déjà consacrés aux dieux, ou donnés à d'autres Brahmanes. Cette inscription, gravée sur une planche de cuivre, a été trouvée dans des ruines, et traduite par M. Wilkins, le premier européen qui ait su le samskrit.

Le même savant a aussi donné la traduction de plusieurs autres inscriptions ; l'une marque la généalogie d'un Prince mort sans postérité, et qui paroît descendre de celui qui a fait la donation ci-dessus. Elle est sans date, et a été copiée sur le fût brisé d'une colonne découverte auprès de Bouddhal.

Une autre contient la donation d'un village à la déesse Bhavani, dont un des attributs est de présider aux accouchemens. Elle est aussi sans date.

Les autres sont relatives à l'érection de plusieurs statues et monumens en l'honneur de diffé-

rentes divinités, et quelques-unes traduites par un pandit hindou ont été copiées sur un obélisque élevé près de Dehly, et connu sous le nom de la Canne de Fyrouz-Châh, Prince musulman, qui régnoit en cette ville vers le milieu du quatorzième siècle.

M. *Alexandre* DAVISTON, ex-gouverneur de Madras, a aussi communiqué à la Société la notice de deux médailles romaines, l'une d'Adrien, et l'autre de Faustine, trouvées à Nelloure dans le Carnate, à trente lieues nord-ouest de Madras. Ces médailles et la plupart de ces inscriptions ont été gravées et jointes aux mémoires explicatifs.

Nous nous sommes particulièrement attachés à faire sentir l'importance des recherches de la Société asiatique pour l'histoire des temps anciens. On doit espérer qu'elles ne seront pas infructueuses. La littérature hindoue paroît aussi riche que celle des Grecs et Latins, et sur l'ancien Continent c'est la seule que nous ne connoissions pas. Peu familiarisés avec les allégories des Hindous, leurs poésies mythologiques ne peuvent avoir pour nous le charme des chants d'Homère, de Virgile et d'Ovide; et leurs divinités ne seront jamais comme celles de la Grèce, les compagnes de nos premières études. Nous ne trouverons pas non plus parmi leurs historiens des Thucydides et des Tacites, mais ce n'est pas une raison pour les dédaigner, et pour ne pas chercher dans leurs annales des données historiques qu'eux seuls peuvent nous transmettre. Il faut d'ailleurs un aliment aux

esprits avides de découvertes, et, sous ce rapport, les écrivains Grecs et Latins sont, pour ainsi dire, épuisés ; non pas qu'on soit encore parvenu à rendre leurs pensées avec leur précision et leur élégance inimitables ; mais depuis cinq siècles qu'on les étudie, qu'on les commente et qu'on les traduit, on en a tiré tous les faits importans pour l'Histoire, et toutes les idées morales qui peuvent contribuer à éclairer les esprits comme à polir les mœurs.

La littérature hindoue nous offre de nouveaux objets d'étude, et présente une brillante carrière à parcourir à ceux dont l'imagination aime à s'avancer à travers les siècles, jusqu'aux temps où le flambeau de l'histoire cesse totalement de nous éclairer. Les premiers pas sont faits : déjà nous avons commencé à recueillir une partie des traditions conservées par les Brahmes, et bientôt nous pourrons puiser dans les écrits mêmes de ces célèbres gymnosophistes, dont les ouvrages ne seront plus pour nous des monumens inutiles et des recueils de caractères énigmatiques.

Nous réservons pour un second article l'analyse des Mémoires relatifs aux sciences exactes et naturelles, dont la traduction a été revue par MM. Delambre, Cuvier, Lamarck et Olivier, mais nous ne terminerons pas cette notice sans parler de la partie typographique de l'ouvrage. Elle est digne, à tous égards, du magnifique établissement où il a été exécuté. Les passages arabes, turcs, persans, indiens, éthiopiens,

tartar-mantchous, répandus dans les notes de M. Langlès, sont imprimés en caractères originaux de la plus grande beauté, avec le goût et l'exactitude qui caractérisent toutes les productions de l'imprimerie impériale. Félicitons les savans assez heureux pour avoir à leur disposition d'aussi nombreux et d'aussi puissans moyens, et votons un tribut de reconnoissance au Gouvernement protecteur des lettres, qui a formé le plus riche muséum typographique qui ait jamais existé, en augmente chaque jour les richesses, et en facilite l'accès aux personnes capables d'en faire un digne usage.

BOTANIQUE.

Lettre à M. A. L. MILLIN.

Cotignac, 15 octobre 1807.

MONSIEUR,

J'ai lu dans le *Magasin Encyclopédique*, de l'année 1805, tome IV, une lettre dans laquelle on annonce qu'il a été publié un recueil de quelques lettres de Linnæus. Dans l'idée qu'on pourroit donner un jour plus d'étendue à cette collection, vous en avez inséré une, adressée par ce grand Naturaliste à M. l'Abbé Duvernoy. Pour correspondre aux mêmes vues, je vous envoye la copie de deux lettres que cet auteur, à jamais célèbre, m'avoit écrites, il y aura bientôt cinquante ans : si les bornes de votre journal ne vous permettent pas de les insérer en entier, vous pouvez en retrancher les catalogues des plantes.

La dernière lettre est surtout intéressante par l'opinion que Linnæus émet franchement sur divers botanistes contemporains et sur leurs ouvrages, aucun de ces auteurs ne vivant plus, je pense qu'elle peut être publiée sans inconvénient.

La devise de Linnæus qu'on voit empreinte sur son cachet, n'a pas été exactement rendue dans la note de la lettre que vous avez insérée : au lieu du mot *extendere*, il faut lire *extollere*. Dans le champ de ce cachet, on a représenté la plante à laquelle Gronowius a donné le nom de Linnæus.

GÉRARD, *Correspondant de Linnæus.*

PREMIÈRE LETTRE.

Viro acutissimo experimentissimo D. D. *Ludovico* GERARDO *medicinæ doctori* S. P. D. *Carolus* LINNÆUS, *Equ.*

Pridie tuas accepi, vir experimentissime, litteras datas pridie kal. decembris præcedentis anni, una cum rarissima centuria plantarum exsiccatarum ex thesauro pulcherrimorum seminum. Tam dives erat epistola encomiis et elogiis ut flectere potuisset ipsos deos; utinam potuissem obtinuisse fidem quam quæsivi anxius; at video quòtidie nævos pessimos quos continuò emendare opus habeo; video tamen ex litteris tuum in me, prorsus non meritum, animum benevolum, mitem et amicum.

Ego potius miratus sum quomodo eo potuisti penetrare ut noveras omnes plantas vestrates apud nos quæ deficiebant, et quomodo potuisti detegere omnes rariores quæ lucem rei herbariæ adferrent; verbo ex his sufficientissime persuasus sum, quod sis solidissimis principiis innixus, ut tuis oculis æque fiderem ac propriis. Posses itaque tu, si velles (et cur nolles), qui tanto sudore eo pervenisti, rite examinare ea quæ etiamnum manca persistunt, quæque tuis pedibus exposita sunt. Utinam tu mihi concederes tuos oculos ad examinandum plantas mihi dubias in vestra patria, vel etiam ipse hoc in te susciperes onus. Doleo quod etiamnum hæreamus boreales circa plantas nascentes in florentissima scientiarum patria vestra. Ingenue fateor quod plura ab hac tua collectione

plantarum didici, quam sæpè a libris plurimis; in his vidi quæ attentissime observasti, ex iis species varias obtinui pro augmento scientiæ. Tuam mihi expecto tantò magis gratiam, quo a te mihi plura polliceor feliciter addiscenda. Studio, pietate, fide, amicitiam tuam semper colam. Expecto avidissime germinantia semina rarissimarum omnium plantarum, sed sero sata metuo quod pauca floreant.

Ad plantes missas primum observo sequentia.

7. *Reseda Ægyptia* verosimile prognata ab Europæa, sed calyx Ægyptiacæ brevis et heptaphyllus, cum in Europæa specie magnus et tantum hexaphyllus.

25. *Gentiana perfoliata*. Ego in Belgio sæpissime vidi plerumque 7 seu 8 partibus floris, nec est tua diversa.

27. *Campanulæ rotundifoliæ* forte varietas, digna esset quæ seminibus sereretur ut constaret utrum solo aut natura talis sit.

60. *Antirrhini origanifolii* planta ex seminibus deberet seri cum seminibus *antirrhini minoris* ut differentiæ clarius observarentur.

64. *Lepidium procumbens*. Si primus racemus seu scapus è radice prognoscatur semper uti ex specimine misso patuit, utique optimam differentiam subministraret hæc nota.

68. *Cardamine* multum dubium movet; similis est *Cardaminæ impatienti*, sed folia multo minora, flos cum corolla longe minor; sed vereor quod hæc fuerat male ab antecessoribus combi-

nata cum nostrata apetala, cum tamen duæ sint distinctæ. In hanc quæso inquiras ulterius.

76. *Geranium fœtidum.* Quod hæc planta gerat plures quam duos pedunculos dubium non est cum stamina quinque sint, sed ex loco sterili tantum paucos habet pedicellos. Videntur mihi scapi omnes è radice prodire in tua plantâ, et quod careat ipsa planta omnibus caulibus præter scapos. Si hoc constans utique erit eadem cum *Geranio romano* Barrel *ic.* 1245 quod habeo in horto, et hoc in petalis duobus nullas habet ad basim maculas uti *Geranium cicutarium.*

96. *Crassula rubra.* Vellem lubenter scire utrum huic quinque vel decem stamina.

Si se sistat *Buffonia* quæso examines utrum habeat duo stamina, an quatuor?

Sequentes plantæ inter Monspelienses etiamnum obscuræ sunt quas Magnolius in botanico Monspeliensi enumeravit quasque nullus te melius explicaret (1).

Prodiit nuper Brownii *Historia Jamaicæ*, pulchrum opus.

Ellis *Corallinæ* ibidem Londini prodiit quo carere nequit ullus in locis maritimis degens.

Accepi nuper Ginnani *opera posthuma.* Venetiis 1755 fol. nullius usus.

Sudat tertius tomus *Amœnitatum academicarum* mearum.

(1) Le reste de ce catalogue ne contenant aucune observation, j'ai cru devoir le supprimer. A. L. M.

Edidi nuper *Floram suecicam*, edit. 2. auctam.

Paro *Itinerarium Palœstinum* beati Hasselquitii.

Edam V. D. proxime *Systema naturæ* maxime auctum omnibus speciebus animalium mihi notorum.

Dissertationes quas intra annum emisi fuere sequentes.

Metarmorphosis plantarum.

Somnus plantarum. Novis pulchris observationibus dives.

Fungus melitensis. Pauca de structura floris.

Flora alpina ex omnibus alpibus descriptis.

Centuria plantarum 1 et 2 quæ non habentur in speciebus.

Calendarium floræ forte visu dignum, præsertim œconomicis.

Flora Palœstinæ lecta ab Hasselquitio.

Fundamenta valetudinis diaeteticæ.

Specifica Canadensium. Mat. Med.

Acetaria cruda diætetica.

Lubenter has ad te mitterem si scirem quomodo. Remotus enim a mare habito.

Si me responso beare velis inscribatur societati regiæ scientiarum Upsaliæ cujus litteras omnes ego aperio et certus obtineo.

Dabam Upsaliæ die 29 junii 1756.

SECONDE LETTRE.

Viro acutissimo vereque docto D. D. Ludovico Gerardo *Med. doct.* S. P. D. Carolus Linnæus Equ.

Quam ad me dederas epistolam, die 15 augusti, hodie primum accepi, nec capio ubinam in itinere tamdiu delituerit.

Adeo dives hæc erat amicitiæ documentis ut verba non reperiam quibus respondeam; sed alta mente calidoque pectore hæc recondam.

Ex omnibus video quam acri acumine mentis omnia perpendis et examinas, quæ ad naturæ solidam cognitionem faciunt.

Ad questiones primum tuas me accingam.

1. *Hortus Cliffortianus* quoad ornamenta, ambulacra, opera topiaria, statuas, et ornamenta adhuc fulget. Plantæ hodie nullæ nisi quæ in hybernaculis ubique vulgares, cum meo discessu quæ curiosiores erant plantæ discessere. Liber non amplius prostat. Burmannus, botanices professor, Amstelodamensis novam editionem libri dabit. A me petiit additamenta, quæ mittam proximo vere ut prodeat è novo.

2. Royenus reliquit hortum leydensem, praxi medica mancipatus; tradidit eum successori, fratris filio, quem dicunt nihil omnino valere. Ego eum non novi. Certus sis quod senior Royenus nihil dabit a meo discessu. Elaboravimus quidem Ericas africanas, sed non prodiere.

3. Gleditsius satis bonus botanicus ; scripsit *de fungis*, sed non sufficit. Nescio num aliquid ulterius dabit.

4. Russiæ peregrinatores Heintzelman, Gerberus, Messerchmidius, conscripsere floras parvas singuli in sua provincia quas habeo manuscriptas, sed vix merentur prodire.

5. Gmelini *Floræ Sibyricæ* duo volumina prodiere. Author præterito anno occubuit ; utrum reliqui tres tomi prodeant dubito. Plerasque ego in speciebus enumeravi qui ab amicissimo viro habui specimina facile omnium ejus plantarum.

6. Sibthorpius nunquam edet Sherardi et Dillenii *pinacem*, qui in botanicis non valet; dicunt Angli ipsi cum non legere posse quæ scripsere priores, minus intelligere, quod si verum, dolendum.

7. Gesneri opera per Trewium non vidi, nec in Sueciam pervenere.

8. Discipuli qui exteras terras adiere fuere :

Terrastrin qui primus peteret Chinam ; obiit in itinere versus Malabariam, sed non multum valuit.

Torenius qui petiit Malabariam, duplici itinere, rediit. In epistolis ad me datis descripsit totum iter cum suis observationibus; hisce vix ad umbilicum perductis moritur. Hæc edam lingua suecica hac hyeme.

Osbeck qui Chinam adiit, numerosissimasque plantas legit, pluresque novas invenit,

vir est acutissimus et theologus. Conscripsit iter linguâ suecicâ multâ cum eruditione, quod etiam hoc anno promisit se daturum.

Kalmius qui petiit Philadelphiam, Canadam, redux edidit *itineris* duos tomos *in*-8°, Suecice, quorum alter ante octiduum prodiit; dabit adhuc tres reliquos tomos continuati itineris, nec non floram canadensem. Professor est hodie Aboensis.

Solander qui duplici itinere petiit Alpes Lapponicas, 1754 Pithoenses, 1755 Tornoenses, inquisivit pulchre in naturam plantarum, reperit circiter 4 plantas à me ibi non lectas; in zoologicis pulchras comparavit observationes, quas dabit juvenis egregius, botanicus non lævis.

Rolander nuper rediit Surinama, dives plantis rarissimis et insectis numerosissimis, in insectis a Reaumurio certe secundus. Sed etiamnum hæret Holmiæ, quotidie expectatus Upsaliam.

Koehlerus Hetruriam, Apuliam, Siciliam petiit; etiamnum hæret Romæ.

9. *Hortus Upsaliensis* alit inter 3000 et 4000 plantas sub cælo durissimo, et climate novercante.

10. Hebenstretius cum Sociis missus a Rege Poloniæ in Africam accessit, in Barbariam, dum Rex moriebatur, et iter revocabatur, adeoque nihil fere præstitere.

Dissertationes mittam, etiam *Amœnitatum* tertium tomum qui nuper prodiit

Hedysarum tragacanthoides dixi *Hedysarum*

(*spinosum*) foliis pinnatis linearibus, caule fruticoso, spinis divaricatis, leguminibus monospermis, lævibus, quod satis convenit cum tuo nomine.

Carlinam lanatam non vidi. Etiam columna caule unifloro eam delineat. Forte dici posset carlina caule unifloro flore longiore, lanato. Vel inquiras ulterius si occurrat.

Campanula foliis linearibus a me visa in Gotlandia et Lapponia. Video esse insignem varietatem, non tamen crederem distinctam speciem.

In *Seseli* speciebus pro differentia mihi ipsi non sufficio. Utinam aliquis in solo natali plantas legeret et examinaret attentissime.

Rutam tenuifoliam habeo vivam et intueor. Video faciem diversam, sed notæ non sufficiunt.

Ononis. Tua certe est viscosa, scilicet ex figura Barrelieri. Magnolii citata (cum hæsitatione) planta videtur, ononis alopecuroides, modo apud vos crescat.

Sthœlina videtur ex flosculis distincti generis; nescio quid peregrini ferat, nec mihi sufficiunt exemplaria, nec vellem speciem esse serratulæ; facies ita abludit. Utinam posses intueri flosculos.

Lupinus. Vix video differentiam ab hirsutissimo; habeo plurima specimina sylvestria ut non reperiam limites inter has species.

Lepidium procumbens. Ex tuis seminibus egregie excrescit. Si durat in proximum tempus vernale, ipse facile obtinebo omnia quæ desiderantur.

Saxifraga cuneifolia, an non dici posset Saxifraga foliis cuneiformibus obtusis, repandis, caule nudo, paniculato. Est Cotyledon altera olim Mathioli. J. B. 3. *pag.* 684, at vero, Geum folio subrotundo minore, pistillo rubro. MAGN. *Hort.* 83 *tab.* 88, forte distincta planta est quam misit illustris SAUVAGES, foliis majoribus, mollioribus, similibus, sed acute dentatis.

Cardamine excrevit è tuis seminibus, floret, et semina perficit; est omnino distinctissima planta a Cardamine impatiente. Forte dici poterit, cardamine (parviflora) foliis pinnatis, exstipulatis, foliolis lanceolatis, obtusis, floribus corollatis. Synonyma sunt, Harturtium pratense parvo flore. C. B. *prod.* 44. Nastulutium pratense flosculis minimis *Moris præl.* 290. Annua nec ut impatiens biennis.

Iberis (*Saxatilis*) foliis lanceolato linearibus carnosis, acutis integerrimis, ciliatis, ramulis suffruticosis. An bene!

Iberis (*Linifolia*) foliis linearibus integerrimis, caule paniculato, corymbis hemisphæricis. An recte!

Solidago doronicum est dicenda, *Senecio* (*doronicum*) corollis radiantibus caule simplicissimo, subunifloro, foliis indivisis : radicalibus ovatis, subtus villosis. An non?

Geranium fœtidum et ex seminibus SAUVAGESII, et tuis duplici anno enatum radix primo anno absque ullis ramis aut caulibus extulit pedunculos plus quam biflores semper è radice enatos ;

altero anno ramos prodit diffusos, simillimos *Geranio cicutario*, sed petala duo superiora non habent ad basim maculam. His floribus absolutis perit et radix ante autumnum in horto ut in veris biennibus. Simillima cæterum planta *Geranio romano* Barrelieri, sed illud; 1.° foliis et floribus fere duplo major; 2.° perenne; 3.° non altero vel reliquis annis promit caules, sed semper à caule, quod non fœtidum à nobis visum, nec in horto nostro fœtet.

Hedysarum aquense. Puto esse solam varietatem *Hedysari onobrychidis*, ex solo mutatam, imprimis eo perductus ex singulari corollâ onobrychidis quæ semper gerit alas ipsâ carinâ et vexillo longe breviores, quâ differt ab omnibus ejusdem generis, et convenit tantum cum Hedysaro aquensi; tu judices in solo natali utique constitutus.

Turritis hirsuta. Vulgatissima apud nos planta et omnino absolute eadem cum tua, eadem ac Turritis minor, Magn. *Bot.* 272. *Turritis* Lob. in. 220, longe alia est.

Galium pusillum videtur esse ista Galii species seu *Aparine Bot. Monsp. app.* Sed flores dicit magnol. herbaceos; an tales in tua?

Generosissime offers te inquisiturum in plantas obscuras Languedociæ: en itaque insignem catalogum earum ex botanico Monspeliensi depromptarum quæ mihi obscuræ (1).

Vel valet D. D. Aymen quum ab eo per lon-

(1) J'ai supprimé ce catalogue.

gum temporis spatium nullas litteras habuerim, an ægrotat?

Chamædrys alpina antea mihi nota non erat, pulchra descriptio ut etiam centaureæ babylonicæ.

Hieracium tuberosum non vidi.

In actis Holmensibus quæ hodie prodiere descripsi *Gauram*, alius *œconomiam castoris*, alius *coccum aquaticum*.

Vidisti procul dubio BROWNII *historiam naturalem Jamaicæ*, opus vere pulchrum, et egregium.

Quid vestrates quod BURMANNUS edat *icones* PLUMERII *plantarum americanarum* cujus operis 106 tabulas hodie accepi? Utinam vestrates ederent historiam manuscriptam quæ continet ejusdem authoris descriptiones, loca, usus.

Quid novi in re herbaria apud vestrates?

Ante duos dies primum incepere noctes glaciem aquis induere.

Quotidie occupor in conscribendo editionem novam *systematis naturæ* cum synonymis animalium. Si poteris quidquam communicare circa species animalium ubique nominis tui auctoritatem allegabo.

Vale, vive diu felix.

Dabam raptim Upsaliæ 1756. d. 24 octobris.

POÉSIE.

Les Rose-Croix, poëme en douze chants ; par E. de Parny. Un vol. in-12. Prix, 2 fr. et 2 fr, 50 c. par la poste. Impression de P. *Didot* l'aîné. A Paris, chez *Debray*, barrière des Sergens ; et A. A. *Renouard*, rue St.-André.

Tibulle, infidèle à ses *amours*, eût-il cessé de consacrer ses vers à Délie, pour célébrer les combats de Salamine, la défaite des Perses par les Grecs, ou les ruines de Thèbes ? Cependant ne blâmons point M. de Parny de son audace. C'est en ne consultant point ses forces, qu'on ignore de quoi l'on peut être capable. Combien de grands peintres ont commencé d'une manière foible, fausse, ou mignarde, et qui ne s'en sont corrigés que par l'étude et par le travail. A la vérité, M. de Parny, dès son début, s'assit au rang des maîtres, au point que Voltaire, arrivant alors à Paris, en 1778, dit à Laharpe qui venoit de rendre compte de ses essais avec beaucoup d'éloges : *Pourquoi distraire l'attention publique ?* — Mais si M. de Parny s'étoit contenté, en chantant son *Eleonore*, d'égaler et même d'effacer son ami Bertin ; aurions-nous eu cette *Journée champêtre*, poëme érotique si agréable et si excellent : aurions-nous le *Jansel*, anecdote si intéressante, et tant d'autres chefs-d'œuvre dont la liste seroit trop longue ? Mais il y a loin de ce genre volup-

tueux et suave, au genre énergique et pittoresque de l'épopée ; et certainement l'Italie n'eut point mise en problème la supériorité du Tasse sur l'Arioste, si parmi ses *badineries* l'Arioste n'avoit prouvé par ses fortes peintures, l'étendue de son talent et la facilité de son imagination aussi féconde que riante. De jolis vers auront toujours leur mérite, surtout quand ils renfermeront d'ingénieuses idées et de gracieuses images ; mais pour un poëme, il faut encore, ainsi qu'Horace l'observe, que toutes les parties soient unies ensemble, *series et junctura*, et que le plan, judicieusement établi, marche toujours vers un but déterminé. Celui des *Rose-Croix* l'est-il ? Quels sont ces *Rose-Croix ?* J'ai songé d'abord aux Francs-Maçons, ensuite à ces illuminés dont toute l'Europe s'occupa au dix-septième siècle ; mais je me suis trompé. La lecture m'a appris que les *Rose-Croix* étoient un ordre institué par Elfride : de sorte que si l'auteur eut voulu chanter d'autres exploits, ceux par exemple des *Chevaliers de la jarretière*, il eut intitulé son poëme : la *Jarretière* ou *Honni soit qui mal y pense ;* plaisanterie qui prouve en passant la singularité du titre, et combien il est mal choisi. Les héros du poëme sont bien plus mal choisis encore : ce sont de terribles noms que ceux de *Nolk*, d'*Odrock*, de *Fraull*, de *Rudier*, de *Rinard*, de *Rosland*, etc., et ils sont un peu contraires à l'harmonie. Cependant on est tout surpris de voir combien, malgré ces entraves, M. de Parny a su adoucir son style ; quel dommage

qu'il n'ait pas eu à chanter des noms plus doux à l'oreille et plus favorables à la poésie ; mais nous aurions voulu aussi qu'il ne se fut pas permis le nombre de négligences qu'il s'est pardonnées si volontiers. Est-ce à un talent aussi pur, aussi parfait à donner de mauvais exemples? et cependant combien de véritables fautes de costume et de goût gâtent le plaisir qu'on a à lire ce poëme!

En voici quelques unes :

Les quatre Anglais sont battus et reculent.
Quatre plus forts repoussent les *Danois ;*
Vingt Irlandais accourent à la *fois ;*
Sur eux du pont, s'élancent vingt *Gallois ;*
D'Oswal, d'Eric envain tonne la *voix*,
Tous leurs soldats et sans ordre et sans *choix*,
Autour de l'arbre en cercle s'accumulent.

Quelle règle poétique permet une telle accumulation de rimes, surtout dans un poëme, et lorsqu'elles n'offrent aucune beauté du genre imitatif ? Mais voici une autre faute bien plus considérable :

Il vole : » Amis, laissez à ma *valeur*,
» De ce combat, le péril et *l'honneur* »,
Ainsi son ordre éloigne ses *soldats ;*

Quel oubli, et peut-il être pardonnable sous la plume d'un auteur déjà *classique* de son vivant, ainsi que M. Garat l'a remarqué? d'autant que ce n'est pas le seul. Je lis encore :

De ses amis le ris vengeur *éclate.*
Harold accourt essayant son *courage ;*
Un jeune Anglais lui ferme le *passage.*

Et plus loin :

> Vont oublier la lointaine *patrie*.
> Séparément ils marchent sous *l'ombrage*,
> Paulin d'abord trouve un riche *village*.

Certainement une faute pareille, trois fois répétée, ne peut pas être une distraction du prote, car cet ouvrage est imprimé chez P. *Didot* aîné, aussi célèbre par la beauté des caractères qu'il emploie, que par la correction des textes. C'est aussi parce que M. *Didot* a une grande réputation, et parce qu'il la mérite, qu'il ne doit pas imiter l'insouciance de quelques-uns de ses *émules* qui ne seront jamais ses *rivaux* : aussi nous le prévenons qu'aux pages 183 et 185 on a imprimé *Chant VI*, au lieu de *Chant XI* qu'il falloit mettre. — Une autre négligence de style aussi formelle est la fréquente répétition du même terme, quand cette répétition est peu nécessaire :

> Frault et Ghesler dans la forêt profonde
> Restent cachés; leurs soldats sont près d'eux;
> Là, leur audace en ruses si féconde,
> Forme déjà vingt *projets* hazardeux,
> La belle Osla sans *projet* et sans guide, etc.

L'élégance du discours ne tolère pas ces inadvertances. En voici une autre pareille :

> Le coureur fuit en vain.
> Le bois lancé de ce guerrier timide,
> Brise aussitôt la jambe si rapide.
> Adieu la course et tous les prix futurs,
> Quel coup heureux pour ses rivaux *obscurs*!

Volant au bruit d'une lutte nouvelle,
Et des héros compagne trop fidèle,
Sur les deux camps l'infatigable mort
S'arrête et plane ; et trompeuse d'abord,
Baissant la taille et retenant sa rage,
D'un voile *obscur* couvrant son corps hideux,
Elle promet d'épargner le courage
Et le desir des lauriers hasardeux.

Ce terme d'*obscur* est revenu autre part d'une manière bien impropre. Citons toute la phrase :

Mais de la nuit les voiles étendus
Couvrent le ciel, les deux camps et la plaine ;
Tremblant encore et respirant à peine,
Paul et Yenny de l'arbre descendus,
Joignant leurs mains, baissant leurs voix discrètes,
Marchent *obscurs* sous leurs ombres muettes.

Le Racine de l'Elégie a-t-il pu s'oublier au point d'écrire un néologisme ? on marche dans l'*obscurité*, mais on ne marche point *obscur* quand on marche dans l'ombre. C'est tout au plus ce qu'on pourroit dire figurément d'un poète médiocre : *Il marche obscur vers la gloire*, et encore même faudroit il dire *obscurément*. Ce n'est pas ainsi que Le Franc a employé ce mot dans son joli *Voyage du Languedoc et de la Provence ;* il dit en parlant des arênes que les romains établirent à Nismes :

Monument qui transmet à la postérité
Et leur magnificence et leur férocité.
Par des dégrés *obscurs* sous des voûtes antiques
Nous montons avec peine au sommet des portiques.
Là nos yeux étonnés promènent leurs regards
Sur les restes pompeux du faste des Césars.

Ailleurs, je trouve ce vers singulier et brisé d'une manière si contraire aux règles, et si peu harmonieuse,

L'affreux Oldar,
Saisit son fer qu'il rompt, *saisit* son corps
Et le renverse après de longs efforts.

Dans les citations précédentes on a pu voir que le style de M. de Parny est quelquefois trop coupé, trop sacadé, et qu'il présente rarement de ces périodes abondantes qui délassent l'attention du lecteur. Trop de précision est souvent nuisible à la clarté et à l'élégance; elle entraîne la dureté et l'amphibologie, comme dans ces vers:

Votre pays *reclame tous ses bras.*
Engirth aux siens veut laisser son courage,
Le fer enfin que lève sa lenteur.
Mais tout-à-coup l'apperçoit l'héroïne.

Cette inversion est-elle agréable et naturelle? — Mais c'est assez chicaner un de nos meilleurs poètes. Je n'ai pas craint de me montrer sévère envers lui tant par amitié que par reconnoissance. Je m'honore d'avoir su mériter le suffrage et l'estime de M. de Parny; c'est aux vers charmans qu'il adressa jadis à son Eléonore que je dois mon goût pour la poésie érotique; c'est lui qui m'apprit à peindre mes sentimens, et je l'ai regardé comme un modèle inimitable dans son genre, et comme mon maître. Aussi je me suis hâté de me débarrasser de tous les graves reproches que j'avois à

lui faire comme critique. Madame de La Suze a prétendu que

> Dans l'équipage d'une belle,
> Il faut un amant maltraité.

Pour me dédommager d'avoir completté l'*equipage*, passons vîte aux éloges. Il ne me sera pas difficile de chercher les passages qui en méritent beaucoup. Voici un tableau digne de l'Albane ou du Corrège ; peut-être est-il un peu imité de ceux où le Tasse peint le jardin d'Armide, et l'Arioste le séjour riant et trompeur de la fée Alcine. Quoiqu'il en soit, il peut sans peine supporter le parallèle avec eux. Je n'en rapporte qu'un fragment. Roger est dans une forêt enchantée où de jeunes nymphes viennent le bercer d'illusions, de desirs et de jouissances.

» La gaîté vive un instant peut séduire,
» Se dit bientôt le volage Roger ;
» Mais elle annonce un cœur froid et léger.
» L'amour sourit et connoît peu le rire ».
Du pavillon il reprend le chemin.
Là triomphait sa jeunesse *amoureuse*.
Le premier jour fut rapide et serein.
Mais l'inconstance est rarement heureuse.
» Pourquoi dit-il, ce riche ameublement,
La pourpre et l'or, les feux du diamant,
Et de ces lits l'incommode parure ?
L'art, toujours l'art et jamais la nature !
Ce vain éclat refroidit le desir :
C'est sur des fleurs que s'assied le plaisir ».
Il revient donc au bosquet solitaire
Où l'attendoit *l'amoureuse* bergère.

Mais au plaisir succède la froideur.
» Non disoit-il, le langage du cœur
Ne suffit pas à celle qui veut plaire.
L'amour s'endort dans la tranquillité;
Pour l'éveiller l'esprit est nécessaire :
Adieu les fleurs et l'ingénuité ».

Raoul arrive; il est presque séduit par les mêmes prestiges; il croit voir sous ses yeux Emma qu'il aime. Il jette un cri.

Viens, répond elle; une Emma t'abandonne,
Qu'une autre Emma te console? Jamais!..
Pret à frapper il marche : *la prêtresse*
Entre ses bras le retient et le presse.
Voilà pour lui les vrais dangers : ces traits,
Cet abandon, ces plaintives allarmes,
Ces yeux si beaux et noyés dans les larmes,
Ce long sopha qu'éclaire un faible jour,
Ces bras tendus, ce voile qui s'entrouvre
L'albatre pur qui s'enfle et que recouvre
Un lin flottant, ce désordre d'amour;
De ce regard la langueur carressante,
Et dans les pleurs la volupté naissante,
Tout de Raoul allume les desirs,
Tout des desirs favorise l'ivresse,
Tout à ses yeux embellit la *prêtresse*,
Et tout promet le mystère aux plaisirs.

Cependant il résiste, et frappe.

L'idole tombe et le charme est détruit.
De la forêt cesse alors le prodige.

Il faudroit citer tout le onzième chant, si l'on ne vouloit rien retrancher de tant de descriptions voluptueuses et de tant de détails qu'on admire. L'auteur y déploie tout son talent; tout celui qu'il reçut (pour parler son langage,) d'Apol-

lon et de l'amour. Le chant dixième offre aussi une situation bien attachante. Harol a fait Isaure prisonnière ; en la voyant il s'est enflammé pour elle. Il se prépare à combattre Eugist.

Pour l'attaquer Harol de jour en jour
De ses soldats attendoit le retour.
Ils arrivoient : moins avide de gloire,
Il semble encore différer la victoire.
Un seul penser l'occupe; c'est l'amour.
Il veut l'hymen, mais libre et sans allarmes;
La résistance allume son *courroux ;*
Sensible et fier, il menace à genoux;
D'Isaure il craint et fait couler les larmes.
Un jour enfin près d'elle supliant,
Et des refus bientôt impatient,
Calmant soudain sa naissante *colère*,
Les yeux *longtemps* attachés sur la terre
Et se *levant* il dit : » c'est trop prier,
C'est trop souffrir et trop s'humilier.
Quel long combat ! quel trouble dans mon âme !
Trouble honteux ! pour qui ? Pour une femme.
Il en est temps, Harol, reviens à toi ;
Sur des lauriers tu recevrois la loi !
Isaure ici je peux parler en maître ;
Je l'aurois dû, je le devrois peut-être ;
Mais vois l'excès de ma lâche bonté :
Quand j'ai des droits à ta reconnoissance,
Quand tes refus irritent ma puissance,
A tes attraits je rends la liberté.
J'étois tranquille, heureux, avant qu'Isaure ;...
Que maudit soit le moment cher encore
Où j'accueillis ta fatale beauté !
Porte bien loin, fille trop séduisante,
Ces yeux si doux, cette voix si touchante,
Ce front si pur, tout ce charme vainqueur;
Va, la raison te chasse de mon cœur.

Gardes soumis, et toi dont la sagesse
Avec amour instruisit ma jeunesse,
Erdal, je rends cette femme aux chrétiens.
Au camp d'Eugirth, ouvrez-lui le passage,
Et respectez sa foiblesse et son âge :
Allez ; vos jours me répondent des siens ».

Si l'auteur change de palette, ses couleurs ne sont pas moins brillantes, ni ses touches moins heureuses. Avec un peu plus d'art dans l'ensemble, moins de confusion dans les détails, plus de rapidité dans l'exposition, plus d'unité dans la marche, et peut-être aussi la suppression de quelques-uns de ces héros dont le nom est si barbare, il feroit de ce poème une des richesses de la langue françoise. Voici un discours remarquable qui se trouve au onzième chant ; car je reviens malgré moi, et entraîné par un charme irrésistible, dans *la Forêt enchantée*. Tous ceux qui y pénètrent éprouvent mille visions fantastiques.

Charles plus loin, reçoit un diadême,
Environné de ses nombreux sujets,
Suivis des grands, élevés sous le dais,
» Peuple, dit-il, l'autorité suprême
Est l'œil ouvert, le bras levé des lois :
Pour commander, l'injustice est sans droits.
On le sait trop ; dans ses desirs flottante,
L'obéissance est souvent mécontente ;
Souvent aussi le pouvoir est jaloux.
Qui voit l'écueil évite le naufrage :
Peuple, je dois achever votre ouvrage,
Par vous je règne et régnerai pour vous ».

Voilà sans doute de l'éloquence ; et heureuse la nation qui peut se dire : Ces discours et cette

promesse ne sont pas aussi imaginaires qu'ils le paroissent.

Plus je laisse parler mon auteur et plus mon extrait s'embellit. Il faut cependant mettre des bornes à tout ; mais je ne puis m'empêcher de rapporter une de ces *comparaisons à longue queue*, dont M. de Parny a quelquefois fait usage à l'imitation d'Homère. Celle-ci a le double avantage d'être bien décrite et de rappeler le charmant *Voyage* de M. de Parny à l'*île de Bourbon*. Les Danois et les Anglais se battent ; ceux-ci sont inférieurs en nombre ; mais deux chevaliers Français viennent à leurs secours, et le combat change de face.

Viens, brave Arthur, d'Elfride noble appui.
Ainsi voguant vers la lointaine Afrique,
Mes yeux voyoient sous le brûlant tropique,
A l'horison naître un nuage obscur ;
Bientôt il monte, et léger, sans orage,
Seul, et volant dans les plaines d'azur,
Des aquilons il concentre la rage,
Et devant lui laisse un calme trompeur,
Pousse et retient les vagues mugissantes,
Brise les mats sous leurs vergues penchantes,
Et tout-à-coup se dissipe en vapeur.

Comme il n'est pas de combat sans blessure, M. de Parny a encore imité Homère sur ce point ; et il ne manque presque jamais de nous apprendre le genre de mort du vaincu. Eric et Raoul sont en présence.

Eric redouble, et sa lance est trompée,
Et du Français *l'atteint la prompte épée.*

Terrible *alors* de sa gloire jaloux,
Il précipite et rapproche ses coups :
Un glaive adroit rapidement les pare,
De rage en vain palissoit le barbare.
En reculant son adversaire *alors*
Baisse le bras et découvre son corps ;
Ainsi la ruse à la valeur est jointe :
Elle triomphe, et le crédule fer
Pour le percer, part semblable à l'éclair :

Crédule est bien hardi ; et voilà un *éclair* bien pesant.

De la main gauche il détourne la pointe,
Qui toutefois déchire cette main,
Et sans effort l'acier qu'il tend soudain
Va traverser le muscle solitaire,
Plus délicat, plus vivant que le cœur ;
Organe heureux qu'avertit et resserre,
L'étonnement, la joie ou la douleur.

Cette description est achevée, et je doute qu'on pût en composer une meilleure. Par son poëme d'*Isnel et Aslega* et par d'autres ouvrages que je n'ose nommer, M. de Parny a prouvé qu'il étoit capable d'élever son génie au-dessus du genre érotique. Ce n'est pas que la muse de Tibulle me paroisse méprisable : au contraire, je crois que M. de Parny sera plus connu dans la postérité par les chants que lui inspira son Eléonore, que par ses poëmes, qui ne sont pas aussi parfaits. Si Virgile doit marcher avant Tibulle, parce que l'épopée est plus difficile que l'élégie, Tibulle à son tour doit avoir le pas sur le poète épique qui obtiendroit le second rang, parce que la perfection du

style compte toujours pour quelque chose et même pour beaucoup. Je suis donc surpris qu'un homme d'esprit, parlant n'aguère de Bertin, l'ait désigné fort légèrement, comme un *faiseur de madrigaux* : la belle raison pour lui refuser des éloges. Si Bertin ne vit point autant que Tibulle, Properce et Parny, c'est qu'il est très-incorrect, c'est qu'il s'est permis beaucoup de négligences, beaucoup d'expressions impropres, et non pour n'avoir composé que des *madrigaux*. Il a fait mieux que cela dans plusieurs de ses pièces fugitives, et dans son *Voyage en Bourgogne*. Au reste, je ne crois pas que la gloire d'un bon madrigal fut si fort à dédaigner, même dans ce siècle. Beaucoup de doctes critiques se contenteroient d'être aussi connus que St.-Aulaire, qu'un seul quatrain rendit célèbre.

Chaulieu fut grand par de petits couplets.

Anacréon, Catulle et Chapelle seront plus long-temps cités que beaucoup de ceux qui affectent de les mépriser, ne pouvant atteindre à leur réputation,

Ils s'en vengent par en médire,

Ainsi qu'un poète l'a observé. — Les *Rose-Croix* sont dédiés, à la dernière page, à M. Français de Nantes, Directeur-Général des Droits réunis et Conseiller-d'Etat ; heureux Mécène, de plusieurs hommes de lettres, qui lui doivent et leur loisir et leur aisance.

AUG. DE L.

VARIÉTÉS, NOUVELLES

ET

CORRESPONDANCES LITTÉRAIRES.

NOUVELLES ETRANGÈRES.

Angleterre.

Les Instituts des sourds-muets se multiplient en Angleterre. Il y en a un à Bermondsey, près de Londres, qui est public et qui se soutient par des contributions volontaires. On en compte trois autres aux environs de Londres, dirigées par M. Braidwood, M. Telfair et M. l'abbé Bélot; mais ce sont des établissemens particuliers, où l'on ne reçoit que les enfans pour qui l'on paie une pension. Il y en a un quatrième de ce genre en Irlande, sous la direction d'un M. Stungiers. M. Duncan Campbell, écossois, avoit formé il y a quelques années, un pareil Institut à Londres, mais étant muet lui-même, il ne pouvoit enseigner à ses écoliers que la langue écrite, et leur apprendre à épeler les mots sur leurs doigts.

On a essayé de dérouler, au moyen de la vapeur, un des six manuscrits d'Herculanum, dont la cour de Naples fit présent, il y a quelques années, au prince de Galles; mais cette tentative a fort mal réussi, l'écriture a été attaqué et en partie effacée dans l'opération.

La *Société de Médecine de Londres* propose la médaille d'or de Fothergill, pour chacune des questions suivantes:

Pour l'année 1807. *La meilleure relation des fièvres épidémiques qui ont régné en différens temps, dans l'Amérique Septentrionale, en Espagne et à Gibraltar depuis l'an 1793.*

Pour l'année 1808. *Quelles est la meilleure méthode de prévenir et de traiter la dyssenterie épidémique ?*

Pour l'année 1809. *Quels sont les moyens de distinguer les maladies épidémiques contagieuses de celles qui ne le sont pas ?*

Pour l'année 1810. *Quelles sont les qualités de l'atmosphère les plus favorables dans les différentes circonstances de la consomption pulmonaire ?*

L'*Institut Royal* a commencé à publier un journal sous le titre de *The Director :* ce journal paroît chaque semaine, et contient des analyses des mémoires lus à l'Institut.

Un autre journal sera publié par M. Woodward, auteur des *Excentric excusions.*

Le docteur Gillies, annonce une *History of the World*, ou *Histoire du Monde, depuis le règne d'Alexandre jusqu'à celui d'Auguste*, comprenant l'histoire des royaumes Grecs en Asie et en Afrique, depuis leur fondation jusqu'à leur destruction, avec un aperçu préliminaire des conquêtes orientales d'Alexandre.

Après avoir fait publier plusieurs ouvrages théologiques et de dévotion, à l'usage du peuple, la *Société des Unitaires* vient de mettre sous presse une grande et belle édition du *Nouveau Testament*, d'après la traduction anglaise de l'archevêque Newcombe.

M. Mitford va publier sous peu une nouvelle édition, considérablement augmentée, de son *Histoire de la Grèce*, depuis les temps les plus reculés jusqu'à la mort du roi Philippe de Macédoine, 4 vol. grand *in*-8.°

M. Janson, gentilhomme anglois, qui a résidé quatorze ans en Amérique, y a recueilli un grand nombre de matériaux intéressans sur l'état de la Société et les

mœurs de cette république. Il va les mettre sous peu en un vol. *in*-4.°, accompagné de beaucoup de planches.

M. Belfour, traducteur des *Fables Littéraires* et du *Poëme sur la musique* du poëte espagnol Yriarte, se propose de donner une nouvelle édition de la *traduction de D. Quichotte*, par Jarvis, avec de superbes estampes et des notes historiques, critiques et littéraires, prises des meilleurs commentateurs. Il y joindra des remarques sur la vie et les écrits de Cervantes, ainsi que sur l'état des mœurs et des lettres dans le siècle où il a vécu.

M. Smith a présenté à la *Société des Antiquaires* un anneau d'argent, d'environ un pouce de diamètre, avec douze pointes semblables aux dents d'une roue de montre, et sur l'une desquelles étoit une espèce de molette proéminente sur les autres. M. Smith présume que cet anneau servoit de chapelet dans le temps où la religion catholique prévaloit en Angleterre, et que chaque pointe désignoit une prière, pour suppléer à la mémoire, ou pour l'usage de ceux qui ne savoient pas lire.

M. Flaxman, qui a déja publié des dessins tirés d'Homère, va enfin faire paroître ceux du Dante, qu'il a composé en Italie pour M. Thomas Hope, dans le portefeuille duquel ils étoient restés jusqu'ici. Ils formeront en tout cent neuf sujets.

Il publiera également des compositions sur l'Oraison dominicale et les actes de charité, et des dessins tirés d'Hésiode.

Il s'occupe dans ce moment des sujets de sculpture suivants : 1.° Un monument pour le comte de Howe. 2.° La statue de sir Josuah Reynolds. Ces deux pièces sont destinées pour l'église de Saint-Paul à Londres. 3.° La statue de M. Pitt, pour la ville de Glasgow. 4.° Un mo-

nument public pour sir Josiah Webb, destiné pour les Indes Orientales.

Il vient de terminer la statue du *Rajah de Tanjaoure*, pour le même prince, et pour le monument du révérend F. *Swartz*, missionnaire, mort dans les états du rajah.

Le *Voyage de* M. Manning à Chiras, imprimé d'abord à Calcutta d'une manière très-défectueuse, a été réimprimé plus correctement à Londres.

Le second volume de ce voyage contient un aperçu de la littérature persane, et une analyse critique de la poésie.

M. Kidd a publié un ouvrage intitulé : *Opuscula Rhunkeniana.*

M. Stewart a fait paroître une traduction anglaise de Salluste. Une autre faite par Murphy suivra incessamment, de même qu'une traduction complette des *Oeuvres de Cicéron.*

M. Wilkins a imprimé une nouvelle édition augmentée du *Dictionnaire de la langue persane*, de Richardson.

L'imprimerie de Clarendon à Oxford, a donné une nouvelle édition de plusieurs *Harangues de Démosthène*; texte grec, accompagné de notes et observations critiques.

M. Colquhoun, auteur d'un excellent ouvrage *sur la police de Londres*, qui vient d'être traduit en français, se propose d'en composer un autre *sur les maisons des pauvres et les moyens de remédier à la mendicité.*

M. Clarkson a publié un ouvrage sur la secte des Quakers, sous le titre de *The portraiture of Quakerism*, 3 vol. *in*-8.°, Londres, chez Longman, prix 1 liv. st. 7 sh.

Le docteur Scott prépare une nouvelle édition des

Mille et une Nuits, traduite sur le manuscrit arabe de M. Montague, et enrichie de notes. On dit que beaucoup de contes qu'on n'avoit pas encore traduits ne le cédent en rien à ceux qui ont fait une si grande fortune dans toute l'Europe. On n'avoit eu jusqu'à présent de traduction anglaise de cet ouvrage que celle qui avoit été faite d'après la version française de Galland.

On annonce une nouvelle édition augmentée de l'ouvrage du lord Orford, intitulé : *Royal and nobles authors*. C'est M. Park, éditeur des *Nugæ antiquæ* de Harington, qui s'est chargé de cette nouvelle entreprise. Il continuera l'ouvrage jusqu'à l'époque actuelle, et donnera de nouveaux portraits des *royaux et nobles auteurs*, ainsi que des échantillons de leurs productions littéraires.

Le docteur *Nathaniel* Hulme, l'un des plus savants médecins de l'Angleterre, et membre de la Société des Antiquaires, est mort dernièrement à Londres, âgé de 75 ans.

Il publia en 1768 un petit ouvrage en langue latine, *sur la nature, les causes et le traitement du scorbut*. Ce livre est encore très-estimé aujourd'hui, quoiqu'on ait fait postérieurement beaucoup de recherches sur cette maladie. Il donna ensuite un traité de la *fièvre puerpérale*, dans lequel il fixa le premier le véritable point de vue sous lequel on doit la considérer. Il fut reçu en 1774, membre du Collége royal des Médecins, et publia peu après un discours qu'il avoit prononcé sur la médecine en général et sur le *calcul* en particulier. L'ouvrage qui contribua le plus à étendre et à affermir sa réputation, fut un Mémoire qui remporta le prix proposé par la Société de Médecine de Paris, sur les causes de l'endurcissement du tissu cellulaire, auquel

plusieurs enfans nouveaux nés sont sujets, et sur le traitement préservatif et curatif de cette maladie. Le docteur Hulme a fourni aussi différents Mémoires à la Société royale de Londres dont il étoit membre, et l'on remarque dans les Transactions de la Société des Antiquaires, à laquelle il fut aggregé en 1795, une description très-curieuse qu'il y fit insérer, d'une brique trouvée dans les ruines de Babylone.

Hollande.

M. le professeur J. H. Van der Palm avoit acheté la bibliothèque du célèbre H. A. *Schultens*; mais la famille s'étoit réservé la collection des manuscrits qu'avoient rassemblés le père et l'aïeul de ce savant orientaliste. Ses enfans étant morts en bas âge, et n'ayant pu marcher sur ses traces, les curateurs de l'Université de Leyde ont fait l'acquisition de tous les manuscrits pour la bibliothèque de l'Université. On remarque parmi ces ouvrages; 1.° deux exemplaires du *Dictionnaire arabe* de Golius avec des notes; 2.° deux exemplaires du *Dictionnaire grec* de Scapula avec des notes; 3.° le *Trésor de la langue latine* de Faber chargé de notes; 4.° une copie de la traduction *des Proverbes* de Méidany, par *E* Pocoke, corrigée d'après son propre manuscrit, par H. A. Schultens, pendant son séjour à Oxford.

M. Meermann a obtenu de la bibliothèque de Linkoeping en Suède, des lettres *inédites* de Grotius, écrites pendant le temps de son ambassade en France. Ce savant en promet la publication. Il donnera en même temps les *Voyages de Charles V*, par Vandenesse, d'après un manuscrit de la Bibliothèque impériale de Paris.

La seconde *Société Teylérienne*, établie à Harlem, a proposé, pour le premier avril 1808, la question sui-

suivante : » Quelle est la cause qui fait que l'école flamande, qui a produit tant de grands maîtres dans presque tous les genres, a fait de tout temps si peu de progrès dans le genre historique? et quels sont les moyens de former de bons élèves dans ce genre en Hollande » ?

Le prix est une médaille d'or de 400 florins. Les Mémoires, seront écrits en langue hollandaise, française, anglaise, latine ou allemande (cette dernière en caractères latins), et adressés avant le premier avril 1808 à la fondation de Teyler à Harlem.

La même Société a décerné un prix à M. VAN KAMPEN de Leyde, pour son mémoire sur *les variations de la poésie chez les différentes nations civilisées.*

La Société des *Sciences de la Zéelande*, établie à MIDDELBOURG, s'est réunie le 22 octobre pour procéder à la distribution des prix proposés en 1805.

Le premier prix, sur *l'ensablement du port de Middelbourg*, a été décerné à un mémoire de M. THOMAS SPELEVELD, capitaine du génie.

Le second prix, *sur Apollonius de Tyane*, a été adjugé au mémoire de MM. *A.* LOTZE et *W.* TYDEMAN DE FRANEKER. Un autre mémoire *français* de M. S. DE CHAUFEPIED, de Delft, a obtenu l'accessit.

La Société propose pour le premier janvier 1808, *une histoire littéraire abrégée de la physique en Hollande;* et pour le premier janvier 1809, *une histoire littéraire abrégée de la logique* et de la *métaphysique en Hollande.* Les mémoires écrits en hollandais, latin ou français, seront adressés à M. J. *de Kanter*, secrétaire de la Société à Middelbourg.

M. MEERMAN VAN DALEM a été nommé *directeur-général de l'instruction publique et des sciences* en Hollande, et *président de la commission pour l'encourage-*

ment des sciences. Cette commission est composée de MM. Calkoen, conseiller d'état; Van leyden Westbarendrecht, membre du corps législatif; Perponcher, membre des ci-devant états de la province d'Utrecht; Camper, curateur de l'université de Franeker; et Van Wesele Scholten, membre du tribunal départemental d'Hollande.

Autriche.

Il a paru peu de productions nouvelles sur les théâtres d'Allemagne. Le *Ballet d'Hélène et Pâris*, représenté sur le théâtre de Vienne, n'a eu qu'un succès médiocre. M. Weissenthurn a traduit un de nos mélodrames, la *Forêt d'Hermanstadt*, qui a été accueilli au défaut d'autres pièces.

On représente depuis quelque temps sur le *théâtre* de Vienne une pantomime dans le genre italien, qui obtient beaucoup de succès. Elle a pour titre: *Arlequin et Colombine sur les Alpes.* Cet ouvrage est de M. Schotthauer, de Munich, qui y remplit lui-même un rôle. Les décorations sont d'un très-bon goût, et présentent des sites très-pittoresques.

L'Archiduc Jean, qui se livre beaucoup à l'étude de l'histoire naturelle, s'occupe en ce moment de la rédaction d'un grand ouvrage de botanique, dans lequel il donne la description d'un grand nombre de plantes inconnues, qu'il a recueillies dans ses voyages en Tyrol, en Carinthie et dans le pays de Salzbourg. Quelques cahiers de cet ouvrage, qui est orné de beaucoup de planches, viennent déjà de paroître; mais les libraires n'obtiennent pas la permission de les débiter. S. A. I. destine l'édition entière à ses amis et à quelques savans distingués. Le même prince vient d'acheter le beau ca-

binet de minéralogie du professeur *Jacquin*, de Vienne, pour la somme de 24,000 florins.

On doit agrandir le *Theresianum*, qui est destiné à recevoir plusieurs jeunes gens de Galizie, à l'instruction desquels le Gouvernement veut pourvoir. Un couvent de bénédictins à *Tynietz*, doit être consacré au même but.

M. *Chrétien* de Mechel, déja connu avantageusement, a publié depuis quelque temps deux tableaux qui indiquent les différentes hauteurs des *Montagnes de la terre, de la lune*, de *Vénus* et de *Mercure*. Des Physiciens célèbres ont contribué à cet intéressant ouvrage : ce sont MM. de Humboldt, de Saussure, Ramond, de Buch, Tralles, Schröter et Bode. Ces hauteurs sont disposées dans un ordre qui rend la comparaison très-facile. La première feuille est accompagnée d'un texte explicatif de M. de Humboldt. A la seconde se trouvent jointes des explications de M. Bode.

M. *François* Molnar se propose de publier plusieurs ouvrages trouvés parmi les papiers de feu *François* Hunyadi, parmi lesquels est, 1.° une histoire de l'église réformée en Hongrie; 2.° la Paix de Vienne et de Linz, avec des éclaircissements historiques en langue hongroise; 3.° Preuves que le christianisme a été introduit de l'Orient en Hongrie.

M. Kis a donné le second volume de sa collection de *Romans Hongrois*, qu'il publie sous le titre de *Flora*. Il contient *Rosalie*, histoire sicilienne.

M. *Georges* Fejes a publié une *Anthropologie* en langue hongroise.

Prusse.

La Société *Jablonowsky* s'est tenue le 25 avril à

Leipsick, pour examiner les mémoires envoyés au concours pour les prix proposés en 1806.

La question historique étoit : *d'examiner les anciens rapports qui existoient entre la Thuringe et la Franconie orientale.* Le mémoire envoyé n'ayant pas rempli les vues de la Société, ce prix a été remis à l'année 1808.

Le prix de mathématiques étoit : *la théorie du bélier hydraulique fondée sur des expériences.* Ce prix, consistant en une médaille de 24 ducats, a été adjugé à un mémoire de M. *F. G.* Busse, à Freyberg.

La Société n'avoit reçu aucun mémoire sur le prix de physique ; la question étoit, *d'examiner si la théorie de Volta suffit pour expliquer tous les phénomènes du galvanisme.*

Un savant Français, pharmacien en chef, attaché à la grande armée, M. *Simon* Morellot, ancien professeur d'histoire naturelle et de chimie pharmaceutique à Paris, membre de plusieurs Sociétés savantes, a signalé son séjour parmi nous, par un *cours gratuit de chimie et d'histoire naturelle*, qu'il a fait en français avec une ardeur infatigable, dans la salle d'audience de M. l'assesseur Haubold. Non-seulement il a déployé dans ce cours une connoissance approfondie de son sujet, et un talent dans lequel on reconnoissoit aisément le coopérateur et l'ami des Guyton et des Vauquelin ; mais il a su prêter encore des charmes à une science qui, de sa nature, n'en est guère susceptible ; des expériences nombreuses et toujours soignées, des explications claires et toujours saisies, un style souvent brillant et toujours pur, tout se réunissoit pour fixer l'attention de ses nombreux auditeurs, parmi lesquels on comptoit M. le prêteur, les professeurs les plus distingués de la ville, plusieurs amateurs d'histoire naturelle, et une foule d'étudians. C'est avec le plus vif regret que tous ont vu

finir ces leçons instructives, dont le souvenir restera long-temps gravé dans leur mémoire, et le départ de M. Morellot, auquel ils aiment à rendre l'hommage qui lui est dû, en lui payant publiquement ce juste tribut de leur reconnoissance.

M. Hultman, conseiller d'état du roi de Hollande et directeur de l'Académie des arts, a été nommé membre honoraire de l'Académie des arts et sciences mécaniques de Berlin.

Le graveur Abrahamson vient d'exécuter deux médailles sur l'*Entrevue des trois Souverains*. Loos en a terminé une *sur la paix*; mais elle n'a point encore paru.

Le célèbre prédicateur et professeur en théologie, M. Schleyermacher, de Halle, donne actuellement à Berlin des leçons sur la *philosophie grecque* qui sont très-suivies. Il trace une histoire des différens systèmes, qu'il accompagne de développemens critiques. Les sermons qu'il a prononcés dans cette ville ont justifié la haute opinion qu'on avoit de ses talens et de son éloquence.

Duché de Bade.

Il a paru à Tubingue, chez M. *Cotta*, une nouvelle édition de la *Louise* de M. Voss. L'auteur a augmenté cette édition de plus de neuf cents vers, et a développé plusieurs caractères qu'il n'avoit fait qu'esquisser dans les éditions précédentes. Il annonce qu'il a mis la dernière main à cet ouvrage, qui intéressera toujours ceux qui connoissent la langue et les mœurs allemandes.

Bavière.

Le second volume des *Mélanges d'ancienne littérature*

allemande de M. Docen vient de paroître à Munich. Ce recueil offre plusieurs morceaux de poésie et de philosophie inédits et très-intéressans. Il offrira des matériaux nombreux et choisis aux écrivains qui voudront s'occuper de l'histoire et de la littérature allemande.

Voici les conditions exigées par le gouvernement de Bavière, pour le concours qu'il a ouvert relativement à la composition d'une grammaire générale de la langue allemande.

Toute personne qui voudra concourir, ne doit pas seulement présenter une grammaire de la langue allemande, basée sur les principes de la philosophie et renfermant toute les parties du système de cette langue dans toute leur étendue, mais il doit y joindre un abrégé de ce même ouvrage à l'usage des écoles.

L'auteur de l'ouvrage destiné au concours en abandonnera complétement l'usage au gouvernement, afin qu'il l'établisse pour base de l'instruction publique dans tous les états de S. M; mais il lui sera permis de la faire publier dans tous les autres pays.

Le terme du concours est prolongé jusqu'au premier janvier 1809, afin de donner les moyens de concourir aux Savans qui sont entravés dans leurs travaux littéraires par des affaires publiques ou des emplois.

Dans le cas où les plus habiles grammairiens allemands seroient empêchés d'envoyer leurs productions au concours, et que par conséquent il ne se trouvât point d'ouvrage qui méritât le prix promis, il sera accordé à l'auteur du traité qui remplira le mieux les vues de la première condition, un dédommagement proportionné à l'étendue de son travail, et qui pourra être porté de 50 à 150 ducats.

Avant la publication de l'ouvrage qui aura remporté

le prix ou obtenu une récompense, l'Académie royale des Sciences, à qui les présens règlemens seront adressés, déposera au Ministère de l'intérieur les écrits envoyés, avec le jugement qu'elle en aura porté.

S. M. a ordonné une révision totale de la grammaire allemande. L'auteur qui présentera le meilleur plan, recevra un prix de 200 louis d'or.

Le célèbre astronome de la cour, le conseiller SEYFFER, vient de publier une description extrêmement détaillée de la comète qui attire maintenant tous les regards. Il fait observer qu'elle forme avec le diamant de la couronne du Nord et l'étoile *Arcturus*, un triangle presque équilatéral. M. SEYFFER y joint une autre observation que l'on n'avoit pas été à portée de faire depuis 1744, c'est qu'à un degré de la tête de la comète, la queue se partage en deux branches principales, puis en une quantité de petits rameaux. La longueur totale de la queue est de 3 degrés 12 minutes.

DUCHÉ DE GOTHA.

On s'occupe actuellement des réparations qu'exige l'*Observatoire de Seeberg*, près de Gotha. Tous les instrumens qui s'y trouvoient, lorsque M. de ZACH en avoit la direction, y sont encore, à l'exception de quelques-uns qui appartenoient à cet habile astronome. On croit que lorsque ces réparations seront achevées, l'Observatoire sera confié à un nouveau directeur.

WESTPHALIE.

Les amis de la religion et de la concorde, apprendront avec plaisir qu'il vient de paroître à BRUNSWICK une nouvelle traduction allemande du Nouveau Testament, destinée à l'usage de toutes les communions chrétiennes. Elle a été faite par deux bénédictins, *Charlee*

et *Leandre* Van Ess, et les critiques éclairés conviennent qu'elle est une des meilleures qui existent en langue allemande. On en a fait deux éditions à-la-fois, l'une pour les catholiques et l'autre pour les protestans ; mais la première ne se distingue de la seconde que par quelques additions prises de la vulgate : toutes deux ont été approuvées par les Théologiens des communions respectives. Les deux savans Bénédictins s'occupent à traduire l'ancien Testament, d'après les mêmes principes.

Le grand vase d'Onyx qui étoit dans le musée de Brunswick, a été transporté à Pétersbourg avec les principales pierres gravées et médailles du même musée. Ce vase est celui qui a été expliqué par Egeling. Voyez ce que M. Brun-Neergaard en a dit récemment dans sa *Notice sur la galerie de Salzthalen* (1).

D'après les calculs de M. Gauss, à Brunswick, le temps de la révolution de la nouvelle planète *Vesta*, est de 1321 jours et 12 heures ; son plus grand éloignement du soleil de 25,625 ; le plus petit de 21,514. L'inclinaison de son orbite est de 7° 8' 34", la longitude de son aphélie de 69° 57' 52", l'époque de sa longitude moyenne est le 29 mars à minuit, à Brême, de 192° 9' 54". Cette planète est donc plus rapprochée de celle de Mars que Cérès, Pallas et Junon.

Le docteur Olbers a découvert le 29 mars à Brême, une étoile de la cinquième ou sixième grandeur, dans l'aîle septentrionale de la Vierge. La même étoile a été observée par M. Bode à Berlin, les 11, 12 et le 13 avril, comme une étoile de la sixième grandeur ; elle se trouve également dans la région de Cérès, Pallas et Junon, entre Mars et Jupiter ; et les autres astronomes l'ayant

(5) Voyez le Magasin Encyclopédique, ann. 1806, t. III, p. 83.

reconnue pour planète, le docteur Gauss lui a donné le nom de *Vesta*.

Suède.

Un naturaliste suédois, M. Gung, a découvert le plus petit des mammifères connus; c'est une espèce de souris, qu'il nomme *sorex caniculatus*, et qui pèse à-peu-près une demi-drachme.

Le 20 décembre 1806, l'*Académie de Stockholm* a célébré l'anniversaire de sa fondation par une séance publique. On s'y est occupé d'abord de la distribution des prix de l'année 1803. MM. Steenhammer et Jean Troner ont obtenu le second prix de poésie; le premier pour sa *traduction du Tombeau de Pallas*, et le second pour celle d'*Orphée et d'Euridice* d'Ovide.

On a remis ensuite, pour l'an 1807, les deux prix suivans; Prix d'éloquence : l'*Eloge du chancelier A. Oxenstiern*.

Les sujets des prix de poésie seront laissés aux choix des concurrens, cependant l'Académie propose les sujets suivans :

1.° Les Episodes d'Aristée et d'Orphée, (Georgiques de Virgile, liv. IV, v. 315 à 556). 2.° La Description de la tempête, (Enéide, liv. I, v. 16 à 214). 3.° La Description du bouclier d'Énée, (Enéide, liv. VIII, v. 618 jusqu'à la fin). 4.° La Fable de Deucalion et Pyrha, (Métamorphoses d'Ovide, liv. I, v. 124 à 415).

Le prix est une médaille d'or de 26 ducats, et les Mémoires seront adressés à l'Académie avant le 28 octobre 1807.

La bibliothèque de feu M. d'Hielmstiern, dont il a paru un catalogue en 2 vol. *in*-4.° de 1782 à 1785, a été offerte par ses heritiers au Roi, qui a ordonné qu'elle seroit

réunie à la Bibliothèque royale de Stockholm, et conservée dans des armoires particulières, avec l'inscription *Bibliothèque d'Hielmstiern.* Elle consiste principalement en manuscrits et ouvrages rares sur l'histoire de la littérature des Danois, des Normands et des Holsteinois.

DANEMARCK.

La terrible catastrophe que vient d'éprouver la ville de COPENHAGUE, a été funeste à plusieurs établissemens consacrés aux lettres et aux sciences. Le *Collège de Médecine* a été entièrement la proye des flammes. MM. les Professeurs KIERULF et RUSBRIGH ont perdu leurs précieuses bibliothèques. M. RUSBRIGH, beau-père de M. THORLACIVS, dont il a été souvent parlé dans ce Journal, fait une perte irréparable, celle de sa Bibliothèque, qui contenoit une collection précieuse de plus de 11000 volumes. M. BUGGE a sauvé les deux tiers de sa Bibliothèque et de ses instrumens. La *Bibliothèque de l'Université* et le *Cabinet d'histoire naturelle* n'ont heureusement souffert aucun dommage. Dans le nombre des ouvrages manuscrits, on regrette particulièrement une partie du *Supplément du Glossaire Sluio-Gothique* de IHRE, auquel un savant Irlandais, M. OLAFSEN, avoit travaillé près de vingt ans, et que la Société des Sciences faisoit imprimer à ses frais. Le célèbre M. MÜNTER n'a éprouvé aucune perte. Sa Bibliothèque et son intéressante collection de médailles ont été sauvées de l'incendie; mais on peut se représenter le désordre qui doit y régner. Toutes les médailles ont été jetées pêle-mêle dans des sacs et enterrées dans des caves. Les amis des lettres ne peuvent espérer que du temps la réparation de pertes si considérables. Il en est même qui ne sont point susceptibles d'être réparées; mais dans le sentiment du malheur général ces

pertes particulières perdent beaucoup de l'importance qu'on y attacheroit en d'autres temps.

M. *Urban* Jœrgensen a présenté à la *Société d'Economie rurale de* Copenhague un thermomètre de métal de son invention, avec une échelle de 80 degrés de chaleur et de 40 degrés de froid. Ce thermomètre est en forme de montre, et l'échelle est indiquée sur le cadran, où une aiguille marque le degré de chaud ou de froid.

M. Ohlsen a lu à la *Société Scandinave* un Mémoire sur la question, s'il *vaut mieux traduire les anciens poètes en prose qu'en vers?* M. Ramus a lu ensuite une notice sur quelques anciennes monnoies danoises.

Sur la proposition du comte de Daneskiold, cette Société a proposé un prix de cent écus danois pour la meilleure description de l'*île de Samsoé*.

Ces cent écus seront donnés par le Comte, qui s'offre d'en ajouter encore cent autres, au cas que l'auteur de la description juge nécessaire de faire un voyage dans l'île pour la perfection de son travail. Le Mémoire doit contenir en même temps l'*histoire ancienne et moderne de l'île* jusqu'à l'an 1675, y compris celle des vieux châteaux de Brattingsberg, Visborg, Blafferholm et Hiertholmshuus, qui tous étoient situés dans l'île, et dont on y trouve encore des ruines assez considérables.

La Société royale des Sciences de Copenhague a couronné le Mémoire *sur la théorie du parallélogramme des forces*, envoyé au concours par M. Melho, professeur de mathématiques à l'université de Coïmbre.

Un article inséré dans la gazette de commerce de Copenhague, avertit que la farine tant vantée des os ne se convertit en gelée qu'en assez petite quantité, et que la majeure partie qui reste est un *caput mortuum*, qui ne

contient rien de nourrissant, et dont on ne devroit pas se servir pour faire du pain.

Russie.

M. Catel, très-connu par sa belle fabrique de mosaïque, a inventé pour les planchers, une nouvelle manière de stuc, qui peut être comparé à celui qui étoit anciennement en usage en Italie. Jusqu'à présent on n'en a fait que de légers essais, mais ils ont donné l'espoir du plus grand succès.

M *Jules* Klaproth, qui avoit entrepris un voyage aux frontières de la Chine, a été nommé, après son retour à Pétersbourg, membre honoraire de l'Académie des Sciences, avec le titre de Conseiller de cour et une augmentation de traitement. Les mêmes faveurs ont été accordées à M. Wisniewsky, après son retour de la Tauride, où il avoit été envoyé pour faire des observations astronomiques.

Le Ministre de l'intérieur a communiqué à l'*Académie Impériale de* Pétersbourg un rapport sur une *pierre météorique*, du poids d'environ 160 livres, tombée dans le cercle d'Ichnow, gouvernement de Smolensko. Voici l'extrait du rapport.

Dans l'après-midi du 13 mars 1807, les habitans de la contrée susmentionnée entendirent un coup de tonnerre extrêmement violent. Deux paysans du village de Timochim, étant allés dans les champs revinrent peu après, et rapportèrent que le temps étant devenu très-sombre, ils entendirent un coup de tonnerre effroyable, et virent dans le même instant, tomber à quarante pas d'eux une pierre noire, d'une grosseur considérable. Ils restèrent étourdis pendant quelques minutes, et ayant repris leurs sens, ils coururent vers l'endroit où la pierre étoit tombée; mais ils ne pouvoient la découvrir, parce qu'elle étoit

enfoncée à une assez grande profondeur dans la neige. Sur le rapport de ces paysans, plusieurs habitans du même village se rendirent au lieu désigné, et en retirèrent la pierre enfoncée dans la neige de plus de deux pieds de France. Cette pierre étoit de forme oblongue, de couleur noirâtre comme celle du fer roulé, très-polie sur toutes ses faces, et ressemblant d'un côté à un cercueil. Sur les faces plattes on observa des rayes très-fines, ressemblant au fil d'archal. La cassure étoit d'un gris cendré.

On transporta cette pierre au gymnase de Smolensko; où un Professeur de physique n'hésita pas de la ranger parmi les pierres ferrugineuses, sur la simple observation qu'elle étoit extrêmement friable et qu'elle teignoit les doigts. Les particules dont elle est composée contiennent beaucoup de chaux et d'acide sulfurique.

L'Académie s'est chargée d'examiner cette pierre avec la plus grande attention, et de chercher à expliquer toutes les particularités de ce phénomène.

SUISSE.

Le docteur ZAY ayant adressé à l'Empereur d'Autriche sa *Chronique de la vallée de Goldau*, S. M. I. en a fait témoigner sa satisfaction à l'auteur, et a envoyé au canton de Schwitz une somme de 2000 florins pour être distribuée aux habitans qui ont été ruinés par les suites du terrible éboulement qui a comblé cette vallée.

M. OCHS, ex-directeur de la République Helvétique, vient de publier à BALE une tragédie française en cinq actes et en vers, intitulé l'*Inca d'Otaiti*. Beaucoup de Suisses ont trouvé, dans cet ouvrage, des vers qui ne seroient pas indignes des meilleurs tragiques français. Ils rangent cette pièce parmi les tragédies politiques. L'action se passe au seizième siècle, et l'auteur, en

dépit de l'histoire, fait paroître à cette époque un amiral Vénitien dans la mer du sud ; il va même plus loin en supposant des communications entre les européens et les îles de l'Océan pacifique, dès le temps de l'Empire romain ; on ajoute qu'il a donné à ses principaux personnages, beaucoup de philosophie et d'idées libérales.

Italie.

On publie actuellement à Rome les bas-reliefs antiques de cette ville et des environs. Les planches sont exécutées par *Thomas* Piroli. Le texte explicatif est rédigé par M. Zoega, et l'ouvrage paroît sous format grand in-4°., publié par P. Piranesi. Les planches sont gravées au simple trait, mais avec la plus grande exactitude.

M. W. G. Gmelin, habile paysagiste allemand, vient de terminer une nouvelle gravure qui représente la *cascade de Tivoli*. Elle diffère de celle qu'il avoit publiée en 1791, sous le titre de *Cascatelles de Tivoli*. Celle qui vient de paroître porte cette inscription italienne : *Veduta reale delli grande Cascatelli di Tivoli*.

Ce même artiste travaille actuellement à une vue du *vallon de Tivoli*, qui servira de pendant à celles des *Cascatelles*. Cette vue est prise de la *villa d'Horace*. On découvre de ce point les deux cascatelles, la ville de Mécène et une partie de la ville de Tivoli. Le fond se perd dans la campagne de Rome, où l'on apperçoit l'extrémité du dôme de Saint-Pierre.

L'Université de *Bologne* a conféré le grade de docteur en droit à la signora *Magdalena Canedi*.

Il a paru à Lugano, en langue italienne, un *Dictionnaire historique raisonné des hommes illustres du*

canton du Tessin; par le R. P. Oldelli de Mendrisio, de l'ordre des Frères mineurs, réformés de Saint-François. Cet ouvrage a d'abord excité la curiosité, d'autant plus vivement, qu'on ne soupçonnoit guère que le canton du Tessin eut produit assez d'hommes illustres pour remplir de leur histoire vingt-six feuilles d'impression.

Le célèbre imprimeur Bodoni, de Parme, qui a publié les belles éditions de Longin, Anacréon, Callimaque, Horace, Tacite, Virgile, Dante, Pétrarque et Tasse, s'occupe actuellement d'une édition d'*Homère*, en quatre volumes in-folio, et d'un *Manuel typographique*, qui contiendra plus de cent-vingt types tant latins qu'italiens.

M. *Pietro* Bettilini vient d'achever à Rome, pour M. *M. Artaria*, célèbre marchand de livres et d'estampes, à Nuremberg, une belle estampe du superbe tableau du Schidoni, qui représente la *Madeleine pénitente* assise sur un rocher au pied d'un arbre, dans un lieu solitaire; elle soutient avec une main sa tête languissante et de la main gauche elle essuie ses yeux baignés de larmes. Un enfant tient le vase de parfum, et un autre un collier et quelques livres que M. Artaria a voulu qui fussent substitués au *Tesson Teschio*, que cet enfant tient dans le dessin original. Ce tableau n'est plus à Rome, mais il y en a une répétition dans la riche collection de M. le sénateur Lucien Bonaparte.

Le même artiste aura bientôt terminé la gravure du *Palamède reconnu innocent*, du célèbre Canova : il doit bientôt commencer la gravure du *Triomphe de Judith, qui montre aux habitans de Béthulie la tête du redoutable Holopherne.* Ce tableau de M. *Pietro* Benvenuti est à présent à Arezzo, patrie de l'Auteur.

M. Bettilini devoit se fixer à Florence dans la compagnie *Pagni*, mais celle-ci va au contraire s'établir à Rome, au palais Nunez, dans la rue Condotti.

Portugal.

Le prince régent de Portugal a décoré de l'ordre du christ, le célèbre graveur Bartolozzi, qui, malgré son grand âge de 82 ans, continue toujours de s'occuper de son art.

Archipel.

Gropino, artiste qui a fait un voyage en Grèce avec M. *Bartholdy* et lord *Aberdeen*, a découvert au pied du Sipylus l'ancienne ville de Smyrne, près de Burnabad; et un peu plus haut sur la colline, à peu-près cent tombeaux et un sarcophage de terre cuite. Le capitaine Lee examine actuellement Maina, et M. Thorier a découvert un grand théâtre dans la proximité de Janina.

Afrique.

Nous avons parlé des voyages entrepris par lord Valentia, pour faire des recherches dans l'Inde et dans quelques autres contrées, soit de l'Asie, soit de l'Afrique. Aux détails que nous avons donnés à cet égard, nous pouvons ajouter ce qui suit : Après avoir quitté le Gange, lord Valentia cotoya la péninsule de l'Inde, abordant aux lieux principaux situés sur les côtes, et visitant les endroits du voisinage qui pouvoient offrir quelque chose de curieux. A son retour, il entra dans la mer Rouge, qu'il parcourut, ainsi que les parties de l'Afrique adjacentes, faisant partout des recherches, et recueillant des faits qui donneront à son ouvrage un grand intérêt. Déjà M. Arrowsmith, sous la direction de lord Valentia, a dressé une carte de cette mer, qui fait augurer favorablement de l'importance et du prix des observations de cet illustre voyageur.

ÉTATS-UNIS.

M. NORTHMORE s'occupe d'un Poëme épique, en dix livres, intitulé *Washington*, ou la *Liberté Reconquise*. Ce Poëme sera entièrement fondé sur des faits historiques.

Il doit paroître de M. *Alex.* WILSON une *Ornithologie Américaine*, ou *Histoire Naturelle des oiseaux des Etats-Unis*, parmi lesquels se trouve un grand nombre d'oiseaux terrestres et aquatiques, non encore décrits, classés d'après la méthode de Latham.

L'ouvrage paroîtra par cahiers, grand *in*-4°., sur papier vélin. Chaque cahier sera composé de trois planches de treize pouces de haut sur dix de large. Toutes les figures seront dessinées et coloriées d'après nature. Cet ouvrage formera à peu-près cent trente planches, ou deux volumes *in*-4°., qui paroîtront par souscription, chez Bradfort, à Philadelphie.

L'ouverture de l'Académie des beaux arts de Pensylvanie, fondée à Philadelphie, a eu lieu le 15 avril dernier.

M. *Georges* CLYMER, président, a prononcé à cette occasion un discours sur l'utilité *des beaux arts*, leur influence sur la civilisation et sur les moyens les plus propres à en répandre le goût en Amérique.

La salle étoit décorée des tableaux et des statues des meilleurs maîtres de l'Europe, dont l'acquisition a été faite au moyen des dons volontaires de plusieurs membres de l'Académie, et d'autres personnes qui s'intéressent aux progrès des beaux arts.

Le congrès a destiné une somme de 50,000 dolars pour la mesure exacte des côtes de l'Amérique. Les cartes qui seront dressées à cet effet doivent indiquer tous

les bas fonds qui se trouvent dans une étendue de vingt milles anglais de tour.

M. W. Thornton, a parcouru en 1806 les terres qui appartiennent à la compagnie des Indes, dans la Caroline septentrionale. Le sol lui a paru extrêmement fertile, et surtout propre à la culture du bled et du coton. On y trouve un grand nombre de sources minérales ferrugineuses, et plusieurs ruisseaux qui charient de l'or. L'examen de ces derniers étoit le principal but de son voyage; mais la saison n'étoit pas favorable, tous ces ruisseaux étoient à sec, et il falloit souvent transporter le sable et le gravier à la distance de plus d'un mille avant de trouver de l'eau pour le laver et en retirer l'or.

Malgré ces désavantages, les recherches de M. Thornton, appuyées des faits que lui ont racontés différens particuliers, offrent les résultats les plus satisfaisans. Si l'on pouvoit réunir tous les filets d'eau, les sources, les ruisseaux, les simples dépressions du sol dans lesquelles on a trouvé de l'or sur le terrain de la compagnie, on ne douterait pas de la justesse d'une opinion généralement établie dans la province, que le sol qu'elle possède présente de l'or sur une surface de près de cent milles carrés.

Il est certain que l'on pourroit, dès ce moment, exploiter avec profit les endroits déjà connus; mais il n'en seroit pas moins utile de procéder d'abord à un examen ultérieur; car on peut s'attendre à des profits immenses, si les opérations sont bien conduites dès l'origine. D'ailleurs les dépenses seroient si peu considérables, que tout l'appareil nécessaire ne couteroit pas 200 dolars.

FRANCE.

M. *Michel* LAROCHE, docteur en médecine, ancien médecin du Lazaret, membre de l'ancienne Académie de Marseille et du Collége de médecine de la même ville, est mort le 20 octobre 1807, et a été inhumé le 22 du même mois au milieu d'un grand concours de peuple, de parens et d'amis qui bénissoient sa mémoire.

Programme des prix proposés par l'Académie de Marseille.

Prix proposé pour l'année 1808. L'ACADÉMIE DE MARSEILLE, dans sa séance publique du mois d'août 1808, décernera un prix au meilleur mémoire qui lui sera adressé sur la question suivante :

D'après les changemens qui s'opèrent dans le système politique des nations, quels seront, à l'époque de la paix maritime, les moyens les plus propres pour ranimer à Marseille le commerce et la navigation, et pour en étendre les rapports ?

Le prix est une médaille de 300 fr. Les mémoires doivent être adressés, *franc de port*, à M. ACHARD, secrétaire perpétuel de l'Académie, avant la fin de juin 1808. *Ce terme est de rigueur.*

Prix pour 1809. On se plaint généralement que les affections pulmonaires sont beaucoup plus communes depuis plusieurs années, qu'elles ne l'étoient autrefois dans les contrées méridionales de la France, baignées par la Méditerranée. Des étrangers et des habitans des départemens éloignés, au nord et au nord-ouest, atteints de la consomption pulmonaire, viennent ordinairement habiter nos plages méridionales, et quelques-uns de ces dernières régions s'en éloignent.

Lorsque cette maladie redoutable est formée, on obtient communément si peu de succès des remèdes administrés selon les règles ordinaires, et d'après les meilleurs auteurs, que l'humanité réclame de nouvelles recherches, des moyens mieux adaptés aux localités, et un plan de traitement plus heureux. D'après ces considérations, l'Académie de Marseille propose, pour le concours d'août 1809, les questions suivantes :

1.° *Rechercher quelles sont les causes prochaines et éloignées de la phthisie ou consomption pulmonaire, dans l'espace compris depuis Perpignan jusqu'à Nice, et depuis la mer jusqu'à dix lieues dans l'intérieur des départemens situés dans cette ligne ?*

2.° *Dans cette étendue, y a-t-il des lieux où la pulmonie se manifeste plus fréquemment, et quelles classes d'individus en sont le plus communément affligées ?*

3.° *Quels sont les meilleurs moyens de la prévenir chez ceux qui y sont disposés, et lorsqu'elle est dans sa première période ou dans son état de formation ? quels sont ceux qui peuvent la guérir, ou au moins la pallier, lorsqu'elle est déjà formée ou présumée l'être ?*

4.° *Quelles sont les espèces d'affections chroniques de la poitrine qui exigent l'éloignement des plages maritimes ? quelles sont les saisons où ce changement est rigoureusement nécessaire, et quels lieux sont les plus favorables à la guérison ?*

Les concurrens sont invités à rechercher si, dans la plupart des cas, les affections pulmonaires ne sont pas liées à une débilité générale, ou sous l'influence d'un état morbide de tout le système, et jusqu'à quel point elles alternent avec d'autres maladies.

Dans la solution de la troisième question, ils examineront les avantages et les inconvéniens du régime tonique et du régime débilitant; de la gymnastique ou du

travail corporel, de l'équitation, de la navigation et du balancement. Ils rapporteront les observations que leur pratique leur aura fournies sur les effets de quelques remèdes nouveaux, et notamment de la digitale pourprée.

Dans la quatrième question, ils indiqueront la nature ou l'espèce d'atmosphère à laquelle il convient de donner la préférence, selon les degrés de la maladie.

Les mémoires ne seront reçus que jusques à la fin de juin 1809, à l'adresse ci-dessus et *affranchis. Ces conditions sont de rigueur.*

Le prix est une médaille d'or de la valeur de 300 francs.

Monsieur le préfet de Lyon, non-seulement a rendu une ordonnance pour empêcher de dégrader à l'avenir les beaux restes des superbes *aqueducs de Chaponost*, mais encore il a ordonné de rassembler dans le cloître de l'église de St.-Pierre, où est placé le conservatoire des arts, toutes les inscriptions et les monumens antiques, qui sont épars dans la ville. Ainsi le vœu exprimé par M. Millin, dans son *Voyage dans les départemens du midi* (1), sera rempli. Presque toutes les inscriptions qui ont été décrites par Paradin, Colonia, Ménestrier et Spon, ont été détruites; toutes celles qui ont été découvertes depuis et en assez grand nombre, sont consignées dans le voyage de M. Millin, mais depuis ce temps même, quelques unes ont déjà disparu. Les sages dispositions de M. le préfet, doivent prévenir pour la suite de semblables dévastations. On doit s'en rapporter au zèle de M. Artaud, auteur de la belle description de l'intéressante Mosaïque, recemment découverte à Lyon (2), et directeur du conservatoire,

(1) *Voy.* Magasin Encyclop., ann. 1807, III, 300, et IV, 91.

(2) *Idem.* 1806, IV, 168.

pour leur donner le meilleur arrangement possible. Il a déjà rassemblé un grand nombre de cyppes de sarcophages, de pierres votives et de bas-reliefs, qui sont distribués dans les deux ailes de ce beau cloître, dont les colonnades forment d'élégans portiques. Plusieurs particuliers qui voient le soin que l'on prend aujourd'hui de ces monumens, se sont empressés de donner tout ce qu'ils possédoient. M. Dutilleul a fait présent de la belle inscription taurobolique qui étoit dans son jardin, rue Masson, et qui avoit été copiée et publiée pour la première fois, par M. Millin, ainsi que trois autres inscriptions très-intéressantes. Lorsque tout sera rassemblé, M. Artaud donnera un catalogue de ces monumens. Nous observerons pourtant qu'ils sont encore exposés à un autre danger. Les portiques de St.-Pierre sont accessibles toute la journée au public et aux enfans, et c'est le lieu où se tient aujourd'hui la Bourse. Il est à craindre que ces restes précieux de l'antiquité, n'éprouvent continuellement des mutilations, quelque précaution qu'on puisse prendre pour les en garantir. Le plus prudent seroit de placer la Bourse dans un autre local; car quoique Mercure soit aussi une des divinités des Gymnases, les asiles consacrés aux muses ne sont pas propres aux opérations commerciales.

M. Artaud se propose de graver la curieuse Mosaïque de la maison Cassaire, rue du Gourguillon, que Spon a figurée, et dont M. Millin a donné une nouvelle explication. Il seroit à desirer qu'elle pût être déplacée et transportée au conservatoire. Le même artiste s'occupe aussi de donner le dessin d'un très-beau suovetaurilia ou sacrifice d'un bélier, d'un porc et d'un taureau, qui étoit à Beaujeu, et dont Duchoul, dans son traité de la religion des anciens Romains, p. 326, n'a publié qu'un fragment.

LETTRE à Mr. A. L. MILLIN.

Toulouse 1er. octobre 1807.

L'Académie des jeux floraux, a tenu sa séance publique à Toulouse, le 3 mai, suivant l'antique usage des *Mainteneurs du gai savoir*. Si je ne vous ai pas rendu compte alors, mon cher ami, des diverses pièces qui ont été lues, c'est que l'Académie avoit délibéré de faire paroître en deux volumes son recueil, et je l'attendois. Il vient d'être publié, avec un petit abrégé historique des révolutions de cette Académie, la plus ancienne de l'Europe. Vous savez que Clémence Isaure ne l'a point fondée, mais c'est elle qui l'a restaurée et mise au point où nous la voyons. Jusqu'en 1324, sept troubadours composoient le *college de la gaie science;* à cette époque le *verger* où ils tenoient leurs séances, ayant été détruit pour la défense de Toulouse, ils furent reçus à l'Hôtel-de-Ville où ils distribuoient les prix institués, et dont les capitouls firent les frais, jusqu'en 1500; à cette époque le *collége* doté par Clémence, *fille* de *Louis Isaure*, *qui descendoit de l'illustre famille des Isaures*, comme le dit son épitaphe latine, perdit son nom, ses usages, son idiôme, son ancienne manière d'être et s'appella *Académie des jeux floraux*. et l'idiome toulouzain fut remplacé par la langue française.

L'éclat que les troubadours ont jeté dans l'histoire littéraire, et les comtes de Toulouse dans l'histoire politique; la singularité des anciennes coutumes; ce verger délicieux, consacré à la science; ces ballades, ces virelais, ces questions d'amour, ces combats poëtiques; ces fleurs légères offertes à des poètes, par une jolie vierge; tous ces souvenirs se réunissent pour ajouter leurs charmes à cette vieille institution, dont s'honnorera sans doute à jamais l'ancienne capitale des Tectosages.

Le prix de l'Ode est une *amaranthe d'or*; celui du Discours une *églantine d'or*; celui de l'Epitre une *violette d'argent*; celui de l'Elégie un *souci d'argent* et le *lys* est consacré à un Sonnet en l'honneur de la Vierge. L'Académie n'a pas été heureuse cette année: elle a reçu 175 ouvrages; deux seulement ont été couronnés, ce qui laisse 8 fleurs à distribuer en 1808.

Une Ode sur *la Fable*, par M. *Léonard* du Tisset, n'a reçu d'autre honneur qu'une mention favorable. » S'il » avoit suffit de faire preuve d'un beau talent, a dit » M. Poitevin secrétaire principal, l'auteur de cette Ode » eut été couronné; mais l'amaranthe d'or ne pouvoit être » acquise que par une Ode dont toutes les parties enchaî- » nées formassent un ensemble dans la juste proportion » qu'indiquent la raison et le goût ». J'ai dit ailleurs ce que M. Poitevin nous avoit annoncé dans son discours, que *pour le moment de ce concours, il a fallu qu'un Poëme qui, par le mérite de sa versification avoit vaincu la répugnance de l'Académie, pour le genre* descriptif, *ait été publié avec le nom de l'auteur, tandis qu'il réunissoit tous les suffrages dans le secret de l'examen académique; et qu'on ait été obligé de rejeter une épitre, qui vraisemblablement auroit obtenu la* joie de la violette, *si l'auteur n'y eût inséré plusieurs traits de satire personnelle.*

Le sujet du discours étoit: *quels ont été les effets de la décadence des mœurs sur le théâtre Français.* Il est proposé pour l'année prochaine. M. Poitevin observe que » celui qui croiroit que la littérature n'est pas soumise » à l'influence des mœurs, ou qui penseroit que c'est » la corruption des mœurs qui favorise les progrès des » lettres, pourra absolument faire un beau discours, » et donner un nouvel exemple de l'abus qu'un homme » à paradoxe peut faire de son talent et de son esprit; » mais il travailleroit inutilement pour l'Académie.

» On peut dans les questions indifférentes que la Pro-
» vidence a livrées à la dispute des hommes, ne se
» prononcer pour aucune opinion, et donner le prix du
» combat à celui dont les armes ont paru meilleures.
» Mais pour tout ce qui appartient à la morale et aux
» lettres, l'Académie repoussera toujours les produc-
» tions qui tendroient à en altérer les principes, ou
» qui seroient en contradiction avec les faits, comme
» par exemple, si l'on révoquoit en doute la décadence
» progressive des mœurs, et de la littérature dans le
» dix-huitième siècle. » Je me suis arrêté beaucoup à ce discours, parce qu'il n'a point été imprimé dans le recueil de l'Académie, et qu'il renferme de sages principes et de judicieuses observations. M. Poitevin n'a parlé ni de l'élégie, ni du sonnet, pour ne *prévenir en rien l'opinion du public éclairé* qui alloit entendre la lecture des pièces couronnées, et casser ou confirmer le jugement des pontifes d'Isaure.

M. Millevoye a obtenu le prix de *poésie*. S'il n'étoit point habitué à de fréquens triomphes, si cette élégie étoit son début, nous l'applaudirions sans réserve; mais il a trop de talent, et son talent nous inspire trop d'intérêt pour que nous lui cachions notre sentiment. Ecrit-on des vers maniérés sur la tombe d'un père, concentre-t-on ses larmes, ses soupirs, ses regrets!

L'ANNIVERSAIRE.

Dix ans sont écoulés Je revois la journée
Où l'âme de mon père *aux cieux est retournée.*
Jour au deuil *consacré*! Jour triste! Jour fatal!
Du lugubre cyprès pour toi ceignant ma tête,
Je veux te *saluer d'un hymen* filial;
Je veux que dans mon cœur, la *douleur* ait sa *fête.*

Il y a beaucoup de fautes dans cet exorde. Si l'âme du père de l'auteur est *retournée aux cieux*, comme nous

sommes tous mortels, ce *jour* n'est plus si *triste*, si *fatal* pour lui; il ne l'est que pour celui qui reste dans le *deuil*; mais voilà ce que le sens n'indique point. Peut-on ensuite *saluer d'un hymen*? Cela est à prétention, ainsi que cette *fête*, annonce de joie et de plaisir, qui se trouve réunie avec *douleur*. Quoique le vers suivant soit un peu sacadé, je pense que l'élégie commenceroit mieux de cette manière:

L'heure sonne, j'écoute! ô souvenir cruel!
Quand cette heure sonna je n'avois plus de *père*:

C'est à la manière d'Young.

Il s'étoit endormi du *sommeil éternel*.

Les derniers mots ne sont-ils pas en opposition avec *l'âme aux cieux retournée*.

Et je baignois de pleurs, les genoux de ma *mère*.
Je répétois souvent: » il n'est donc plus d'espoir;
» Je ne pourrai donc plus l'entendre *ni* le voir ».

Ces détails me semblent un peu froids dans la circonstance.

Mais du *fatal* airain lorsque la voix sacrée,

Mais est inutile; *jour fatal*, *fatal airain*, négligences.

Annonça qu'un mortel avoit quitté le jour;
Chaque son retentit dans *mon âme navrée*.
Tout venoit m'avertir du départ sans retour.

Ces temps de verbe s'accordent-ils ensemble, *venoit*, *retentit*, et m'*annonça*; *du départ sans retour* est bien ossianique.

Tout ce qui m'entouroit me racontoit ma perte.
Quand la nuit dans les airs *jeta son crêpe noir*,

Jeter est-il le mot? on a mieux dit:

» L'ombre du haut des monts, descendoit dans la plaine ».
Mon père à ses côtés ne me fit plus asseoir,

Et j'attendis en vain à sa place déserte
Une tendre caresse et le baiser du soir.

Ici il faudroit être difficile pour n'être pas touché de ce souvenir. Ce sont de pareils traits qui ont mérité le suffrage de l'Académie : nous aurions desiré par amitié pour M. Millevoye, que toute la pièce fut aussi bien *pensée*.

L'obscurité muette augmenta ma souffrance.
Longtemps j'appelai le repos,
Et Morphée, ami de l'enfance,
Pour la première fois *m'envia ses pavots*.

On *n'envie* point ce qu'on possède, on le *refuse*.

Enfin il *abaissa* ma *paupière lassée*,

Son effort ne dut pas être fort pénible.

Mais l'essaim des songes heureux
Ne caressa plus ma pensée,
J'expiai mon sommeil par des songes affreux.

Comment peut-il se faire qu'un bon auteur ait de pareilles distractions ? Un essaim *de songes* pourroit *caresser* une *pensée*, et n'est-ce pas une tendresse trop poétique ? N'en est-ce pas une aussi de l'accuser coupable d'un sommeil nécessaire ? on n'*expie* que les fautes ou les crimes.

Mon père, O! que de fois ton ombre auguste et chère
M'apparut dans le sein des nuits,
J'allois trainant mes longs ennuis ;
. . . . . un moment auprès de ma *mère*.
Le temps sur son aile légère
N'a point emporté mes douleurs.
Ta tombe après dix ans, me *demande* des pleurs.

Ces vers là tombent trop ; l'idée en est vieille, et l'expression ne les rajeunit pas. *Mère* et *père* riment quelques vers plus haut.

Ce fils joyeux qui vole au devant de son *père*,
Porte dans tous mes sens un trouble involontaire;
Je dis en soupirant : » j'avois un père aussi
» Quand il me revoyoit, il m'embrassoit ainsi ».
Qu'ils étoient beaux ces jours, où non loin de la ville,
Nous allions, prolongeant des entretiens chéris,
Aux paisibles hameaux *demander* un asile.

Demander est ici plus à sa place que dans l'image d'une tombe qui *demande des pleurs*, mais *asile* est-il bien le mot? Le poète et son père étoient-ils fugitifs?

Là, reposant sur moi tes regards attendris,
Tu *confiois d'avance* à ma *raison débile*
Les *longs* projets de *ton* amour
Que peut-être *ton* cœur eut accomplis un jour;
Ta voix encourageant ma muse adolescente,
Lui permit de prétendre à des *lauriers lointains*...

Ces deux derniers vers pourroient subir un long commentaire.

Hélas! quels que soient mes destins
Tu ne survivras point à ma gloire naissante.

Le premier vers offre une incertitude modeste, et le second annonce une chose positive. Mais je ne veux point ici chicaner, parce que les succès de M. Millevoye ont justifié ses pressentimens.

Je t'ai perdu; *ta tombe elle-même est absente.*

Son père est-il mort exilé, ou l'a-t-on enterré dans les airs?

Mais ma bouche le jure à tes mânes chéris,
Quand la mélancolique automne
De la *parure* monotone
Couvrit les *champs défleuris*,

Loin de la *riante* Lutèce
J'irai promener ma *tristesse*
Aux lieux où *dorment tes débris.*

Que de fautes! des *manes* qui sont des *débris*, et des *débris* qui *dorment.* Il falloit bien se garder d'emprunter à M. Delille cette expression qui est mauvaise; il a dit de Minturne et de *Marius*:

» Et ces deux grands débris se consoloient entr'eux ».

Quand les grands maîtres de l'art se permettent de pareilles licences, il faut bien se garder de les imiter. Approuverons-nous davantage cette *parure* des *champs défleuris*, et cette opposition de *riante* et de *tristesse*, qui vient à la suite de *mélancolique automne* ?

Le monument paisible où ta cendre repose
Ne sera point chargé d'éloges fastueux :
Le nom du mortel vertueux
Suffit à son apothéose.

Fort bien.

O mon père ; ton fils d'une modeste fleur
Ornera ta tombe sacrée
Et sur la pierre *révérée*,
Redira ce *chant* de douleur.

Voilà beaucoup d'*r*, c'est finir d'une manière peu harmonieuse. J'ai transcrit en entier cette pièce, précisément parceque je n'y ai pas reconnu l'élégance et la facilité de l'auteur de *l'invention poétique*, des *déjeuners*, *des plaisirs du poète* et de plusieurs autres opuscules. M. Millevoye est jeune; il falloit l'avertir de se défier de la fécondité de son imagination.

Évitez de Bernis la stérile abondance,

A dit le roi de Prusse, et le conseil est fort bon. Il faut qu'il se défie aussi de ces expressions recherchées et néologiques; ces deux contrastes que le goût désaprouve.

Il est des cas où il faut tout bonnement se borner à être naturel. Le comble de l'art est d'oublier quelquefois ses règles et sa petite mesure. *Le bourreau*, disoit Racine de Tourreil, *il donnera de l'esprit à Démosthènes.*

Il seroit trop long, mon cher ami, de s'arrêter à toutes les pièces qui sont dans les deux volumes. Le *vieux Chêne*, Idylle, par M. A. Soumet, a été distinguée. Le *sonnet à la Vierge*, qui a été couronné, est de M. Charmanti. On ne dit point à qui appartient l'*hymne* qui avoit balancé les suffrages.

Les discours de réception sont un vieux bout-rimé, qu'il est presque convenu de ne plus juger sévèrement. Ainsi nous ne nous y arrêterons pas, et nous finirons par extraire quelques vers d'une épître de l'urbanité française. Elle commence ainsi :

Oui, c'est le doux printemps, c'est Flore, c'est l'amour,
Qui des fêtes d'Isaure, annonce le retour.
Sous l'aubépine en fleurs, le jeune oiseau s'éveille;
La rose au sein des airs, monte en coupe vermeille
Et mille frais boutons caressés du zéphir
Nourissent l'espérance à côté du plaisir.

Ces vers là, pour parler le langage moderne, sont *peut-être un peu trop cerclés*; mais ils sont fort jolis, surtout le quatrième, dont l'expression est très-heureuse. Toulouse est riche en productions littéraires. MM. de Latréche et Lormian ont été distingués par Thalie et par Melpomène; et M Treneuil par la Muse de l'Elégie; MM. *Auguste* Gaude, Carré, H. Boilleau, se montrent les dignes favoris d'Erato; l'Histoire naturelle, les sciences physiques et morales n'y sont pas négligées. D'où je conclus que *l'Académie des Jeux floraux* pourra facilement conserver le rang qu'elle avoit en Europe, et reprendre son antique splendeur.

Auguste de Lalouisse.

M. Ponthier, vétérinaire au Haras du Pin, a observé dernièrement un taureau et une anesse sans poil. Quelque temps auparavant, on avoit également vu à l'Ecole vétérinaire de Lyon, une jument sans poil. Il paroît que cette disposition tient à une maladie analogue à l'alopécie, et que les animaux qui l'ont présentée n'avoient pas toujours été dans cet état. La jument dont il s'agit a fait un poulain qui, actuellement âgé de quatre ans, commence à se dépiler, ainsi que l'a fait sa mère.

Paris.

M. *Jean-François* Michel, docteur en médecine de la faculté de Montpellier, est mort le 27 octobre à Paris, dans sa 81.e année. Il étoit élève et ami du célèbre Bordeu, qui le fit venir à Paris en 1757, et lui confia, même de son vivant, une partie de sa clientelle. Il fut accueilli avec distinction à la cour de Louis XV et à celle de Louis XVI, dont il devint le médecin et le pensionnaire. Cet habile praticien a exercé noblement sa profession pendant 60 ans. Sa profonde érudition le faisoit rechercher des savans, et son caractère le faisoit chérir de ses malades.

L'on voit dans l'église de l'Assomption un tableau destiné pour l'hôpital de Lyon; il mérite d'attirer les regards des vrais amateurs des arts. Ils verront, avec plaisir, les progrès toujours croissans de notre école qui doit faire revivre un jour les beaux temps de la peinture. M. Chabord, jeune encore, augmente les espérances que son beau portrait avoit fait concevoir de lui à la dernière exposition. Il a traité le sujet qui lui a été donné d'une manière toute particulière. Chacun connoît la parabole du Samaritain plus humain que le prêtre et le Lévite, il descend de son cheval et répand du baume

sur la plaie de l'homme souffrant et abandonné. Voilà le moment que M. Chabord a choisi. Le Samaritain, après avoir attaché son cheval à un arbre, soutient le corps presque expirant du malheureux jeune homme. Il lui verse du baume sur ses plaies avec toutes les marques du plus grand intérêt, il jouit déjà du prix de sa charité, le remède opère, et le malade tourne les yeux vers son libérateur en signe de reconnoissance. L'expression du Samaritain est bien sentie, les draperies en sont larges, simples et de bon goût. L'académie du jeune homme est élégante, l'anatomie en est savante et sagement expliquée. Les accessoires ne laissent presque rien à desirer, et l'ensemble du tableau est grand et harmonieux. M. Regnault doit être bien satisfait lorsqu'il sort de son école, des élèves dont les succès rendent justice à son grand talent et à son excellente manière d'enseigner.

L'ancienne école de la faculté de médecine de Paris vient de perdre M. Bacher, un de ses membres les plus distingués par une grande étendue de connoissances en médecine et en littérature médicale. M. Bacher avoit tenu long-temps et avec distinction la plume du Journal de Médecine. On pourroit observer ici en passant, que depuis plus de cinquante ans il y a toujours eu pour le Journal de Médecine une succession non interrompue d'hommes du premier mérite, à commencer par M. Vandermunde, qui fut suivi par M. Roux, le chimiste, auquel succédèrent MM. Dumangin et Bacher, maintenant remplacés par MM. Corvisart, Leroux et Boyer : ce qui rappèle le rameaux de Virgile.

Uno avulso non déficit alter
Aureus, et simili frondescit virga metallo.

M. Bacher a publié un ouvrage sur les hydropisies,

on lui doit d'avoir ramené à des principes sages, raisonnés, le traitement d'une maladie livrée à un empirisme aussi aveugle que meurtrier. M. Bacher eut dans la pratique, à cet égard, des succès flatteurs que la bonté de son cœur méritoit de goûter. J'ai été plus de trente ans dans l'intimité de M. Bacher, et quoiqu'il ait étonné par son érudition et la tournure piquante et vraiment originale d'un esprit gai et abondant en saillies, c'est principalement du côté du cœur qu'il m'a le plus intéressé; car il est difficile d'avoir une plus belle ame que celle qui lui étoit tombée en partage. M. Bacher ne laisse pas de fortune; pour en savoir la cause, il ne faut qu'être initié dans les secrets de sa bienfaisance. Si un grand mérite avoit besoin d'être relevé par des titres, je dirois, qu'il avoit la place de médecin de S. A. I. Madame, mère de notre auguste Empereur; mais avec des titres comme avec toutes les qualités du cœur et de l'esprit on ne s'affranchit pas de la loi qui nous regarde tous.

Omnes una manet nox
Et calcanda semel via lethi.

M. Bacher laissera dans l'âme de tous ses amis des regrets pour le reste de la vie, et moi qui, dans l'ordre commun de la nature, devoit le précéder dans la grande route que nous devons tous faire, je me rappèle le mot si touchant parti de l'ame aimante de notre immortel Fénélon : « Tous les bons amis devroient s'entendre pour s'en aller tous ensemble. » C....

Les sciences et la médecine viennent de perdre M. J. B. Jumelin, docteur régent, professeur de la Faculté de Médecine, professeur de physique et de chimie au Lycée Impérial, auteur de plusieurs bons ouvrages, entr'autres d'un *Traité élémentaire de Physique et de*

Chimie (1 vol.), qui parut l'année dernière; un second volume qui devoit traiter des *sciences physico-mathématiques*, est resté dans son portefeuille. Il étoit considéré comme médecin, comme physicien et comme voyageur. Comme médecin, il s'occupa à reconnoître par des expériences les effets que produit l'électricité sur l'économie animale; ceux de l'usage des styptiques sur l'irritabilité, et l'action des liqueurs énivrantes sur la même faculté. Comme physicien, il inventa un moyen de prendre l'eau au haut des syphons recourbés, sans interrompre le courant établi dans le syphon; une machine pneumatique d'une structure particulière, et une pompe à feu nouvelle. Comme voyageur, il fut du nombre des savans qui accompagnèrent M. de Choiseuil-Gouffier à Constantinople. Il fit dans la capitale de l'Empire ottoman, avec l'abbé Spallanzani, des expériences microscopiques très-curieuses, et ce fut lui qui découvrit les ruines de Githium, sur lesquelles il a donné un mémoire à l'Institut. Il avoit aussi fait un voyage *autour de la mer Noire*. Il fut fait prisonnier au commencement de la guerre qui éclata entre les Turcs et la Russie, et son manuscrit a été perdu.

M. *Pierre-Louis* Chastenet de Puységur, ancien lieutenant-général des armées françaises, ancien ministre de la guerre, et auteur d'un ouvrage sur le *Magnétisme animal* (un vol. *in*-8°.), avec des notes de M. Duval d'Espremenil, est mort à Rabastéens, département du Tarn, à l'âge de 81 ans. M. de Puységur avoit été président, et un des membres les plus zélés de la *Société d'Emulation*, que celle *d'encouragement* remplace aujourd'hui.

Rapport sur les travaux de la classe d'Histoire et de Littérature anciennes de l'Institut impérial ; par M. Guinguené, *Membre de la Classe.*

Messieurs,

La classe d'histoire et de littérature anciennes, fidèlement attachée à l'exécution de nos réglemens, qui font des quatre divisions de l'Institut une seule et grande famille, m'a fait l'honneur de me choisir pour vous rendre, aux termes de l'article 11 de l'arrêté du Gouvernement (1), le compte annuel de ses travaux.

Ils ont pour objet, dans la plus grande partie de nos attributions, cette vénérable antiquité, dans l'étude de laquelle il y a toujours et des leçons à puiser, et des découvertes à faire. C'est par les travaux de cette espèce, auxquels on pourroit bien quelquefois donner le titre de découvertes, que je commencerai ce Rapport.

M. Mongez, persuadé que rien n'est indifférent dans l'étude des anciens; que le sens précis des mots qui paroissent les moins importans, est souvent lié à l'histoire des usages ou à celle des arts, a remarqué que le mot *creta* étoit employé, par les meilleurs auteurs latins, dans des sens très-différens ; que les philologues étoient partagés sur sa véritable signification ; que quelques-uns seulement lui donnoient le même sens que le mot *craie* a dans notre langue, tandis que le plus grand nombre le traduisoit par le mot équivalent à notre mot *argile*. Il s'est proposé de fixer l'opinion sur cet objet.

Il commence son mémoire par quelques notions préliminaires de minéralogie, sur les différentes espèces de terres désignées en français par les noms d'*argile*, de *craie*

(1) Du 3 pluviôse an 11.

et de *marne ;* il leur assigne à chacune des propriétés qui les caractérisent, et qui les distinguent entre-elles. Ces distinctions posées, il établit: 1.° que l'*argilla* des Romains est notre argile ordinaire, et il le prouve par plusieurs passages de Pline et de Columelle ; 2.° que le mot *creta* étoit le plus souvent synonyme d'*argilla ;* que la *creta* n'étoit point ce que nous appelons *de la craie,* mais *de l'argile.* Différens passages de ces deux mêmes auteurs et de Caton, *de re rusticâ,* ne sont pas ses seules preuves; il en rapporte aussi de Virgile dans ses Géorgiques, de Plaute dans une de ses comédies, et surtout un beau passage du poëte Lucrèce, dans lesquels le mot *creta* ne peut avoir de sens raisonnable, si on ne lui donne la même signification qu'au mot *argilla.* Il cite ensuite d'autres passages où le sens du mot *creta* n'est pas aussi clairement déterminé, mais dans lesquels il est visible qu'il désigne une matière friable et privée des caractères distinctifs de l'argile ; enfin, il en rapporte d'autres où ce mot, employé comme il l'est, et accompagné des épithètes qui le modifient, indique la substance que nous nommons *la marne,* et que les Latins nommoient aussi *margâ.*

L'auteur conclut de toutes ces explications, que les Romains ont désigné par le mot *argilla* et par ses dérivés, la même terre que nous appelons *argile* ou *glaise ;* qu'il en est de même de la marne, *margâ,* dont ils connurent les qualités et propriétés diverses, depuis qu'ils eurent des communications avec les Gaulois ; que quand au mot *creta,* il doit être traduit en français, ordinairement par le mot *argile,* souvent par le mot *marne,* et quelquefois, mais rarement, par le mot *craie.*

« Le choix entre ces trois mots, dit M. Mongez, dépend » du sens de la phrase latine dans laquelle le mot *creta* » est employé, et de l'usage qu'en fait habituellement l'au-

» teur que l'on traduit, enfin lorsqu'on n'aura aucun moyen » pour fixer le véritable sens d'un des trois mots latins, » il faut le traduire par l'expression vague *terre blanche* ».

Si aucun mot n'est à négliger dans les écrits des anciens, on peut dire qu'aucun fragment, aucun débris même de meuble ou d'ustensile, n'est à dédaigner dans les objets d'antiquité que des fouilles nouvelles ou que le hasard peuvent nous offrir. Un second mémoire de M. Mongez en fournit une preuve frappante. C'étoit, en apparence, une chose bien peu digne d'attention, que l'oreille d'une vieille écuelle d'étain, retrouvée parmi des ruines. Nous allons voir cependant qu'elle n'étoit pas sans importance, et qu'elle sert à la solution d'un doute que les sciences chimiques n'avoient pas encore entièrement résolu.

D'après quelques essais faits dans le dernier siècle, d'une mine d'étain de Saxe qui contenoit de l'arsenic, il s'étoit répandu en Europe, sur l'emploi de l'étain dans l'usage domestique, des craintes que des expériences postérieures, faites par des chimistes français, doivent avoir dissipées. Cependant il pouvoit être utile, il étoit au moins curieux de savoir si l'étain des anciens contenoit de l'arsenic, du cuivre, ou quelque autre substance métallique. M. Barailon, correspondant de la classe, ayant découvert dans l'ancienne ville Romaine de Néris, *Aquæ Neriæ*, célèbre par ses eaux thermales, située dans le département de l'Allier, des vases d'étain, que l'on croit avoir servi à des soldats Romains, a fait passer à M. Mongez l'oreille d'une écuelle d'étain faisant partie de ces découvertes. Le résultat de l'essai qui en a été fait avec la plus scrupuleuse exactitude par M. Anfrye, inspecteur général des essais à la Monnoie, a été que l'étain trouvé à Néris, forme un alliage d'étain et de plomb, tenant entre le quart et le tiers. Ainsi les Romains n'ont pas craint de faire un usage habituel d'ustensiles d'étain, dans lesquels le plomb entroit pour les quatre dixièmes.

De ces faits, notre confrère passe à l'explication d'un passage de Pline, où il est dit (2) que l'on altéroit de son temps l'étain de deux manières, soit avec un tiers de bronze blanc, *æs candidum*, pour en faire le *plumbum album*, ou plomb blanc, soit en mêlant à égales parties le plomb et l'étain, d'où résultait ce que quelques ouvriers appeloient *plumbum argentarium*. Il fait voir que, même dans le premier de ces deux alliages, le plomb entroit pour une quantité assez forte, et montre le rapport qu'ils ont tous les deux avec ceux que l'étain subit de nos jours dans les divers usages où on l'emploie. Cherchant ensuite à déterminer la nature de ce que Pline appelle dans ce passage *æs album*, *æs candidum*, il croit reconnoître cet alliage dans celui que nous appelons *potin gris*, ou simplement *potin*. Enfin, il rapproche l'étain trouvé à Néris du *plumbum album* des Romains, alliage confondu souvent avec le *stannum*, l'étain pur, et il voit de très-grands rapports entre l'un et l'autre.

Une question s'élève sur ce morceau d'étain trouvé à Néris; c'est de savoir à quelle époque il a été travaillé. M. Mongez examine cette question, en rattachant, pour ainsi dire, l'histoire de ce débris de métal à celle de la ville même où on l'a trouvé. Il conclut de cet examen, qu'il faut attribuer aux Romains l'étain trouvé à Néris, en le faisant remonter, soit au-delà du 4e. siècle, époque de la première destruction de Néris, ce qui paroîtroit vraisemblable d'après la forme de la construction et la profondeur des ruines d'où on l'a tiré; soit du moins avant la fin du 8e. siècle, époque où cette ville ancienne fut détruite pour la seconde fois; ce qui rendroit encore l'analyse de ce débris curieuse et instructive.

Une autre découverte, faite dans le cimetière de Saint-Irénée de Lyon, a fourni à M. Mongez le sujet d'un troi-

(2) XXXIV, c. 48.

sième mémoire. Sur un tombeau déterré en 1778, par le curé de cette paroisse, enfoui une seconde fois par les suites de la révolution, et déterré de nouveau, étoit gravée une épitaphe latine, très-bien conservée, commençant par ces mots : *Memoriæ æternæ Exomni Paterniani quondam centurionis legionarii, etc.* L'explication littérale de cette épitaphe, offre quelques difficultés que lève l'auteur du mémoire. Il reconnoît que le nom du romain pour qui elle est faite, est *Exomnius Paternianus.* Mais la qualité de ce Romain présente une difficulté plus importante. Que signifie au juste, ce titre de *centurio legionarius,* qui lui est donné ? Que signifie ce même titre dans une autre inscription où il est joint de même à celui de *centurio* ? c'est ce qu'on ne trouve dans aucun des *Mémoires de* LE BEAU *sur la Légion romaine* ; pas même dans le 16.e, consacré presque en entier aux centurions, et ce que M. Mongez a clairement expliqué par la distinction qui existoit entre les centurions légionnaires et ceux des troupes auxiliaires.

La constitution très-différente des légions et des troupes auxiliaires, fait comprendre l'intérêt que la famille d'un centurion pouvoit avoir à rappeler sur son tombeau, que c'étoit dans les légions qu'il avoit obtenu ce grade. La légion n'étoit composée que de citoyens et d'hommes de naissance libre : s'il y eut à cela des exceptions, elles furent peu communes avant les 3e. et 4e. siècles de notre ère. Les troupes auxiliaires étoient formées, au contraire, d'hommes sortis de peuples différens par les mœurs, la discipline militaire, et dont le nombre n'étoit pas déterminé comme celui des soldats de la légion. Enfin les auxiliaires ne prêtoient serment qu'entre les mains du tribun qui les commandoit, tandis que le général même recevoit celui des légions. La considération dont jouissoient les officiers de ces deux sortes de troupes, étoit donc fort différente ; et

la vanité qui préside toujours plus ou moins à la rédaction des épitaphes, ne pouvoit pas oublier cette circonstance dans celle de *Paternianus*.

La pierre sépulcrale qui porte cette inscription, offre encore une particularité remarquable. Sur cette pierre est gravée une tessère ou table carrée-longue, qui contient l'inscription latine, et qui est garnie, à ses deux extrémités, de deux espèces d'oreilles ou de tenons. Sur chacun de ces tenons, l'un à droite et l'autre à gauche, sont gravés, en caractères grecs, deux noms propres grecs, avec le mot grec qui répond à notre mot *adieu* sur l'un, et celui qui répond à notre mot *salut* ou *je vous salue* sur l'autre. La même particularité se retrouve sur deux autres tombeaux découverts dans la même ville de Lyon; et ce contraste d'une épitaphe latine, flanquée, pour ainsi dire, de deux inscriptions grecques, n'a jamais été expliqué.

M. Mongez pense que les deux inscriptions grecques ont été gravées postérieurement aux épitaphes, et qu'elles l'ont été par quelques-uns des chrétiens Grecs d'Asie qui établirent les premiers le christianisme à Lyon. Ces chrétiens auront enseveli leurs morts dans les tombeaux qui avoient servi à des païens, en laissant subsister leurs épitaphes, lorsqu'elles ne contenoient rien qui fût opposé à la nouvelle croyance; et sur ces tombeaux, à côté de ces anciennes épitaphes, ils auront adressé des souhaits et des adieux aux chrétiens dont ils venoient d'y renfermer les corps. Cet usage, attesté par d'autres pierres sépulcrales, suffit pour rendre raison de ces formules et de ces noms grecs placés à côté de l'épitaphe latine d'un centurion Romain.

Les ruines isolées des monumens antiques procurent, à mesure qu'on les découvre, quelques nouvelles connoissances que l'on ajoute à la masse de celles que nous possédons déjà sur l'Antiquité. Mais il est peu de ces dé-

couvertes qui se lient l'une à l'autre, pour fournir un corps de preuves à quelqu'une de ces idées neuves et hardies qui jettent un jour inattendu sur l'histoire des anciens temps. Il ne suffit pas, pour faire éclore une de ces idées, que les monumens subsistent, ni même qu'ils soient connus, il faut encore qu'ils soient examinés par un esprit éclairé, attentif, capable de s'élever des considérations particulières à des conséquences générales, et peu disposé à s'effrayer de cette accusation d'esprit de système, qui semble inventée par les esprits timides ou bornés, pour décréditer ceux qui ont de l'étendue et du courage.

C'est d'une idée de cette espèce que M. Petit-Radel est occupé depuis long-temps. L'Institut et le public même connoissent maintenant la théorie qu'il a tirée de ses observations sur les restes de constructions Cyclopéennes, répandus en grand nombre, tant en Italie qu'en Grèce, et dans plusieurs parties de l'Europe. Conduit par l'ordre de son travail à examiner des questions sur l'origine d'Argos, il s'est trouvé, pour la seconde fois, sur plusieurs points fondamentaux, en contradiction avec le docte Fréret, et obligé de le combattre : il l'étoit d'autant plus, que l'opinion de ce savant a été adoptée dans tous les ouvrages d'érudition composés depuis sur ces matières, notamment dans plusieurs Mémoires de l'Académie des Inscriptions, et dans le célèbre Voyage d'Anacharsis. En effet, l'érudition seule peut, comme la lance d'Achille, guérir les maux qu'elle a faits, et redresser les erreurs que l'érudition a propagées.

Fréret a prétendu que la fondation d'Argos par Phoronée, fils d'Inachus, est due à une colonie Egyptienne, et que c'est des Egyptiens que les Grecs reçurent les premiers élémens des arts qui constituent la vie civile. M. Petit-Radel pense, au contraire, que cette ville fut

fondée par des Grecs, que la colonie de Danaüs, la troisième, selon Fréret, est la seule qu'on puisse avec fondement regarder comme la première qui se soit portée de l'Égypte vers l'Europe, et que les Grecs avoient des arts qui leur étoient propres avant leur communication avec les Égyptiens. Avec tous les égards dus à celui qu'il nomme lui-même un colosse d'érudition, il prouve d'abord que Fréret a trop légèrement inculpé la véracité de Denys d'Halicarnasse, qui rapporte que, dix-sept générations avant la guerre de Troie, ce qui remonte à l'an 1837 avant notre ère, une colonie grecque s'étoit dirigée, par mer, sur l'Italie, fait constaté par tous les monumens géographiques et historiques; tandis que lui-même avance, plus légèrement encore, que la colonie Egyptienne qui alla s'établir sous la conduite d'Inachus au fond du golfe d'Argos, étoit composée de pasteurs qui, chassés d'Égypte par Sésostris, se répandirent dans l'Afrique, le long de la côte voisine de l'Égypte, passèrent ensuite dans l'île de Crète, et de là dans le Péloponnèse. Fréret attribue donc, sur de simples suppositions, une navigation de cent vingt lieues à des Égyptiens qui, dans ce temps, n'avoient, de son propre aveu, que l'usage de quelques bateaux pour traverser les bras du Nil, et refuse d'admettre, sur les autorités les plus positives, un trajet de dix lieues, postérieur de cent trente trois ans à l'époque qu'il envisage.

Autre contradiction non moins palpable. Fréret attribue à la colonie Égyptienne d'Inachus, l'introduction en Grèce des arts les plus nécessaires à la vie, et dans le même mémoire, il présente les Curètes, les Telchines ou les Cyclopes, comme ayant répandu dans la Grèce les premiers élémens de ces arts. Ainsi, dans le même temps qu'il fait voir comment les arts étoient indigènes parmi les Grecs, puisqu'il en attribue l'invention à ces races

primitives que l'on désigne par le nom de Cyclopéennes, il peint les anciens Grecs comme entièrement étrangers aux arts jusqu'au moment où ils leur furent apportés par la colonie Égyptienne.

M. Petit-Radel rassemble enfin sous un seul point de vue, les diverses contradictions où sont tombés et Fréret et Barthélémi : « et ce tissu de contradictions palpables constituoit, dit-il, l'état de nos connoissances historiques sur les monumens des origines grecques, avant que j'eusse fait connoître mes recherches, que j'eusse défendu la véracité de Denys d'Halicarnasse, etc. » L'examen de toutes les sources historiques dont l'auteur d'Anacharsis appuie l'origine égyptienne d'Inachus et de sa colonie, le conduit au même résultat, qui est qu'Inachus, fondateur d'Argos, n'étoit point égyptien, mais grec.

De cette discussion négative ou contradictoire, l'auteur du mémoire passe aux raisons positives qui lui font considérer le fondateur d'Argos comme un autochtone Européen. Enfin, il ne laisse sans examen et sans réfutation aucune des raisons alléguées par Fréret, et sur son autorité, par l'auteur d'Anacharsis, pour établir que le fondateur d'Argos, Inachus, étoit venu d'Égypte, et qu'avant l'arrivée des Égyptiens, les Grecs étoient plongés dans l'ignorance la plus profonde des arts essentiels à la vie; réfutation, encore une fois, d'autant plus importante, que ces erreurs, appuyées d'une autorité si grave, se sont glissées dans toutes les histoires Grecques écrites depuis Fréret.

Après avoir écarté cet obstacle imposant, qui s'élevoit, pour ainsi dire, contre les résultats de ses recherches, M. Petit-Radel en poursuit le cours, et arrive toujours aux mêmes conséquences. Sa conséquence générale, est de considérer notre hémisphère historique, comme partagé originairement en deux zones de monumens très-différens: la zone des monumens qu'il nomme Cyclopéens,

formés selon le système des arts de l'Europe, c'est-à-dire, de blocs énormes, taillés en polygones réguliers, assemblés sans ciment et par la seule finesse du joint des pierres; et la zone des monumens formés dans le système des arts nés en Asie, ou autochtones asiatiques, qui consiste en pierres taillées en carrés parallélogrammes. Il ne connoît, dit-il, jusqu'à ce jour, aucun exemple qui ne le confirme dans la hardiesse de cette pensée.

Les monumens de l'Italie et de la Grèce où l'on a observé le mélange des deux espèces de constructions, ne changent rien à ce résultat, ou plutôt ils le confirment, puisque partout c'est la construction cyclopéenne qui sert de base à la construction asiatique. Tous les monumens de l'Argolide, de l'Attique et de la Béotie, soumis au même examen, se rangent comme naturellement dans la même théorie. Partout les constructions autochtones ou primitives, sont Cyclopéennes, et les constructions de forme asiatique, se trouvent avoir été introduites en Grèce, à la suite des colonies Égyptiennes et Phéniciennes, comme elles paroissent l'avoir été en Italie à la suite des colonies Pélasgiques et Tyrrhéniennes.

Notre confrère, sans pouvoir entrer dans tous les détails qu'il a développés dans son mémoire, sur l'accord de sa théorie, avec tous les faits des premiers siècles de l'histoire grecque, en a cependant assez dit dans notre dernière séance publique, pour me dispenser de m'étendre davantage sur les résultats toujours uniformes de toutes les parties de cet immense travail.

Les arts qui en sont l'objet, sont ces arts de première nécessité, sans lesquels la société humaine n'eût été composée que de hordes errantes; c'est l'architecture primitive, qui eut pour but la sécurité et la défense. Les monumens des arts inventés pour l'ornement et pour les jouissances de la société perfectionnée, attestent quelquefois, par leur

destination, que ce perfectionnement ne s'étendoit pas jusqu'aux sentimens d'humanité, qui devroient être la base de toutes les institutions publiques. Tels furent, chez les Romains, ces magnifiques amphithéâtres, où tout un peuple venoit s'endurcir par le spectacle de l'effusion du sang, et de ces combats à mort que des gladiateurs se livroient entre eux, ou qu'ils livroient à des bêtes féroces, uniquement pour son plaisir.

Ce n'est pas sous le rapport de l'art que M. Toulongeon a considéré les amphithéâtres Romains. Dans un mémoire sur leur régime et leur discipline, il a évité de redire tout ce qui est connu de leur construction et de leurs formes. Il s'est attaché à la partie morale de ces établissemens qui présentoient un mélange étonnant de servitude et de courage, de bassesse et d'intrépidité. Il s'est principalement étendu sur ce lieu appelé *Spoliarium*, où l'on achevoit de sang froid les gladiateurs blessés qui donnoient peu d'espoir de guérison; sur cette férocité nationale qui remettoit aux Vestales le droit de décider, par un simple signe, de la vie ou de la mort des vaincus (3); enfin, sur cette dégradation qui fit, à une époque postérieure, descendre dans l'arène des jeunes gens des premières familles de Rome, pour l'amusement de leur Empereur (4).

Le même M. Toulongeon a communiqué à la classe une notice sur les commentaires de César, destinée à l'impression, et qui doit précéder une traduction nouvelle de ces commentaires, qu'il se propose de publier.

La classe avoit confié à M. Silvestre de Sacy, une mission importante, que ses profondes connoissances dans les

(3) . . . . . *Pectusque jacentis*
Virgo modesta jubet converso pollice rumpi.
Juvénal.

(4) *Vidimus illos juvenes, quos ex nobilissimis familiis luxuria in arenam conjecit.* Senec.

langues Orientales, le rendoient singulièrement propre à remplir. Lors de la réunion de Gènes à l'Empire Français, on y avoit découvert des archives, jusqu'alors secrètes, où étoient renfermés, disoit-on, un grand nombre de manuscrits Orientaux. M. de Sacy s'étant rendu à Gènes, en conséquence des arrêtés de la classe et des ordres du Gouvernement, n'a pas obtenu de ses recherches les résultats que l'on avoit cru pouvoir espérer. Il a fait connoître, dans notre séance publique, ceux auxquels il est parvenu, et dont le plus satisfaisant est le rapport même, dont il n'a lu que l'extrait (5).

M. Barbié du Bocage a lu dans la même séance publique l'extrait de la notice d'un atlas hydrographique de la bibliothèque de S. A. S. le Prince de Bénévent, dessiné dans le XVI.e siècle. Après avoir parlé des manuscrits géographiques de la même époque, il a fait voir que ces manuscrits offrent les côtes de la Nouvelle-Hollande, que l'on croyoit découvertes postérieurement par les Hollandais et les Anglais; que cette découverte appartient réellement aux Portugais, et que la connoissance s'en est perdue pour le Portugal par l'infidélité d'un favori du Roi qui enleva tous les papiers où étoient consignées les découvertes des Portugais (6).

C'est sur les antiquités du nord que M. Pougens a principalement dirigé ses études. Une divinité peu connue jusqu'à ce jour s'est présentée à lui dans ses recherches : c'est la déesse *Nehalennia*, révérée particulièrement en Zélande dans le IIe siècle de notre ère. On n'en connoissoit pas même le nom avant le milieu du XVII.e siècle, les monumens où elle est représentée et les

(5) Ce mémoire a été imprimé dans ce journal, 1807, t. IV, p. 123.

(6) Cette notice a également été insérée dans le Magasin cette année 1807, *id.* p. 148.

diverses inscriptions en son honneur n'ayant été découverts près de Dombourg, que le 5 janvier 1647. Plusieurs savans Hollandais, Flamands et Anglais, écrivirent à ce sujet des dissertations, où ils parlèrent diversement de cette déesse inconnue. Elle est représentée, dans tous ces monumens, vêtue d'une longue robe, quelquefois debout, plus souvent assise, ayant près d'elle et presque toujours sur ses genoux une corbeille de fruits; un chien est couché à ses pieds : quelquefois un de ses pieds est appuyé sur la proue d'un vaisseau; quelquefois elle est accompagnée de la figure d'Hercule Maguzain, plus souvent de celle de Neptune. Sur tous ses autels, on remarque des fleurs, des fruits, souvent des cornes d'abondance, et, ce qu'il est bon d'observer, sa coiffure est partout semblable à celle que portent encore de nos jours les paysannes de la Nord-Hollande.

Ces savans ont cherché à découvrir l'étymologie du nom de *Nehalennia*, ainsi que les diverses attributions de la déesse. M. Pougens, après avoir rapporté toutes ces opinions, et en avoir démontré la fausseté ou l'insuffisance, établit qu'on n'auroit pas dû chercher, soit dans la langue grecque, soit dans les langues orientales, l'origine du nom de cette divinité révérée par des peuples septentrionaux. Il lui paroît plus naturel de le dériver: 1.° d'un nom donné par les peuples du nord aux nymphes ou divinités tutélaires des eaux, et que l'on retrouve dans l'Edda, le Voluspa, etc.; 2.° du monosyllabe *hall*, qui, dans les anciennes langues du nord, signifie temple, palais, salle, vestibule, et en général lieu couvert. Il conclut, d'après un grand nombre d'inscriptions et de monumens, et surtout d'après le costume de cette déesse, qui est encore en grande partie celui des habitans de la Nord-Hollande, que la déesse *Nehalennia* est une divinité locale ou indigène chez les an-

ciens peuples du nord, que c'est une déesse *Làre*, qu'enfin c'est la déesse qui présidoit en Zélande à la navigation commerciale, et surtout aux marchés publics.

Lorsque de l'étude de l'histoire et de la littérature ancienne on descend à celle de l'histoire du moyen âge, on y trouve peu d'époques plus mémorables que celle des croisades. Tout ce qui est relatif à ces expéditions, pieuses si l'on veut, mais toujours dévastatrices et sanglantes, ne peut, même dans les plus petites circonstances, manquer d'inspirer quelque intérêt. Pour réconcilier les amis de l'humanité avec ces émigrations armées qui lui firent de si horribles plaies, les historiens s'efforcent de faire valoir l'influence qu'elles ont eue relativement aux arts, aux sciences, en un mot, aux progrès de la civilisation en Europe. Nous n'avons pourtant point encore une bonne histoire des croisades. Les sources où il faudroit puiser pour débrouiller la suite des événemens, sont dans un état encore informe qui réclame les soins les plus attentifs du critique avant que l'historien en puisse faire usage. On doit donc savoir gré aux hommes de lettres qui, pour parvenir à ce but, s'appliquent à éclaircir quelque fait contentieux, ou à détruire quelque erreur accréditée.

L'époque d'une assemblée tenue à Chartres, relativement à la croisade de Louis-le-Jeune, a paru à M. Brial être de ce nombre. Les savans de la première réputation s'accordent à placer cette époque en l'année 1146. M. Brial s'est proposé, dans un mémoire, de démontrer que cette assemblée, qu'on décore du titre de Parlement du royaume, n'a été tenue qu'en 1150; que l'objet de sa convocation étoit tout différent de celui pour lequel on avoit tenu des assemblées en 1146 et 1147, à Bourges, à Vezelay, à Étampes; que, dans ces assemblées, on s'étoit occupé des préparatifs de la

croisade, au lieu que dans l'assemblée de Chartres il étoit question non seulement de porter des secours aux chrétiens de la Terre-Sainte, prétexte dont on se servoit toujours pour ces expéditions, mais encore de venger les désastres qu'avoit éprouvés dans sa marche l'armée des Croisés, par la perfide politique des Empereurs Grecs; que ce fut dans cette assemblée, et non en 1146, que saint Bernard fut choisi pour être le chef d'une nouvelle croisade, qui devoit être entreprise aux frais du clergé de France, le Roi et les Seigneurs du royaume, à peine de retour de leur expédition, étant trop épuisés d'hommes et d'argent pour en entreprendre une autre; qu'enfin cette assemblée n'eut aucun résultat; que cette nouvelle croisade ne fut qu'un projet presque aussitôt abandonné qu'il fut conçu.

Le même M. Brial a cherché, dans un autre mémoire, à éclaircir un passage de l'abbé Suger, relatif à l'Histoire du Berri. L'abbé Suger a parlé dans la Vie de Louis-le-Gros, d'un Humbaud, seigneur de Sainte-Sévère, dans le Berri, que Louis avoit assiégé, pris dans son château et constitué prisonnier à Étampes. Ce Humbaud, inconnu à l'historien la Thaumassière, qui connoissoit si bien les familles du Berri, n'est-il point le même que Humbaud, seigneur de Meun ou Mehun-sur-Yèvre, dont il donne la généalogie? M. Brial cherche à prouver cette identité par un passage d'Ives de Chartres, où il est parlé d'un Hugues de Meun, *Hugonem Maidunensem.* Ce nom de Hugues aura été mis par les copistes à la place de celui de Humbaud, qui n'étoit désigné que par la lettre *H*, selon l'usage trop commun dans les monumens du moyen âge, de ne désigner les noms des personnes que par la lettre initiale, usage qui a été la source d'un nombre infini d'erreurs de noms dans les copies de ces monumens. Ce qui ap-

puie cette conjecture, c'est que dans la généalogie de la maison de Meun il ne se trouve aucun personnage appelé Hugues, ni comme chef de famille, ni comme puîné.

En admettant cette correction dans la lettre d'Ives de Chartres, on peut expliquer le passage de l'abbé Suger. On voit pourquoi Ives s'intéressoit si fort à ce seigneur, qui étoit prisonnier à Étampes, et en faveur duquel il écrit à Leger, archevêque de Bourges, qui, d'après le texte de la lettre, paroît avoir été la cause de sa détention. L'auteur de ce mémoire ne se flatte pas d'avoir levé toutes les difficultés. Il propose son opinion. Il lui suffit d'avoir indiqué la source d'où peut venir la confusion qui couvre ce point de critique, et d'avoir mis sur la voie ceux qui travailleront à l'Histoire du Berri, Histoire qui, selon M. Brial, auroit grand besoin d'une main habile.

La plus habile, en effet, auroit de la peine à vaincre les difficultés qui naissent, dans la plupart de ces Histoires particulières, de la triple obscurité des événemens, des personnages et des sources, et à tirer de ce travail quelque moyen d'intéresser ou d'instruire : quelquefois, au contraire, l'Histoire particulière non seulement d'une province, mais d'une maison, se lie à celle de l'Europe entière, et il suffit, lorsqu'on s'occupe d'une famille qui a cette importance historique, de nommer le sujet de ses recherches, pour éveiller l'attention. Telle est cette célèbre Maison d'Autriche, qui a dominé les deux mondes, et a été mise récemment à de si terribles épreuves. M. Mentelle a tracé, dans un essai historique et statistique, le tableau des accroissemens et des pertes que cette Maison a successivement éprouvées depuis l'avénement de Rodolphe de Habsbourg à l'Empire, jusqu'aux traités de Presbourg et d'Austerlitz inclusivement.

Cet Essai ou Mémoire est divisé en deux parties. La première renferme les événemens qui ont contribué à la grandeur de la Maison d'Autriche depuis l'élévation de Rodolphe en 1273, jusqu'à la mort de Charles VI, en 1740; la seconde, depuis cette époque jusqu'aux derniers traités, en 1806.

Les faits historiques relatifs à l'agrandissement de cette Maison sont assez généralement connus. Les détails statistiques le sont moins; et cette considération, jointe à l'intérêt particulier que ces sortes d'objets ont acquis, a engagé M. MENTELLE à s'en occuper spécialement.

Lorsque Rodolphe fut appelé à l'Empire, il ne possédoit guère de domaines qu'une étendue de 179 milles carrés d'Allemagne, répondant à 495 de nos lieues carrées; (On laisse ici, comme dans le reste de ces évaluations, les fractions de lieue). Rodolphe paroit avoir senti dès-lors toute l'importance du principe auquel ses descendans ont donné de si grands développemens, c'est que le moyen le plus efficace pour conserver l'empire dans sa famille, étoit de se procurer une grande masse d'Etats héréditaires. Il donna tous ses soins, pendant la durée de son règne, à l'accroissement des siens. Albert I son fils, dont on a dit qu'il ne voyoit le bonheur que dans la puissance, et la puissance que dans le despotisme, se proposa le même but, et tous les moyens lui parurent légitimes pour y parvenir. A sa mort, l'étendue de ses domaines montoit à 1234 milles carrés ou 3418 lieues carrées.

Après que la couronne impériale, que l'on avoit craint de conserver dans la famille de cet Albert, devenu odieux à tout l'Empire, eut passé successivement dans quelques autres familles, elle revint, en 1438, à la Maison d'Autriche, dans la personne d'Albert II. Sous les règnes précédens, les biens de cette Maison n'avoient

point cessé de s'accroître ; le règne de Frédéric III, son successeur, fut sans utilité pour l'Empire, mais non pour l'agrandissement de sa Maison. L'événement qui y contribua le plus, fut le mariage de l'Archiduc Maximilien avec la Princesse Marie, fille et unique héritière du dernier Duc de Bourgogne, Charles-le-Téméraire. Ce mariage fit passer à la Maison d'Autriche les dix-sept provinces des Pays-Bas. Le total des domaines héréditaires de cette Maison s'éleva, sous l'empire de Maximilien, à 3613 milles carrés, ou environ 10,109 lieues carrées; ainsi, en moins de trois cents ans, ces biens avoient été portés à plus de vingt fois l'étendue qu'ils avoient d'abord.

Le mariage de Philippe, fils de Maximilien, avec Jeanne, infante d'Espagne, fille et héritière de Ferdinand et d'Isabelle, augmenta si prodigieusement cette masse, et elle s'accrut encore tellement sous la domination presque universelle de Charles-Quint, leur fils, qu'on la fait monter, à cette époque, à 16,085 milles carrés, qui font plus de 46,217 lieues carrées, en y comprenant tous ses états de l'ancien et du nouveau monde. Quelques tables de statistique portent même cette masse à un ou deux milliers de milles plus haut, et le nombre des sujets de Charles-Quint à plus de 31 millions.

La division de la maison d'Autriche en deux branches diminua les possessions de la branche allemande, réduites, sous Ferdinand I, frère de Charles-Quint, à 6,402 milles carrés, ou 17,733 lieues carrées. Cependant de nouvelles acquisitions portèrent cette étendue, sous le règne de Charles VI, à 14,573 milles carrés; mais à sa mort il n'en restoit plus que 10,935. Sous le règne de Marie-Thérèse, le total fut porté un peu plus haut, il augmenta encore sous Léopold ; et même au commencement du règne de François II, il étoit de 13,994 milles: mais

la puissance de sa Maison ayant diminué par les derniers événemens, voici à quels résultats actuels s'arrête M. Mentelle, sans se dissimuler que, malgré les soins qu'il a pris, et malgré les renseignemens directs qu'il a reçus des savans les plus distingués de l'Allemagne, la connoissance de matériaux plus exacts peut faire parvenir encore à des résultats plus complets.

Étendue, 10,738 milles carrés, ou 29,842 lieues carrées.

Population, 22 millions 4,800 ames.

Revenus, de 103 à 104 millions de florins.

Une autre puissance Européenne a fixé l'attention de M. Dupont de Nemours; il a lu dans nos séances quelques chapitres d'une Histoire des finances de l'Angleterre, travail relatif à l'une des attributions les plus précieuses de la classe, celle de l'application des sciences morales et politiques à l'histoire. Parvenu au système de finances établi en Angleterre par le roi Alfred, quelques observations qui ont été faites à notre confrère, lui ont fourni le sujet d'une dissertation *sur les constitutions domaniales de finance.*

A quelque point que ces constitutions puissent être imparfaites, il leur trouve un avantage remarquable, celui de fonder le service public par une seule concession, au moment où l'utilité de cette concession frappe tous les esprits, et de telle manière que les propriétés privées peuvent demeurer, et si la concession a été suffisante, demeurent effectivement exemptes d'impôts.

L'histoire présente des exemples de trois sortes de constitutions domaniales de finance. La plus ancienne est celle *à partage de terres*. Diodore de Sicile nous fait connoître qu'elle a existé en Égypte, où le tiers des terres avoit été donné aux Pharaons, et un autre tiers aux prêtres. Les rois de plusieurs autres nations ont eu aussi des domaines de cette espèce.

La seconde constitution domaniale de finance est *à partage de fruits*. Il y en a deux grands exemples, l'un chez les Hébreux, l'autre chez les Chinois. M. Dupont fait connoître les différences qui existent entre ces deux genres de constitutions domaniales, toutes deux de la même espèce. Il démontre les inconvéniens, tant de cette seconde espèce que de la première, ou de celle qui fut en usage chez les Égyptiens.

Enfin, la troisième constitution domaniale de finance est *à partage de revenu*. Elle n'a encore été tentée que par l'assemblée constituante de France. Cette assemblée avoit décrété que les terres payeroient le cinquième du revenu, après défalcation préalable de tous les frais de culture, et que tout propriétaire qui pourroit avoir été taxé à plus de ce cinquième, obtiendroit un dégrèvement; mais cette disposition n'a été observée que pendant une année seulement. M. Dupont regarde ce plan de constitution domaniale de finance comme très-supérieur à celui des Égyptiens, des Hébreux et des Chinois.

Il s'est trouvé engagé dans une autre discussion, à l'occasion d'une attribution qui a été rendue à la classe d'histoire et de littérature anciennes, et qui étoit une des principales de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres. En vertu d'une lettre de son Exc. le Ministre de l'Intérieur, la Classe a dû s'occuper de présenter au Gouvernement des projets de médailles, pour consacrer les glorieux événemens dont nous sommes témoins. Deux opinions contradictoires se sont élevées sur la manière dont ces événemens doivent être représentés. Quelques membres de la Classe pensoient que l'on pouvoit s'approcher de la vérité dans la manière de rendre les actions, les personnes, les costumes et les objets matériels, en sorte que l'on pût voir, sans le secours des inscriptions, pour quelle nation et dans quel temps ces médailles auroient été frappées; d'autres se

tenoient aux principes généraux reçus parmi les artistes et les amateurs de l'art, qui autorisent dans la représentation de tous les sujets que traite l'imitation des arts du dessin, une manière emblématique ou figurée de représenter les choses, sans égard aux temps, aux lieux et aux personnes.

M. Dupont, qui s'étoit fortement déclaré pour la première opinion, a expliqué ses motifs dans deux Mémoires. Les médailles, dit-il, dans le premier, ont d'abord été des monnoies sur lesquelles ceux qui les faisoient frapper ont voulu rappeler des événemens dont ils trouvoient utile ou honorable de conserver le souvenir. Ce n'est que dans les temps modernes qu'elles sont devenues de simples monumens historiques. Il trouve qu'elles sont d'autant plus obligées d'être historiques, c'est-à-dire, de donner, sans aucune équivoque, une idée de l'événement qu'elles rappellent, du temps et du lieu où il s'est passé, des grands hommes dont on veut qu'elles perpétuent le souvenir.

Il juge en conséquence, 1°. que les légendes et les exergues de celles qui sont proposées doivent être en françois;

2°. Que ces médailles doivent, dans les accessoires et dans les costumes, offrir une idée monumentaire de nos sciences, de nos arts, de nos mœurs. Il désaprouve qu'on y voie des trirèmes, quand nous avons des frégates et des vaisseaux de guerre qui sont beaucoup plus beaux, et que nos héros ont réellement montés; que des armes antiques y remplacent nos canons, nos fusils, nos drapeaux, dont l'effet ne lui paroît pas moins pittoresque. Notre costume militaire, sur-tout, qui moule le corps et les membres, lui paroît aussi avantageux et plus fidèle que la cuirasse antique.

Les Anciens portèrent dans leurs médailles et leurs bas-reliefs une vérité locale, sans laquelle nous igno-

rerions quels étoient leurs meubles, leurs vêtemens, leurs armes. M. Dupont veut que de même nos médailles puissent être comprises par nos contemporains et par nos descendans, sans effort, sans commentaire, et que ce ne soient pas pour eux de véritables énigmes. Enfin les médailles lui paroissent faites pour l'histoire et pour la gloire des nations et des princes, encore plus que pour celle des artistes.

Le second mémoire n'étoit que l'application de cette théorie à quelques-unes des médailles proposées.

La Classe n'a point partagé ses opinions, et M. Quatremère de Quincy a expliqué la théorie qui est contraire, dans un mémoire étendu, dont il a lu un extrait dans la séance publique. Voici quelle est, en peu de mots, la substance de cette théorie.

Chaque art, ou chaque genre d'imitation, n'est, en définitif, que le résultat d'une manière de considérer la nature dans un de ses aspects, ou sous un de ses rapports particuliers. Ces diverses manières sont très-nombreuses; mais elles se divisent facilement et évidemment en deux principales, dont l'une consiste à voir les objets dans leur rapport positif et matériel, et l'autre à les considérer dans leur rapport intellectuel ou moral. En correspondance avec ces deux manières opposées de considérer un sujet, les artistes reconnoissent quatre modes ou styles dans les ouvrages de l'art; savoir, le style trivial, le style naturel, le style noble et le style poétique. M. Quatremère donne des exemples de ces quatre styles et de la manière dont le même sujet peut être traité dans l'un ou dans l'autre. Il établit ensuite qu'il n'y a aucune raison ni aucun moyen d'excepter de cette théorie, et de soustraire à la rigueur de ses conséquences aucun sujet moderne ou national. Toute cette discussion est l'objet de la première partie.

Il s'attache, dans la seconde, à développer la théorie

abstraite des procédés poétiques par lesquels l'imitation des arts du dessin parvient à faire passer les sujets que traite l'artiste de l'ordre de choses positif à l'ordre de choses idéal, ordre qui autorise ou plutôt nécessite le style poétique ou figuré. Ce style ne peut exister que par un changement apparent dans l'extérieur et les formes des actions, des choses et des personnes. Les deux procédés poétiques par lesquels ce changement s'opère dans les arts du dessin, consistent dans l'action de généraliser, et dans l'action de transposer ou la métaphore. L'auteur explique fort en détail la nature et l'emploi de ces deux procédés, sans lesquels il ne peut exister dans les arts de style poétique, ni par conséquent de moyens d'élever les objets de l'ordre positif à l'ordre idéal.

Il emploie spécialement sa troisième partie à développer les moyens pratiques par lesquels l'artiste opère l'imitation métaphorique, et les changemens qu'il fait subir aux sujets qu'il traite; et il applique ces notions en particulier à la composition des médailles et des monumens honorifiques. Il traite, dans la quatrième, de la liberté que les Grecs et les Romains employèrent dans la représentation de leurs costumes et de leurs sujets historiques. Enfin, il analyse les différences de l'habillement antique et de l'habillement moderne, et fait voir que l'un fut aussi favorable à l'imitation que l'autre y est contraire.

Je finirai ce rapport en observant que je n'ai dû y faire entrer ni les travaux de plusieurs de nos confrères qui n'ont pas jugé à propos de leur donner cette sorte de publicité; ni un mémoire historique et géographique de M. la Porte-du-Theil, *sur l'Ile de Salamine*, parce que son auteur ne le regarde que comme destiné à faire partie d'un plus grand travail; ni un autre mémoire de

M. de Sainte-Croix, *sur le tombeau de Mausole*, parce que la description de ce tombeau n'est plus aussi qu'une partie accessoire d'une dissertation qui embrasse la chronologie des Dynastes ou princes de Carie, que notre confrère a terminée depuis, et dont il n'a encore que commencé la lecture. Je n'y ai pas compris non plus les *Observations* de M. Dupuis, *sur le Zodiaque de Tentiris ou Dendera*, qui ont été imprimées à part, ainsi que ses nouvelles *Explications du Zodiaque chronologique et mythologique*. Pour la même raison, j'ai passé sous silence les *Recherches* de M. Langlès *sur l'Origine, l'Histoire et les Travaux littéraires des Tatars-Mantchoux*, qui sont destinées à une publication indépendante de celle de nos Mémoires; et enfin, l'*Introduction* générale à la première partie de l'Histoire littéraire moderne, que je me dispose à publier, et qui contient le tableau de la destruction des Lettres par l'invasion des Barbares en Italie, et des vicissitudes qu'elles y éprouvèrent jusqu'au XIe. siècle, première époque de leur renaissance.

Notice des travaux de la classe des beaux arts, depuis le premier octobre 1806, *jusqu'au premier octobre de l'année suivante;* par *Joachim* Le Breton, *secrétaire perpétuel de la classe des Beaux Arts, membre de la classe d'Histoire et de Littérature ancienne, et de la légion d'honneur.* Lue à la séance publique du 3 octobre 1807.

La classe dont j'ai l'honneur d'être l'organe, s'occupe sans relâche de préparer le *Dictionnaire de la langue des Beaux Arts*. Cette entreprise, conçue par le zèle, étoit déjà devenue l'objet de nos travaux habituels, lorsque S. Exc. M. de Champagny nous transmit, avec les formes aimables qui caractérisent sa correspondance, un décret

impérial, daté du camp de Finkenstein (1), par lequel S. M. daignoit l'approuver et l'encourager. Cette faveur spontanée nous causa moins de surprise que d'admiration pour l'universalité prodigieuse d'attention et de discernement qui s'occupoit, aux confins de la Pologne et en présence de cent mille ennemis, d'un ouvrage utile aux arts. De semblables encouragemens méritoient que nous redoublassions d'ardeur. Aussi pouvons-nous annoncer aujourd'hui que la seconde lettre du Dictionnaire est commencée.

Sans ralentir ce travail, la classe des beaux arts s'est livrée à l'examen de plusieurs concours dont un surtout, celui pour l'*achèvement de la Madeleine*, étoit de la plus grande importance. Les juges ont regardé comme une récompense des soins attentifs et scrupuleux qu'ils y ont consacrés, le plaisir de voir naître, dans l'espace de quelques semaines, quatre-vingts projets de monument, parmi lesquels un assez grand nombre ont laissé la persuasion que si le programme avoit accordé plus de temps et de liberté, le résultat en seroit encore plus heureux. Mais les talens qui se sont montrés subsistent et se retrouveront pour exécuter les hautes pensées du chef de l'Empire.

Le concours pour le tableau qui doit présenter le champ de bataille d'Eylau, quoique beaucoup moins nombreux que le précédent, parce que le monument a moins d'importance comme ouvrage d'art, a obtenu pourtant un plein succès, puisque l'exécution du tableau a été déférée à l'artiste qui a peint la *peste de Jaffa* et la *bataille d'Aboukir* (2). Après lui encore, on auroit pu la confier aux peintres qui ont mérité les deux *accessits* (3).

(1) Ce décrêt est du 23 avril 1807.

(2) M. Gros.

(3) MM. Reynier et Thevenin.

Quant aux concours annuels, consacrés à entretenir l'émulation dans les grandes écoles des arts, vous les entendrez proclamer pendant la séance (4). Leurs effets sont toujours intéressans, car ils mettent en évidence des talens encore inconnus, et cependant assez formés pour être plus que des espérances.

Cet intérêt, attaché aux premiers triomphes dans les beaux arts, est si réel, qu'il existe, quoique les succès ne soient pas entiers. Ainsi le concours de musique, qui ne recevra point aujourd'hui toutes ses palmes, vous sera pourtant recommandé pour avoir montré plus de science peut-être que les précédens; mais il faut surtout du charme au plus séduisant des arts. S'il admet la science, c'est à condition qu'elle sera voilée, qu'elle servira sans ambition personnelle, que ses moyens seront aux ordres de la mélodie qui est la véritable enchanteresse.

Les observations que la classe croit utile de faire pour l'intérêt de l'art et des jeunes compositeurs, vont être présentées par le patriarche de notre école musicale (5). L'opinion seule de ce savant et habile maître seroit une autorité respectable.

Le but des grands concours annuels est, comme vous le savez; d'obtenir l'avantage d'aller se perfectionner à l'école de Rome, dont j'ai coutume de vous retracer les travaux, en même temps que ceux de la classe. Aujourd'hui je n'aurai que des regrets à exprimer sur la mort de l'artiste qui dirigeoit cet établissement, et sur l'interruption qu'elle a causée dans nos relations les plus essentielles, car elle a surtout empêché l'envoi des travaux d'émulation qui doivent être soumis à l'examen de la classe, et celui du rapport sur l'état des études.

(4) Voyez le numéro précédent, p. 196.

(5) M. Gossec.

On ne peut cependant reprocher ces omissions ni au nouveau directeur qui, à peine arrivé à Rome en ce moment, n'a pu encore que contracter l'obligation de remplir ses devoirs, ni à l'artiste désigné par l'estime générale (6) pour diriger l'école, pendant l'*interim*. Attendant chaque jour le titulaire, il ne devoit pas se croire chargé du compte officiel de toute l'année. Sans avoir donc à inculper personne, nous sommes forcés, pour la première fois, de priver le public d'une partie de notre rapport qui a le plus de droits à son intérêt, de suspendre les témoignages de satisfaction que les maîtres se plaisent à donner aux élèves distingués qu'ils regardent comme les héritiers et les soutiens de la gloire des arts en France. J'ai tant de plaisir à être l'interprète de ces sentimens, que c'est aussi pour moi une privation personnelle.

Après les travaux qui intéressent la prospérité de nos grandes écoles, la majesté de l'Empire et la gloire du Monarque, ceux dont la classe aime le plus à s'occuper, sont les ouvrages que les membres, les associés et les correspondans de l'Institut veulent bien lui communiquer; ceux que les sociétés savantes ou les particuliers lui font connoître; ceux enfin que l'industrie de la presse met dans la vaste circulation des idées, et qui présentent quelque genre d'utilité ou quelque degré d'intérêt pour les arts. Quand ces communications sont abondantes, la classe en tire de bons présages. Sous ce

(6) M. Paris, de l'ancienne Académie royale d'architecture, se trouvant à Rome lorsque M. Suvée mourut, a été prié par MM. les pensionnaires et par M. l'Ambassadeur de France, de prendre la direction de l'école, jusqu'à ce que la classe des beaux arts de l'Institut ait choisi un nouveau directeur, et que Sa M. ait approuvé ce choix. M. Paris a rempli cette fonction, pendant six mois, avec autant de dévouement que de capacité.

rapport l'année a été favorable. La guerre elle-même, que les beaux arts ont tant de raisons de craindre, les a enrichis : de nouvelles dépouilles opimes assiégent nos Musées devenus insuffisans pour les contenir.

Les grands ouvrages de gravure n'ont point été interrompus, malgré les circonstances difficiles pour ce genre de luxe. Ainsi la belle *Description du Musée Napoléon*, due au courage, à la constance de MM. Laurent et Robillard - Peronville; celles des *Liliacées*, par M. Redouté, *des monumens de Paris* et de ses environs, par M. Baltard (7), s'achèvent, en même-temps que de nouveaux ouvrages également somptueux se commencent.

Parmi ceux qui ne sont qu'utiles et soignés, la classe a distingué des *Elémens de perspective*, par M. Lavit, professeur à l'École gratuite de dessin, qui a traité cette partie des sciences mathématiques avec toute l'étendue et l'exactitude dont elle est susceptible (8).

M. Villoteau s'est proposé de servir aussi l'art qu'il cultive par des recherches très-étendues sur l'analogie de la musique avec les arts qui ont pour objet l'imitation du langage (9).

MM. Percier, Fontaine et Bernier, qui donnent depuis vingt ans, le rare et bel exemple de condisciples dont l'amitié s'est fomentée, en mettant leurs travaux en commun, ont offert à la classe l'intéressante description des palais et maisons de Rome, dessinés par eux pendant leur séjour en Italie. Ils ont prévenu ainsi l'exécution de

(7) Voyez la notice que nous donnons chaque mois, des différentes livraisons de ces belles entreprises. A, L M.

(8) Ces Elémens se trouvent chez Firmin Didot.

(9) Ce travail qui atteste un homme dévoué à l'étude, a été imprimé à l'Imprimerie Impériale, avec beaucoup de soin, en deux volumes *in*-8°.

l'ordre donné d'acquérir cet ouvrage pour la bibliothèque de l'Institut.

Le Recueil de monumens français inédits que publie M. Willemin, pour servir à l'Histoire de nos arts, paroît d'autant plus digne d'intérêt, que l'auteur, auquel on doit déjà un ouvrage estimé (10), a la sagesse de ne pas donner trop d'extensions à ses entreprises.

Un autre artiste français, M. *Baltazard Solvyns*, qui a passé quinze années dans l'Inde, a fait hommage à la classe d'une *Description des Indous*, comprenant les détails de leurs usages civils et religieux, dessinés par lui, d'après nature, et gravés aussi par lui-même. Une commission a examiné tous les dessins originaux, et leur a reconnu le rare mérite de conserver aux objets, surtout aux figures, l'originalité locale qui disparoît presque toujours sous les crayons des dessinateurs européens, asservis aux types de leurs études habituelles (11).

Enfin la classe a reçu l'hommage de la nouvelle édition que publie M. Prudhomme, de l'*ouvrage de Lavater*, sur les physionomies. Ce livre, qu'on a pu juger plus extraordinaire que savant, plus curieux qu'utile, étoit susceptible d'acquérir beaucoup de ce qui lui manquoit, par une meilleure classification, et par l'addition de ce que la médecine et la physiologie ont observé sur cette matière. C'est ce qu'a fait M. le docteur Moreau (de la Sarthe), qui a préparé cette édition. Il a réuni la substance des observations de la Chambre, de Porta, de Camper, etc., aux faits qu'on a recueillis depuis, de

(10) Description des costumes civils et militaires, des peuples de l'antiquité, en deux petits volumes, petit *in-folio*. Celui sur les Monumens français, n'en aura pas d'avantage. N. B. Voyez les notices que nous avons données de ces intéressans ouvrages. A. L. M.

(11) Il a paru quatre cahiers de cette curieuse description.

sorte que sans changer de nature, l'ouvrage est maintenant plus dirigé vers l'utilité et l'instruction.

Dans ses rapports avec l'art d'exprimer par la peinture les passions, les physionomies et leurs caractères, seuls rapports dont nous soyons juges, l'ouvrage aura surtout gagné beaucoup par les soins qu'à bien voulu y donner M. Vincent.

M. Landon continue la *Vie des peintres célèbres*, avec leurs œuvres gravées au trait. Il en est à celui Raphael, dont la classe agrée la dédicace. Il a aussi publié 158 planches de l'*Œuvre* du Dominiquin.

En ouvrages inédits, la classe a eu communication de plusieurs *Éloges d'anciens peintres français*, par M. le Carpentier, professeur à l'Académie de peinture de Rouen, et qui est plein de zèle pour la gloire des grands artistes.

M. Castellan nous a lu un Voyage, en forme de lettre, *sur la Morée et les îles de Zanthe, de Cerigo, d'Hydra.* L'auteur, artiste lui-même, et ayant obtenu des succès dans un genre aimable (12), a cru, avec raison, qu'il nous intéresseroit, en exprimant ce qu'il avoit vu et senti sur ce sol de l'antique Grèce que des siècles de servitude, de misère et d'ignorance n'ont pas pu désenchanter. Les lettres de M. Castellan contiennent des détails exacts et variés sur le climat, sur les sites; sur les mœurs des Grecs qui habitent les côtes du Péloponèse et quelques îles voisines; sur des rapprochemens avec la géographie ancienne (13), et sur des ruines de monumens.

(12) Le paysage.

(13) La note suivante que m'a communiquée M. Barbier du Boccage, si versé dans la connoissance de la Grèce, pouvant être utile aux voyageurs qui visiteront la même contrée que M. Castellan; j'ai cru devoir la publier, mais en observant que

Les estampes, en assez grand nombre, qui doivent accompagner le texte, et qui ont été mises sous les yeux de la classe, sont faites d'après les dessins de M. Castel-

M. Castellan et ses compagnons, n'avoient pas pour but de faire des découvertes, et qu'ayant relâché presque par hasard en Morée; ils étoient aux ordres du navire qui les transportoit; que très-souvent il leur falloit renoncer, par cette raison, à des excursions qu'ils se proposoient et dont le résultat pouvoit être d'un grand intérêt (*).

(*) Nos voyageurs arrivés à Cérigo, l'ancienne Cythère, examinèrent les curiosités qui se trouvoient le plus près du port de Saint-Nicolo-d'Avlemona, où ils étoient abordés. Ce petit port étoit celui de l'ancienne ville de Scandée, port des habitans de l'île de Cythère. La ville de Cythère étoit éloignée de ce port, selon Pausanias, de dix stades. Dans cet espace, ils virent des carrières antiques; une grotte avec des stalactites, qui avoit déjà été visitée par MM. Spallanzani et le Chevalier, dans leur voyage au Levant, et enfin des tombeaux taillés dans le roc, et dont je ne sache pas qu'il soit fait mention ailleurs. Enfin, ils arrivèrent sur l'emplacement de l'ancienne ville de Cythère, qu'ils auroient pu visiter dans un plus grand détail, et où ils n'auroient pas manqué de trouver le peu de monumens décrits par Pausanias. De là, ils s'enfoncèrent dans l'intérieur de l'île, où ils virent les restes d'un temple qui ne peut être que celui de Vénus Uranie, qu'avoient vu également Spon et Wheler, mais dont aucun autre voyageur n'avoit parlé après eux.

Arrivés dans la rade de Napoli de Malvoisie, ils jetèrent l'ancre au port qui est appelé *Minoa* par Ptolémée. Ce port est près d'un cap qui est également appelé *Minoa* par Ptolémée, et Pausanias; ce cap étoit surmonté d'un château dont on voit encore les ruines. Jusqu'à présent, connoissant fort mal cette côte, on croyoit que ce cap de Minoa devoit être représenté par l'île, dans laquelle est située la ville de Napoli de Malvoisie, et que cette ville représentoit le château qui étoit situé sur le cap; M. d'Anville et moi-même avions fait cette faute; mais Pausanias et Ptolémée disent bien que Minoa étoit un cap et non une île.

lan, et ont été gravées encore par lui. Elles augmenteront l'agrément de ce joli Voyage qui ne formera qu'un volume ordinaire.

La correspondance avec les étrangers a été plus riche en résultats que l'année dernière.

M. Tagliafichi, architecte de l'Académie de Gênes, et l'un des plus zélés correspondans de la classe, lui a fait connoître qu'il avoit dessiné et mesuré, dans l'intention de les publier, les principaux édifices de cette ville renommée par sa magnificence. Ce sera un service rendu à l'art qui manque d'une description exacte de ces mo-

Ainsi la découverte de ce cap et des ruines qui sont dessous, n'est due qu'au voyage de M. Castellan. D'ailleurs le nom de *Monemvasia* que les Grecs donnent à la ville de Malvoisie, ne me paroît point venir de Minoa, mais d'un monastère qui aura été bâti dans l'île, et que les Grecs auront appelé *Monè Emvasia*, la solitude Emvasia.

Dans le fond de cette rade, sont des ruines de murs construits en polygones irréguliers, et qui paroissent être ceux de la citadelle d'Épidaurus Limera. Au milieu de ces murs, sont d'autres ruines plus récentes et qui peuvent être celles des temples que Pausanias décrit dans cette citadelle. Ces ruines sont appelées par les habitans du pays *Palœa Emvasia*, par opposition à la ville de Napoli de Malvoisie, qu'ils appellent *Monemvasia*. Les ruines de la ville d'Épidaurus Limera, devoient être dans la vallée au nord, et si nos voyageurs avoient bien cherché, je ne doute pas qu'ils n'eussent reconnu l'emplacement de cette ville. Ils ont vu un petit monument ancien près du port, que l'on appeloit *le port de Jupiter sauveur* : il est malheureux qu'ils aient négligé de le mesurer. Mais ce qu'ils ont remarqué et qui confirme l'emplacement de l'ancienne Épidaurus Limera dans cet endroit, c'est que le lit d'un torrent ou d'une rivière qui n'a point d'eau dans l'été et qui passe auprès de ces ruines, étoit rempli de cailloux de différentes couleurs, tels que Pausanias les décrit sur la plage d'Épidaurus Limera.

numens d'architecture. Le projet de M. Tagliafichi trouvera sans doute les encouragemens qu'il mérite.

Dom *François* Amoros, secrétaire de S. M. le Roi d'Espagne, et de S. A. le généralissime Prince de la Paix, ayant appris, par la notice de nos travaux de l'an dernier, l'intérêt que la classe prenoit aux recherches sur les constructions cyclopéennes, m'a transmis des détails très-intéressans, extraits d'un *Voyage inédit fait à l'île de Chypre* par ordre de S. M. C., et très-encouragé par le Prince de la Paix. Entre autres objets de cette communication, qui respire le zèle le plus noble, sont des dessins des ruines du *temple antique de Vénus à Paphos*. Les blocs de ces ruines n'ont pas la forme polygone irrégulière qui caractérise les monumens cyclopéens; ils présentent, au contraire, la forme parallélogramme qui paroît, selon M. Louis Petit-Radel, appartenir au système des constructions asiatiques (14).

Nous offrons ces indications nouvelles aux érudits qui s'occupent de recherches relatives à ces antiques monumens, et surtout aux savans critiques de l'Allemagne, qui avoient annoncé une controverse sur ce sujet. En attendant qu'elle s'ouvre, l'origine et l'identité du monument de Paphos confirmeroit, avec beaucoup d'autres, l'opinion de M. Louis Petit-Radel, savoir l'antiquité de l'époque à laquelle la construction parallélogramme asiatique auroit succédé en Grèce à l'usage européen des constructions cyclopéennes.

(14) Strabon a parlé de la belle construction du temple de Paphos, fondé par Agapenor, après la dispersion qui suivit la prise de Troie, et Pausanias dit que ce même Agapenor étoit un prince Arcadien; que la fondation du temple de Paphos étoit constatée par des dons que la princesse Laodice sa fille, envoya à Tégée.

Dom Amoros donne d'autres renseignemens aussi curieux, mais auxquels j'ai préféré ceux que je viens de citer, parce qu'ils appartiennent à des questions pour lesquelles la classe des beaux arts a montré beaucoup d'intérêt.

D. F. Amoros termine par une sorte de table des articles dont se compose le *Voyage en Chypre* qu'il s'occupe de publier.

On ne peut, d'ailleurs, qu'adhérer à l'hommage qu'il réclame pour la libéralité que montrent le Roi d'Espagne et le Prince de la Paix en encourageant ces recherches sur l'antiquité.

Mais parmi toutes les offrandes déposées dans le sanctuaire des arts, il en est une qui a particulièrement excité l'estime et la reconnoissance de la classe : c'est un livre peu volumineux, et cependant riche en excellentes vues, en observations exquises. Il est intitulé : *Périclès*, ou *de l'Influence des beaux arts sur la félicité publique.*

Son illustre auteur, qui n'a voulu inscrire sur le frontispice que le titre modeste d'*associé étranger de l'Institut de France*, pour prouver, a-t-il dit, le haut prix qu'il attache à ce titre, est S. A. Em. le Prince-Primat ; qui pourroit à la vérité s'en rapporter, pour les hommages publics, aux sentimens qu'inspirent ses lumières et les hautes qualités qui le distinguent (15).

(15) Ce rapport se termine par une notice de ce bel ouvrage, dont nous avons déjà donné une analyse. *Voyez* ann. 1806, t. IV, p. 109.

Rapport sur le concours de composition musicale, fait à la séance publique du 3 octobre 1807, par M. Gossec, *membre de la classe des beaux arts de l'Institut et de la Légion d'honneur, l'un des inspecteurs des études du Conservatoire de musique.*

Depuis que le Gouvernement a institué le grand prix de composition musicale, il y a eu cinq concours, dont deux n'ont obtenu que des seconds prix.

Le premier concours, qui fut couronné en l'an 12, est encore jusqu'ici le plus satisfaisant. Le jeune Andron, dont nous regrettons la mort prématurée, ne laissa à ses juges que des éloges et des encouragemens à donner. Immédiatement après le concours, il se rendit à l'École de France à Rome où le célèbre Guglielmi ne cessa de lui prodiguer ses conseils, et de le traiter comme son enfant. Mais six mois s'étoient à peine écoulés que cet intéressant jeune homme fut enlevé à l'art qui attendoit beaucoup de lui. Il étoit élève du Conservatoire, et avoit remporté le prix à l'âge de dix-huit ans.

L'année suivante (an 13) MM. Gasse et Dourlens, élèves aussi du Conservatoire, obtinrent des seconds prix, mais de manière à promettre qu'ils remporteroient la première palme au prochain concours, présage qui fut justifié en l'an 14. Ces deux artistes sont maintenant à l'École de France à Rome, où malheureusement ils n'ont plus les soins paternels de Guglielmi.

L'année dernière, M. Bouteiller eut aussi l'honneur d'un triomphe complet, et M. *Gustave* Dugazon (1) obtint la seconde couronne.

Cette année, le concours n'a pas atteint le premier prix, mais comme les concurrens deviennent plus nombreux, que ceux-ci ont montré des connoissances acquises, des dispositions dignes d'encouragement et même de récom-

(1) Fils des deux célèbres acteurs, de ce nom.

penses, la classe, avant de leur distribuer celles qui leur sont décernées, croit leur prouver le plus grand intérêt en leur faisant connoître les motifs qui l'ont déterminée à leur refuser la première couronne. A leur âge et avec leurs moyens, il suffit de connoître ses erreurs pour savoir les éviter une autre fois.

Des quatre concurrens qui se sont présentés dans la lice, l'un s'est retiré, pour cause d'indisposition, après onze jours de concours. Ses travaux ne pouvant pas prétendre aux prix, n'ont point été jugés, ni même connus, ainsi nos observations ne le concernent point.

Les trois autres ont montré beaucoup de talent et de connoissances dans la partie scientifique de l'art, savoir: dans le contre-point et la fugue; mais non seulement ils ont trop laissé à desirer du côté du chant, ils ont encore fait craindre qu'ils n'eussent une tendance vers un système erroné, dont le résultat est de sacrifier la mélodie à une prodigalité d'accompagnemens qui en détruit tout le charme. Ces reproches ne sont pas également mérités sans doute; mais comme la tendance que l'on blâme est plus ou moins l'erreur du moment parmi les jeunes compositeurs, nous leur laisserons le conseil en commun; d'ailleurs tous peuvent en profiter.

L'harmonie est sans contredit une partie essentielle de notre art; mais la mélodie, qui en fait le charme le plus séduisant, ne doit pas lui être sacrifiée. Une profusion d'accompagnemens pénibles et trop souvent bruyans sans motifs, joint à un flux de modulations détournées, feront toujours le tourment d'une oreille délicate et sensible. Cette manière de composer et d'écrire la musique, au lieu de prouver la force du génie, en atteste la stérilité et la sécheresse. Quand on accorderoit même que telles de ces combinaisons sont des beautés musicales, elles resteront toujours sans effet, ou n'en produiront que de fâcheux, quand elles ne

seront point en accord avec le sujet ni avec la couleur locale, si je puis m'exprimer ainsi.

Les maîtres et les chefs-d'œuvres de l'art existent en grand nombre, et peuvent être facilement consultés. La bibliothèque du Conservatoire contient tous les modèles italiens, allemands et français : ce sont là les exemples qu'il faut étudier et suivre, et non des fantaisies bizarres qui, fussent-elles plus accréditées, n'en seroient pas moins préjudiciables à l'art et à ceux qui s'y livrent.

Ce n'est point aux concurrens seuls que ces avis s'adressent; nous desirons qu'ils servent à tous les jeunes compositeurs qui veulent parcourir la carrière dans toute son étendue. Ceux qui vont être couronnés nous ont donné des gages pour de plus grands succès; nous les attendons à une autre lutte, avec le desir et l'espoir de les féliciter des nouveaux efforts qu'ils auront faits. La palme qu'ils remportent aujourd'hui est assez belle pour soutenir leur courage et honorer leur jeunesse.

L'Athénée de Paris, établi depuis vingt-deux ans, rue du Lycée, n.° 2, place du Palais du Tribunat, va reprendre ses cours.

L'enseignement de l'an 1808, se composera de deux grandes divisions, dans lesquelles dix cours distincts seront distribués.

La première division comprendra les cours de *Physique expérimentale*, par M. Trémery; de *Chimie*, par M. Thénard; d'*Histoire naturelle des animaux*, par M. Cuvier; de l'*Organisation de l'homme*, par M. Pariset; de *Physiologie*, par M. Richerand; d'*Hygiène*, par M. Esparron; de *Cosmographie et de Géographie*, par M. Ducler.

La seconde division comprendra ceux de *Littérature française* ou *Séances littéraires*; de *Langue anglaise*, par M. Roberts; de *Langue italienne*; par M. Boldoni.

THÉATRES.

Théatre Français.

On continue à recruter des Princesses. Aucun théâtre n'en réunit pourtant un aussi grand nombre que le théâtre Français. Mademoiselle *Degotty* vient de débuter avec quelque succès dans *Adélaïde Dugueselin* et dans *Monime*. Elle a paru mieux placée dans ce dernier rôle, soit qu'il fut plus dans ses moyens, soit qu'elle l'eut travaillé davantage, soit enfin que la crainte d'un premier début étant passée, elle ait eu plus de courage. On lui a trouvé beaucoup d'intelligence, mais aussi de la foiblesse : elle s'élève peu et si elle tombe ce ne sera pas de haut.

On avoit besoin d'un débutant dans les rôles de premiers comiques. M. *Thenard*, qui a joué avec succès cet emploi à Lyon, a débuté par le *Pasquin* du Dissipateur et *Desmasures* de la Fausse Agnès.

Théatre de l'Opera-Comique.

Au succès de *Lina*, s'est joint, pour amener les bonnes recettes, la continuation des débuts de Madame *Belmont* et de *Julien*, et la rentrée d'*Elleviou*. On va voir cet aimable comédien avec d'autant plus de plaisir, que l'on craint de le perdre à Pâques. On prétend qu'il veut quitter le théâtre, où il ne sera pas facile de le remplacer.

Theatre de l'Imperatrice.

Les Souvenirs des Premières amours.

Encouragé par le succès de son *Volage*, M. Caigniez a donné une autre comédie; mais quelle différence!

Un jeune homme retrouve une femme qu'il a aimée : elle est encore aimable ; mais sa fille l'est davantage et la bonne maman la cède volontiers à son ancien amant, en dépit d'un vieux rival assez complaisant aussi. Le valet retrouve de son côté une vieille duègne à qui il a fait une promesse de mariage (comme Figaro à Marcelline) : elle fait beaucoup de bruit, et cède pourtant bientôt son infidèle à une jeune jardinière ; voilà tout. Peu de traits dans le dialogue, très-peu de comique, encore moins d'invention, un dénouement aussi brusque que peu vraisemblable. Si c'est là une comédie, ce n'en est pas une bonne.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Le Petit Maître au Marais, ou *une Leçon de bonnes gens.*

Cette pièce a été jouée dans un calme peu flatteur. On l'a retirée à la seconde représentation.

Pauvre Jacques.

Trois actes, au Vaudeville, annoncent de la prétention. Pauvre Jacques n'a pas été fort heureux. Sa maîtresse est folle, comme *Nina*, une seule chose peut la guérir, c'est le retour de *Pauvre Jacques*. Il revient : la pièce doit finir là. C'est bien peu de chose pour trois actes qu'un semblable sujet. Les auteurs y ont mis tout ce qu'ils ont pu d'esprit et de gaîté ; mais s'ils ne réduisent pas leur ouvrage, il n'aura jamais grand succès. Malgré quelques opposans, on a nommé MM. *Sewrin* et *Chazet*.

LIVRES DIVERS (1)

Médecine.

Journal de Médecine, Chirurgie, Pharmacie, etc.; par MM. Corvisard, Leroux, Boyer. Paris, chez *Méquignon*, rue de l'École de Médecine, n.° 3. - Septembre 1807.

On trouve dans ce numéro les articles suivans : *Précis historique de l'épidémie qui a régné à Boulogne-sur-Mer à la fin de 1806;* par M. Bailly. — *Observations météorologiques faites à Montmorenci*; par M. Cotte. — *Extrait du Traité des accouchemens*; par Gardien. — *Extrait de la nosographie philosophique*; par M. Pinel, etc.

Médecine des Animaux.

Instruction sur la manière de conduire et de gouverner les Vaches laitières, imprimée par ordre du Gouvernement; par MM. Chabert et Huzard, *de l'Institut de France, de la Société d'Agriculture du département de la Seine, 3.e édition augmentée.* Paris, chez Madame *Huzard*, rue de l'Éperon, n.° 7. - 1807, broch. *in*-8.° de 84 pag.

Minéralogie.

Journal des Mines; par MM. Coquebert-Montbret, Hauy, Vauquelin, etc. A Paris, chez *Croullebois*, libraire, rue des Mathurins, n.° 17. — Juillet et Août 1807.

Les articles contenus dans le numéro de Juillet, sont : *Suite de la statistique du département du Lot*; par

(1) Les articles marqués d'une * sont ceux dont on donnera un extrait.

Louis CORDIER. — *Extrait d'un mémoire de* M. MOUCHEL *sur la fabrication du fil-de-fer et d'acier.*

Les articles contenus dans le numéro d'août, sont : *Analyse de l'eau des salines et des produits de la saline de Moutiers*; par M. BERTHIER. — *Description minéralogique de la vallée du Mein, entre Hanau et Francfort;* par M. LEONHARD. — *Note sur quelques-unes des principales substances renfermées dans une suite de laves du Vicentin;* par M. TONNELIER. — *Notice sur un gypse primitif*; par M. DAUBUISSON.

MORALE.

LES BIENFAITS de la Religion chrétienne, ou *Histoire des effets de la Religion sur le Genre humain chez les peuples anciens et modernes, barbares et civilisés*, ouvrage traduit de l'anglais d'*Édouard Ryan*, vicaire de Donoghmore, sur la seconde édition publiée à Dublin en 1802, et suivi de l'*Éloge* de Marie Gaetane-Agnesi, demoiselle célèbre par ses grands talens dans les mathématiques, par sa piété et sa bienfaisance. A Paris, chez *Garnery*, libraire, rue de Seine, 1807, 2 vol. gr. *in*-8.°, chacun d'environ 440 pag. Prix, 11 fr.

Ce n'est point ici un Traité de dévotion ascétique et religieux, qui conviendroit à très-peu de personnes aujourd'hui. C'est une section de l'Histoire (celle de la Religion) qui, dans tous les temps, intéressa les fondateurs et législateurs des peuples, les plus grands philosophes; en un mot tout homme qui réfléchit, et dont les pensées se sont élevées au-delà des temps et des bornes étroites d'une vie courte, passagère, et le plus souvent tourmentée.

Cet ouvrage, fruit d'une lecture immense, approfondie, choisie, distribuée avec beaucoup d'ordre, nous

présente un fil historique et religieux, instructif et attachant depuis les premiers siècles du monde jusqu'à nos jours. Son but est de démontrer la vérité, l'excellence et la supériorité de la religion chrétienne. Si j'étois évêque d'une église chrétienne, catholique ou protestante, j'aimerois que chacun des membres de mon clergé eût dans sa bibliothèque, cette « Histoire des effets » de la Religion chrétienne sur le Genre humain chez » les peuples anciens et modernes, barbares et civilisés ». Je voudrois du moins que chacun de mes ecclésiastiques eût lu ce livre, je pourrois dire cette *bibliothèque* portative.

Je conseillerois aussi la lecture de cette *Histoire des bienfaits de la Religion chrétienne*, aux administrateurs des hôpitaux, des hospices, des asyles de la vertu, des refuges du repentir, de toutes les maisons de secours; aux personnes qui, de leur bourse et de cœur, ou par état, ont le bonheur d'être associées au Gouvernement ou au service de ces maisons de bienfaisance. Je voudrois même qu'il y eût toujours un exemplaire de ce livre dans la salle du conseil de ces retraites hospitalières. Les véritables amis des indigens, des malades souffrans et mourans, remarqueroient, dans ce recueil instructif et attachant pour toute ame sensible, un grand nombre d'idées neuves, ingénieuses, singulières, curieuses, quelques-unes originales, mais toujours utiles et libérales. Elles pourroient y découvrir des ressources inconnues jusqu'ici pour adoucir le sort des prisonniers, des condamnés à la chaîne; en un mot, tous les moyens imaginables de faciliter et de perfectionner la science de faire du bien à ses semblables; cette science touchante et sublime pour l'homme, qu'elle élève et qu'elle rapproche le plus de la Divinité. L.

GÉOGRAPHIE.

Allgemeine Geographische Ephemeriden, c'est-à-dire, *Ephémérides générales géographiques*, rédigées par une Société de Savans; publiées par *F. J.* Bertuch, n.os d'avril et de mai 1807, à Weimar, au Comptoir d'Industrie.

Le numéro d'avril contient un Mémoire de M. de Hoff sur l'*Hydrographie des foréts de la Thuringe*. Parmi les ouvrages dont on trouve l'analyse, on remarque *The history of the Orkney-Islands de G.* Barry. = Une *lettre de M. Echasseriaux sur le Valais*. — Le *Dictionnaire de Berlin*, par M. *J. C.* Gædike. On y trouve aussi l'analyse d'une *carte particulière du pays d'Eichsfeld*, par M. *J. G.* Lingemann, et d'un *Atlas de l'empire d'Autriche*.

Dans le numéro de mai, on lit un *Mémoire* du docteur *H.* Lichtenstein sur le *pays des Beetjuanas*, et les analyses des ouvrages suivans : *G. F. D.* Goes *de Statistices œtate et utilitate commentatio*. — *Coup-d'œil sur la Hollande*. — *Voyage en Italie et en Sicile*; par M. Creuze de Lesser. — *Description des possessions Bavaroises*; par *J. G.* Praendel. — *Guide pour servir à une statistique générale*; par *G.* Schoepf.

Dissertation sur l'expédition du Consul Suétone Paulin en Afrique, et sur le fleuve Niger de Pline, ou le Nigir de Ptolémée; par P. A. Latreille, *correspondant de l'Institut; de la Société linnéenne de Londres, de celle des naturalistes de Moscow, etc.* Paris de l'imprimerie de *Delance*, rue des Mathurins-St.-Jacques, hôtel Cluny. 1807. Broch. in-8°. de 34 p.

Dans un chapitre de sa géographie physique, M. Dureau de la Malle, en rapportant un passage de Pline sur l'*expédition de Suétone Paulin*, penche à croire que

ce Consul s'avança, ainsi que Pline l'affirme, jusque sur les bords du Niger (1). Cette opinion a donné lieu à la dissertation de M. Latreille. Ce savant, en approfondissant ce point intéressant de la géographie ancienne, se propose ces deux questions : Le Consul romain Suétone Paulin s'est-il avancé dans son expédition jusqu'au Niger des Modernes? Quel étoit le fleuve Niger de Pline?

Relativement à la première proposition, il trouve bien surprenant qu'une armée entière soit parvenue à traverser les immenses déserts qui séparent le Niger de l'Atlas, et que les Romains, si jaloux de leur gloire, n'aient laissé aucun monument propre à perpétuer le souvenir de cette étonnante expédition. Le passage de Pline offre d'ailleurs d'autres difficultés. On lit dans plusieurs manuscrits le mot *Ger* au lieu de *Niger*, et plusieurs illustres éditeurs, entre autres J. Harduin, adoptent cette première leçon. Or les géographes s'accordent à désigner par ces deux noms deux fleuves différens. La question exigeroit donc l'examen d'un point de critique; mais M. Latreille, en admettant que Pline ait voulu parler du même fleuve désigné par Ptolémée sous le nom de Niger, examine plus particulièrement le passage de l'auteur latin. D'après son récit, dit M. Latreille, le Général romain n'atteint l'Atlas qu'au dixième campement, et il paroît presque aussitôt au bord du Niger (2). Il est le premier qui se

(1) Il a même tracé, sur une carte de l'Afrique qui accompagne son ouvrage, la route que doit avoir suivie ce Consul.

(2) Nous observerons cependant que Pline ajoute : *Per solitudines nigri pulveris eminentibus interdum velut exustis cautibus, loca inhabitabilia fervere quamquam hiberno tempore expertum. Qui proximos inhabitent saltus, refertos elephantorum, ferarumque et serpentium omni genere Canarios appel-*

soit avancé au-delà de l'Atlas de quelques milles. Cependant il avoit à franchir un espace d'environ 450 lieues, et quelque extension qu'on veuille donner au sens de Pline, il n'est guères possible de supposer que le Consul romain ait dépassé l'Atlas de plus d'une vingtaine ou d'une trentaine de lieues.

Pline dit encore que les peuples de ces contrées sont nommés *Canary*, et qu'il est assez constant que cette nation confine à celle des Ethiopiens, qu'on appelle Perorses. Il s'agiroit donc pour mieux reconnoître le fleuve dont Pline veut parler, de pouvoir marquer avec quelque précision la situation de ces peuples. Or M. Latreille trouve, d'après deux passages de Pline (3), que les Perorses habitent des contrées situées entre le grand désert de Sahara et l'Atlas. Nous ne rapporterons pas ces passages. Le lecteur pourra les voir avec plus de détail dans Pline lui-même. Il est vrai qu'il fait habiter les Perorses près du fleuve Palsus et sur les confins de la Mauritanie. Conséquemment les Canariens voisins de ce peuple, doivent être placés dans les contrées adjacentes à l'Atlas, et le Niger qui arrose ces régions, se trouveroit ainsi à très-peu de distance de cette montagne. Telle est l'idée principale de l'auteur qu'il étaye de plusieurs calculs et de raisonnemens très-judicieux. Il faut donc, selon lui, distinguer du Niger des modernes le fleuve du même nom dont parle Pline, et placer celui-ci dans le Biledulgerid, qui correspond à l'ancienne Getulie.

Passons à la seconde partie de la dissertation de M. Latreille. Il se propose de déterminer à quel fleuve Pline

lari, *etc.*; mais il ne faut sans doute pas pénétrer bien avant dans le désert pour y observer un semblable spectacle.

(3) Pline, hist. nat., l. v, 1 et 8.

et Ptolémée ont donné le nom de Niger. D'après les descriptions que ces écrivains ont données de son cours et des contrées qu'il arrose, on peut admettre avec beaucoup de probabilité que c'est le même fleuve qu'ils ont désigné chacun par ce nom. Il s'agiroit donc, d'après la description de Ptolémée, qui est la plus détaillée, de reconnoître les points de rapport qu'elle offre avec ce que nous connoissons des fleuves qui arrosent les contrées voisines de l'Atlas.

Selon Ptolémée, le Niger est formé de la réunion de plusieurs rivières, dont deux paroissent venir de la Lybie intérieure; la plus occidentale et la plus courte se termine près d'*Anygath*; l'autre ou l'orientale part du mont *Thala*. Dans cette même contrée, Ptolémée indique deux lacs, le *Nigrites Palus* et un autre dans lequel passe le fleuve *Stachir*.

Or du revers méridional du mont Atlas, entre les neuvième et sixième degrés de longitude occidentale, sortent quatre rivières; le *Dras* ou *Darah*, la rivière de *Tafilet*, le *Zis* et le *Ghir*. Ces quatre rivières, et surtout les trois dernières, sont assez rapprochées à leur naissance, elles coulent vers le grand désert où elles se perdent dans des lacs.

Voici maintenant la manière dont M. Latreille pense que Ptolémée aura formé le cours supérieur de son Niger. Pour rendre plus exactement ses idées, nous copierons ses propres expressions. » Nous pensons, dit-il, que ce dernier lac (celui où Ptolémée fait passer son fleuve Stachir), est celui où s'écoule le Darah, rivière que ce géographe a ignorée, ou qu'il a peut-être réunie à son Stachir, dont il allonge trop le cours. La rivière de Tafilet, celle qu'on nomme Zis et Ghir, étant très-rapprochées vers leur origine, auront été confondues en une seule; et tel est le Niger de Ptolémée pris dans son

cours supérieur. Il commence par la rivière de Tafilet et le Nigrites Palus est le lac dans lequel elle se perd; le Ziz est cette branche du Nigir que Ptolémée fait naître au mont Sagapola, division de l'Atlas, et qu'il termine un peu plus bas qu'Anygath. Le Ghir verse ses eaux dans le lac Beni-Gomi; Ptolémée aura réuni le Ziz et le Ghir, et cette rivière qui part au midi du mont Thala ne sera que le Ghir inférieur ».

Pour le cours inférieur, M. Latreille remarque que Ptolémée n'ayant pas assez avancé au nord l'inclinaison de l'Afrique propre, a du, pour accorder ses mesures, reculer vers le midi toutes les positions. Ainsi la rivière du Chevreau, l'Adje-Dee ou le Wad-Jiddi sont descendues plus bas et sous le parallèle des rivières dont Ptolémée a composé son Niger. Il en est résulté une autre confusion; le Wad-Jiddi a été combiné avec le Niger, dont il forme le cours inférieur. Sur ses bords doivent être placées les villes de Panagra, Dudum de Ptolémée. La montagne Usargala doit répondre aux monts Ammer et Lowet, et le Lybia Palus au lac Melgig.

Telle est l'hypothèse de M. Latreille. Elle ne sera pas sans intérêt pour ceux qui s'appliquent à la géographie ancienne. Elle écartera de grandes difficultés, si les connoisseurs ne jugent pas qu'elle en renferme d'autres. Véritablement c'est une opinion difficile à soutenir que cette identité du Niger des anciens avec le fleuve que nous désignons aujourd'hui par ce nom, d'autant plus que, selon toutes les relations, les anciens ne doivent être parvenus sur ces bords, qu'en partant de la côte nord de l'Afrique, c'est-à-dire, en choisissant la route la plus difficile et que nous regardons encore aujourd'hui comme impraticable. D.

HISTOIRE.

HISTOIRE *du Bas-Empire*, par M. LE BEAU, continuée par M. AMEILHON, membre de l'Institut et de la légion d'honneur, tome 26, vol. *in*-12 d'environ 600 pages, prix 3 fr. et 4 fr. 20 c. *franc de port* par la poste. A Paris chez *Crapart*, *Caille* et *Ravier*, Libraires, rue Pavée St.-André, n.° 17. On trouve chez les mêmes libraires les vingt-cinq premiers vol. pour le prix de 63 fr. Tous les volumes de cet ouvrage se vendent séparément deux par deux.

Ce volume conduit cette histoire depuis la reprise d'Andrinople par Cantacuzène, jusqu'au retour de Jean Palæologue; c'est-à-dire, depuis 1352 jusqu'en 1439. Les princes dont on y donne la vie sont Jean Cantacuzène, Jean Palæologue I, Manuel Palæologue et Jean Palæologue II. On y lit avec intérêt le récit des rapides conquêtes d'Amurat I, de la mémorable défaite de Bajazet par Tamerlan, et celui du siége de Constantinople; l'origine de plusieurs nations, la découverte de plusieurs inventions utiles qui ont eu lieu dans les temps dont M. AMEILHON écrit l'histoire. Son ouvrage se distingue par la clarté, la justesse des idées, le choix des preuves; le goût et l'érudition s'y trouvent réunies, et M. LE BEAU ne pouvoit avoir un plus digne continuateur. A. L. M.

COUP-D'ŒIL Historique sur la ville et l'église de St.-Denis; sur les monumens principaux qu'elle renfermoit avant 1790; sur son origine, sa destruction et sa restauration; sur le rétablissement de la sépulture des Princes français, par ordre de Napoléon I.er *; où sont détaillés tous les travaux qui viennent d'être exécutés; avec le plan gravé.*

PLAN de Paris et de ses environs, du côté de l'Ouest,

avec le détail de ses nouveaux embellissemens, projetés ou exécutés depuis le règne de Napoléon I.er Ce plan nouveau s'étend jusqu'aux bourgs de Sèvre, Saint-Cloud, Neuilly, Courbevoye, le bois de Boulogne, Longchamp, Passy, Auteuil, la plaine de Grenelle, et le canal de l'Ourcq; le tout démontrant l'ensemble des nouveaux embellissemens qui y sont figurés, aussi curieux qu'utile à chacun des propriétaires, artistes et amateurs de bien connoître. A Paris chez Collin, carrefour Bussy, n.° 4., maison du Mercier. Prix des deux ouvrages ensemble, brochés, format *in-4.°* avec gravures, 5 fr.

Monumens français inédits pour servir à l'Histoire des Arts, et où sont représentés les costumes civils et militaires, les instrumens de musique, les meubles de toutes espèces et les décorations intérieures des maisons; dessiné, colorié, gravé et rédigé par N. X. Willemin. 1806. In-fol. Deuxième et troisième livraisons.

Histoire des généraux qui se sont illustrés dans la guerre, par A. Chateauneuf, treizième livraison. Prix de l'abonnement pour les dix-huit numéros, 24 fr., et 28 fr. par la poste.

Ce treizième volume contient les généraux *Blanchelande*, Alex. *Beauharnais*, *Deflers*, *Houchard*, *Stengel*, Alex. *Dumas*, *Delmas*, *Gardanne*, *Andréossi*, *Krieg*, *Cilmam*, *Soult*, *Marescot*, *Hatry*, *Hédouville*, *Dombrouski*, *Souham*, *Rusca*, *Jardon*, *St.-Hilaire*, *Watrin*, *Destaing*, *Jablonoski* et *Dugua*.

Astronomie.

Recherches sur l'origine et la signification des constellations de la sphère grecque, par C. G. S.; tra-

duites du Suédois; avec cartes et planches. Prix, 4 fr., et 4 fr. 75 c. franc de port. A Paris chez *Migneret*, imprimeur, rue du Sépulcre, faubourg St.-Germain, n.° 20.

BIOGRAPHIE.

ELOGE *de G. J. B.* TARGET, *ancien Avocat au parlement de Paris; magistrat en la cour de cassation, membre de la légion d'honneur*, etc. etc; prononcé en l'audience publique de la cour de cassation, pour la réception de M. *Gieu*, nommé à la place vacante par le décès de M. TARGET; par M. MURAIRE, conseiller d'Etat, premier président de la cour de cassation, grand-officier de la légion d'honneur Brochure *in*-8.° de 34 pages d'impression. A Paris, de l'imprimerie de Xhrouet, rue des Moineaux, n.° 16.

NUMISMATIQUE.

De Trallensi-Tulliano tetradrachmo musei Theupoli ad Reverendiss. p. ab. SANCLEMENTIUM Apologetica. Scripsit Felix *CARONNUS, cl. R. S. Pauli Mediolani.* Typis F. *Sonzogno* 1806.

Cette lettre est précédée de la gravure des trois médailles qui en font le sujet.

L'une est un Moyen bronze de Magnésie en Lydie, connu depuis long-temps et qui représente la tête de CICÉRON, avec cette légende : ΜΑΡΚΟΣ ΤΟΥΛΛΙΟΣ ΚΙΚΕΡΩΝ, et au revers, ΜΑΓΝΕΤΩΝ. ΑΠΟ. ΣΙΠΥΛΟΥ. ΘΕΟΔΩΡΟΣ. Une main droite tenant une couronne, un épi, une grappe de raisin et une branche de laurier. Les deux autres sont des cistophores d'argent, l'une de *Laodicée de Phrygie*, l'autre de *Tralles de Lydie*. Celle de Laodicée porte pour légende : M. TVLL. IMP. ΛΑΟ ΛΑΒΑΣ, ΠΥΡΡΟΥ.

M. Caronni a cru lire sur celle de *Tralles* TVLLII

PROCOS. Il l'a rapprochée de celle de *Laodicée*, afin de soutenir son opinion par la comparaison des deux médailles. Il cherche ensuite à prouver que ce n'est point *Quintus Tullius*, frère de l'orateur ; mais bien *M. Tull. Cicéron* lui-même, dont le proconsulat est indiqué sur cette médaille. Il donne pour raison de ce que la lettre *M* ne s'y trouve point, que le bord de la médaille est tellement endommagé que l'on n'y voit qu'à peine le bas des lettres du mot TVLLII.

Il s'étend ensuite sur les différens titres que prenoient les gouverneurs ou les prêteurs envoyés par les Romains dans les provinces qui leur étoient soumises.

En rendant justice à l'érudition de M. Caronni, je ne crois pas devoir partager son opinion sur la médaille de Tralles. Lui-même, en l'examinant plus attentivement et en la comparant à celle de *Pulcher, proconsul*, qu'il cite à cette occasion, auroit pu voir que c'est absolument la même. Celle du cabinet impérial de France est parfaitement conservée, et on y lit distinctement, PVLCHER. PROCOS. TPA. APICTOKAHC. Le bord de la médaille de Tralles, citée par M. Caronni, est usé ; et il y a si peu de différence entre le bas des lettres de PVLCH et de TVLLII, que je ne doute pas que le mot endommagé ne soit le mot PULCHER.

Il seroit étonnant que jusqu'à ce jour on eût ignoré que Cicéron ait été proconsul en Lydie. Lui-même, dans ses lettres, parle de ses différentes missions ; il eut en partage la Cilicie, l'île de Cypre, et une grande partie de la Phrygie. Il commanda aussi dans la Pisidie et la Pamphylie. C'est dans la Phrygie seule, que son souvenir a été conservé sur les médailles, par celles de Magnésie et de Laodicée, dont nous avons parlé plus haut.

M. Caronni s'appuie encore sur la ressemblance du

type de la médaille de Magnésie, avec celle de Tralles où on voit à côté des serpens enlacés, une main, un rameau d'olivier; mais cette main existe de même sur la médaille de *Pulcher* et ne se retrouve point sur celle de Laodicée, où il est incontestable qu'il y a *M. TVLL.* D'ailleurs, ces signes monétaires n'avoient pas plus de rapport aux Magistrats nommés sur les médailles que tous les autres symboles du revers.

Je crois donc que la médaille a été mal lue, ce qui est d'autant plus facile à croire qu'elle n'est pas entière; et qu'il ne s'agit dans la légende, que du proconsul *Pulcher* et non pas de Quintus Tullius ou du célèbre orateur romain. T. D.

Grammaire.

Grammaire *abrégée de la langue allemande, consistant en tableaux, règles et exemples*; par *Jean Severin* Vater, *professeur en philosophie et en théologie.* Strasbourg, chez *Levrault*, 1807; *in*-8°.

L'auteur a suivi pour cette Grammaire une marche absolument semblable à celle de sa Grammaire polonaise. Elle consiste également en tableaux des déclinaisons et des conjugaisons; et pour fournir un plus grand nombre d'exemples, l'auteur y a joint des catalogues alphabétiques pour les terminaisons caractéristiques des mots. Par ce moyen on reconnoît sans peine à quelle déclinaison chaque substantif appartient. Les principales règles de construction sont aussi développées dans des thèmes qui présentent des morceaux choisis des écrivains allemands les plus estimés. Les tableaux nous semblent un peu chargés. Ils sont d'ailleurs très-embarrassans. L'auteur auroit pu facilement prévenir cet inconvénient, en reportant dans le format ordinaire les longues remarques qui sont rangées sur les marges.

TABLE DES MATIÈRES.

Sciences et Arts.

Journal de Physique, de Chimie et d'Histoire naturelle; par J. C. *De la Métherie.* . . . 206
Bulletin de la Société philomatique. *Ibid.*

Mathématiques.

Mémoire sur la théorie du parallélogramme des forces; par M. *Melho.* 395

Astronomie.

Etoile découverte par M. *Olbers*, dans l'île septentrionale de la Vierge. 392
Description d'une nouvelle comète; par M. *Leyffer.* 391
Calculs de M. *Gauss*, de la nouvelle planète de Vesta. 392
Recherches sur l'origine et la signification des constellations de la sphère grecque. 466
Réparation de l'observatoire de Seeberg. 391

Physique.

Tableau physique des régions équatoriales; par M. *De Humboldt.* 139
Thermomètre de M. *Jœgersen.* 395
Chambre claire inventée par le docteur *Wollaston.* 152
Tableaux des hauteurs des montagnes, publiés par M. *de Mechel.* 387

Minéralogie.

Journal des mines; par MM. *Coquebert-Montbret*, *Haüy*, *Vauquelin.* . . . 208, 456
Rapport sur une pierre météorique, présentée à l'Académie de St.-Pétersbourg. 396

Zoologie.

Taureau et ânesse sans poil, observés par M. *Ponthier.* 413
Sorex caniculatus, mammifère découvert par M. *Gung.* 393

ORNITHOLOGIE.

Ornithologie américaine; par M. *Wilson.* 401

ICHTYOLOGIE.

Rapport fait à la première classe de l'Institut, sur un mémoire de M. *Géoffroy de Saint-Hylaire.* 39

Mémoire sur l'Odorat des Poissons; par M. C. *Duméril.* 99

BOTANIQUE.

Lettres de *Linnæus* à M. *Gérard.* 354

Novæ Hollandiæ plantarum specimen auctore, J. J. Labillardière. 208

Description des champignons commestibles, des états autrichiens; par M. *Trattinik.* 153

Ouvrage de botanique, préparé par l'archiduc *Jean.* 386

CHIMIE.

Leçons de chimie données à Leipsik, par M. *Morellot.* 388

MÉDECINE.

Journal de Médecine, par MM. *Corvisard, Leroux, Boyer,* etc. 456

Prix proposés par la Société de Médecine de Londres. 379

MÉDECINE DES ANIMAUX.

Instruction sur la manière de gouverner les vaches laitières; par MM. *Chabert* et *Huzard.* 456

PHYSIOLOGIE.

Principes de physiologie; par M. *Dumas.* 241

JURISPRUDENCE.

Traité-pratique de toute espèce de conventions; par A. G. *Daubanton.* 210

Indication des changemens faits au Code civil. *Ibid.*

COMMERCE.

Code de commerce, précédé des rapports faits au Corps législatif par les Orateurs du Conseil d'Etat. 2

Le même ouvrage, avec les motifs présentés au Corps législatif; par M. *Regnaud de Saint-Jean d'Angely*. *Ibid.*

ÉCONOMIE.

Sur les maisons des pauvres; par M. *Colquhoun*. 382

TECHNOLOGIE.

Réflexions sur la librairie; par P. *Catineau-la-Roche*. 209
Nouvelle machine à copier, inventée par M. *Vedgwood*. 153

BEAUX-ARTS.

Ouverture de l'Académie des Beaux-Arts de Pensylvanie. 401
Galerie de tableaux transférée à Augsbourg. 155
Œuvres de *Winckelman*, publiées par M. *Fernow*. 154
Les Beaux-Arts en Angleterre, traduit de l'Anglais de M. *Dallaway*, par M.***, publié et augmenté de Notes par A. L. *Millin*. 89
Notice des travaux de la Classe des Beaux-Arts de l'Institut; par M. *Lebreton*. 442
Séance publique de la Classe des Beaux-Arts de l'Institut. 196

ARCHITECTURE.

Des anciennes études de l'Architecture; par C. F. *Viel*. 234
Paris et ses monumens; par MM. *Baltard* et *Amaury Duval*. 237

DESSIN.

Dessins du Dante, publiés par M. *Flaxman*. 381

PEINTURE.

Peintures du cimetière de Pise, gravées d'après les originaux, par C. *Lasinio*. 226
Le Sacristain charitable, tableau de M. *Chabord*. 415
Gravure de la Madeleine pénitente de *Schidoni*; par M. *Bettilini*. 399
Catalogue des tableaux de la galerie de M. *West*. 183
Galerie de Rubens. 233

SCULPTURE.

Ouvrages de Sculpture exécutés par M. *Flaxman*. 381

Buste du célèbre historien *Müller*, par *Schadow*. 154

GRAVURE.

La cascade de Tivoli, gravure de M. *Gmelin*. 398
Entrevue des trois Souverains, gravure, par M. *Abrahamson*. 389

MOSAÏQUE.

Fabrique de mosaïque de M. *Catel*. 396

MUSIQUE.

Rapport sur le concours de composition musicale; par M. *Gossec*. 453
Concert du célèbre organiste *Vogler*. 156
Tamburo perfezionato, *par* Vincent Requeno. 185

MORALE.

Anthropologie, par M. *Fejes*. 387

VOYAGE.

Lettres sur la Calabre et la Sicile; par M. *Bartels*. 286
Voyage de *Manning* à Chiras. 382
Détails sur le voyage de lord *Valentia*. 400
Voyage de M. *Thronton* dans la Caroline. 402

GÉOGRAPHIE.

Géographie élémentaire, avec tous les changemens politiques survenus en Europe depuis 1789 jusqu'au mois de juillet 1807; par M. *Cross*. 211
Dissertation sur l'expédition du Consul Suetone Paulin en Afrique; par M. *Latreille*. 459
Allgemeine geographische Ephemeriden, Ephémérides générales de géographie; par M. *Bertuch*. *Ibid.*
Groupe d'Isles découvert dans la Mer du Sud; par J. B. *Monteverde*. 185
Mesure exacte des côtes de l'Amérique, ordonnée par le congrès de Philadelphie. 187
Dictionnaire topographique; par Nicolas *Carlisle*. 152
Coup-d'œil historique sur la ville et l'église de St.-Denis. 464
Plan de Paris et de ses environs. 465

HISTOIRE.

History of the World, par le D. *Gillies*. 380
Histoire de la Grèce; par M. *Mitford*. *Ibid.*
Histoire critique de la république romaine; par P. C. *Levesque*. 5
Histoire du bas empire; par M. *Ameilhon*. 464
Histoire de Maximilien I.er; par M. *Wolff*. 155
Campagne des Armées françaises en Prusse, en Saxe et en Pologne, sous le commandement de S. M. l'Empereur et Roi, en 1806 et 1807. 212
The portraiture of quakerism; par M. *Clarkson*. 382
Chronique de la vallée de Goldau; par M. *Zay*. 397
Brieve en negotiatien, etc., c'est-à dire, Lettres et négociations de M.e L. P. *Van der Spiegel*. 213
Recherches historiques sur l'emploi des perruques; par M. *Nicolai*. 267

ANTIQUITÉS ET ARCHÆOLOGIE.

Monumens français inédits; par *Willemin*. 465
Bas-reliefs antiques, publiés à Rome par MM. *Piroli* et *Zoëga*. 398
Ancienne ville de Smyrne, découverte par M. *Gropino*. 400
Anneau d'argent que M. *Smith* présume être un chapelet. 381
Grand vase d'onyx de Brunswick, transporté à St.-Pétersbourg. 392
Galerie antique, ou collection des Chefs-d'œuvre d'architecture, et de peinture antiques; par M. *Legrand*. 218
Collection d'antiques de l'Université de Copenhague. 182
Ordonnances du Préfet de Lyon, concernant les antiquités de cette ville. 405

NUMISMATIQUE.

Seconde lettre de M. *Cousinery* à M. *Rostan*. 51
De Trallensi-Tulliano tetradrachmo, a *F.* Caronno. 466

NÉCROLOGIE ET BIOGRAPHIE.

Eloge de M. *Target*, par M. *Muraire*. 466
Mort de M. *Bacher*. 417
Mort de M. *Jumelin*. *Ibid.*

Mort de M. *Chastenet de Puységur.* 418
Mort de M. *Michel.* 415
Mort du D. Nathaniel *Hulme.* 383
Mort de M. *Laroche.* 403
Mort de M. J. E. *Pütter.* 157
Mort de M. le Baron d'*Asch.* *Ibid.*
Eloge de M. Willemet, prononcé à la séance publique de l'Académie de Nancy, le 20 août 1807; par le Docteur *Haldat.* 114
Notice biographique sur Ph. G. *Hensler.* 254
Dictionnaire des hommes illustres du canton du Tessin. 398
Royal and nobles authors; par le lord *Orford.* 383
Galerie historique des hommes les plus célèbres de tous les siècles et de toutes les nations; par C. P. *Landon.* 219
Annales nécrologiques de la Légion d'honneur; par J. *Lavallée.* 220
Histoire des généraux qui se sont illustrés dans la guerre; par A. *Châteauneuf.* 221, 465.

Histoire littéraire.

Rapport sur les travaux de la Classe d'Histoire et de Littérature anciennes de l'Institut; par M. *Ginguené.* 419
Nomination de MM. *Laujon*, *Rainouard* et *Picard* à la Classe de littérature française de l'Institut. 201
Lettre sur l'Académie des Jeux floraux de Toulouse. 407
Séance publique de la Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Soissons. 195
Séance publique de la Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Bordeaux. 190
Prix proposés par l'Académie de Marseille. 403
Cours de l'Athénée de Paris, pour l'an 1808. 455
Instituts des Sourds-Muets, en Angleterre. 379
Nomination de M. *Meermann van Dalem* à la direction générale de l'instruction publique en Hollande. 385
Acquisition de la bibliothèque de H. A. *Schultens*, par l'Université de Leyde. 384
Prix proposés par la Société de Teyler à Harlem. *Ibid.*
Prix proposés par la Société des Sciences de Middelbourg. 385

Séance de la Société Jablonowski à Leipsik. 387
Suite de la Notice des travaux de l'Université et de l'Académie des Sciences de Gœttingue, pendant 1806. 158
Prix proposés par l'Académie de Gœttingue 171
Etablissemens cédés à l'Académie de Munich. 155
Concours, à Munich, pour la composition d'une grammaire allemande. 390
Voyages des étudians de Bavière, entrepris aux frais du Gouvernement. 155
Progrès de l'Université de Landshut. 156
Réunion de la bibliothèque d'Hielmstiern à la bibliothèque royale de Stockholm. 394
Prix proposés par l'Académie de Stockholm. *Ibid.*
Détails sur les établissemens littéraires de Copenhague, pendant le siége de cette ville. 393
Société topographique de Christiania, fondée par M. *Moltke.* 183
Nouveaux établissemens littéraires fondés en Danemarck. 182
Prix proposés par l'Académie des Sciences de Pétersbourg. 183
Séance publique de la Société des Amis des Sciences de Varsovie. 184
Société d'artistes et d'amateurs de Zofingen. *Ibid.*
Prix remporté par M. *Carmignani* sur le mérite littéraire d'Alfieri. 185
Prix proposé par le comte de *Daneskiold.* 395
Athénée établi à Barton. 188
Prix proposés par la Société américaine des mathématiques. 187
Ouverture de l'Académie des Beaux-Arts de Pensylvanie. 189
Société militaire philosophique, fondée à Westpoint. *Ibid.*

Théologie.

Les Bienfaits de la Religion chrétienne; par E. *Ryan.* 457
Traduction du Nouveau Testament, publié par la Société des Unitaires. 380
Traduction allemande du Nouveau Testament; par M. *Van Ess.* 391

Grammaire.

Dictionnaire de néologismes; par M. *Heuberger.* 156

Grammaire abrégée de la langue allemande ; par J. S. *Vater.* 468

LITTÉRATURE ORIENTALE.

Catalogue de la bibliothèque de Tipoo-Saïb; par M. *Stewart.* 152
Recherches asiatiques, ou Mémoires de la Société établie au Bengale. 320
Nouvelle édition du Dictionnaire de la langue persane de *Richardson.* 382

LITTÉRATURE GRECQUE.

Edition d'Homère, imprimée chez *Bodoni.* 399
Nouvelle édition de l'Odyssée et des hymnes d'Homère ; par M. *Wolf.* 156
Harangues de Démosthène, publiées à Oxford. 382
Cours de philosophie grecque, par M. *Scheyermacher.* 389

LITTÉRATURE LATINE.

Opuscula Rhunkeniana, publiés par M. *Kidd.* 382
Restitution d'un passage de Pline sur la statue de Praxitèle, appelée Sauroctone. 259
Traduction anglaise de Salluste ; par M. *Stewart.* 382
Traduction des Métamorphoses d'Ovide ; par M. *Bondi.* 185

LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE.

Mélanges d'ancienne littérature allemande ; par M. *Docen.* 390
Ouvrages posthumes de F. *Hunyadi.* 387
The Monthly Repertory of english litterature. 259

POÉSIE FRANÇAISE.

Les Rose-Croix ; par M. *de Parny.* 366
Charles-Martel ; par *Tardieu Saint-Marcel.* 239
Mes adieux à Dillembourg, et ma visite aux mines de Müssen ; par M. A. *Jullien.* 134

POÉSIE ÉTRANGÈRE.

Lettre sur l'*Universal Prayer.* 306
Washington, poëme épique ; par M. *Northmore.* 401
Sulmis, Ein alt-orientalischer Hochgesang der Liebe. 221
Nouvelle édition de la Louise de *Voss.* 389

THÉATRES.

Théatre Français.

Les causes de la décadence du théâtre, et les moyens de le faire refleurir; par M. *Cailhava*. 238
Débuts de Mademoiselle *Degotty* et de *Thenard*. 456

Théatre de l'Opéra-Comique.

Rentrée d'*Elleviou*. 456
La Folie musicale ou le Chanteur en prison. 202
Lina ou le Mystère. *Ibid.*

Théatre de l'Impératrice.

Les Souvenirs des premières amours. 456
Le Volage ou le Mariage difficile. 203

Théatre du Vaudeville.

L'Hôpital Militaire. 204
Quitte à quitte ou les Jeunes Vieillards. *Ibid.*
Le Petit Maître au Marais. 457
Pauvre Jacques. *Ibid.*

Théatres Étrangers.

Ulysse et Circé, opéra du théâtre de Berlin. 154
Ballet d'Hélène et de Pâris, représenté à Vienne. 386
Arlequin et Colombine sur les Alpes, ballet représenté à Vienne. *Ibid.*
L'Inca d'Otaïti, tragédie, par M. *Ochs* de Bale. 397

Romans.

Mille et une Nuits, nouvelle traduction anglaise, par M. le docteur *Scott*. 382
Contes des fées; par *Perrault*. 238
Traduction anglaise de D. Quichotte, publiée par M. *Belfour*. 381
Romans hongrois, publiés par M. *Kis*. 387

MÉLANGES.

Observation sur un ouvrage anonyme, etc. 222
The Director, journal publié par l'Institut royal de Londres. 380
Excentrice excusions, par M. *Woodward*. *Ibid.*
Lettres inédites de Grotius, publiées par M. *Meermann*. 384
Le Chef-d'œuvre d'un Inconnu, par M. le Docteur *Chrisostome Mathanasius*; avec des Notes de P. X. *Leschevin*. 45

AVIS.

Le succès du Magasin encyclopédique, rédigé par M. Millin, est assuré aujourd'hui; il ne lui manquoit que de paroître avec plus de régularité, et, jusqu'ici, l'attente du Souscripteur a toujours été trompée sur ce point. On n'aura plus sujet, à l'avenir, d'avoir de pareilles craintes à former. M. *Tourneisen fils*, Libraire, s'est chargé de cette entreprise (1). Son commerce actif; des relations étendues, des mesures prises lui promettent et garantissent l'exactitude des livraisons.

Les exemplaires seront remis exactement à la poste, du 15 au 20 de chaque mois.

Conditions du Journal.

Pour six mois, franc de port, tant pour Paris que pour les départemens. . . . . 24 liv.
Pour une année 42

(1) A dater du premier janvier 1808, le *Bureau du Magasin Encyclopédique* sera chez M. TOURNEISEN fils, libraire, rue de Seine, n.° 12, à Paris. — Lettres et paquets *francs*.

LIVRES DIVERS.

Médecine.

Journal de médecine, chirurgie, pharmacie, etc. par MM. *Corvisart, Leroux, Boyer.* Juin 1807. 456

Médecine des Animaux.

Instruction sur la manière de conduire et de gouverner les vaches laitières; par MM. *Chabert* et *Husard.* Ibid.

Minéralogie.

Journal des mines; par MM. *Coquebert-Montbret, Haüy, Vauquelin.* Ibid.

Morale.

Les Bienfaits de la religion chrétienne; ouvrage traduit de l'Anglais. 457

Géographie.

Allgemeine Geographische Ephemeriden; par F. J. *Bertuch.* 459

Dissertation sur l'expédition du Consul Suétone Paulin en Afrique; par P. A. *Latreille.* Ibid.

Histoire.

Histoire du Bas-Empire; par M. *Le Beau.* 464

Coup-d'œil Historique sur la ville et l'église de St.-Denis. 464

Plan de Paris et de ses environs. Ibid.

Monumens français inédits pour servir à l'Histoire des Arts; dessiné, colorié, gravé et rédigé par N. X. *Willemin.* 465

Treizième livraison de l'Histoire des Généraux qui se sont illustrés dans la guerre; par A. *Châteauneuf.* Ibid.

Astronomie.

Recherches sur l'origine et la signification des constellations de la sphère grecque; par C. G. S. Ibid.

Biographie.

Eloge de M. Tarjet; par M. *Muraire.* 466

Numismatique.

De Trallensis Tulliano tetradrachme musei Theupoli ad Reverendiss p. ab. Sanclementium *Apologetica. Scripsit Felix* Caronnus. Ibid.

Grammaire.

Grammaire abrégée de la langue allemande; par J. S. *Vater.* 466

Lacépède, Lagrange, Lamarck, Langlès, Lebrun, Léveillé, Marron, Mentelle, Morellet, Noel, Sainte-Croix, Schweighæuser, Sicard, Silvestre de Sacy, Suard, Traullé, Van-Mons, Ventenat, Visconti, Usteri, Willemet, d'autres Littérateurs estimables, et de plusieurs Savans que la mort a moissonnés, dont les principaux sont MM. Cavanilles, Daubenton, Desault, l'Heritier, Hermann, Lalande, Mercier Saint-Léger, Oberlin, Villoison, Winckler.

On y insère les Mémoires les plus importans sur toutes les parties des Arts et des Sciences; on choisit principalement ceux qui sont propres à en accélérer les progrès.

On y publie également les Découvertes ingénieuses, les Inventions utiles dans tous les genres. On y rend compte des Expériences nouvelles. On y donne un précis de ce que les Séances des Sociétés littéraires ont offert de plus intéressant; une description de ce que les dépôts d'objets d'Arts et de Sciences renferment de plus curieux.

On y trouve des Notices sur la Vie et les Ouvrages des Savans, des Littérateurs et des Artistes distingués dont on regrette la perte; enfin les Nouvelles littéraires de toute espèce.

La correspondance que le Rédacteur entretient avec plusieurs Savans étrangers, et principalement en Allemagne, lui procure beaucoup de Notices qu'on ne trouve point ailleurs.

On s'adresse, pour l'abonnement, à Paris, à M. Doublet, à l'Imprimerie Bibliographique, rue Gît-le-Cœur.

A Amsterdam, { Chez la veuve Changuion et d'Henget. chez Van-Gulik.
A Bruxelles, chez Lemaire.
A Florence, chez Molini.
A Francfort-sur-le-Mein, chez Fleischer.
A Genève, chez Manget et chez Paschoud.
A Hambourg, chez Hoffmann.
A Leipsick, chez Wolf.
A Leyde, chez les frères Murray.
A Londres, chez de Boffe, *Gerard Street*.
A Strasbourg, chez Levrault.
A Vienne, chez Degen.
A Wesel, chez Geisler, Directeur des Postes.
Et chez les Directeurs de Poste en France.
Il faut affranchir les lettres.